

Association des Professeurs de Français de la République de Macédoine



**Irina BABAMOVA, Snežana PETROVA
Mira TRAJKOVA, Keti DIMKOVSKA**

Parlons-en !

*Renforcer la conversation verbale dans l'enseignement
et l'apprentissage pour améliorer la maîtrise du français*

publié avec le concours de :



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE

Skopje, 2023

Association des Professeurs de Français de la République de Macédoine

Irina BABAMOVA, Snežana PETROVA
Mira TRAJKOVA, Keti DIMKOVSKA

Parlons-en !

*Renforcer la conversation verbale dans l'enseignement
et l'apprentissage pour améliorer la maîtrise du français*

*Disponible en ligne sur le site de l'Organisation internationale
de la Francophonie « Parlons français »*

<https://parlonsfrancais.francophonie.org/ressources/parlons-en/>

Skopje, 2023

Porteur du projet : Association des Professeurs de Français de la République de Macédoine (APFRM). Responsables de l'Association :

- Valentina GACOSKA-ZLATKOVSKA, présidente de l'APFRM, de 2022 à avril 2023
- Marija NIKOLOVSKA, présidente de l'APFRM, du mois d'avril 2023 ...

Conceptrices et rédactrices du projet « Parlons-en ! - Renforcer la conversation verbale dans l'enseignement / apprentissage pour améliorer la maîtrise du français » :

- Irina BABAMOVA et Snežana PETROVA

Auteurs de l'outil pédagogique et didactique :

- **Irina BABAMOVA**, PhD, professeure des universités au Département de langues et littératures romanes, à la Faculté de philologie « Blaze Koneski » près l'Université « Sts. Cyrille et Méthode » de Skopje en République de Macédoine du Nord ;
- **Snežana PETROVA**, PhD, professeure des universités au Département de langues et littératures romanes, à la Faculté de philologie « Blaze Koneski » près l'Université « Sts. Cyrille et Méthode » de Skopje en République de Macédoine du Nord ;
- **Mira TRAJKOVA**, PhD, professeure des universités au Département de langues et littératures romanes, à la Faculté de philologie « Blaze Koneski » près l'Université « Sts. Cyrille et Méthode » de Skopje en République de Macédoine du Nord ;
- **Keti DIMKOVSKA**, MSc, conseillère pour le français au Bureau pour le développement de l'éducation près le Ministère de l'éducation et des sciences de la République de Macédoine du Nord.

Partenaire principal du projet : Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Programme « Langues en dialogue 2023 ».

Autres partenaires :

- le Bureau pour le développement de l'éducation près le Ministère de l'éducation et des sciences de la République de Macédoine du Nord ;
- l'Alliance française de Bitola en République de Macédoine du Nord ;
- « Bel Idéal » de Paris, Fonds de dotation.

Traitement informatique : Snežana Petrova

Design de la page de couverture : Irina Babamova

Tirage : 137 exemplaires.

CIP - Каталогизација во публикација
Национална и универзитетска библиотека „Св. Климент Охридски“, Скопје

811.133.1'24(082.24)(075.053.2)

PARLONS-en! : renforcer la conversation verbale dans l'enseignement et l'apprentissage pour améliorer la maîtrise du français / Irina Babamova ... [и др.]. - Skopje : Association des professeurs de Français de la République de Macédoine, 2023. - 281 стр. : илустр. ; 30 см

Други автори: Snežana Petrova, Mira Trajkova, Keti Dimkovska

ISBN 978-608-66640-5-3

1. Babamova, Irina [автор] 2. Petrova, Snežana [автор] 3. Trajkova, Mira [автор] 4. Dimkovska, Keti [автор]
а) Француски како странски јазик -- Конверзациски вежби -- Учебници -- Публикации за деца

COBISS.MK-ID 62576645

Avant-propos

Cet outil pédagogique et didactique constitué de 5 dossiers thématiques comportant 20 fiches au total est le résultat du projet réalisé dans le cadre de l'appel à projets « Langues en dialogue 2023 - bâtir un monde de paix équitable et durable » lancé par l'Organisation internationale de la francophonie et intitulé : *Parlons-en ! - Renforcer la conversation verbale dans l'enseignement / apprentissage pour améliorer la maîtrise du français.*

Les bénéficiaires de cet outil didactique sont les établissements scolaires en Macédoine du Nord (les lycées bilingues et classiques), les étudiants francophones des différentes universités du pays, les enseignants et futurs enseignants de et en français, ceux qui prévoient une remise à niveau, les enseignants de français qui souhaitent organiser des ateliers de conversation, les fonctionnaires du Ministère des Affaires Étrangères de la Macédoine du Nord, les employés/fonctionnaires dans les institutions municipales et ministérielles qui utilisent le français dans leur communication internationale, les francophiles tout comme un public francophone plus large qui pourra en bénéficier en ligne sur le site « Parlons français » du CREFECO car c'est un ouvrage libre de droits. Il est destiné à des apprenants de niveaux B2 et C1 du CECRL.

L'objectif principal de ce projet est de répondre à un besoin de ressources dédiées à la production orale (la conversation) en français, qui seraient complémentaires aux programmes d'étude de la langue française pour les dernières années du secondaire et à l'université. La conversation, en tant que vecteur incontournable, émerge comme un pilier fondamental dans l'acquisition d'une langue étrangère. Elle permet aux apprenants de mettre en pratique et de perfectionner leurs compétences en expression et en communication orales tout en offrant une compréhension plus approfondie des subtilités culturelles et des modes de pensée tant des locuteurs natifs que non natifs.

Un autre objectif non moins important est de répondre au besoin de remise à niveau dans le domaine de l'expression orale (conversation orale) des acteurs éducatifs ou enseignants afin de sauvegarder la qualité de l'enseignement. Cet outil pédagogique et didactique confortera l'organisation et l'animation d'ateliers de conversation catalyseurs de réflexion et de compréhension par le biais de l'acquisition de nouvelles connaissances et la liberté d'expression d'opinions variées. Ces ateliers, où le macédonien en tant que langue slave et le français en tant que langue romane se côtoient, seront ouverts à tous participants qui ont en commun le plaisir ou le besoin de s'exprimer dans une langue qui n'est pas la leur, en l'occurrence le français.

L'outil pédagogique et didactique *Parlons-en ! - Renforcer la conversation verbale dans l'enseignement/apprentissage pour améliorer la maîtrise du français*, répond également au besoin des jeunes et des adultes de se livrer à des échanges éclairés sur des sujets d'une pertinence manifeste : leur liberté, leurs mœurs et habitudes, leur avenir. En éveillant leur intérêt pour des activités éducatives et médiatiques centrées sur des thématiques fondamentales pour le bien de l'humanité, ils vont développer plus facilement des savoirs et des compétences afin non seulement de comprendre, mais également de s'engager activement et de prendre des initiatives en vue d'un monde meilleur.

*Irina BABAMOVA
Snežana PETROVA*

Introduction

L'outil pédagogique et didactique *Parlons-en ! - Renforcer la conversation verbale dans l'enseignement / apprentissage pour améliorer la maîtrise du français* est destiné à des apprenants de niveau B2/C1 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et à tous ceux qui veulent améliorer leur communication ou expression orale en français.

La compétence de l'expression orale est l'un des éléments essentiels de l'enseignement d'une langue permettant aux apprenants de pratiquer et de perfectionner leur communication verbale dans la vie quotidienne, dans le monde professionnel, dans d'autres situations sociales et sociétales et de faciliter le dialogue interculturel. Le fait de s'exprimer en français au sein de la classe ou d'un groupe et de partager des défis d'apprentissage communs ainsi que des expressions en français permettra une communion et une intensification du dialogue. Ce dernier s'en trouve de surcroît simplifié par l'orientation des échanges vers des thématiques universelles qui sont au cœur de nos préoccupations en tant qu'être humain.

Cet outil structuré autour de thématiques éloquentes, se compose de cinq dossiers, chacun comprenant quatre fiches, totalisant ainsi vingt fiches. Ainsi, le dossier 1 intitulé *Déceler et lutter contre la violence* se consacre particulièrement sur le harcèlement en milieu éducatif, tout en explorant les manifestations de la violence au sein de la sphère familiale et sociétale. Le dossier 2 intitulé *Combattre les stéréotypes et les préjugés* attire l'attention sur les stéréotypes culturels, raciaux, de genre et professionnel. Le dossier 3, *Parité entre hommes et femmes*, approfondit la question du statut de la femme dans la société, des relations homme/femme dans le contexte familial, tout en offrant une perspective diachronique sur cette thématique. Le dossier 4, *Parler des thèmes tabous*, quant à lui, aborde une gamme étendue de discriminations encore ancrées dans la société comme la question de la sexualité, de la santé mentale, des différentes races et de la rémunération. Finalement, le dossier 5, *Prévenir les conflits et les résoudre de manière pacifique*, englobe des sujets tels la paix dans le monde, l'humanité, la solidarité et l'égalité mettant en lumière le rôle de l'homme dans la construction d'un monde meilleur. Il souligne également l'importance de la prise de conscience selon laquelle un échange sur des sujets tels que la démocratie, le respect de l'autre, la reconnaissance de la culture d'autrui peut contribuer de manière significative à atteindre cet objectif.

L'objectif général de cet outil est de favoriser une plus grande intégration dans l'apprentissage d'une langue étrangère de la conversation ciblée mais libre en expressions d'opinions. C'est une approche qui permet de diversifier le processus d'enseignement en se basant sur des supports iconiques et audio-visuels, ou bien sur des textes d'actualité, littéraires, culturels, civilisationnels, francophones ou macédoniens. Cette démarche vise à stimuler l'expression orale des apprenants au travers d'activités langagières créatives sous forme de discussions, de débats, d'exposés, de jeux de rôle. Bien que l'accent soit mis sur l'expression orale, des opportunités sont également offertes pour développer la compréhension orale et écrite et dans une moindre mesure, l'expression écrite. Ces activités sont conçues pour être réalisées en travail individuel, en binôme ou en groupe, en fonction des modalités pédagogiques envisagées.

La pratique de l'oral et de la conversation en classe offrira ainsi aux apprenants une occasion de perfectionner la prononciation, l'intonation et l'accentuation. Elle contribuera à affiner la fluidité de la communication, à renforcer la confiance en soi et la spontanéité dans l'expression. Par le biais de cette démarche, les apprenants pourront également prendre conscience de leurs erreurs linguistiques - l'erreur étant formatrice. De plus, cette pratique favorisera l'acquisition d'expressions courantes et idiomatiques. La médiation en tant qu'élément de l'enseignement du FLE, proposée dans le complément du CECRL, sera largement exploitée lors de ces ateliers ou clubs de conversation.

Les objectifs spécifiques de cet outil sont de s'exprimer à l'oral, de se sensibiliser au français et à ses variantes, d'apprendre le français par d'autres moyens techniques (le numérique etc.), de lutter contre le trac lors de la prise de parole en public, de développer la confiance en soi et en sa position, de rester concentré, de se familiariser avec le lexique spécifique aux thématiques abordées dans l'outil, de

présenter son point de vue (prendre la parole, répondre aux questions et argumenter), de développer son opinion critique, de travailler seul ou en groupe.

Cet outil est constitué en deux parties. La première partie englobe 5 dossiers constitués de 4 fiches thématiques. Chacune d'elles consiste en une **Fiche enseignant** avec un tableau indicatif et un déroulement de la séquence pédagogique ainsi qu'en une **Fiche apprenant**. La deuxième partie est consacrée aux **Corrigés** et comporte les corrigés détaillés des activités de toutes les fiches ainsi que les transcriptions des vidéos et les textes supports.

Toutes les fiches enseignants proposent un canevas d'activités que les enseignants peuvent suivre à la lettre ou bien l'adapter selon les contextes, convenances et expériences. Notons que la durée indicative mentionnée dans le tableau de la fiche enseignant est approximative et dépend pleinement du contexte, du niveau réel de connaissance des apprenants, de leur interactivité ainsi que de l'habileté de l'enseignant à déployer la thématique et à animer les apprenants.

Les auteures

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE	9
DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE	10
FICHE 1 : L'enfer du harcèlement scolaire	10
FICHE 2 : Les enseignants victimes d'agressions	16
FICHE 3 : Les signes de violence conjugale	21
FICHE 4 : La haine sur les réseaux sociaux	29
DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS	34
FICHE 1 : Les jouets et les stéréotypes de genre	34
FICHE 2 : Vous dites « stéréotypes » ?	38
FICHE 3 : Colonisation et civilisation : regards critiques	45
FICHE 4 : <i>VRAI</i> ou <i>FAUX</i> sur les métiers	50
DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES	53
FICHE 1 : Les papas et le congé de paternité	53
FICHE 2 : La condition des femmes dans la société française au XIXe siècle	60
FICHE 3 : La représentation des femmes dans la société	67
FICHE 4 : Les femmes et l'éducation selon Jean-Jacques Rousseau	71
DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS	77
FICHE 1 : Parler de sexualité est-ce encore un sujet tabou ?	77
FICHE 2 : En finir avec les stigmatisations et les tabous en santé mentale	84
FICHE 3 : Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise	91
FICHE 4 : Emploi - une discrimination raciale récurrente	97
DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE	103
FICHE 1 : La paix commence avec moi !	103
FICHE 2 : Construire un monde d'humanité, cela dépend de nous !	107
FICHE 3 : Le traumatisme des enfants lié aux conflits armés	110
FICHE 4 : Francophonie - un engagement pour les valeurs universelles	115
DEUXIEME PARTIE	121
DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE	122
FICHE 1 : L'enfer du harcèlement scolaire	122
FICHE 2 : Les enseignants victimes d'agressions	130
FICHE 3 : Les signes de violence conjugale	135
FICHE 4 : La haine sur les réseaux sociaux	145
DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS	154
FICHE 1 : Les jouets et les stéréotypes de genre	154
FICHE 2 : Vous dites « stéréotypes » ?	160
FICHE 3 : Colonisation et civilisation : regards critiques	167
FICHE 4 : <i>VRAI</i> ou <i>FAUX</i> sur les métiers	173

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES	177
FICHE 1 : Les papas et le congé de paternité	177
FICHE 2 : La condition des femmes dans la société française au XIXe	186
FICHE 3 : La représentation des femmes dans la société	192
FICHE 4 : Les femmes et l'éducation selon Jean-Jacques Rousseau.....	200
DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS	206
FICHE 1 : Parler de sexualité est-ce encore un sujet tabou ?	206
FICHE 2 : En finir avec les stigmatisations et les tabous en santé mentale.....	213
FICHE 3 : Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise.....	218
FICHE 4 : Emploi - une discrimination raciale récurrente.....	223
DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE	228
FICHE 1 : La paix commence avec moi !.....	228
FICHE 2 : Construire un monde d'humanité, cela dépend de nous !	231
FICHE 3 : Le traumatisme des enfants liés aux conflits armés.....	237
FICHE 4 : Francophonie - un engagement pour les valeurs universelles.....	242

Première partie
Les fiches pédagogiques

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

Thématique : Le harcèlement et la violence

FICHE 1 : L'enfer du harcèlement scolaire

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	L'enfer du harcèlement scolaire
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat / discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	- Présenter son opinion sur les conséquences du harcèlement scolaire, sur la façon de le prévenir et de réagir face à lui.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le lexique lié au thème du harcèlement scolaire ; - Utiliser des structures grammaticales pour organiser un exposé.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser au phénomène du harcèlement scolaire ; - Développer une réflexion sur les questions du harcèlement scolaire en tant que problème social.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction), expression écrite.
Supports / sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Images (émoticônes) - Vidéo : <i>L'enfer du harcèlement scolaire</i> https://www.youtube.com/watch?v=6XMIlnA-HVus - Texte : <i>Comment réagir face au harcèlement scolaire ?</i> https://www.couplesfamilles.be/index.php?option=com_content&view=article&id=377:comment-reagir-face-au-harcelement-scolaire&catid=6&Itemid=108 - Dépliant <i>Крени глас</i> de Makpetrol sur la lutte contre le harcèlement scolaire : https://kreniglas.mk
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

Travail individuel :

- Proposer aux apprenants un travail sur des émotions figurant sur la copie comportant des émoticônes. Chaque apprenant entoure l' / les émoticône(s) qui décrit / décrivent l'émotion qu'il éprouve / éprouvait le plus souvent à l'école.
- Demander aux apprenants de décrire brièvement la / les situations qui a / ont provoqué cette émotion sur le bas de la copie et d'échanger les copies d'émoticônes. Ceux qui ont reçu une copie décrivant un sentiment négatif, la mettent dans une boîte. Un autre apprenant tire ensuite une copie de cette boîte et en lit les informations écrites sur le bas de la copie.

Travail en commun :

- Inviter les apprenants à identifier les émotions / les sentiments le plus souvent mentionnés dans la copie et à anticiper le thème de la séquence.

Activité 1 - Compréhension globale (5 min)

En grand groupe :

- Montrer une seule fois la première partie de la vidéo (0'-15'') *L'enfer du harcèlement scolaire*
<https://www.youtube.com/watch?v=6XMlnA-HVus>
- Demander aux apprenants de répondre aux questions :
 1. Quel est le sujet de l'extrait de la vidéo ?
 2. Qui parle ?

Activité 2 - Compréhension détaillée (15 min)

En binôme :

- Montrer la deuxième partie de la vidéo (0'45"- 5'30")
- Demander aux apprenants d'identifier par écrit : les protagonistes / les témoins, les situations de harcèlement, les réactions de l'entourage (les proches, les experts, ...), les conséquences.

Mise en commun :

- Demander aux apprenants de présenter leurs notes, vérifier leurs propos et les compléter si nécessaire.

Activité 3 - Préparation pour l'exposé (30 min)

- Former des groupes de 3 à 5 personnes.
- Proposer aux apprenants au sein de chaque groupe de faire un travail de recherche sur Internet liées au thème de la séquence :

(ex : https://www.couplesfamilles.be/index.php?option=com_content&view=article&id=377:comment-reagir-face-au-harcèlement-scolaire&catid=6&Itemid=108)

- Demander aux apprenants de chaque groupe de préparer un exposé sur le problème du harcèlement scolaire en répondant aux questions suivantes :
 1. *Qui* sont les acteurs de harcèlement ? (harceleur / harcelé / témoins...)
 2. *Quoi* faire ? (prévenir, agir, réagir et résoudre).
 3. *Qui* devrait agir et réagir ? (pairs, enseignants, direction de l'école, parents, psychologues, sociologues, ...)
 4. *Comment* agir ? (par quels moyens prévenir, surmonter, résoudre des situations de harcèlement scolaire).

Activité 4 - Production orale (15 min)

- Demander à un représentant de chaque groupe de travail de présenter oralement l'exposé de l'activité précédente.

Activité 5 - Activité de médiation linguistique (10 min)

- Distribuer aux apprenants le dépliant *Крени глас* de Makpetrol sur la lutte contre le harcèlement scolaire : <https://kreniglas.mk>.
- Diviser la classe en deux groupes.
- Demander au premier groupe de décrire l'image.
- Demander au deuxième groupe de dégager les points principaux et de déterminer un représentant pour leurs présentations en français.

Conclusion (5 min)

- Récapituler les points clés abordés pendant la séquence et demander aux apprenants de résumer les différentes opinions exprimées.

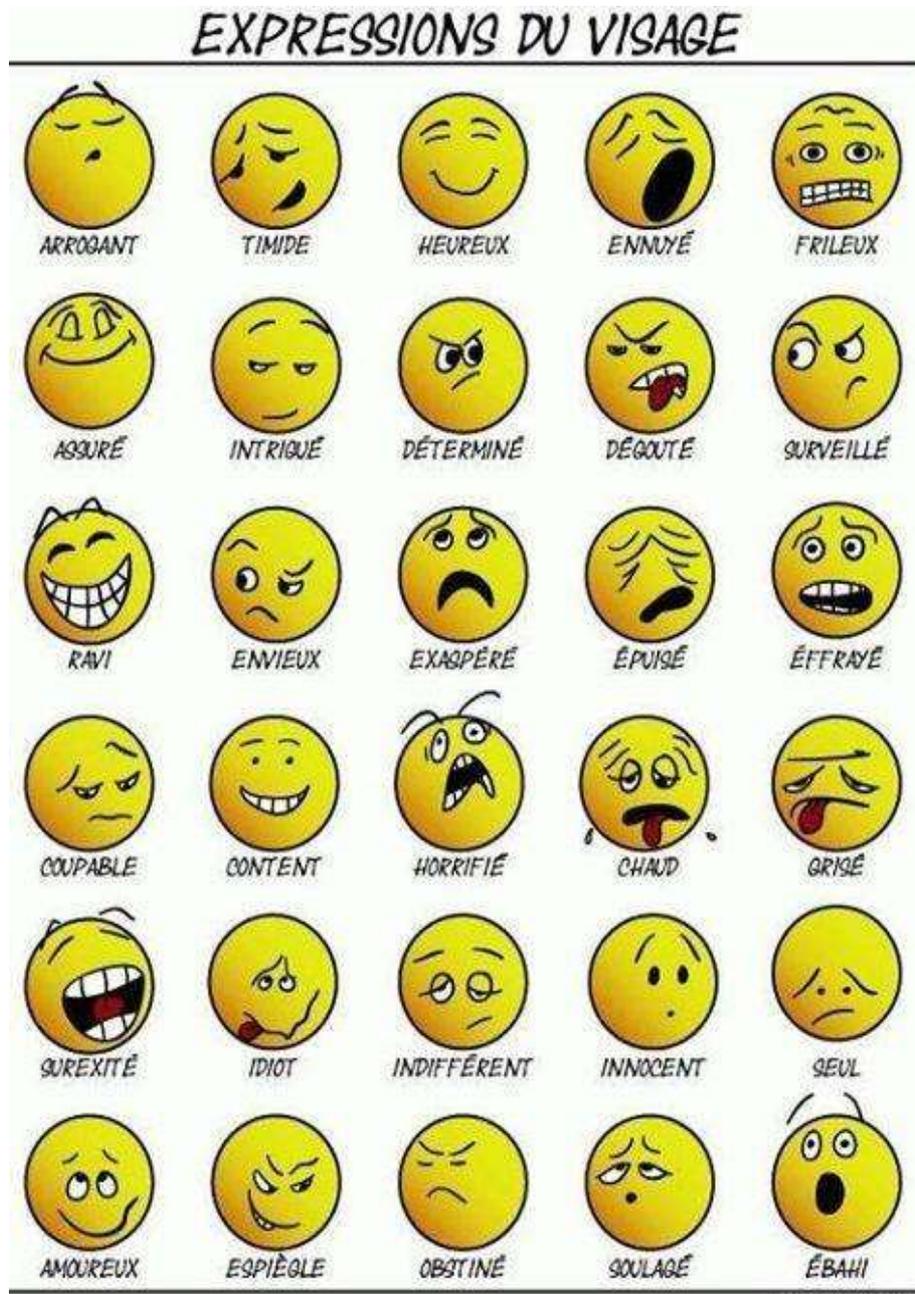
Pour aller plus loin :

- Faire regarder et écouter la vidéo officielle de la chanson de Antoine Delie - *Des enfants qui jouent* : https://www.youtube.com/watch?v=IXY0LjXI1_4

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Sélectionnez l'émoticône qui décrit les émotions que vous éprouvez / éprouviez le plus souvent à l'école. Puis, sur les lignes en bas de la copie, expliquez en quelques phrases les situations dans lesquelles vous vous sentez / sentiez ainsi.



- Échangez les copies et lisez la copie reçue : ceux qui ont reçu la copie décrivant un sentiment négatif doivent la mettre dans la boîte.
- Lisez à voix haute ou écoutez le contenu des copies tirées de la boîte.
- Identifiez les problèmes les plus souvent mentionnés.
- Supposez quel est le thème de la séquence.

Activité 1.

- Regardez la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=6XMlnA-HVus>
- Répondez aux questions :
 1. Quel est le thème de la vidéo ?
 2. Qui parle ?

Activité 2.

En binôme :

- Regardez la vidéo.
- Repérez et notez les informations suivantes :
 1. Qui sont les participants / les témoins ?
 2. Quelles sont les actions de harcèlement ?
 3. Quelles sont les réactions de l'entourage (les proches, les experts, ...) ?
 4. Quelles en sont les conséquences ?
- Faites une mise en commun de vos notes en classe.

Activité 3.

En groupes :

- Faites des recherches sur Internet liées au thème de la séquence.

Ex. :

https://www.couplesfamilles.be/index.php?option=com_content&view=article&id=377:comment-reagir-face-au-harcelement-scolaire&catid=6&Itemid=108)

- Préparez un exposé de 2 minutes, en répondant aux questions suivantes :
 1. *Qui* sont les acteurs de harcèlement ? (harceleur / harcelé / témoins...)
 2. *Quoi* faire ? (prévenir, agir, réagir et résoudre).
 3. *Qui* devrait agir et réagir ? (pairs, enseignants, direction de l'école, parents, psychologues, sociologues, ...)
 4. *Comment* agir ? (par quels moyens prévenir, surmonter, résoudre des situations de harcèlement scolaire).

Activité 4.

- Choisissez un représentant de chaque groupe qui présentera oralement, à la classe, le travail de l'activité précédente.

Activité 5.

- Observez le dépliant rédigé en macédonien sur la lutte contre le harcèlement scolaire.
- Le premier groupe décrira l'image.
- Le deuxième groupe dégagera les points principaux et déterminera un représentant pour leurs présentations en français.

Врсничкошото насилство е реален секојдневен проблем кој премоногу долго се игнорира.

Повечето од нас молчат, игнорираат или одбиваат да ги слушаат децата и младите па најчесто, за шлетите од ваквото однесување дознаваме кога е премногу доцна и штетата е веќе направена.

„Макстрал“ како општествено одговорна компанија директно учествува и презема конкретни чекори за решавање на овој сериозен проблем кај младите во нашата држава.

ЗАЕДНО ДА КРЕНЕМЕ ГЛАС ПРОТИВ ВРСНИЧКОТО НАСИЛСТВО!

Одлучивме да ја починеме оваа кампања за да помогнеме на сите млади кои се соочуваат со врсничко насилство од кој било тип, бидејќи тие се нашата иднина.

За да постигнеме реални резултати и позитивни промени, мораме сите заедно – родителите, професорите и децата да се обединиме и да научиме да реагираме навреме, да соработуваме, разговараме и да се спротивставиме на насилството во која било форма.

Свесни сме дека ова е многу голем проблем за којшто не постои брзо решение, но сме убедени дека овој наш чекор ќе започне движење за соочувањето со врсничкото насилство и ќе придонесе за кревање на свеста на општествено ниво.

Во жмиговиште приказни на нашите деца секогаш може да се јојават нови негаштители од кои треба да ги заштитиме, но...

Дали сме свесни кој од ние е најопасен во овој момент?

Најголемиот негативец со кој можат да се соочат децата на предучилишна и училишна возраст е појавата на ВРСНИЧКОТО НАСИЛСТВО.

ШТО Е ВРСНИЧКО НАСИЛСТВО?

Врсничкото насилство, исто така познато под името **булинг (bullying)**, претставува агресивно однесување преку кое некое дете намерно и континуирано предизвикува психичка, физичка или социјална штета на друго дете.

КОЛКУ ТИПОВИ НА ВРСНИЧКО НАСИЛСТВО ПОСТОЈАТ?

- Вербално/Психичко насилство
- Физичко насилство
- Социјално насилство
- Сајбер насилство

ЕФЕКТИ И ПОСЛЕДИЦИ ОД ВРСНИЧКОТО НАСИЛСТВО

Кога станува збор за булинг, сторителот на насилство, но и жртвата и пасивниот набљудувач може да доживеат трајно психолошко и емоционално оштетување.

Листата на негативни ефекти и последици кои може да ги предизвика булингот е огромна: од депресија и анксиозност до ниска самодоверба и изолација, од намалено чувство на самопочит до чувство на вина и срам итн.

Conclusion

- Récapitez les points clés abordés pendant la séquence et résumez les différentes opinions exprimées

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

Thématique : Le harcèlement et la violence

FICHE 2 : Les enseignants victimes d'agressions

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Les enseignants victimes d'agressions
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat / discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer des opinions, des points de vue et des arguments de manière claire et structurée en abordant le thème de la violence à l'école ; - Échanger des idées et débattre en respectant les règles de communication ; - Explorer différentes situations de harcèlement scolaire impliquant un enseignant et des élèves, et chercher des solutions pour remédier à ces situations.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vocabulaire lié à la violence, à l'éducation et à la sécurité ; - Utiliser des expressions adéquates pour exprimer l'opinion, l'accord et le désaccord ; - Utiliser des marqueurs de discours pour structurer les productions / interactions.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux types de violences en milieu scolaire ; - Se sensibiliser à la réalité de la violence à l'école en France ; - Identifier et comparer les différences culturelles en contexte scolaire liées aux comportements enseignant / élèves.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction).
Supports et sources :	<p>Texte : article d'Alice Pairo-Vasseur, Le Point, publié le 23.02.2023, « Un professeur sur deux est victime d'une agression au cours de sa carrière »</p> <p>https://www.lepoint.fr/societe/un-professeur-sur-deux-est-victime-d-une-agression-au-cours-de-sa-carriere-23-02-2023-2509799_23.php</p>
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (5 min)

- Projeter sur un TBI / tableau la phrase *L'école, terrain de violence ?*
- Demander aux apprenants d'émettre des hypothèses sur le sujet.
- Animer la discussion en posant des questions :
 1. Estimez-vous que l'école soit un lieu de violence ?
 2. Qui peut être l'agresseur / l'agressé ?
 3. Quel type de violence y a-t-il à l'école ?

Activité 1 – Compréhension du texte (15 min)

- Distribuer et demander aux apprenants de lire individuellement le texte :
https://www.lepoint.fr/societe/un-professeur-sur-deux-est-victime-d-une-agression-au-cours-de-sa-carriere-23-02-2023-2509799_23.php
- Poser les questions pour vérifier la compréhension du texte :
 1. De quoi parle-t-on dans le texte ?
 2. Quel est l'incident grave qui s'est passé dans le lycée privé ?
 3. Quel type d'agressions subissent les professeurs ?
 4. Est-ce qu'on a constaté la présence d'armes à l'école ?
- Au fur et à mesure, clarifier ce qui n'est pas clair dans le texte.

Activité 2 – Prolongation de la discussion (10 min)

- Demander aux apprenants de parler de leurs expériences :
 1. Avez-vous des expériences personnelles en matière de violence à l'école ?
 2. Avez-vous entendu parler de cas d'agression et de violence envers les enseignants dans les écoles dans votre pays ou dans votre région ?

Activité 3 – Échange d'idées et d'opinions (25 min)

- Diviser les apprenants en groupes de 3 à 5 personnes.
- Distribuer les questions suivantes à chaque groupe en encourageant les apprenants à exprimer leurs opinions, à soutenir leurs arguments :
 1. Quelles peuvent être les causes de la violence à l'école ?
 2. Quelles sont les conséquences de la violence sur les enseignants et sur les élèves ?
 3. Quelles mesures pourraient être prises pour prévenir la violence à l'école ?
- Demander aux apprenants de chaque groupe de se mettre d'accord sur un point de vue commun pour donner des réponses aux questions distribuées.

Mise en commun :

- Inviter les apprenants à partager leurs points de vue.

Activité 4 – Jeu de rôle (20 min)

Titre : Le harcèlement dans la classe

- Former des groupes de 4 personnes.
- Au sein des groupes, les apprenants se répartissent les rôles : 4 personnes (2 apprenants harceleurs, 1 élève témoin, 1 professeur)

Canevas du jeu de rôle :

Le jeu de rôle se déroule dans une salle de classe où deux élèves, Lucas et Emma, harcèlent régulièrement leur professeur de français, M. Dupont. Ils l'interrompent constamment, font des commentaires désobligeants et lui lancent parfois des remarques blessantes. Une autre élève, Lisa, est témoin de ces comportements.

Réalisation du jeu de rôle.

Activité 5 – Discussion sur le jeu de rôle (5 min)

- Demander aux apprenants de réfléchir à ce qu'ils ont observé pendant le jeu de rôle.
- Inviter les apprenants à discuter des émotions ressenties par les différents personnages et de l'impact du harcèlement sur le professeur et la classe.

Activité 6 – Brainstorming de solutions (10 min)

- Organiser un brainstorming collectif sur des solutions possibles pour résoudre le conflit et la façon dont les écoles pourraient mieux soutenir les enseignants confrontés au harcèlement.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Considérez la phrase *L'école, terrain de violence ?* qui est projetée sur le tableau.
- Émettez des hypothèses sur cette phrase ou sujet en répondant aux questions suivantes :
 1. Estimez-vous que l'école soit un lieu de violence ?
 2. Qui peut être l'agresseur / agressé ?
 3. Quel type de violence y a-t-il à l'école ?

Activité 1.

- Lisez le texte de façon individuelle : https://www.lepoint.fr/societe/un-professeur-sur-deux-est-victime-d-une-agression-au-cours-de-sa-carriere-23-02-2023-2509799_23.php

Un professeur sur deux est victime d'une agression au cours de sa carrière

https://www.lepoint.fr/societe/un-professeur-sur-deux-est-victime-d-une-agression-au-cours-de-sa-carriere-23-02-2023-2509799_23.php

Par Alice Pairo-Vasseur

Publié le 23/02/2023

Alors qu'une enseignante a été mortellement poignardée par un élève, les chiffres témoignent d'une école en proie à la violence, physique ou verbale, selon l'Ifop.

L'école, terrain de violence ? Alors qu'une professeure d'espagnol a été mortellement blessée à l'arme blanche ce mercredi 22 février dans le lycée privé Saint-Thomas-d'Aquin de Saint-Jean-de-Luz laissant le pays en état de sidération, un grand nombre d'enseignants français sont, sous les radars médiatiques, ciblés chaque année par les atteintes à la personne.

Un professeur sur deux (50 %) a ainsi déjà été victime d'agression physique ou verbale au cours de sa carrière de la part d'élèves ou de leurs parents – dont 17 % au cours de l'année scolaire écoulée –, révèle un rapport de l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès (2021).

Près de la moitié d'entre eux (45 %) ont ainsi fait l'objet d'insultes ou de propos calomnieux lors de face-à-face, 28 % de menaces d'agression et 21 % d'agression physique légère (soit sans interruption temporaire de travail). 7 % de ces professeurs ont, quant à eux, été arrêtés en raison d'une agression physique « lourde ».

6 % d'incidents avec armes blanches

Si le nombre d'incidents graves survenus au cours de l'année passée se révèle stable par rapport à l'année 2018-2019 (soit avant l'épidémie), les chefs d'établissement de collèges et de lycées n'en déclaraient pas moins 10,2 incidents graves pour 1 000 élèves l'année passée, précise une autre note émanant de la Depp (service statistique de l'Éducation nationale), parue en novembre dernier.

La présence d'incidents graves dépendant largement du profil social de l'établissement (53 % des établissements du secondaire favorisés en étaient alors protégés, contre seuls 17 % des plus socialement défavorisés) n'exclut pas que les lycées privés (sous contrat) en soient aussi le théâtre, rappelle encore la Depp. Qui précise : un quart (25 %) des incidents graves était, l'année passée, dirigé vers les enseignants et 6 % faisaient état de port d'armes blanches ou d'objets dangereux, coupants ou contondants.

- Répondez aux questions suivantes :
 1. De quoi parle-t-on dans le texte ?
 2. Quel est l'incident grave qui s'est passé dans le lycée privé ?
 3. Quel type d'agressions subissent les professeurs ?
 4. Est-ce qu'on a constaté la présence d'armes à l'école ?

Activité 2.

- Parlez de vos expériences en répondant aux questions suivantes :
 1. Avez-vous eu des expériences personnelles en matière de violence à l'école ?
 2. Avez-vous entendu parler de cas d'agression et de violence envers les enseignants dans les écoles dans votre pays ou dans votre région ?

Activité 3.

- En groupe, répondez aux questions suivantes :
 1. Quelles peuvent être les causes de la violence à l'école ?
 2. Quelles sont les conséquences de la violence sur les enseignants et sur les élèves ?
 3. Quelles mesures pourraient être prises pour prévenir la violence à l'école ?

- Faites une mise en commun.

Activité 4.

- Jeu de rôle. Titre : Le harcèlement dans la classe

- Jouez au mieux le rôle du personnage que vous avez choisi en suivant le canevas ci-dessous :

Canevas du jeu de rôle : *Le jeu de rôle se déroule dans une salle de classe où deux élèves, Lucas et Emma, harcèlent régulièrement leur professeur de français, M. Dupont. Ils l'interrompent constamment, font des commentaires désobligeants et lui lancent parfois des remarques blessantes. Une autre élève, Lisa, est témoin de ces comportements.*

Activité 5.

- Observez le jeu des groupes et réfléchissez à ce qui a été joué.
- Exprimez et discutez les différentes émotions ressenties par les différents personnages ainsi que vos avis sur l'impact du harcèlement sur le professeur et la classe.

Activité 6.

- Participez au brainstorming collectif en proposant des solutions possibles pour résoudre le conflit et la façon dont les écoles pourraient mieux soutenir les enseignants confrontés au harcèlement.

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

Thématique : Le harcèlement et la violence

FICHE 3 : Les signes de violence conjugale

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Les signes de violence conjugale
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement sur la thématique de la violence conjugale ; - Exprimer ses points de vue de manière claire et structurée sur la violence conjugale, ses causes et conséquences ; - Argumenter sur des approches diverses et moyens d'aider les victimes.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des mots et des expressions liés à la violence conjugale, à sa prévention, aux ressources d'aide disponibles et à des sujets sociaux et engagés.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser à la réalité de la violence conjugale dans la société ; - Se sensibiliser à l'importance d'être à l'écoute et de soutenir ceux qui pourraient être victimes de violence conjugale ; - Identifier les différentes formes de violence conjugale ainsi que les signes avant-coureurs de cette violence ; - Identifier et comparer les différences culturelles (France, Macédoine, Canada et autres) dans l'approche de la thématique.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction), expression écrite.
Supports / sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Photo (image) : https://static9.depositphotos.com/1585997/1114/i/450/depositphotos_11142494-stock-photo-abused-victim.jpg?forcejpeg=true - Vidéo 1 : https://www.youtube.com/watch?v=tDWeGESB5S0&t=142s

	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo 2 : https://www.youtube.com/watch?v=B-O-IGSZ4Rs - Texte (en macédonien) : <i>Предизвици во борбата против насилството врз жените и семејното насилство</i> https://novamakedonija.com.mk/mislenja/kolumni/predizvici-vo-borbata-protiv-nasilstvoto-vrz-zhenite-i-semejnoto-nasilstvo/
Durée indicative :	2 séances de 1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Première séance (90 min)

Mise en route (10 min)

- Montrer la photo suivante aux apprenants :
https://static9.depositphotos.com/1585997/1114/i/450/depositphotos_11142494-stock-photo-abused-victim.jpg?forcejpeg=true



- Demander aux apprenants de décrire la photo en répondant aux questions suivantes :
 1. À quoi vous fait penser cette photo ?
 2. Que fait la femme ?
 3. Que signifie l'ombre de la main ?
- Faire la distinction entre les expressions :
 - mettre la main sur quelque chose ;
 - lever la main (à l'école, par exemple) ;
 - lever la main sur quelqu'un ;
 - à portée de main.
- Laisser les apprenants échanger, discuter et essayer de trouver la thématique qui se cache derrière cette photo (en français ou en langue maternelle).

Activité 1 – Compréhension globale et détaillée (30 min)

- Premier visionnage de la vidéo
<https://www.youtube.com/watch?v=tDWeGESB5S0&t=142s> (la vidéo dure 2'27'')
- Passer la vidéo sans le son. Demander aux apprenants de faire des hypothèses sur le sujet de la séquence.
- Deuxième visionnage de la vidéo avec le son et vérification des hypothèses.
- Demander aux apprenants de répondre aux questions suivantes afin de s'assurer de la compréhension globale de la vidéo :
 1. Quel est le sujet du témoignage ?
 2. Où se passent les situations de la vidéo ?
- Troisième visionnage de la vidéo (travail en groupe de 3 personnes).
- Demander aux apprenants de répondre aux questions suivantes afin de s'assurer de la compréhension détaillée de la vidéo :
 1. Quels sont les différents types de violence évoqués dans la vidéo ?
 2. Comment la protagoniste décrit-elle son compagnon ?
 3. Quels comportements abusifs la protagoniste a-t-elle subi de la part de son compagnon ?
 4. Quelles actions la protagoniste a-t-elle entreprises pour sortir de cette situation ?
 5. Comment la protagoniste a-t-elle réagi face à la violence psychologique ?
 6. Quelles sont les conséquences de la violence psychologique sur la victime ?

Mise en commun :

- Inviter chaque groupe à partager ses réponses.

Activité 2 (30 min)

Travail individuel :

- Inviter chaque apprenant à réfléchir à une situation où il / elle ou quelqu'un qu'il / elle connaît a fait face à des comportements abusifs. Les apprenants écrivent un paragraphe de 7 à 10 lignes (en français ou en langue macédonienne) décrivant cette situation et comment ils / elles ont réagi ou comment ils / elles ont soutenu la personne concernée.

Discussion en groupes :

- Diviser les apprenants en groupes de 3 personnes. Chacun lit sa production écrite au sein du groupe afin de partager ses points de vue.
- Demander aux apprenants de discuter des questions suivantes (écrites au tableau ou distribuées sur une feuille) :
 1. Quels types de violence subissent les victimes de violence conjugale ?
 2. Est-ce que vous réagiriez / dénonceriez (appeler la police ...) dans le cas de violence sur une voisine / membre de famille, ... ?
 3. Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui se trouve dans une situation similaire à celle des victimes de votre entourage ?
 4. Y a-t-il suffisamment de ressources disponibles pour aider les victimes ?

Mise en commun :

- Inviter chaque groupe à partager ses réflexions sur les questions de discussion mentionnées ci-dessus.

Activité 3 – Jeu de rôle (20 min)

- Demander aux apprenants de se mettre en binôme afin de préparer un jeu de rôle.

Canevas du jeu de rôle : l'un des participants incarne la protagoniste de la vidéo et l'autre joue le rôle d'un ami ou d'un membre de la famille qui l'écoute et lui apporte du soutien.

(Les participants au jeu de rôle peuvent se baser sur la vidéo pour échanger des conseils et des mots d'encouragement).

- Faire jouer les jeux de rôle par les apprenants.

Deuxième séance (90 min)

Activité 4 – Compréhension orale

- Montrer la vidéo : *La violence conjugale* <https://www.youtube.com/watch?v=B-O-IGSZ4Rs> .
- Exercice VRAI / FAUX : Demander aux apprenants de lire les affirmations suivantes basées sur la vidéo et d'indiquer chaque affirmation par V/F.
 1. La violence conjugale ne survient que dans les relations où il y a un déséquilibre de pouvoir entre les conjoints. V/F
 2. Les agresseurs utilisent principalement la force physique pour maltraiter leurs victimes. V/F
 3. Les victimes de violence conjugale ne signalent pas toujours ces abus par peur du jugement de la société et de leurs proches. V/F
 4. Les hommes autochtones sont les principales victimes de violence conjugale selon les rapports cités dans la vidéo. V/F
 5. La violence conjugale se limite principalement à des abus physiques. V/F
 6. Les victimes de violence conjugale peuvent souffrir de problèmes psychologiques tels que l'anxiété et l'insomnie. V/F
 7. Il est peu probable que l'agresseur change son comportement violent. V/F
 8. L'une des recommandations pour aider une personne victime de violence conjugale est de lui conseiller de s'éloigner de son agresseur. V/F
 9. Les victimes de violence conjugale doivent assumer la responsabilité de la violence qu'elles subissent. V/F
- Demander aux apprenants de répondre aux questions suivantes :
 1. Quels sont les trois types principaux de violence conjugale évoqués dans la vidéo ?
 2. Qu'est-ce qui pousse bon nombre de victimes de violence conjugale à ne pas signaler les abus ?
 3. En plus des problèmes physiques, quelles sont les conséquences psychologiques ?
 4. Quelles sont les recommandations fournies dans la vidéo pour aider une personne victime de violence conjugale ?

Note : Ces questions permettront aux apprenants de se concentrer sur des détails spécifiques de la vidéo et d'approfondir leur compréhension de la thématique de la violence conjugale.

Activité 5 - Travail sur le lexique (10 min)

- Montrer une seconde fois la vidéo et demander aux apprenants de noter / (ré)écrire certains mots et expressions de la vidéo qui les ont marqués, puis leur demander d'expliquer les mots ou expressions suivantes :
 - Déséquilibre de pouvoir
 - Intimidation émotionnelle
 - Terreur psychologique
 - Stress chronique
 - Dénoncer
 - Imposition de restrictions financières

Mise en commun :

- Demander aux apprenants de présenter leurs écrits.
- Distribuer aux apprenants une fiche avec les explications des mots ou expressions afin qu'ils puissent vérifier leurs réponses.

Activité 6 – Discussion en groupes (20 min)

- Diviser les apprenants en groupes de 3 à 5 personnes pour discuter des sujets suivants :
 1. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles les victimes de violence conjugale hésitent à demander de l'aide ?

2. Il y a quelques signes avant-coureurs de violence conjugale qui ont été mentionnés dans la vidéo, en connaissez-vous d'autres ?
3. Comment les amis, la famille ou la société peuvent-ils aider une personne victime de violence conjugale ?

Mise en commun :

- Inviter les représentants de chaque groupe à partager leurs réflexions sur les questions de discussion mentionnées ci-dessus.

Activité 7 – Travail sur l’interculturel (20 min)

- Diviser les participants en groupes de 3 à 5 personnes et faire lire le texte macédonien :

Texte : *Предизвици во борбата против насилството врз жените и семејното насилство*
<https://novamakedonija.com.mk/mislenja/kolumni/predizvici-vo-borbata-protiv-nasilstvoto-vrz-zhenite-i-semejnoto-nasilstvo/>

- Inviter les apprenants à commenter l’extrait ci-dessous :

Во Македонија трипати повеќе жени, споредено со просекот во земјите на ЕУ, сметаат дека семејното насилство е приватна работа што треба да остане во семејството. Ваквиот став, во комбинација со отсуството на знаење за постојните специјализирани услуги за заштита на жртви на семејно насилство, резултира со сериозни повреди на човековите права на жените.

- Discuter des questions suivantes :
 1. Pensez-vous que ce sujet soit tabou dans la société macédonienne ?
 2. Quelles ressources d’aide et de soutien existent en Macédoine du Nord ou dans votre pays pour les victimes de violence conjugale ?
 3. Ces ressources sont-elles facilement à portée de main ?

Conclusion (10 min)

- Récapituler ensemble avec les apprenants les éléments abordés et les points les plus importants de la séquence (les deux séances).

Pour aller plus loin :

- Vidéo témoignage : <https://youtu.be/IOyzQXIT2jE>

Capucine, victime de violences conjugales dès l’adolescence

Publié le 14/05/2023 à 07h30

Écrit par Johann Pailloux et Murielle Dreux

- Vidéo de témoignages écrits :
<https://sosviolenceconjugale.ca/fr/outils/temoignages?page=2>

Propositions d’activités :

- Donner la possibilité aux apprenants de visionner la vidéo avec les témoignages écrits de violence conjugale de façon individuelle.
- Demander aux apprenants de choisir le témoignage qui leur parle le plus et la raison de leur choix.
- Demander aux apprenants d’identifier les éléments de ce témoignage puis de les présenter au public en argumentant.
- Национална стратегија за спречување и заштита од семејно насилство 2012-2015
https://mtsp.gov.mk/WBStorage/Files/nasislto_strategija_mkd.pdf

FICHE APPRENANT

Première séance (90 min)

Mise en route

- Observez la photo suivante :



https://static9.depositphotos.com/1585997/1114/i/450/depositphotos_11142494-stock-photo-abused-victim.jpg?forcejpeg=true

- Décrivez oralement la photo en vous aidant des questions suivantes :
 1. À quoi vous fait penser cette photo ?
 2. Que fait la femme ?
 3. Que signifie l'ombre de la main ?
- Faites la distinction entre les expressions :
 - mettre la main sur quelque chose ;
 - lever la main (à l'école par exemple) ;
 - lever la main sur quelqu'un ;
 - à portée de main.
- Échangez, discutez et essayez de trouver la thématique qui se cache derrière cette photo (en français ou en langue maternelle).

Activité 1.

- Regardez la vidéo une première fois, sans le son.
- <https://www.youtube.com/watch?v=tDWeGESB5S0&t=142s>
- Faites des hypothèses sur le sujet de la séquence.
 - Regardez la vidéo une seconde fois, mais cette fois-ci avec le son afin de vérifier vos hypothèses.
 - Répondez aux questions suivantes :
 1. Quel est le sujet du témoignage ?
 2. Où se passent les situations de la vidéo ?
 - Regardez une troisième fois la vidéo.
 - Rassemblés en groupe, répondez aux questions suivantes :
 1. Quels sont les différents types de violence évoqués dans la vidéo ?
 2. Comment la protagoniste décrit-elle son compagnon ?
 3. Quels comportements abusifs la protagoniste a-t-elle subi de la part de son compagnon ?
 4. Quelles actions la protagoniste a-t-elle entreprises pour sortir de cette situation ?
 5. Comment la protagoniste a-t-elle réagi face à la violence psychologique ?
 6. Quelles sont les conséquences de la violence psychologique sur la victime ?
 - Faites une mise en commun de vos réponses à ces questions et partagez vos réflexions avec la classe.

Activité 2.

Travail individuel

- Réfléchissez à une situation où vous (ou une personne que vous connaissez) avez fait face à des comportements abusifs. Par écrit (paragraphe de 7 à 10 lignes) (en français ou en langue macédonienne), décrivez cette situation et comment vous (ou la personne que vous connaissez) avez soutenu la victime.

Discussion en groupes :

- Au sein du groupe, lisez chacun votre production écrite afin de partager vos points de vue.
- Dans un second temps, discutez des questions suivantes :
 1. Quels types de violence subissent les victimes de violence conjugale ?
 2. Est-ce que vous réagiriez / dénonceriez (appeler la police ...) dans le cas de violence sur un(e) voisin(e) / membre de famille, ... ?
 3. Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui se trouve dans une situation similaire à celle des victimes de votre entourage ?
 4. Y a-t-il suffisamment de ressources disponibles pour aider les victimes ?
- Au sein de chaque groupe, partagez vos réflexions sur les questions de discussion mentionnées ci-dessus.

Activité 3.

- Mettez-vous en binôme afin de préparer un jeu de rôle. L'un de vous incarnera la protagoniste de la vidéo et l'autre jouera le rôle d'un ami ou d'un membre de la famille qui l'écoute et lui apporte du soutien. Vous pouvez vous baser sur la vidéo pour échanger des conseils et des mots d'encouragement. Puis, en tant que binôme, jouez votre mise en scène devant la classe.

Deuxième séance (90 min)**Activité 4.**

- Regardez la vidéo : *La violence conjugale* <https://www.youtube.com/watch?v=B-O-IGSZ4Rs>
- Faites l'exercice VRAI / FAUX en entourant la bonne réponse :
 1. La violence conjugale ne survient que dans les relations où il y a un déséquilibre de pouvoir entre les conjoints. V/F
 2. Les agresseurs utilisent principalement la force physique pour maltraiter leurs victimes. V/F
 3. Les victimes de violence conjugale ne signalent pas toujours ces abus par peur du jugement de la société et de leurs proches. V/F
 4. Les hommes autochtones sont les principales victimes de violence conjugale selon les rapports cités dans la vidéo. V/F
 5. La violence conjugale se limite principalement à des abus physiques. V/F
 6. Les victimes de violence conjugale peuvent souffrir de problèmes psychologiques tels que l'anxiété et l'insomnie. V/F
 7. Il est peu probable que l'agresseur change son comportement violent. V/F
 8. L'une des recommandations pour aider une personne victime de violence conjugale est de lui conseiller de s'éloigner de son agresseur. V/F
 9. Les victimes de violence conjugale doivent assumer la responsabilité de la violence qu'elles subissent. V/F
- Répondez aux questions sur la vidéo :
 1. Quels sont les trois types principaux de violence conjugale évoqués dans la vidéo ?
 2. Qu'est-ce qui pousse bon nombre de victimes de violence conjugale à ne pas signaler les abus ?
 3. En plus des problèmes physiques, quelles sont les conséquences psychologiques ?
 4. Quelles sont les recommandations fournies dans la vidéo pour aider une personne victime de violence conjugale ?

Activité 5.

- Durant le visionnage de la vidéo, notez sur une feuille de papier certains mots et expressions qui vous ont particulièrement marqués, puis essayez d'expliquer les mots ou expressions suivantes :
 - Déséquilibre de pouvoir
 - Intimidation émotionnelle
 - Terreur psychologique
 - Stress chronique
 - Dénoncer
 - Imposition de restrictions financières
- Vérifiez vos réponses à l'aide de la fiche avec les explications des mots ou expressions qui vous a été distribuée.

Activité 6.

- En groupe, discutez des sujets suivants :
 1. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles les victimes de violence conjugale hésitent à demander de l'aide ?
 2. Il y a quelques signes avant-coureurs de violence conjugale qui ont été mentionnés dans la vidéo, en connaissez-vous d'autres ?
 3. Comment les amis, la famille ou la société peuvent-ils aider une personne victime de violence conjugale ?
- Faites une mise en commun en partageant vos réflexions sur les questions de discussion mentionnées ci-dessus.

Activité 7.

- Lisez le texte macédonien : *Предизвици во борбата против насилството врз жените и семејното насилство* <https://novamakedonija.com.mk/mislenja/kolumni/predizvici-vo-borbata-protiv-nasilstvo-vrz-zhenite-i-semejnoto-nasilstvo/>
- Commentez l'extrait ci-dessous :

Во Македонија трипати повеќе жени, споредено со просекот во земјите на ЕУ, сметаат дека семејното насилство е приватна работа што треба да остане во семејството. Ваквиот став, во комбинација со отсуството на знаење за постојните специјализирани услуги за заштита на жртви на семејно насилство, резултира со сериозни повреди на човековите права на жените ?
- Toujours en groupe, discutez des questions suivantes :
 1. Pensez-vous que ce sujet soit tabou dans la société macédonienne ?
 2. Quelles ressources d'aide et de soutien existent en Macédoine ou dans votre pays pour les victimes de violence conjugale ?
 3. Ces ressources sont-elles facilement à portée de main ?

Conclusion.

- Récapitulez ensemble avec l'enseignant les éléments abordés et les points les plus importants de la séquence (les deux séances).

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

FICHE 4 : La haine sur les réseaux sociaux

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	La haine sur les réseaux sociaux
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat / une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Donner son opinion sur les conséquences de la haine sur les réseaux sociaux, sur la prévention et la réaction adéquate à la cyberviolence ; - Débattre sur divers approches et moyens d'aider les victimes de la violence sur les réseaux sociaux.
Objectif(s) linguistique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un lexique spécifique lié à la violence sur les réseaux sociaux, aux différentes formes d'abus et aux ressources d'aide disponibles ; - Utiliser des structures grammaticales pour organiser un discours / un exposé.
Objectif(s) socio-culturel(s) et interculturel(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une réflexion sur le phénomène / le danger de la violence sur les réseaux sociaux ; - Se sensibiliser à l'importance d'être à l'écoute et de soutenir ceux qui pourraient être victimes de violence sur les réseaux sociaux.
Activités langagières :	Compréhension orale et écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo : <i>Réseaux sociaux, tous accros ?</i> Décod'actu : https://www.youtube.com/watch?v=ltTHAE_C-XI - Vidéo : <i>La violence des réseaux sociaux transposée dans la vraie vie</i> : https://www.youtube.com/watch?v=d4FTzan1Xvo - Texte : <i>Pourquoi sommes-nous (souvent)</i>

	<p><i>plus méchants sur les réseaux sociaux ?</i> : https://bienvivreledigital.orange.fr/societe/cyber-violences/pourquoi-sommes-nous-souvent-plus-mechants-sur-les-reseaux-sociaux.html</p> <p>- Extrait de texte : <i>les 8 bonnes pratiques pour se protéger sur les réseaux sociaux</i> : https://www.bloghoptoys.fr/infographie-8-bonnes-pratiques-se-protger-reseaux-sociaux</p>
Durée indicative :	1h30 min

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (15 min)

- Montrer la vidéo (2 fois) : *Réseaux sociaux, tous accros ?*
https://www.youtube.com/watch?v=ltTHAE_C-XI
- Demander aux apprenants de noter les avantages et les inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux présentés dans la vidéo.
- Demander aux apprenants d'ajouter d'autres avantages et inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux (ceux qui ne sont pas présentés dans la vidéo).

Mise en commun :

- Inviter les apprenants à présenter leurs notes.

Activité 1 - Compréhension globale (10 min)

Travail en grand groupe :

- Écrire le titre de l'article au tableau : *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?*
- Demander aux apprenants de faire des hypothèses sur le contenu possible de cet article.
- Inviter les apprenants à répondre aux questions :
 1. Quelle est la signification de l'énoncé *méchants sur les réseaux sociaux* ?
 2. Quelles actions peuvent être qualifiées comme *méchantes* sur les réseaux sociaux ?
- Distribuer l'article *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux?*
<https://bienvivreledigital.orange.fr/societe/cyber-violences/pourquoi-sommes-nous-souvent-plus-mechants-sur-les-reseaux-sociaux.html>
- Inviter les apprenants à lire uniquement l'introduction du texte :
Assis confortablement derrière un écran, il est plus facile de se lâcher. Et parfois, ça peut aller très loin... Bashing sur Facebook, trolls sur Twitter, harcèlement sur Instagram... Mais pourquoi les humains sont si agressifs sur les réseaux (comme en voiture) ? Scientifiques, philosophes et professeurs se sont penchés sur la question et, mauvaise nouvelle, nous sommes tous à la merci de tomber du côté obscur de la force... Explications.
- Vérifier les premières hypothèses des apprenants (d'après le titre) en posant la question : Selon vous, de quoi parle-t-on dans cet article ?
- Demander aux apprenants d'expliquer les mots : *se lâcher, troll, harcèlement*.

Mise en commun :

- Confirmer la bonne définition des mots ci-dessus.

Activité 2 – Paraphraser et faire une synthèse (15 min)

- Diviser la classe en groupes de 2 à 4 apprenants (le texte peut être divisé en 4 ou 5 parties).
- Distribuer et faire lire à chaque groupe un paragraphe différent de l'article de l'activité 1 : *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?*
- Demander aux apprenants de (d') :
 - noter les mots et les expressions pertinents de leur paragraphe ;
 - essayer de les expliquer ou de les définir ;
 - faire la synthèse des informations de leur paragraphe.

Mise en commun :

- Inviter un représentant de chaque groupe à présenter en classe sa production.

Activité 3 – Discussion en groupes (25 min)

- Inviter les apprenants à regarder la vidéo : *La violence des réseaux sociaux transposée dans la vraie vie* : <https://www.youtube.com/watch?v=d4FTzanlXvo>
- Diviser la classe en groupes de 3 à 5 apprenants.
- Demander aux apprenants, au sein de chaque groupe, d'identifier et de noter les types de violence dans la vie réelle / sur les réseaux sociaux en s'appuyant sur le sous-titrage français donné dans la vidéo.

Mise en commun :

- Inviter un rapporteur de chaque groupe à présenter ses conclusions en classe.

Activité 4 - Discussion en groupe sur les recommandations (20 min)

- Diviser la classe en 2 groupes.
- Inviter les apprenants du premier groupe à revenir sur l'article de l'activité 2 et de lire la partie *Les 3 commandements à retenir* qui se trouve en bas de texte.
- Inviter le second groupe à lire l'extrait du texte sur les 8 bonnes pratiques de se protéger sur les réseaux sociaux : <https://www.bloghoptoys.fr/infographie-8-bonnes-pratiques-se-protoger-reseaux-sociaux> (l'extrait se trouve à la fin de la fiche).
- Demander aux apprenants des deux groupes de lire leur texte respectif et d'échanger leurs points de vue au sein de leur groupe.
- Demander aux apprenants de discuter des questions suivantes (écrites au tableau ou distribuées) :
 1. Quelles sont les recommandations données dans les textes respectifs ?
 2. Êtes-vous d'accord avec ces recommandations ?
 3. Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui est victime de cyber harcèlement?

Mise en commun :

- Inviter chaque groupe à partager ses réflexions et points de vue sur les questions de discussion mentionnées ci-dessus avec le reste de la classe.

Conclusion (5 min)

- Résumer les principaux points abordés pendant la séance.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Regardez deux fois la vidéo : *Réseaux sociaux, tous accros ?*
https://www.youtube.com/watch?v=ltTHAE_C-XI
- Notez les avantages et les inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux présentés dans la vidéo.
- Ajoutez d'autres avantages et inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux (qui ne sont pas présentés dans la vidéo).
- Faites une mise en commun pour présenter ce que vous avez noté.

Activité 1.

Travail en grand groupe :

- Regardez le titre de l'article écrit au tableau : *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?*
- Faites des hypothèses sur le contenu possible de l'article d'après son titre.
- Répondez aux questions :
 1. Quelle est pour vous la signification de l'expression *méchants sur les réseaux sociaux*?
 2. Quelles actions peuvent être qualifiées comme *méchantes sur les réseaux sociaux* ?
- Lisez l'introduction du texte *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?*

Assis confortablement derrière un écran, il est plus facile de se lâcher. Et parfois, ça peut aller très loin... Bashing sur Facebook, trolls sur Twitter, harcèlement sur Instagram... Mais pourquoi les humains sont si agressifs sur les réseaux (comme en voiture) ? Scientifiques, philosophes et professeurs se sont penchés sur la question et, mauvaise nouvelle, nous sommes tous à la merci de tomber du côté obscur de la force... Explications.

- Vérifiez vos premières hypothèses (en rapport avec le titre) en répondant à la question : Selon vous, de quoi parle-t-on dans cet article ?
- Expliquez les mots : *se lâcher, troll, harcèlement*.

Activité 2.

- Lisez au sein de votre groupe le paragraphe qui vous a été distribué.
- Notez les mots et les expressions pertinents de votre paragraphe.
- Essayez de les expliquer ou de les définir au sein de votre groupe.
- Ensemble, faites la synthèse des informations de votre paragraphe.
- Faites une mise en commun pour présenter le contenu de votre paragraphe aux autres groupes.

Activité 3.

- Regardez la vidéo : *La violence des réseaux sociaux transposée dans la vraie vie*
<https://www.youtube.com/watch?v=d4FTzanlXvo>
- Identifiez et notez au sein de votre groupe les types de violence dans la vie réelle / sur les réseaux sociaux en s'appuyant sur le sous-titrage français donné dans la vidéo.
- Choisissez un rapporteur du groupe qui présentera le travail réalisé.

Activité 4.

- Le 1er groupe : lisez la partie *Les 3 commandements à retenir* en bas du texte de l'activité 2.
- Le 2e groupe : lisez l'extrait du texte sur les 8 bonnes pratiques pour se protéger sur les réseaux sociaux :

<https://www.bloghoptoys.fr/infographie-8-bonnes-pratiques-se-protoger-reseaux-sociaux>

- Échangez vos points de vue sur votre texte au sein de votre groupe.
- Discutez des questions suivantes :
 1. Quelles sont les recommandations données dans les textes respectifs ?

2. Êtes-vous d'accord avec ces recommandations ?
 3. Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui est victime de cyber harcèlement?
- En grand groupe, échangez les réflexions sur les questions de discussion mentionnées ci-dessus.

Conclusion

- Résumez les principaux points abordés pendant la séance.

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les stéréotypes de genre

FICHE 1 : Les jouets et les stéréotypes de genre

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence	Les jouets et les stéréotypes de genre
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat, d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer ses opinions sur les stéréotypes de genre associés aux jouets pour enfants en développant ses compétences en argumentation ; - Participer à un débat en présentant ses arguments de manière cohérente, en réfutant ceux des autres participants de manière respectueuse et en utilisant un vocabulaire approprié ; - Pratiquer le résumé des informations.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des mots et des expressions idiomatiques liés à la thématique des jouets et des stéréotypes de genre ; - Utiliser différentes structures grammaticales pour exprimer ses opinions et ses idées de manière structurée.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux stéréotypes de genre qui peuvent exister dans différentes cultures et sociétés en ce qui concerne les jouets pour enfants ; - Réfléchir de manière critique aux stéréotypes de genre et à leurs implications dans la société, en encourageant la remise en question de ces stéréotypes ; - Promouvoir l'égalité des genres afin de dépasser les stéréotypes et les rôles traditionnels imposés aux filles et aux garçons.
Activités langagières :	Compréhension orale, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	Vidéo : <i>Jeux et genre, 40 ans de clichés</i> https://www.youtube.com/watch?v=wLyRNXibIh8 de France info INA du 18/12/2019
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Pour commencer une brève discussion sur les jouets préférés de chacun des apprenants pendant leur enfance, poser les questions suivantes :
 1. Quel était ou quels étaient vos jouets préférés durant votre enfance ?
 2. Avez-vous remarqué des différences entre les jouets destinés aux filles et ceux destinés aux garçons ?
- Demander aux apprenants de partager leurs réponses avec la classe.

Activité 1 (30 min)

- 1^{er} visionnage de la vidéo : *Jeux et genre, 40 ans de clichés* de France info INA du 18/12/2019 : <https://www.youtube.com/watch?v=wLyRNXibIh8>
- Inviter les apprenants à répondre aux questions suivantes pour vérifier la compréhension globale :
 1. Quel est le sujet principal de la vidéo ?
 2. Qui sont les protagonistes ?
- 2^e visionnage de la vidéo et distribution de sa transcription.
- Répartir les apprenants en groupes de 2 ou 3 personnes.
- Poser ou distribuer à chaque groupe des questions différentes en lien avec la vidéo (possibilité de les écrire au tableau ou TBI). Partager les questions afin que chaque groupe ait un nombre égal de questions.
 1. Quels sont les stéréotypes de genre associés aux jouets pour enfants selon le texte ?
 2. Quels types de jouets sont généralement associés aux filles et aux garçons ?
 3. Quelle était la vision traditionnelle de la féminité présentée dans les publicités pour les poupées en 1958 ?
 4. Comment certains magasins, en 1976, justifiaient-ils la vente de jouets de guerre pour les garçons ?
 5. Quel argument a été avancé en 1978 pour expliquer le conditionnement des enfants par les jouets ?
 6. Quelle est l'opinion de l'institutrice citée à la fin de la vidéo ?
 7. Pourquoi pensez-vous que ces stéréotypes perdurent ?
 8. Comment ces stéréotypes affectent-ils les enfants ?
- Au sein de chaque groupe les apprenants répondent aux questions.

Mise en commun :

- Demander à chaque groupe de partager ses réponses.

Activité 2 - Discussion en petits groupes (15 min)

- Demander aux groupes déjà formés de discuter des questions suivantes :
 1. Les jouets pour enfants devraient-ils être différenciés selon le genre ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
 2. Comment les stéréotypes de genre dans les jouets peuvent-ils influencer la façon dont les enfants se perçoivent et se comportent ?
 3. Que pensez-vous des efforts actuels de certaines enseignes de jouets pour gommer les clichés dans leurs rayons et leurs publicités ?

Mise en commun :

- Demander à chaque groupe de partager ses réponses.

Activité 3 - Débat (30 min)

- Diviser la classe en deux groupes (A et B) : l'un en faveur de la diversification des jouets selon le genre et l'autre groupe en faveur de la liberté de choix dans les jeux des enfants, quels que soient les stéréotypes. Chaque groupe prépare ses arguments pour soutenir sa position.
- Organiser un débat structuré où les deux groupes présentent leurs arguments et réfutent ceux de l'autre groupe.

Conclusion (5 min)

- Récapituler les principaux points abordés pendant le débat de l'activité 3.

Pour aller plus loin

- Vidéo de parents ! : *Quand les jouets favorisent les stéréotypes de nos enfants* : https://www.youtube.com/watch?v=ruiP_1Nrkao
- Vidéo de « Les Castors Éclairés » : *Les stéréotypes de genre dans la littérature* : https://www.youtube.com/watch?v=4sTNFlc_pX8
- Vidéo de « Le courant passe » : *Les stéréotypes de genre* : https://www.youtube.com/watch?v=S_r-texcy38

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Afin d'attiser une discussion sur les jouets et les stéréotypes du genre, répondez de façon individuelle aux questions suivantes :
 1. Quel était ou quels étaient vos jouets préférés durant votre enfance ?
 2. Avez-vous remarqué des différences entre les jouets destinés aux filles et ceux destinés aux garçons ?
- Partagez vos réponses avec la classe.

Activité 1.

- Regardez tous ensemble une première fois la vidéo : *Jeux et genre, 40 ans de clichés* de France info INA du 18/12/2019 :
<https://www.youtube.com/watch?v=wLyRNXibIh8>
- Répondez aux questions :
 1. Quel est le sujet principal de la vidéo ?
 2. Qui sont les protagonistes ?
- Regardez une seconde fois la vidéo et pour une meilleure compréhension aidez-vous de la transcription.
- Travaillez en groupes de 2 ou 3 apprenants. Chaque groupe répond aux questions distribuées en lien avec la vidéo.
- Faites une mise en commun au sein de votre groupe puis partagez vos réponses avec la classe.

Activité 2.

- Au sein de votre groupe qui a été formé précédemment, répondez et discutez des questions suivantes :
 1. Les jouets pour enfants devraient-ils être différenciés selon le genre ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
 2. Comment les stéréotypes de genre dans les jouets peuvent-ils influencer la façon dont les enfants se perçoivent et se comportent ?
 3. Que pensez-vous des efforts actuels de certaines enseignes de jouets pour gommer les clichés dans leurs rayons et leurs publicités ?
- Faites une mise en commun de vos réponses et réflexions et partagez-les avec la classe.

Activité 3.

- Vous êtes divisés en 2 groupes (le groupe A et le groupe B).

Le groupe A est en faveur de la diversification des jouets selon le genre ;

Le groupe B est en faveur de la liberté de choix dans les jeux des enfants, quels que soient les stéréotypes.

- Présentez vos arguments lors d'un débat structuré en soutenant vos positions de groupe et en réfutant celles de l'autre groupe.

Conclusion

- Faites un récapitulatif des principaux points abordés durant le débat de l'activité 3.

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les stéréotypes et les préjugés culturels

FICHE 2 : Vous dites « stéréotypes » ?

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Vous dites « stéréotypes » ?
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat, d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	-Exprimer ses opinions sur les stéréotypes culturels.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le lexique lié au sujet des stéréotypes culturels ; - Utiliser le lexique et les structures grammaticales pour exprimer ses idées de manière structurée.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux stéréotypes culturels qui peuvent exister dans différentes cultures et sociétés ; - Comprendre et respecter les différences culturelles ; - Réfléchir de manière critique aux stéréotypes culturels et à leurs implications sur l'individu ; - Réfléchir sur les stratégies possibles pour lutter contre les stéréotypes culturels.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'utilisation des stéréotypes dans la publicité</i> : https://www.google.fr/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fjetudielacom.com%2Fles-stereotypes-dans-la-pub%2F&psig=A0vVaw0KmsVKTW5Bz6_-8KzatO5t&ust=1693047407522000&source=images&cd=vfe&ved=0CBAQjRxqFwoTCPjuk6fT94ADFQAAAAAdA AAAABAw - Photo : ccfd_sud_cliche.jpg - Vidéo 1 : Babelgium 10 - <i>C'est quoi ce souk ? On n'est pas à Marrakech !</i> https://www.youtube.com/watch?v=n3B1HsMYyAw&list=PL9DA78C946E1FFFF7&t=101s - Vidéo 2 : Babelgium 13 - <i>Ils ont le rythme dans la peau</i> https://www.youtube.com/watch?v=8j3Xe_yOog0&list=PL9DA78C946E1FFFF7&t=9s

	- Texte : https://www.lefigaro.fr/voyages/ces-cliches-qui-collent-a-la-peau-du-touriste-francais-20230823
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Montrer la photo sans la légende aux apprenants (Cf. Fiche apprenant).
- Demander aux apprenants de décrire la photo : qui est cette femme ? etc., de décrire la situation de la photo (supposition : une africaine, mère de l'enfant qu'elle tient dans ses bras, pauvre, affamée ...).



- Montrer la photo (avec le commentaire en bas de page ou la légende) pour qu'ils puissent vérifier leurs premières suppositions.
- Amener les apprenants à la conclusion qu'il s'agit de stéréotype en leur posant des questions du type :
 1. Pourquoi croyez-vous que ce soit une Africaine ?
 2. D'où vous est venue l'idée que cette femme est pauvre ?
 3. Pourquoi croyez-vous qu'elle soit affamée ?

Activité 1 (10 min)

- Inviter les apprenants à donner des opinions sur les idées que les gens ont sur les Français, les Allemands, les Chinois... en répondant aux questions du type :
 1. Comment peut-on décrire les Français, les Allemands, les Chinois en une phrase ?
 2. Comment peut-on décrire les personnes originaires des Pays Bas, du Japon ou de la Turquie ?

Activité 2 (15 min)

Travail en binôme.

- Inviter les apprenants à repenser aux stéréotypes qu'ils ont identifiés lors de l'activité précédente et à réfléchir sur les questions suivantes :
 1. Connaissez-vous beaucoup de personnes originaires de ces pays ?
 2. Leur avez-vous déjà rendu visite ou avez-vous déjà vécu parmi eux ?
 3. Comment connaissez-vous leurs comportements, leurs symboles nationaux et leurs caractéristiques ?
 4. D'après vous, d'où viennent ces stéréotypes ?

Mise en commun :

- Demander aux binômes de partager leurs réponses en grand groupe.

Activité 3 (15 min)

Travail en binôme.

- Demander aux apprenants de lire le texte :

<https://www.lefigaro.fr/voyages/ces-cliches-qui-collent-a-la-peau-du-touriste-francais-20230823> et de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est l'image des touristes français à l'étranger ?
2. L'auteur du texte, est-il d'accord avec ces clichés ?
3. Quelle est la conclusion donnée à la fin de chaque paragraphe ? Citez la phrase pour justifier votre réponse.

Mise en commun :

- Demander aux binômes de partager leurs réponses en grand groupe.

Travail en grand groupe :

- Inviter les apprenants à répondre à la question : quelle est l'idée sur les touristes de votre pays (Macédoine du Nord) à l'étranger ? Les opinions sont-elles vraies ou fausses ?

Activité 4 (10 min)

- Inviter les apprenants à regarder les deux vidéos :

- *C'est quoi ce souk ? On n'est pas à Marrakech !* sur le site :

<https://www.youtube.com/watch?v=n3B1HsMYyAw&list=PL9DA78C946E1FFFF7&t=101s>

- et *Ils ont le rythme dans la peau !* sur le site :

https://www.youtube.com/watch?v=8j3Xe_yOog0&list=PL9DA78C946E1FFFF7&t=9s

puis à répondre aux questions suivantes

1. Quels stéréotypes avez-vous identifié dans les vidéos ?
2. Comment se sentaient les protagonistes par rapport aux stéréotypes sur leur culture ?

Activité 5 - Travail sur l'interculturel (20 min)

Travail en binôme :

- Inviter les apprenants à réfléchir à leurs propres situations et expériences (en Macédoine du Nord) en répondant aux questions suivantes :
 1. Quels stéréotypes sont associés à votre identité culturelle ?
 2. Souvenez-vous d'un moment où vous avez ressenti des stéréotypes sur votre culture ? Comment vous êtes-vous sentis ?
 3. Si vous avez voyagé à l'étranger, les gens vous ont-ils fait part des stéréotypes qu'ils avaient sur votre pays d'origine ? Comment avez-vous réagi à cette situation ?

Mise en commun :

- Demander aux binômes de partager leurs expériences, en grand groupe.

Travail en grand groupe :

- Demander aux apprenants de réfléchir à l'effet des stéréotypes sur les personnes qu'ils connaissent (de leur propre culture ou d'une autre).

Activité 6 (15 min)

Travail en groupes de 3 ou 4 personnes :

- Réfléchir sur les stratégies pour lutter contre / surmonter les stéréotypes culturels. Inviter les apprenants à compléter la liste :
 - Poser des questions aux personnes d'une culture différente de la vôtre en faisant preuve de curiosité au lieu de faire des suppositions.
 -
 -
 -
 -
 -

Mise en commun :

- Partager les idées de chaque groupe.

Conclusion (5 min)

- Récapituler les principaux points abordés lors de la séance.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Observez et décrivez la photo suivante :



- Observez la même photo mais dont on a ajouté la légende.
- Répondez aux questions suivantes :
 1. Pourquoi croyez-vous que ce soit une Africaine ?
 2. D'où vous est venue l'idée que cette femme est pauvre ?
 3. Pourquoi croyez-vous qu'elle soit affamée ?
- Faites une supposition ou conclusion sur le thème de la photo et de la thématique possible de la séquence.

Activité 1.

- Donnez des opinions sur les idées que les gens ont sur les Français, les Allemands, les Chinois en répondant aux questions suivantes :
 1. Comment peut-on décrire les Français, les Allemands, les Chinois en une phrase ?
 2. Comment décririez-vous les personnes originaires des Pays Bas, du Japon ou de la Turquie ?

Activité 2.

- En binôme, repensez aux stéréotypes que vous avez identifiés lors de l'activité précédente et réfléchissez aux questions suivantes :
 1. Connaissez-vous beaucoup de personnes originaires de ces pays ?
 2. Leur avez-vous déjà rendu visite ou avez-vous déjà vécu parmi eux ?
 3. Comment connaissez-vous leurs comportements, leurs symboles nationaux et leurs caractéristiques ?
 4. D'après vous, d'où viennent ces stéréotypes ?
- Faites une mise en commun.

Activité 3.

- En binôme, lisez le texte : **Ces clichés qui collent à la peau du touriste français**

<https://www.lefigaro.fr/voyages/ces-cliches-qui-collent-a-la-peau-du-touriste-francais-20230823>

Par **La Rédaction du figaro voyage**

Publié et mis à jour le 24/08/2023

Rôleurs, impolis, chauvins... Les attributs négatifs dont on nous affuble semblent une longue liste sans fin. Mais si on revoyait un peu nos préjugés sur le touriste français ?

On peut le dire, les Français n'ont pas toujours bonne réputation à l'international. Mauvais en langue, rôleurs, impolis... Et ce ne sont pas certains faits divers qui pourront nous faire dire le contraire. Mi-août, deux touristes ont été interpellés alors qu'ils escaladaient la flèche du Duomo, la célèbre cathédrale de Milan. En octobre 2022, deux autres Français étaient arrêtés pour levol... d'une gondole à Venise. Nous les «Froggies» (tendre surnom dont aiment nous affubler les Britanniques), serions-nous si terribles que ça ? En 2009, une étude internationale menée auprès d'hôteliers nous classait comme «les pires touristes au monde». Près de 15 ans après, ne serait-il pas temps de démonter les clichés entourant notre personne ?

Le Français est radin

C'est un moment redouté par certains : le passage à l'addition. Doit-on laisser des pièces en plus pour le serveur ? Ou partir du principe que tout est déjà compris ? Difficile parfois de s'y retrouver, tant les coutumes sont différentes selon les pays. Et il faut dire que les Français n'ont pas la meilleure réputation. Avides, radins, tiroir-caisse... On ne compte plus les qualificatifs qu'on nous affuble en matière d'argent. Pourtant, de nombreux pays nous surpassent sur la pingrerie. C'est ce qu'a récemment révélé une étude de l'institut de sondage Yougov.

Si les Allemands et les Américains se révèlent être les plus généreux, les plus radins sont... les Italiens et les Danois. Les Français se situent quant à eux dans la moyenne. Comme quoi, certaines réputations ne sont pas toujours justifiées.

Le Français est mauvais en langues

La série Emily in Paris le montre : les Français sont aussi capables de (bien) parler anglais ! Alors certes, nous ne maîtrisons pas encore la langue de Shakespeare comme les Suédois ou les Allemands, mais nous progressons. Avant pandémie, notre niveau s'améliorait même plus vite que l'ensemble des pays européens, signalait une étude de l'organisme de formation EF Education First. Si la crise du Covid-19 a causé du tort sur l'apprentissage de l'anglais, le retard devrait être vite rattrapé, à l'heure du visionnage en masse de contenus anglophones. Et puis, il n'y a pas de quoi désespérer. En la matière, il y aura toujours les Britanniques pour jouer les cancre. Sur l'apprentissage de langues étrangères, ils sont régulièrement classés derniers au niveau européen.

Le Français critique (toujours) le pain

Notre amour pour le pain semble dépasser tout entendement. Concevoir une baguette relève d'un art complexe, nourri par une passion immense pour la levure et le temps. Une conception parfois difficile à comprendre en dehors de l'hexagone. Pourtant, preuve de notre immense savoir-faire : la baguette a été inscrite en novembre 2022 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Alors oui, on peut avoir la critique facile quand on goûte un autre pain que le nôtre. En réalité, notre réprobation se concentre surtout sur les répliques de notre culture, pas sur les spécialités locales. Les professionnels du tourisme semblent tous s'accorder : le Français est curieux, et toujours prêt à découvrir ce que peut lui offrir le pays qu'il visite.

Le Français râle tout le temps

« En France, se plaindre est un moyen approprié et fréquent d'entamer une conversation », écrit la **BBC**. Par nature, le Français est râleur et aime donner son opinion à tout va. C'est peut-être pour cette raison qu'on déteste le croiser à l'étranger. Mais ce goût pour le débat (voulu ou non voulu) n'est-il pas révélateur d'un véritable sens critique ? On compare beaucoup, souvent pour dire que c'est mieux en France, mais aussi pour reconnaître les joyaux du pays visité. Un sens de l'observation, mais aussi du recul qui nous distingue des autres touristes. Alors certes, on peut paraître désagréable aux yeux du monde, mais n'est-ce pas ce qui fait notre charme ?

Le Français mange à heures fixes

Les Français et la gastronomie, c'est l'histoire d'une passion dévorante. Mais aussi d'une obsession pour les arts de la table. On aime manger à heures fixes. Et quand à partir de 12h30, le ventre crie famine, nous devons nous mettre à table rapidement. En 2018, une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) révélait que les Français passaient en moyenne plus de deux heures par jour à table, soit deux fois plus que les Américains, considérés comme les Speedy Gonzales des pauses repas. Mais nos habitudes tendent à évoluer : on renonce au traditionnel entrée-plat-dessert pour s'accoutumer aux nouveaux modes de consommation, dont la restauration rapide. Comme quoi, le Français, lui aussi, peut changer sans renoncer à son côté épicurien.

Le Français est chauvin

Mer, montagne, gastronomie de haute voltige, beaux paysages, histoire... Notre territoire est riche d'un patrimoine culturel et naturel. Une source de curiosité pour les touristes et... d'orgueil pour ses habitants. Ce dernier trait de caractère nous rend parfois peu populaires. Car on érige notre pays au-dessus de tout, en même temps qu'on le critique. Mais si l'on est fier de nos origines, nous sommes également friands de découvrir d'autres cultures. En Europe, la France, forte des cinq semaines de congé minimum par an, est considérée comme l'un des pays où les habitants voyagent le plus. Et il n'est pas rare de nous croiser à l'étranger, souvent dans un musée.

Le Français ne respecte pas toujours les feux rouges

Le Français est peu friand des feux rouges.

Pressé, téméraire, imprudent ? Pour beaucoup, c'est l'une des manières de nous repérer à l'étranger. Nous ne cessons de traverser les rues... au feu rouge ou en dehors des marquages au sol. En 2017, une étude avait analysé le comportement des piétons à Strasbourg et Nagoya, au Japon. Sans surprise, près d'un Français sur deux traversait au rouge en présence d'autres personnes, contre à peine 2% pour les Japonais. Sans témoin, il y avait encore plus de comportements à risque. Derrière ce geste en apparence illégal, se cache l'expression d'une liberté. Finalement, nous ne nous soucions peu du regard social : c'est aussi là que réside notre richesse.

- Répondez aux questions suivantes :
 1. Quelle est l'image des touristes français à l'étranger ?
 2. L'auteur du texte, est-il d'accord avec ces clichés ?
 3. Quelle est la conclusion donnée à la fin de chaque paragraphe ? Citez la phrase pour justifier votre réponse.
- Faites une mise en commun.
- En grand groupe, répondez à la question : quelle est l'idée sur les touristes de votre pays (Macédoine du Nord) à l'étranger ? Les opinions sont-elles vraies ou fausses ?

Activité 4.

- Regardez les deux vidéos suivantes :

C'est quoi ce souk ? On n'est pas à Marrakech !

<https://www.youtube.com/watch?v=n3B1HsMYyAw&list=PL9DA78C946E1FFFF7&t=101s> *Ils ont le rythme dans la peau*

https://www.youtube.com/watch?v=8j3Xe_yOog0&list=PL9DA78C946E1FFFF7&t=9s

puis répondez aux questions suivantes :

1. Quels stéréotypes avez-vous identifiés dans les vidéos ?
2. Comment se sentaient les protagonistes par rapport aux stéréotypes sur leur culture ?

Activité 5.

- En binôme, réfléchissez à vos propres situations et expériences (en Macédoine du Nord), en répondant aux questions suivantes :
 1. Quels stéréotypes sont associés à votre identité culturelle ?
 2. Souvenez-vous d'un moment où vous avez ressenti des stéréotypes sur votre culture ? Comment vous êtes-vous sentis ?
 3. Si vous avez voyagé à l'étranger, les gens vous ont-ils fait part des stéréotypes qu'ils avaient sur votre pays d'origine ? Comment avez-vous réagi à cette situation ?
- Faites une mise en commun en partageant vos expériences.
- En grand groupe, réfléchissez à l'effet des stéréotypes sur les personnes que vous connaissez (de votre propre culture ou d'une autre).

Activité 6.

- En groupe de 3 ou 4 personnes, réfléchissez sur les stratégies pour lutter contre / surmonter les stéréotypes culturels. Puis, complétez la liste :
 - Poser des questions aux personnes d'une culture différente de la vôtre en faisant preuve de curiosité au lieu de faire des suppositions.
 -
 -
 -
 -
 -
- Faites une mise en commun en partageant vos idées avec les autres groupes.

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les stéréotypes et les préjugés civilisationnels

FICHE 3 : Colonisation et civilisation : regards critiques

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Colonisation et civilisation : regards critiques
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Développer la pensée critique en exprimant son point de vue lors d'un débat / discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et interpréter des informations écrites et / ou orales sur le thème de la colonisation ; - Discuter sur la colonisation et ses conséquences, en exprimant son opinion.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vocabulaire spécifique lié au thème de la colonisation.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser à l'histoire coloniale et à ses conséquences sur les sociétés ; - Développer une prise de conscience des inégalités historiques et sociales engendrées par la colonisation ; - Se sensibiliser au respect des diversités culturelles, ethniques et historiques.
Activités langagières :	Compréhension écrite, compréhension orale, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo : <i>Le début des empires coloniaux</i> (émission sur Arte) https://www.youtube.com/watch?v=bHklkgF-rkU - Extrait du <i>Discours sur le colonialisme</i> d'Aimé Césaire <i>Colonisation et civilisation ?</i> 4^e édition, édition Présence africaine, Paris, 1955 en ligne sur : https://www.larevuedesressources.org/IMG/pdf/CESAIRE.pdf
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Montrer la vidéo *Le début des empires coloniaux* (émission sur Arte) : <https://www.youtube.com/watch?v=bHklkgF-rkU> (1'01'').
- Demander aux apprenants de donner des hypothèses sur le sujet de la séquence : selon vous, quel serait le sujet de cette séquence ?
- Demander aux apprenants de parler de leurs connaissances préalables sur la colonisation. Invitez-les à exprimer leurs opinions sur ce sujet.

Activité 1 - Compréhension écrite (20 min)

- Distribuer aux apprenants l'extrait *Colonisation et civilisation ?* tiré du *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire et donnez-leur quelques minutes pour le lire individuellement.
- Poser les questions de compréhension du texte :
 1. Quel est le thème principal du texte ?
 2. Quelles sont les activités énumérées dans le texte qui sont associées à la colonisation ?
 3. Selon l'auteur, quel est le geste décisif de la colonisation ?
 4. Comment l'auteur décrit-il les relations entre colonisateurs et colonisés ?
 5. Quelles conséquences négatives de la colonisation sont mentionnées dans le texte ?

Activité 2 (20 min)

- Travail sur le lexique : proposer aux apprenants d'associer chaque terme de la colonne de gauche à sa signification dans la colonne de droite.

	Colonne de gauche		Colonne de droite
1	Colonisation	A	Propagation d'une religion
2	Évangélisation	B	Réduction en objet
3	Philanthropique	C	Processus d'établissement de colonies
4	Aventurier et pirate	D	Gardien surveillant et punissant
5	Épicier en grand et armateur	E	Commerçant et investisseur
6	Garde-chiourme	G	Action de bienfaisance
7	Chosification	H	Explorateur et marchand
8	Colonisateur et colonisé	I	Relation de pouvoir inégale
9	Larbinisine	J	Soumission servile

- Vérifier les associations et expliquer le lexique colonial tiré du texte.

Activité 3 (35 min)

- Poser encore quelques questions basées sur le texte pour initier une discussion :
 1. Quelles sont les critiques que l'auteur soulève sur la notion de *civilisation* apportée par la colonisation ?
 2. Comment les populations colonisées ont-elles été affectées par la colonisation selon le texte ?
 3. Comment le texte décrit-il la notion de *progrès* souvent associée à la colonisation ?
 4. Quels sont les sentiments ou les émotions exprimés par l'auteur tout au long du texte ?
- Prolonger la discussion en introduisant (écrire au tableau) la notion de *Mémoire collective*. Demander aux apprenants de donner leurs opinions sur cette notion. Guider la discussion. À la fin, proposer la définition puis donner quelques exemples de mémoire collective.
- Proposer une discussion en classe sur l'importance de la mémoire collective et sur les exemples qu'ils peuvent ajouter (qui concernent leur nation, leur pays ...).

Conclusion (5 min)

- Récapituler brièvement les points clés abordés pendant la séquence et encourager les apprenants à continuer à réfléchir sur ce sujet important de l'histoire et de la société (de celle d'aujourd'hui également).

Pour aller plus loin

1. Extraits d'*Orphée Noir* de J.P. Sartre tirée de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, de Léopold Sédar Senghor. Lire et étayer la conversation et le débat sur l'analyse de la négritude.
2. Préface à *l'Anthologie de la Nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* (Presses Universitaires de France) de Léopold Sédar Senghor (1948).
3. Podcasts sur la Négritude :
 - <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-bonjour-et-adieu-a-la-negritude> de France Culture
 - Épisode 1 : Bonjour et adieu à la négritude : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/nuit-bonjour-et-adieu-a-la-negritude-presentation-1ere-diffusion-19-06-2022-3951216>
 - Épisode 11 : Léopold Sédar Senghor : *La négritude est un message des Noirs à leurs frères des autres races*.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Regardez la vidéo *Le début des empires coloniaux* (émission sur Arte) : <https://www.youtube.com/watch?v=bHklkgF-rkU> (1'01'').
- Donnez des hypothèses sur le sujet de la séquence : selon vous, quel serait le sujet de cette séquence ?
- Partagez vos connaissances préalables et opinions sur la colonisation.

Activité 1.

- Lisez de façon individuelle le texte suivant :

Colonisation et civilisation ?

La malédiction la plus commune en cette matière est d'être la dupe de bonne foi d'une hypocrisie collective, habile à mal poser les problèmes pour mieux légitimer les odieuses solutions qu'on leur apporte.

Cela revient à dire que l'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, entendre dangereusement, de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation ? De convenir de ce qu'elle n'est point, ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de Dieu, ni extension du Droit, d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher aux conséquences, que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique, d'une forme de civilisation qui, à un moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne, d'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes.

[...] Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies.

[...] Aucun contact humain, mais des rapports de domination et de soumission qui transforment l'homme colonisateur en pion, en adjudant, en garde-chiourme, en chicote et l'homme indigène en instrument de production.

À mon tour de poser une équation : colonisation = chosification

J'entends la tempête. On me parle de progrès, de « réalisation », de maladies guéries, de niveaux de vie élevées au-dessus d'eux-mêmes.

Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées.

[...] Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse.

[...] Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, la larbinisine.

(Discours sur le colonialisme d'Aimé Césaire, 4^e édition, édition Présence africaine, Paris, 1955 en ligne sur <https://www.larevuedesressources.org/IMG/pdf/CESAIRE.pdf>)

- Répondez aux questions suivantes :
 1. Quel est le thème principal du texte ?
 2. Quelles sont les activités énumérées dans le texte qui sont associées à la colonisation ?
 3. Selon l'auteur, quel est le geste décisif de la colonisation ?
 4. Comment l'auteur décrit-il les relations entre colonisateurs et colonisés ?
 5. Quelles conséquences négatives de la colonisation sont mentionnées dans le texte ?

Activité 2.

- Associez chaque terme de la colonne de gauche à sa signification dans la colonne de droite.

	Colonne de gauche		Colonne de droite
1	Colonisation	A	Propagation d'une religion
2	Évangélisation	B	Réduction en objet
3	Philanthropique	C	Processus d'établissement de colonies
4	Aventurier et pirate	D	Gardien surveillant et punissant
5	Épicier en grand et armateur	E	Commerçant et investisseur
6	Garde-chiourme	G	Action de bienfaisance
7	Chosification	H	Explorateur et marchand
8	Colonisateur et colonisé	I	Relation de pouvoir inégale
9	Larbinisine	J	Soumission servile

- En grand groupe, présentez vos réponses.

Activité 3.

- Discutez en répondant aux questions suivantes :
 1. Quelles sont les critiques que l'auteur soulève sur la notion de *civilisation* apportée par la colonisation ?
 2. Comment les populations colonisées ont-elles été affectées par la colonisation selon le texte ?
 3. Comment le texte décrit-il la notion de *progrès* souvent associée à la colonisation ?
 4. Quels sont les sentiments ou les émotions exprimés par l'auteur tout au long du texte ?
- Pour prolonger la discussion, donnez vos opinions et introduisez dans vos propos la notion de *Mémoire collective*.
- Discutez sur l'importance de la mémoire collective pour une nation, un peuple, etc.

Conclusion

- Récapitulez les points clés abordés durant toute la séquence.

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les préjugés sur les professions

FICHE 4 : VRAI ou FAUX sur les métiers

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	<i>Vrai</i> ou <i>Faux</i> sur les métiers
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECR :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter son opinion sur les stéréotypes autour des professions. - Interpréter de l'information, exprimer des idées et interagir avec les autres.
Objectif(s) linguistique(s) :	- Utiliser le lexique lié au sujet des stéréotypes sur les professions ;
Objectif(s) socio-culturel(s) et interculturel(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux stéréotypes sur les professions dans différentes cultures et sociétés ; - Réfléchir de manière critique aux stéréotypes sur les professions et à leurs implications sur l'individu ; - Développer des stratégies pour lutter contre les stéréotypes.
Activités langagières :	Compréhension orale et écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo : <i>Un vrai / faux sur les clichés des métiers du domicile</i> : https://www.youtube.com/watch?v=JmturM30s9w - Texte : <i>10 des métiers les plus détestés par les français</i>: https://www.goldenbees.fr/blog/10-des-m%C3%A9tiers-les-plus-d%C3%A9test%C3%A9s-par-les-fran%C3%A7ais
Durée indicative :	1h30 min

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

Demander aux apprenants de :

- Citer quelques métiers pour lesquels existent des préjugés dans leur pays.
- Raconter une blague sur un métier / une profession concret(ète) en français ou en langue maternelle.

Activité 1 - *Vrai ou Faux* sur les clichés des métiers du domicile (10 min)

En grand groupe :

- Demander aux apprenants de citer quelques caractéristiques des métiers du domicile
- Inviter les apprenants à regarder la vidéo *Un vrai/faux sur les clichés des métiers du domicile* : <https://www.youtube.com/watch?v=JmturM30s9w>.
- Demander aux apprenants s'ils ont changé d'avis après le visionnage de la vidéo.

Activité 2 - *Vrai ou Faux* sur mon métier (10 min)

De la même façon que dans l'activité précédente :

- Demander à chaque apprenant de dire une phrase qui définit, selon lui, le métier d'enseignant. Confirmer ou nier les affirmations des apprenants en levant une pancarte *VRAI* ou *FAUX*.

Activité 3 - Activité de médiation (paraphraser des paragraphes) (15 min)

10 des métiers les plus détestés par le français.

<https://www.goldenbees.fr/blog/10-des-m%C3%A9tiers-les-plus-d%C3%A9test%C3%A9s-par-les-fran%C3%A7ais>

- Parmi les apprenants, choisir 10 personnes ou 10 volontaires.
- Couper le texte mentionné ci-dessus en dix parties, comportant chacune un paragraphe du texte.
- Faire un tirage au sort (chacun des 10 apprenants tire une feuille).
- Inviter chaque apprenant à lire le texte de son paragraphe et à le paraphraser oralement.

Activité 4 - Travail sur l'interculturel (35 min)

Former 4 groupes.

- Proposer à chaque groupe de dresser la liste des métiers qui sont mal perçus dans leur pays et des clichés qui les entourent.

Mise en commun :

- Inviter un rapporteur de chaque groupe à présenter la liste dressée en justifiant les propositions données.

Conclusion (10 min)

- Faire un résumé des points abordés lors de la séance et terminer la séance par une discussion sur la nécessité d'avoir un regard critique sur les stéréotypes professionnels et les stratégies pour les reconnaître et les surmonter.

Pour aller plus loin

- Métiers détestés : *J'ai toujours la pression quand je révèle ce que je fais* :

<https://www.welcometothejungle.com/fr/articles/metiers-controverses-impopulaires-utiles-indispensables-essentiels>

- Les métiers avec une mauvaise réputation : <https://www.l4m.fr/emag/dossier/carrieres-7/les-metiers-mauvaise-reputation-15795>

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Citez quelques métiers pour lesquels existent des préjugés dans votre pays.
- Racontez une blague sur un métier / une profession concrète en français ou en langue maternelle.

Activité 1.

En grand groupe :

- Citez quelques caractéristiques des métiers du domicile.
- Regardez la vidéo *Un vrai / faux sur les clichés des métiers du domicile*.
<https://www.youtube.com/watch?v=JmturM30s9w>.
- Dites si vous avez changé d'avis après le visionnage de la vidéo.

Activité 2.

De la même façon que dans l'activité précédente :

- Dites une phrase qui définit, selon vous, le métier d'enseignant. Votre enseignant confirmera ou niera vos affirmations en levant une pancarte *VRAI* ou *FAUX*.

Activité 3.

- Travail sur le texte : *10 des métiers les plus détestés par le français*.
<https://www.goldenbees.fr/blog/10-des-m%C3%A9tiers-les-plus-d%C3%A9test%C3%A9s-par-les-fran%C3%A7ais>
- Participez à cette activité en devenant un des 10 volontaires.
- Au tirage au sort, choisissez une feuille sur laquelle vous trouverez un paragraphe du texte.
- Lisez votre paragraphe, puis paraphrasez-le devant les autres.

Activité 4.

- Au sein de votre groupe, faites une liste des métiers qui sont mal perçus dans votre pays et des clichés qui les entourent.
- Choisissez un rapporteur de chaque groupe qui présentera votre liste en justifiant sa proposition.

Conclusion

- Faites un résumé des points abordés.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

Thématique : Congé paternité

FICHE 1 : Les papas et le congé de paternité

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Les papas et le congé de paternité
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Interpréter de l'information, exprimer des idées et interagir avec les autres ; - Présenter et défendre son point de vue sur le congé paternel.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le lexique lié au thème du congé paternel ; - Utiliser le lexique pour exprimer et défendre son point de vue.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une réflexion sur la répartition des responsabilités des parents concernant les soins des nouveau-nés ; - Comparer les informations relatives au congé de paternité dans les différents pays.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Photo ; - Vidéo : <i>Congé paternité : le tour du monde des papas</i>: https://www.youtube.com/watch?v=jPgKRdRMDaY&ab_channel=LeTemps - Texte : <i>Со новиот предлог-закон за породилно отсуство...</i> https://telma.com.mk/2023/01/16/so-noviot-predlog-zakon-za-porodilno-otsustvo-se-dodavaat-4-meseци-koi-kje-mozhat-da-gi-koristat-ili-tatkoto-ili-majkata/ - Vidéo - <i>Congé paternité au Québec : une histoire de papa</i> https://www.youtube.com/watch?v=W66t1aQL2ik - Document : <i>Lexique (congé parental)</i>
Durée indicative :	3 heures (2 séances de 1h30)

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Faire observer la photo. Inviter les apprenants à la décrire et à émettre des hypothèses sur la situation, sur le thème / sujet à traiter. Poser des questions du type :
 1. Quelle est la relation entre les deux personnes sur la photo ?
 2. À votre avis, quel est le sujet que l'on abordera aujourd'hui ?



©AP Photo/Visar Kryeziu

Activité 1 - Repérage du mot clé (10 min)

- Proposer aux apprenants de regarder la vidéo *Congé paternité : le tour du monde des papas* (jusqu'à 0'16'').
https://www.youtube.com/watch?v=jPgKRdRMDaY&ab_channel=LeTemps
 (Transcription Cf. Corrigé)
- Demander aux apprenants d'identifier le mot clé applicable au contenu de la vidéo (on suppose - CONGÉ) et de dire des mots / expressions qu'ils peuvent associer à ce mot. (ex : de maladie, de vacances, de mission, de maternité, de repos, ...).

Activité 2 - Travail sur le lexique (15 min)

Travail en binôme :

- Inviter les apprenants à relier les notions de la première colonne avec leurs définitions données dans la deuxième colonne (Cf. Fiche apprenant). Puis les inviter à vérifier leurs réponses à l'aide du document *LEXIQUE (congé parental)*.

Activité 3 - Compréhension orale (30 min)

- Inviter les apprenants à regarder la seconde partie de la vidéo, cette fois-ci en son entier, de la 0'17'' jusqu'à la fin de la vidéo.
https://www.youtube.com/watch?v=jPgKRdRMDaY&ab_channel=LeTemps
 (Transcription Cf. Corrigé)
- Poser des questions aux apprenants pour vérifier la compréhension globale de la vidéo.
 1. Qui parle ?
 2. Quel est le sujet traité dans la vidéo ?
 3. Quels pays sont mentionnés ?
 4. Quelles sont les informations principales ?
- Exercice Vrai / Faux :
 1. En Suisse les pères ont déjà le droit de prendre leur congé de paternité. V / F
 2. La Suisse fait partie des quarante pays les plus riches du monde. V / F
 3. Les pères au Japon décident souvent de prendre le congé paternité. V / F
 4. Les Américains ont droit à douze semaines de congé payé suite à la naissance de leur enfant. V / F
 5. L'Espagne propose la même durée de congé à la mère et au père. V / F
 6. En Allemagne les couples ont droit de se partager douze mois de congé à la naissance de leur enfant. V / F

Activité 4 - Travail sur le socio-culturel et l'interculturel (40 min)

- Former 4 groupes. Inviter les apprenants à regarder à nouveau la vidéo en son entier. Chaque groupe cherche des informations différentes et complète le tableau (Cf. Fiche apprenant) selon les instructions de son groupe. Ainsi :
 - le groupe 1 - type de congé,
 - le groupe 2 - durée du congé,
 - le groupe 3 - taux d'indemnisation,
 - le groupe 4 - spécificités pour chaque pays.

Mise en commun :

- Chaque groupe présente les informations trouvées et au fur et à mesure complète le tableau.
- Proposer la lecture individuelle du texte en macédonien : *Со новиот предлог закон за породилно отсуство...*
<https://docs.google.com/document/d/1R25dhuqE9kO4qryNI0oPFmDQ81F83z3h/edit?pli=1>,
 (Cf. Fiche apprenant).
- Proposer à chaque apprenant de rassembler les informations nécessaires sur la Macédoine du Nord.
- Inviter un des apprenants à faire oralement un résumé du texte en français et ensuite à compléter la dernière ligne du tableau (Cf. Fiche apprenant).
- En grand groupe. Inviter les apprenants à identifier les similitudes entre leur pays (la Macédoine du Nord) et les autres pays étrangers.

Activité 5 - Discussion et réflexion (30 min)

- Montrer sur le TBI (ou tableau / écran) une des réponses possibles à la question suivante :
Pourquoi prendre un congé paternité ?

Apprendre à être parents ensemble, dès les premiers jours, semaines et mois de la vie de votre bébé contribue à façonner une dynamique familiale saine. En effet, le congé de paternité vous permet également de mettre en place des bases solides quant à la répartition plus équitable des responsabilités et des tâches.

- Former des groupes de 3 à 5 personnes. Proposer aux apprenants de discuter au sein de leur groupe sur les deux questions suivantes :
 1. Êtes-vous d'accord ?
 2. Avez-vous d'autres raisons à ajouter et lesquelles ?
- Demander à un représentant de chaque groupe de rapporter l'opinion commune du groupe.

Activité 6 - Compréhension orale et discussion (40 min)

- Diffuser la vidéo - *Paternité au Québec : une histoire de papa* :
<https://www.youtube.com/watch?v=W66t1aQL2ik> avec des pauses si nécessaire.
 (Transcription Cf. Corrigé)
- Diviser les apprenants en binômes.
- Faire noter aux apprenants les expériences positives du personnage.
- Faire une mise en commun.
- Demander aux apprenants de s'imaginer dans le rôle d'un père et de répondre aux questions :
 1. Comment vous comporteriez-vous dans une situation similaire ?
 2. Y-a-t-il de l'égalité entre les sexes au sein de votre famille ? Dans la société ?
 3. Selon vous, qui doit s'occuper des enfants après la naissance ?

(Les adultes : Parler de vos propres expériences)

Conclusion et synthèse (5 min)

- Terminer par une brève conclusion en mettant en évidence l'importance d'approfondir la réflexion sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et aux rôles des pères dans la garde des enfants.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Observez la photo ci-dessous. Décrivez ce que vous voyez. / Dites ce que cette image vous évoque.
- À votre avis, quel est le sujet abordé ? (Quel est le thème qui va être traité ?)



©AP Photo/Visar Kryeziu

Activité 1.

- Regardez la vidéo *Congé paternité : Le tour du monde des papas* (première partie - jusqu'à 0'17'')
- https://www.youtube.com/watch?v=jPgKRdRMDaY&ab_channel=LeTemps
- Répondez aux questions :
 1. Quel est le mot clé applicable au contenu de la vidéo ?
 2. Quels sont les mots / les expressions que vous associez à ce mot ?

Activité 2.

- En binôme, reliez les notions de la première colonne avec leurs définitions dans la seconde colonne :

1. Congé parental	A. Un congé spécifique accordé au père après la naissance de l'enfant.
2. Allocation de congé parental	B. Un congé pendant lequel le parent continue de recevoir une partie de son salaire ou une allocation pendant la période d'absence.
3. Congé parental rémunéré	C. Une prestation financière versée aux parents qui prennent un congé parental pour s'occuper de leur enfant.
4. Congé parental non rémunéré	D. Une option où le parent peut travailler à temps partiel tout en bénéficiant du congé parental.
5. Congé paternité	E. Période pendant laquelle un parent peut s'absenter de son travail pour s'occuper de son enfant.
6. Congé d'adoption	F. Un parent qui choisit de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants pendant une période prolongée.
7. Maintien du lien d'emploi	G. Un congé accordé aux parents adoptifs lorsqu'ils

	accueillent un nouvel enfant dans leur famille.
8. Temps partiel parental	H. Un congé pendant lequel le parent ne reçoit pas de salaire de la part de son employeur, mais peut bénéficier d'allocations gouvernementales.
9. Arrêt de travail	I. La garantie pour le parent de retrouver son poste ou un poste équivalent à la fin du congé parental.
10. Parent au foyer	J. La cessation temporaire de l'activité professionnelle pour prendre le congé parental.

- En grand groupe, vérifiez vos réponses.

Activité 3.

- Après avoir regardé la seconde partie de la vidéo, répondez aux questions suivantes :
 1. Qui parle ?
 2. Quel est le sujet traité dans la vidéo ?
 3. Quelles sont les informations principales ?
 4. Quels pays sont mentionnés ?
- Répondez par V/F (Vrai ou Faux) aux affirmations suivantes :
 1. En Suisse les pères ont déjà le droit de prendre leur congé de paternité. V/ F
 2. La Suisse fait partie des quarante pays les plus riches du monde. V/F
 3. Les pères au Japon décident souvent de prendre le congé paternité. V/F
 4. Les Américains ont droit à douze semaines de congé payé suite à la naissance de leur enfant. V/F
 5. L'Espagne propose la même durée de congé à la mère et au père. V/F
 6. En Allemagne les couples ont droit de se partager douze mois de congé à la naissance de leur enfant. V/F

Activité 4.

- Regardez la vidéo en son entier, puis cherchez des informations en fonction des instructions pour votre groupe de travail. Groupe 1- type de congé ; groupe 2 - durée du congé ; groupe 3 - taux d'indemnisation ; groupe 4 - spécificités pour chaque pays.

Mise en commun :

- Choisissez un rapporteur de votre groupe qui va présenter les informations trouvées et au fur et à mesure, complétez le tableau ci-dessous.

Personnes	Pays	Type de congé	Durée du congé	Taux d'indemnisation	Spécificités
Antonio	Espagne				
Benjamin	Allemagne				
Justine	Etats-Unis				
Mihori	Japon				
Le narrateur	Suisse				
	Macédoine du Nord				

- Lisez individuellement le texte : *Со новиот предлог закон за породилно отсуство...* et rassemblez des informations sur la Macédoine du Nord nécessaires pour compléter la dernière ligne du tableau.

Со новиот предлог закон за породилно отсуство се додаваат 4 месеци кои ќе можат да ги користат или таткото или мајката

16.01.2023 <https://telma.com.mk/2023/01/16/so-noviot-predlog-zakon-za-porodilno-otsustvo-se-dodavaat-4-meseци-koi-kje-mozhat-da-gi-koristat-ili-tatkoto-ili-majkata/>

Дефинитивно не се кратат деветте месеци породилно отсуство на мајката од работа, вели министерката за труд и социјална политика Јованка Тренчевска во вечерашната Топ Тема. Досегашниот термин „породилно отсуство“, според што е предвидено, ќе се замени со три нови: мајчинско, татковско и родителско.

Како што објасни Тренчевска, мајчинското отсуство ќе трае пет месеци, а потоа мајката ја следуваат уште четири месеци родителско отсуство. Татко пак, ќе има татковско отсуство од 15 дена кои ќе се користат од моментот на раѓање на бебето. Дополнително, таткото, исто како и мајката ќе има право на четири месеци родителско отсуство.

Со тоа двајцата родители би добиле вкупно 13 месеци, но како што рече Тренчевска, родителското отсуство (од по четири месеци) ќе може да го користат како ќе сакаат до двегодишна возраст на детето. „Ќе може да ги користат заедно, наизменично, еден по друг ... Тоа зависи од договорот на мајката и таткото“, рече министерката.

Актуелната нацрт-верзија предвидува отсуството за мајката (пет месеци мајчинско и четири родителско отсуство) да бидат платени како и досега – 100 отсто. Платено ќе биде и татковското отсуство од 15 дена, но засега не се знае во колкава сума ќе се плаќа за родителското отсуството на таткото од четири месеци, доколку тој реши да го користи. „Тоа што е отсуство за мајката – мајчинско и родителско, пет плус четири месеци, е платено како и досега 100 проценти. И татковското исто. Останува да се дефинира за овие четири месеци на таткото ако сака да ги користи. Сега сме во разговори со Фондот за здравствено осигурување и Министерството за здравство да ја утврдиме висината на надоместокот за овие четири месеци. До влегување на законот во владина процедура ќе се знае и тоа, затоа што ова ќе предизвика измени и во Законот за здравствено осигурување“, рече Тренчевска.

Ваквите законски измени со кои се предвидува родителско, мајчинско и татковско отсуство, наведе министерката, се согласно европската регулатива и овозможуваат хармонизација на семејниот живот и даваат подеднаква можност на двајцата родители да учествуваат во грижата за своето дете.

- Préparez un résumé oral en français du texte macédonien.
- Complétez, en français, la dernière ligne du tableau ci-dessus concernant la Macédoine du Nord.
- Identifiez les similitudes et les différences entre votre pays (la Macédoine du Nord) et les autres pays étrangers. Discutez en grand groupe.

Activité 5.

- En groupes, lisez les phrases qui vous sont présentées sur le TBI (ou tableau / écran) lesquelles pourraient être les réponses possibles à la question suivante : *Pourquoi prendre un congé paternité ?*
- Au sein de votre groupe, discutez sur les deux questions suivantes :
 1. Êtes-vous d'accord ?
 2. Avez-vous d'autres raisons à ajouter ? Lesquelles ?
- Choisissez un représentant de votre groupe lequel va rapporter l'opinion commune du groupe.

Activité 6.

- Regardez la vidéo - *Paternité au Québec : une histoire de papa* :
<https://www.youtube.com/watch?v=W66t1aQL2ik>.
- En binôme, repérez et notez les expériences positives du personnage.
- Faites une mise en commun.
- Imaginez-vous dans le rôle d'un père et répondez aux questions suivantes :
 1. Comment vous comporteriez-vous dans une situation similaire ?
 2. Y a-t-il une égalité entre les sexes au sein de votre famille ? Dans la société ?
 3. Selon vous, qui doit s'occuper des enfants après la naissance ?(Adultes : Parlez de vos propres expériences)

Conclusion et synthèse

- Faites une courte conclusion et synthèse à l'oral, en grand groupe, de tout ce qui a été abordé durant la séquence.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

FICHE 2 : La condition des femmes dans la société française au XIXe siècle

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	La condition des femmes dans la société française au XIXe siècle
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECR :	B2 / C1
Objectifs généraux :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer des opinions sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes ; - Échanger des points de vue sur le rôle des femmes dans le passé et aujourd'hui.
Objectifs linguistiques :	- Utiliser des mots et expressions liés au thème de l'égalité des femmes et des hommes.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux mouvements féministes du XIXe siècle et à leur rôle dans la lutte pour les droits des femmes ; - Comparer la situation des femmes au XIXe siècle avec celle d'aujourd'hui en termes d'égalité des sexes et de droits des femmes ; - Exprimer un regard critique sur l'égalité des hommes et des femmes et le rôle des femmes dans la société actuelle.
Activités langagières :	Compréhension écrite, compréhension orale, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo - <i>Qui es-tu George Sand</i>, sur Culturez-vous : https://www.youtube.com/watch?v=Q06Cc6Fy49c - Texte-extrait de : « Aux membres du Comité central » George Sand, 1848, <i>Correspondance</i>, tome VIII, édition de Georges Lubin, 2018, Classiques Garnier. - Vidéo - <i>Une histoire mondiale des droits des femmes, en 3 minutes</i>, UN Women : https://www.youtube.com/watch?v=umOAW1p9Mbs
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (5 min)

- Commencer par introduire George Sand et son rôle en tant qu'écrivaine et défenseuse des droits des femmes au XIXe siècle. Pour cela inviter les apprenants à regarder la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Q06Cc6Fy49c>.

Activité 1 - Compréhension orale (10 min)

- Diffuser la vidéo une seconde fois.
- Poser des questions pour vérifier la compréhension de la vidéo :
 1. Qui est George Sand ?
 2. Pourquoi a-t-elle pris un nom / un pseudonyme masculin ?
 3. Où se trouvait sa maison ?
 4. Avait-elle une vie tumultueuse ?
 5. A-t-elle été une source d'inspiration ?

Activité 2 - Compréhension écrite (15 min)

- Faire lire, de façon individuelle, le texte : *Aux membres du Comité central* de George Sand (Cf. Fiche apprenant).
- Proposer l'exercice suivant de compréhension écrite du texte :
 1. Quel est le thème principal de l'extrait de George Sand ?
 - a) La politique française au XIXe siècle.
 - b) L'égalité des sexes et le rôle des femmes dans la société.
 - c) Les mouvements républicains du XIXe siècle.
 2. Selon George Sand, quelle est la différence entre l'homme et la femme ?
 - a) Ils sont deux êtres complètement distincts.
 - b) Ils ont une diversité d'organisation, mais pas de différence fondamentale.
 - c) Les hommes sont plus intelligents que les femmes.
 3. Quelle est l'opinion de l'auteure concernant l'intelligence des femmes ?
 - a) Les femmes sont aussi intelligentes que les hommes.
 - b) Les femmes sont moins intelligentes que les hommes.
 - c) L'intelligence des femmes est liée à leur sexe.
 4. Selon George Sand, quels rôles devraient conserver les femmes dans la société?
 - a) Les femmes ne devraient se consacrer qu'à leur mari et leurs enfants.
 - b) Les femmes devraient conserver leur rôle dans la famille, tout en étant actives en dehors du foyer.
 - c) Les femmes devraient exercer uniquement des fonctions politiques et sociales.
 5. Pour que les femmes puissent participer à la vie politique, George Sand estime qu'il faut une transformation radicale de :
 - a) la société.
 - b) l'économie.
 - c) la religion.
 6. Quelle est la position de l'auteure sur l'affranchissement de la femme ?
 - a) Elle pense qu'il est facilement réalisable dans l'état actuel de la société.
 - b) Elle pense qu'il est difficilement réalisable dans l'état actuel de la société.
 - c) Elle pense que cela ne devrait jamais se produire.

Activité 3 - Travail sur le lexique (10 min)

- Proposer aux apprenants de compléter les phrases suivantes en choisissant parmi les mots suivants :
fonctions - famille - indépendance - transformation - égalité - femmes - société - politique - sciences - éducation.
 1. George Sand considère que l'_____ des sexes est possible, car elle croit que les _____ sont aussi capables que les hommes dans tous les domaines.
 2. Selon elle, les femmes devraient avoir accès à toutes les _____ de la vie sociale, y compris les _____.
 3. Tout en défendant l'émancipation des femmes, George Sand affirme que celles-ci devraient conserver leur rôle dans la _____ et l'_____.
 4. Pour que les femmes puissent participer à la vie _____, George Sand estime qu'une _____ radicale de la _____ est nécessaire.
 5. Elle critique la dépendance des femmes envers les hommes par le mariage, ce qui limite leur _____ politique.
- Faire une mise en commun pour vérifier les réponses.

Activité 4 - Travail sur le socio-culturel et l'interculturel (30 min)

- Inviter les apprenants à regarder la vidéo *Une histoire mondiale des droits des femmes, en 3 minutes*, UN Women :
<https://www.youtube.com/watch?v=umOAW1p9Mbs>
- Diffuser la vidéo une seconde fois en faisant des pauses pour laisser du temps aux apprenants de noter les informations importantes.
- Poser aux apprenants les questions suivantes :
 1. Quelles sont les étapes clés de l'histoire mondiale des droits des femmes qui sont mises en lumière dans cette vidéo ?
 2. Comment la vidéo met-elle en évidence les luttes et les réalisations des femmes dans différents pays et à différentes époques ?
 3. Quelles sont les figures emblématiques mentionnées dans la vidéo et quel rôle ont-elles joué dans la promotion des droits des femmes ?
 4. La vidéo évoque-t-elle des défis spécifiques auxquels les femmes ont été confrontées dans leur quête pour l'égalité des sexes ? Si oui, lesquels ?
 5. Comment la vidéo conclut-elle cette histoire des droits des femmes, et quel message ou appel à l'action est-il transmis aux spectateurs ?

Activité 5 - Réflexions sur la question des droits des femmes et de l'égalité des sexes en Macédoine du Nord et dans la région des Balkans (15 min)

- En groupes de 3 ou 4 personnes, inviter les apprenants à réfléchir afin de discuter en se basant sur les questions suivantes :
 1. Dans votre pays / société (en Macédoine du Nord et dans la région des Balkans en général), quels étaient les rôles traditionnellement assignés aux femmes au siècles précédents et comment ont-ils changé dans la société contemporaine ?
 2. Comparez, dans votre contexte social, l'accès à l'éducation pour les femmes au passé et aujourd'hui. Y a-t-il eu des améliorations significatives ?
 3. Quels sont les défis persistants auxquels les femmes sont confrontées aujourd'hui en matière d'égalité des sexes ?

Mise en commun :

- Demander à un rapporteur de chaque groupe de présenter le travail effectué.

Conclusion (5 min)

- Résumer les principaux points abordés durant la séquence.

Pour aller plus loin

- « 4^e Les femmes au XIXe siècle », Les cours Athéhouette :
<https://www.youtube.com/watch?v=oCyW4YAwDEo>
- « Être une femme au XIXe siècle », Un Jour d'Histoire :
<https://www.youtube.com/watch?v=OVZ3jDTYK14>
- « 4^{ème} - Hist - Les femmes au XIXe siècle », Valérie Pestre :
<https://www.youtube.com/watch?v=dHLHyp6NZDY>
- « L'Islande, championne du monde de l'égalité hommes-femmes », Brut :
<https://www.youtube.com/watch?v=FE3VKwi0BaE>
- « Quels sont les vrais défis des femmes au XXIe siècle ? » Le Figaro :
https://www.youtube.com/watch?v=O5WnN_TOW80&t=12s

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Regardez la vidéo de Culturez-vous *Qui es-tu George Sand ?* :
<https://www.youtube.com/watch?v=Q06Cc6Fy49c>

Activité 1.

- Regardez une seconde fois la vidéo de Culturez-vous *Qui es-tu George Sand ?* :
<https://www.youtube.com/watch?v=Q06Cc6Fy49c>
- Répondez aux questions suivantes :
 1. Qui est George Sand ?
 2. Pourquoi a-t-elle pris un nom / un pseudonyme masculin?
 3. Où se trouvait sa maison ?
 4. Avait-elle une vie tumultueuse ?
 5. A-t-elle été une source d'inspiration ?

Activité 2.

- Lisez individuellement le texte de : « Aux membres du Comité central » George Sand, 1848, *Correspondance*, tome VIII, édition de Georges Lubin, 2018, Classiques Garnier :
<https://www.lelivrescolaire.fr/page/6095386>

George Sand, *Aux membres du Comité Central* (1848) :

Alors que la Deuxième République instaure le suffrage universel, tout en excluant les femmes du droit de vote, un club républicain socialiste féminin lutte pour leur reconnaissance politique et inscrit la célèbre écrivaine George Sand sur une liste électorale contre son gré. Voici un extrait de la réponse qu'elle leur adresse.

Il ne m'a jamais semblé possible que l'homme et la femme fussent deux êtres absolument distincts. Il y a diversité d'organisation et non pas différence.

Il y a donc égalité et non point similitude. J'admets physiologiquement¹ que le caractère a un sexe comme le corps, mais non pas l'intelligence. Je crois les femmes aptes à toutes les sciences, à tous les arts et même à toutes les fonctions comme les hommes.

[Mais] il faut que la femme conserve son sexe et ne supprime de ses habitudes et de ses occupations rien de ce qui peut le manifester. Il serait monstrueux qu'elle retranchât² de sa vie et de ses devoirs, les soins de l'intérieur et de la famille. Je voudrais au contraire agrandir pour elle ce domaine que je trouve trop restreint. Je voudrais qu'elle pût s'occuper davantage de l'éducation de ses enfants, compléter celle de ses filles et préparer celle que ses fils doivent recevoir de l'État à un certain âge. Je voudrais qu'elles fussent admises à de certaines fonctions de comptabilité patientes et minutieuses qui me paraissent ouvrages et préoccupations de femmes plus que d'hommes. Je voudrais qu'elles puissent apprendre et exercer la médecine, la chirurgie et la pharmacie. Elles me paraissent admirablement douées par la nature pour remplir ces fonctions, et la morale publique, la pudeur semblent commander que les jeunes filles et les jeunes femmes ne soient pas interrogées, examinées et touchées par des hommes. [...]

Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? Oui, un jour, je le crois avec vous, mais ce jour est-il proche ? Non, je ne le crois pas, et pour que la condition des femmes soit ainsi transformée, il faut que la société soit transformée radicalement.

La femme étant sous la tutelle et dans la dépendance de l'homme par le mariage, il est absolument impossible qu'elle présente des garanties d'indépendance politique, à moins de briser individuellement et au mépris des lois et des mœurs, cette tutelle que les mœurs et les lois consacrent³.

[...] Pour ne pas laisser d'ambiguïté dans ces considérations que j'apporte, je dirai toute ma pensée sur ce fameux affranchissement de la femme dont on a tant parlé dans ce temps-ci. Je le crois facile et immédiatement réalisable, dans la mesure que l'état de nos mœurs comporte. Il consiste simplement à rendre

¹ Du point de vue du fonctionnement naturel.

² Retirât.

³ Cette tutelle à laquelle les mœurs et les lois donnent un caractère sacré.

à la femme les droits civils que le mariage seul lui enlève, que le célibat seul lui conserve ; erreur détestable de notre législation qui place en effet la femme dans la dépendance cupide de l'homme, et qui fait du mariage une condition d'éternelle minorité⁴.

George Sand, « Aux membres du Comité central », 1848, *Correspondance*, tome VIII, édition de Georges Lubin, 2018, *Classiques Garnier*.

- Répondez aux questions suivantes en choisissant la réponse correcte :

1. Quel est le thème principal de l'extrait de George Sand ?
 - a) La politique française au XIXe siècle.
 - b) L'égalité des sexes et le rôle des femmes dans la société.
 - c) Les mouvements républicains du XIXe siècle.

2. Selon George Sand, quelle est la différence entre l'homme et la femme ?
 - a) Ils sont deux êtres complètement distincts.
 - b) Ils ont une diversité d'organisation, mais pas de différence fondamentale.
 - c) Les hommes sont plus intelligents que les femmes.

3. Quelle est l'opinion de l'auteure concernant l'intelligence des femmes ?
 - a) Les femmes sont aussi intelligentes que les hommes.
 - b) Les femmes sont moins intelligentes que les hommes.
 - c) L'intelligence des femmes est liée à leur sexe.

4. Selon George Sand, quels rôles devraient conserver les femmes dans la société ?
 - a) Les femmes ne devraient se consacrer qu'à leur mari et leurs enfants.
 - b) Les femmes devraient conserver leur rôle dans la famille, tout en étant actives en dehors du foyer.
 - c) Les femmes devraient exercer uniquement des fonctions politiques et sociales.

5. Pour que les femmes puissent participer à la vie politique, George Sand estime qu'il faut une transformation radicale de :
 - a) La société.
 - b) L'économie.
 - c) La religion.

6. Quelle est la position de l'auteure sur l'affranchissement de la femme ?
 - a) Elle pense qu'il est facilement réalisable dans l'état actuel de la société.
 - b) Elle pense qu'il est difficilement réalisable dans l'état actuel de la société.
 - c) Elle pense que cela ne devrait jamais se produire.

Activité 3.

- Complétez les phrases suivantes en choisissant parmi les mots suivants : *fonctions - famille - indépendance - transformation - égalité - femmes - société - politique - sciences - éducation*.

1. George Sand considère que l'_____ des sexes est possible, car elle croit que les _____ sont aussi capables que les hommes dans tous les domaines.
2. Selon elle, les femmes devraient avoir accès à toutes les _____ de la vie sociale, y compris les _____.
3. Tout en défendant l'émancipation des femmes, George Sand affirme que celles-ci devraient conserver leur rôle dans la _____ et l'_____.

⁴ Une femme mariée restait considérée comme mineure toute sa vie.

4. Pour que les femmes puissent participer à la vie _____, George Sand estime qu'une _____ radicale de la _____ est nécessaire.
5. Elle critique la dépendance des femmes envers les hommes par le mariage, ce qui limite leur _____ politique.

Activité 4.

- Regardez la vidéo - *Une histoire mondiale des droits des femmes, en 3 minutes*, UN Women : <https://www.youtube.com/watch?v=umOAW1p9Mbs>
- Regardez une deuxième fois la même vidéo et notez les informations importantes.
- Répondez aux questions suivantes :
 1. Quelles sont les étapes clés de l'histoire mondiale des droits des femmes qui sont mises en lumière dans cette vidéo ?
 2. Comment la vidéo met-elle en évidence les luttes et les réalisations des femmes dans différents pays et à différentes époques ?
 3. Quelles sont les figures emblématiques mentionnées dans la vidéo et quel rôle ont-elles joué dans la promotion des droits des femmes ?
 4. La vidéo évoque-t-elle des défis spécifiques auxquels les femmes ont été confrontées dans leur quête pour l'égalité des sexes ? Si oui, lesquels ?
 5. Comment la vidéo conclut-elle cette histoire des droits des femmes, et quel message ou appel à l'action est-il transmis aux spectateurs ?

Activité 5.

- En groupes de 3 ou 4 personnes, réfléchissez et discutez de la thématique en vous basant sur les questions suivantes :
 1. Dans votre pays / société (en Macédoine du Nord et dans la région des Balkans en général), quels étaient les rôles traditionnellement assignés aux femmes au siècles précédents et comment ont-ils changé dans la société contemporaine ?
 2. Comparez, dans votre contexte social, l'accès à l'éducation pour les femmes au passé et aujourd'hui. Y a-t-il eu des améliorations significatives ?
 3. Quels sont les défis persistants auxquels les femmes sont confrontées aujourd'hui en matière d'égalité des sexes ?
- Faites une mise en commun : un rapporteur présente le travail effectué.

Conclusion

- Faites un résumé des principaux points abordés pendant la séquence.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

Thématique : La participation des femmes dans les éléments constitutifs de la société

FICHE 3 : La représentation des femmes dans la société

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence	La représentation des femmes dans la société
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	- Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat / discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	- Présenter son opinion sur la place des femmes dans la société.
Objectifs linguistiques :	- Utiliser le lexique approprié lié au sujet de la place des femmes par rapport à celle des hommes dans les sociétés d'aujourd'hui.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	- Découvrir et comparer la place de la femme dans la société macédonienne par rapport à la place des femmes dans le monde.
Activités langagières :	Compréhension écrite, expression écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	Texte - <i>Visualisation des données : La représentation des femmes dans la société</i> : https://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2020/2/infographic-visualizing-the-data-womens-representation
Durée indicative :	1h30 min

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

En grand groupe, utiliser la technique *Soleil* :

- Écrire au tableau (ou sur une feuille / affiche) l'énoncé suivant : *La place de la femme dans la société.*
- Inviter les apprenants à dire tous les mots et expressions qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils lisent l'énoncé.
- Noter les propositions des apprenants.

Activité 1 - Chantier de lecture (40 min)

- Lire l'introduction du texte *Visualisation des données : La représentation des femmes dans la société* (Cf. Corrigé) :
<https://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2020/2/infographic-visualizing-the-data-womens-representation>.
- Découper le texte en ses différents paragraphes et déposer les feuilles dans une boîte.
- Diviser les apprenants en 7 groupes.
- Inviter un représentant de chaque groupe à tirer au sort une feuille sur laquelle est écrit un extrait / paragraphe de ce texte avec son titre.

Liste des titres :

1. Les femmes dans la POLITIQUE ;
 2. Les femmes au TRAVAIL ;
 3. Les femmes dans la CULTURE ET SCIENCE ;
 4. Les femmes dans le JOURNALISME ;
 5. Les femmes dans le SECTEUR DES DIVERTISSEMENT ;
 6. Les femmes dans le SPORT ;
 7. Les femmes et les ARTS CULINAIRES.
- Dessiner au tableau / TBI de la classe, le tableau *La représentation des femmes dans le monde* ci-dessous :

Domaines	Dans le monde
Politique (groupe 1)	
Travail (groupe 2)	
Culture et sciences (groupe 3)	
Journalisme (groupe 4)	
Secteur des divertissements (groupe 5)	
Sport (groupe 6)	
Arts culinaires (groupe 7)	

- Au sein de chaque groupe, faire lire le paragraphe correspondant aux apprenants. Le groupe sélectionne toutes les informations pertinentes et les écrit sur un ou plusieurs post-it(s).

Mise en commun :

- Inviter un représentant de chaque groupe à coller le ou les post-it(s) dans la case correspondante du tableau *La représentation des femmes dans le monde* dessiné par l'enseignant.
- Proposer aux apprenants de présenter oralement et par groupes les informations qui ont été réunies.

Activité 2 - Travail sur l'interculturel (20 min)

- Garder les mêmes groupes de l'activité 1.
- Au sein des différents groupes, demander aux apprenants de comparer la situation décrite dans les différents paragraphes du texte de l'activité 1 avec la situation des femmes en Macédoine du Nord (d'après leurs connaissances et expériences).

Mise en commun :

- Demander à un représentant de chaque groupe de présenter les résultats de leurs comparaisons à la classe.

Activité 3 - Production orale (15 min)

- Demander aux apprenants de répondre aux questions suivantes afin d'alimenter la discussion :
 1. Existe-t-il une égalité des sexes au sein de votre famille / dans votre entourage / sur votre lieu de travail / dans votre pays ?
 2. Selon vous, encore combien de générations devront se succéder avant que les femmes et les filles puissent réaliser leurs droits ? Justifiez vos réponses.

Conclusion (5 min)

- Résumer les principaux points abordés pendant la séquence.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Lisez l'énoncé écrit au tableau /TBI : *La place de la femme dans la société*.
- Dites tous les mots et expressions qui vous viennent à l'esprit lorsque vous lisez cet énoncé.

Activité 1.

- Écoutez l'introduction du texte *Visualisation des données : La représentation des femmes dans la société*.
- Choisissez un représentant pour votre groupe qui va tirer au sort une feuille de la boîte.
- Au sein de votre groupe, lisez le paragraphe écrit sur votre feuille.
- Choisissez ensemble les informations les plus pertinentes de ce paragraphe.
- Écrivez ces informations sur un ou plusieurs post-it(s).

Mise en commun :

- Désignez un représentant de votre groupe qui va coller au tableau / TBI le ou les post-it(s) dans la case correspondante du tableau *La représentation des femmes dans le monde* dessiné par l'enseignant.
- Présentez oralement et par groupes les informations qui ont été réunies.

Activité 2.

- Au sein de votre groupe, comparez la situation décrite dans les différents paragraphes de l'activité 1 avec la situation des femmes en Macédoine du Nord (d'après vos connaissances et expériences).

Mise en commun :

- Un représentant de votre groupe présentera les résultats de vos comparaisons à la classe.

Activité 3.

- Répondez aux questions suivantes afin d'alimenter la discussion :
 1. Existe-t-il une égalité des sexes au sein de votre famille / dans votre entourage / sur votre lieu de travail / dans votre pays ?
 2. Selon vous, encore combien de générations devront se succéder avant que les femmes et les filles puissent réaliser leurs droits ? Justifiez vos réponses.

Conclusion

- Résumez les principaux points abordés pendant la séquence.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

FICHE 4 : Les femmes et l'éducation selon Jean-Jacques Rousseau

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Les femmes et l'éducation selon Jean-Jacques Rousseau
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 /C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Résumer et paraphraser les idées du texte de Jean Jacques Rousseau ; - Exprimer ses opinions sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des mots et des expressions liés à l'égalité des sexes dans l'éducation ; - Utiliser des mots et expressions adéquates pour argumenter ses opinions.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser à l'évolution sociale dans le domaine de l'éducation : les progrès et les défis liés à l'égalité des sexes; - Comparer la situation des femmes au XVIIIe siècle avec celle d'aujourd'hui en termes d'égalité des sexes dans l'éducation.
Activités langagières :	Compréhension écrite, expression orale (production / interaction)
Supports / Sources :	Extrait d' <i>Émile ou de l'éducation</i> de Jean-Jacques Rousseau, 1762, réédité par G.F. 1966.
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (5 min)

- Présenter brièvement l'auteur Jean-Jacques Rousseau et son ouvrage *Émile ou de l'éducation*.

Activité 1 - Compréhension de l'extrait (20 min)

- Distribuer des copies de l'extrait d'*Émile ou de l'éducation* de Jean-Jacques Rousseau, 1762, réédité par G.F. 196, à chaque participant.
- Proposer la lecture individuelle de l'extrait visant une compréhension globale et détaillée du texte.
- Laisser aux apprenants 10 minutes de réflexion.
- Poser des questions de compréhension :
 1. Quel est le sujet de cet extrait ?
 2. De quel point de vue Rousseau parle-t-il des femmes instruites ?
 3. Quelles sont les conséquences qu'il attribue à l'intellectualité chez les femmes ?
 4. Comment Rousseau décrit-il le rôle et la dignité d'une femme ?
 5. Que signifie l'expression *fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde* ?
 6. Comment l'auteur perçoit-il les femmes *belles esprits* par rapport à leurs talents et à leur prétention ?
 7. Quelle est la vision de Rousseau concernant le rôle de la femme dans la société et dans la famille ?
- Répondre aux éventuelles questions de vocabulaire.

Activité 2 - Tableau comparatif sur la position de l'homme et de la femme XVIIIe / XXIe siècle (20 min)

- Diviser la classe en 2 groupes.
- Proposer aux apprenants du premier groupe de compléter le tableau comparatif (Cf. Fiche apprenant) sur la position de l'homme et de la femme au XVIIIe siècle en se basant sur les idées de l'extrait.
- Proposer aux apprenants du second groupe de compléter le même tableau (Cf. Fiche apprenant) en mettant en évidence la position de l'homme et de la femme au XXIe siècle.

Mise en commun :

- Inviter les groupes à présenter les informations de leur tableau.

Activité 3 - Exercice d'expression orale : Discussion sur les rôles de genre au fil du temps (40 min)

- Diviser la classe en 4 groupes.
- Distribuer une feuille à chacun des 4 groupes avec un thème et 2 questions relatives à ce thème.
- Laisser 10 minutes de réflexion aux apprenants.
- Donner la parole à chacun des groupes en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas un seul représentant mais que chaque personne du groupe puisse prendre la parole. S'il le faut, s'adresser directement à la personne.
- Inviter les apprenants des autres groupes à exprimer leur accord ou désaccord avec les opinions exprimées.

1^{er} groupe - Questions sur les changements positifs et négatifs :

1. Quels sont les aspects positifs des rôles de genre redéfinis au XXI^e siècle par rapport à ceux du XVIII^e siècle ?
2. Quels sont les défis ou les aspects négatifs qui subsistent malgré les progrès ?

2^e groupe - Questions sur l'influence de la société moderne :

1. Comment la société contemporaine a-t-elle contribué à redéfinir les rôles de genre ?
2. En quoi les changements dans l'éducation, les médias et la culture ont-ils joué un rôle dans cette évolution ?

3^e groupe - Questions sur les perspectives individuelles :

1. Quelles sont vos opinions personnelles sur la question de l'égalité des sexes et des rôles de genre ?
2. Comment voyez-vous l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles pour les hommes et les femmes ?

4^e groupe - Questions de réflexion sur l'extrait :

1. Comment les idées de Rousseau sur l'éducation et les rôles des femmes se comparent-elles aux perspectives actuelles ?
2. Dans quelle mesure pensez-vous que son point de vue a influencé la société à l'époque et comment cela résonne-t-il de nos jours ?

Conclusion (5 min)

- Récapituler les points clés abordés pendant la séquence.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Écoutez la brève présentation sur Jean-Jacques Rousseau et sur son ouvrage *Émile ou de l'éducation*.

Activité 1.

- Lisez individuellement l'extrait de *Émile ou de l'éducation* de J.J. Rousseau visant la compréhension globale et détaillée.

ROUSSEAU J. J., *Émile ou de l'éducation*, 1762, réédité par G.F. 1966.

Il ne convient donc pas à un homme qui a de l'éducation de prendre une femme qui n'en ait point, ni par conséquent dans un rang où l'on ne saurait en avoir. Mais j'aimerais encore cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée, qu'une fille savante et bel esprit, qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la présidente. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde. De la sublime élévation de son beau génie, elle dédaigne tous ses devoirs de femme, et commence toujours par se faire homme à la manière de mademoiselle de l'Enclos (1). Au dehors, elle est toujours ridicule et très justement critiquée, parce qu'on ne peut manquer de l'être aussitôt qu'on sort de son état et qu'on n'est point fait pour celui qu'on veut prendre. Toutes ces femmes à grands talents n'en imposent jamais qu'aux sots. On sait toujours quel est l'artiste ou l'ami qui tient la plume ou le pinceau quand elles travaillent ; on sait quel est le discret homme de lettres qui leur dicte en secret leurs oracles. Toute cette charlatanerie est indigne d'une honnête femme. Quand elle aurait de vrais talents, sa prétention les avilirait. Sa dignité est d'être ignorée ; sa gloire est dans l'estime de son mari ; ses plaisirs sont dans le bonheur de sa famille.

Lecteurs, je m'en rapporte à vous-mêmes, soyez de bonne foi : lequel vous donne meilleure opinion d'une femme en entrant dans sa chambre, lequel vous la fait aborder avec plus de respect, de la voir occupée des travaux de son sexe, des soins de son ménage, environnée des hardes de ses enfants, ou de la trouver écrivant des vers sur sa toilette, entourée de brochures de toutes les sortes et de petits billets peints de toutes les couleurs ? Toute fille lettrée restera fille (2) toute sa vie quand il n'y aura que des hommes sensés sur la terre.

(1) : Ninon de Lenclos (1616-1706) : femme de lettres, connue pour la liberté de ses mœurs et son indépendance d'esprit – qui lui valurent d'être guillotinée. (2) : fille : célibataire.

- Répondez aux questions suivantes :
 1. Quel est le sujet de cet extrait ?
 2. De quel point de vue Rousseau parle-t-il des femmes instruites ?
 3. Quelles sont les conséquences qu'il attribue à l'intellectualité chez les femmes ?
 4. Comment Rousseau décrit-il le rôle et la dignité d'une femme ?
 5. Que signifie l'expression *fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde* ?
 6. Comment l'auteur perçoit-il les femmes *belles esprits* par rapport à leurs talents et à leur prétention ?
 7. Quelle est la vision de Rousseau concernant le rôle de la femme dans la société et dans la famille ?

Activité 2.

Vous êtes divisés en 2 groupes.

- Le premier groupe complète le tableau comparatif suivant sur la position de l'homme et de la femme au XVIIIe siècle en se basant sur les idées de l'extrait.
- Le second groupe complète le même tableau en mettant en évidence la position de l'homme et de la femme au XXIe siècle.

Au XVIIIe siècle

Position	Homme	Femme
Rôle social		
Éducation		
Activités		
Influence		
Autorité		
Indépendance		
Objectif de vie		
Domaine intellectuel		
Perception sociale		

Au XXIe siècle

Position	Homme	Femme
Rôle social		
Éducation		
Activités		
Influence		
Autorité		
Indépendance		
Objectif de vie		
Domaine intellectuel		
Perception sociale		

- Faites une mise en commun.

Activité 3

Vous êtes divisés en 4 groupes.

- Réfléchissez au thème qui a été distribué au sein de votre groupe et répondez oralement aux deux questions.

1^{er} groupe - Questions sur les changements positifs et négatifs :

1. Quels sont les aspects positifs des rôles de genre redéfinis au XXIe siècle par rapport à ceux du XVIIIe siècle ?
2. Quels sont les défis ou les aspects négatifs qui subsistent malgré les progrès ?

2^e groupe - Questions sur l'influence de la société moderne :

1. Comment la société contemporaine a-t-elle contribué à redéfinir les rôles de genre ?
2. En quoi les changements dans l'éducation, les médias et la culture ont-ils joué un rôle dans cette évolution ?

3^e groupe - Questions sur les perspectives individuelles :

1. Quelles sont vos opinions personnelles sur la question de l'égalité des sexes et des rôles de genre ?
2. Comment voyez-vous l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles pour les hommes et les femmes ?

4^e groupe - Questions de réflexion sur l'extrait :

1. Comment les idées de Rousseau sur l'éducation et les rôles des femmes se comparent-elles aux perspectives actuelles ?
2. Dans quelle mesure pensez-vous que son point de vue a influencé la société à l'époque et comment cela résonne-t-il de nos jours ?

Conclusion

- Récapitulez les points clés abordés pendant la séquence.

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : La sexualité

FICHE 1 : Parler de sexualité est-ce encore un sujet tabou ?

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Parler de sexualité est-ce encore un sujet tabou ?
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat et d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer son opinion sur le thème du tabou en famille autour de la sexualité ; - Échanger des informations et des expériences concernant la manière dont le thème de la sexualité est abordé dans les familles de différentes cultures.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le lexique lié au sujet de la sexualité en tant que tabou en famille ; - Utiliser le lexique et les structures grammaticales pour exprimer ses idées de manière structurée.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et comparer les différences culturelles liées aux attitudes et aux tabous, aux pratiques et aux opinions sur la sexualité ; - Réfléchir sur la manière dont l'éducation et la culture peuvent influencer les attitudes envers la sexualité et les tabous qui y sont associés ; - Développer la compréhension et la tolérance envers les pratiques et les opinions différentes de celles de sa propre culture.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Texte : <i>Parler de sexualité en famille, est-ce encore un sujet tabou ?</i> https://www.rCf.fr/articles/bien-etre-et-psychologie/parler-de-sexualite-en-famille-estce-encore-un-sujet-tabou - Extrait de la vidéo sur le reportage <i>Pays-Bas : le sexe sans tabou</i> de France TV Bruxelles : (Lien du reportage en son entier : https://www.youtube.com/watch?v=eb4wAj0YSVw)
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (5 min)

- Commencer par introduire le thème de la séquence : *Parler de sexe est-ce un sujet tabou ?*
- Poser des questions aux apprenants pour susciter leur réflexion sur la question, par exemple :
 1. Dans votre culture, est-ce que parler de sexe est considéré comme tabou ?
 2. Quels sujets liés à la sexualité sont généralement tabous dans votre culture / votre pays ?

Activité 1 - Compréhension du texte (15 min)

Distribuer le texte : *Parler de sexualité en famille, est-ce encore un sujet tabou ?*

<https://www.rCf.fr/articles/bien-etre-et-psychologie/parler-de-sexualite-en-famille-estce-encore-un-sujet-tabou>

Travail en binôme :

- Inviter les apprenants à répondre (en se basant sur les témoignages dans le texte) aux questions suivantes :
 1. Pour quelles raisons la sexualité est-elle un sujet tabou dans les familles ?
 2. Est-ce que les mères du texte abordent facilement le sujet de la sexualité avec leurs enfants ?
 3. Si on n'en parle pas en famille, quelles sont les alternatives pour aborder ce sujet et informer les enfants ?

Mise en commun :

- Inviter les apprenants à présenter leurs réponses.

Activité 2 - Compréhension globale de la vidéo (15 min)

- Inviter les apprenants à regarder la vidéo : *Pays Bas : le sexe sans tabou*
<https://www.youtube.com/watch?v=eb4wAj0YSVw> et à noter les points importants abordés dans le reportage.
- Montrer à nouveau le reportage mais en ayant auparavant distribué sa transcription (Cf. Corrigé) aux apprenants afin de faciliter la compréhension du reportage.
- Inviter les apprenants à répondre aux questions du QCM suivant :

QCM de compréhension du reportage

1. **Dans quel pays se trouve le quartier rouge où la prostitution est légale et s'affiche aux yeux de tous ?**
 - a) Paris, France
 - b) Amsterdam, Pays-Bas
 - c) Berlin, Allemagne
 - d) Rome, Italie
2. **Que propose le musée de la prostitution situé dans le quartier rouge ?**
 - a) Des visites guidées des maisons closes.
 - b) Des séances de coaching pour les travailleurs du sexe.
 - c) D'ouvrir les coulisses des maisons closes pour mieux comprendre le métier.
 - d) Des expositions artistiques sur la prostitution.
3. **Comment les Néerlandais perçoivent-ils la banalisation de la prostitution sur internet ?**

- a) Ils trouvent cela inacceptable et devraient être plus stricts en matière de réglementation.
- b) Ils trouvent cela créatif et n'ont aucun problème avec cette pratique.
- c) Ils sont indifférents et ne se prononcent pas sur la question.
- d) Ils sont divisés sur la question et il y a un débat en cours dans la société.

4. À partir de quel âge les cours d'éducation sexuelle font-ils partie du programme scolaire officiel aux Pays-Bas ?

- a) À partir de 12 ans.
- b) À partir de 8 ans.
- c) À partir de 16 ans.
- d) À partir 4 ans.

5. Quels sont certains des objectifs du programme d'éducation sexuelle aux Pays-Bas?

- a) Favoriser la banalisation de la sexualité chez les adolescents.
- b) Encourager les adolescents à expérimenter leur sexualité dès un jeune âge.
- c) Promouvoir le développement personnel et l'ouverture aux autres.
- d) Décourager les adolescents d'avoir des relations amoureuses.

Activité 3 - Discussion en grand groupe (20 min)

- Inviter les apprenants à participer à une discussion sur le thème de la séquence en répondant aux questions suivantes :
 1. Le sexe, est-il tabou dans votre entourage ? Si oui, pour quelles raisons ?
 2. Y a-t-il des changements par rapport au sujet de la sexualité traité en famille dans votre pays dans le passé et aujourd'hui ?
 3. Quelles peuvent être les conséquences pour les jeunes si les parents ne parlent pas de sexualité à la maison ?
 4. Dans votre pays / contexte, comment l'éducation sexuelle est-elle abordée à l'école (en cours, en activités de projet/en activités extrascolaires ?)
 5. Quels sont les avantages et les inconvénients à aborder l'éducation sexuelle dès le plus jeune âge ?

Activité 4 - Jeu de rôles : débat télévisé (30 min)

- Diviser la classe en groupes de 5 personnes.
- Organiser un débat télévisé sur la question : *C'est au sein de la famille que les enfants doivent se renseigner sur la sexualité ou bien faut-il laisser ce rôle à d'autres acteurs (l'école, les pédiatres, les médias, ... ?)*

Participants : un journaliste, un parent, un psychologue, un enseignant, un adolescent.

- Les apprenants se partagent les rôles au sein du groupe, rédigent le scénario et se préparent pour la simulation du débat.

Mise en commun :

- Inviter les apprenants à jouer leur rôle dans le débat télévisé.

Conclusion (5 min)

- Récapituler les points clés abordés pendant la séquence et résumer les différentes opinions exprimées.
- Terminer la séance en soulignant l'importance de la communication ouverte et respectueuse autour de sujets sensibles tels que la sexualité.

Pour aller plus loin

Analyse de citations

- Former des groupes de 2 ou 3 personnes et distribuer leur une des citations suivantes.

- Demander aux apprenants de les analyser en groupe et de discuter de leur signification.
- Les groupes partagent ensuite leurs impressions et opinions sur leur citation.

Quelques citations sur le sexe, la sexualité et l'amour :

1. *L'amour est la seule force capable de transformer un ennemi en ami.* - Martin Luther King Jr.
 2. *La sexualité est une énergie puissante, et lorsqu'elle est canalisée avec amour et respect, elle peut être source de connexion et d'épanouissement.* - Anonyme
 3. *La véritable liberté est de vivre sa vérité sans crainte du jugement des autres.* - Osho
 4. *L'amour, c'est lorsque l'autre personne est libre d'être elle-même et de vous aimer pour qui vous êtes en retour.* - Stendhal
 5. *La liberté de s'exprimer sexuellement est un droit fondamental qui nous permet d'affirmer notre identité, de partager nos désirs et nos limites, et de créer des relations épanouissantes et respectueuses* - Anonyme.
 6. *Le tabou du sexe est une ombre qui obscurcit notre compréhension de nous-mêmes et de notre humanité. Brisons ces chaînes pour embrasser la beauté et la complexité de notre sexualité.* - Anonyme.
- *Le sexe est-il un tabou ?* Par [Team Mouv'](https://www.radiofrance.fr/mouv/le-sexe-est-il-un-tabou-8188748), publié le vendredi 25 janvier 2019 à 20h15 : <https://www.radiofrance.fr/mouv/le-sexe-est-il-un-tabou-8188748>.
 - *Éducation à la sexualité : Comment mieux parler de sexe à l'école*, sur Actu.fr, par Maxime T'sjoen publié le 18 septembre 2022 : https://actu.fr/societe/education-a-la-sexualite-comment-mieux-parler-de-sexe-a-l-ecole_53758945.html.
 - *L'école du futur (12/12/2022) : Tout s'explique : parler de sexe pour en finir avec les tabous*, sur SQOOL TV : <https://www.youtube.com/watch?v=zFOxpreSjik>.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Faites des remarques et réflexions sur la phrase : *Parler de sexe est-ce un sujet tabou ?*
- Afin de développer vos réflexions, répondez aux questions :
 1. Dans votre culture, est-ce que parler de sexe est considéré comme tabou ?
 2. Quels sujets liés à la sexualité sont généralement tabous dans votre culture / votre pays ?

Activité 1.

- En binôme, lisez le texte : *Parler de sexualité en famille, est-ce encore un sujet tabou?*
<https://www.rCf.fr/articles/bien-etre-et-psychologie/parler-de-sexualite-en-famille-estce-encore-un-sujet-tabou>
 RCF, le 23 février 2022 - modifié le 17 juillet 2023

L'amour et la sexualité, est-ce encore un sujet tabou dans les familles ? Si beaucoup de parents ont grandi dans la gêne et parfois la honte au point de ne pouvoir en parler, aujourd'hui les choses changent. Les enfants en apprennent beaucoup à l'école ou via internet...

À Marseille, Anne Kerléo s'entretient avec des mères qui fréquentent [la Maison des familles Les Buissonnets](#). Yamina, Latifa, Kalma et Zorah abordent la question de la vie affective et sexuelle : comment en parler avec son enfant ? Un sujet souvent tabou au sein des familles, que les parents ont du mal à aborder.

« Les jeunes de maintenant ils savent tout »

Avant, il aurait été impossible pour Yamina de parler de sexualité avec sa fille. C'est au grâce à son pédiatre que sa fille a pu comprendre ce qui lui arrivait. Pour le reste, « elle a tout appris à l'école ». Quand elle-même était petite, Yamina a découvert l'existence des règles au moment où elles sont apparues, pas avant. Une honte s'est inscrite en elle, que sa fille percevait et qui l'empêchait se poser des questions. Finalement Yamina se réjouit se voir qu'aujourd'hui « c'est différent, c'est plus cool ». « C'est mieux d'en parler, maintenant on peut en parler, on est plus cool, il n'y a pas cette honte que j'avais moi au temps d'avant. » De toute façon, « les jeunes de maintenant ils savent tout ! »

Chez Latifa aussi, le sujet était tabou avant. Elle aurait aimé être informée, savoir ce qui allait lui arriver à la puberté. Aujourd'hui mère de deux enfants, des garçons, elle met un point d'honneur à s'informer pour répondre du mieux qu'elle peut aux questions que lui posent ses fils. « Les enfants sont curieux ils ont plein de questions sur leur corps, j'essaie de m'informer. » Il suffit qu'ils lui demandent quand ils pourront faire le ramadan, tout de suite la question de la puberté apparaît car c'est la période à partir de laquelle les musulmans peuvent jeûner. « Je vais essayer d'être prudente sur les mots que j'utilise pour ne pas le choquer mais je crois que je n'ai pas de gêne. Regarder une vidéo le corps humain ça ne me gêne pas, sur la grossesse, sur l'ovulation, ça ne me gêne pas de regarder ça avec lui... »

Sexualité : comment respecter l'intimité de son enfant ?

Quand elle a dû accompagner sa fille de 15 ans chez le gynécologue, Zorah, était inquiète. Elle avait peur que sa fille ait déjà eu des relations sexuelles. Elle lui a dit : « On ne fait pas de bêtises chez nous, c'est honteux de fréquenter des garçons dehors, à 20 ans tu me demanderas si tu peux te marier : chez nous c'est ça ! » Zorah lui dit qu'à son âge elle « jouait encore à la poupée ! » Elle le déplore toutefois, sa fille ne lui « raconte rien ». « Elle n'aime pas discuter de ça avec moi... »

Comment respecter l'intimité de son enfant ? Comment lui apprendre qu'il faut être parfois prudent ? Latifa confie qu'elle préfère « transmettre des valeurs plutôt que chercher des informations ». Certes, en tant que parents, on veut tout savoir et « on a des astuces pour voir ce qui se passe ! » Pour autant, « on ne peut pas les surveiller ». Pour elle, le secret c'est « d'en parler avec des professionnels pour avoir plus d'informations ». Pourquoi pas s'inscrire dans des ateliers, « ça aide les parents à s'ouvrir eux-mêmes pour s'ouvrir à leurs enfants et leur donner les bonnes informations ».

- En se basant sur les témoignages dans le texte, répondez aux questions suivantes :
 1. Pour quelles raisons la sexualité est-elle un sujet tabou dans les familles ?
 2. Est-ce que les mères du texte abordent facilement le sujet de la sexualité avec leurs enfants ?

3. Si on n'en parle pas en famille, quelles sont les alternatives pour aborder ce sujet et informer les enfants ?

- Faites une mise en commun.

Activité 2.

- Regardez la vidéo *Pays Bas : le sexe sans tabou* <https://www.youtube.com/watch?v=eb4wAj0YSVw> et noter les points importants abordés dans le reportage.
- Regardez une seconde fois la vidéo en vous aidant de sa transcription et répondez aux questions du QCM suivant :

QCM de compréhension du reportage :

1. **Dans quel pays se trouve le quartier rouge où la prostitution est légale et s'affiche aux yeux de tous ?**
 - a) Paris, France.
 - b) Amsterdam, Pays-Bas.
 - c) Berlin, Allemagne.
 - d) Rome, Italie.

2. **Que propose le musée de la prostitution situé dans le quartier rouge ?**
 - a) Des visites guidées des maisons closes.
 - b) Des séances de coaching pour les travailleurs du sexe.
 - c) D'ouvrir les coulisses des maisons closes pour mieux comprendre le métier.
 - d) Des expositions artistiques sur la prostitution.

3. **Comment les Néerlandais perçoivent-ils la banalisation de la prostitution sur internet ?**
 - a) Ils trouvent cela inacceptable et devraient être plus stricts en matière de réglementation.
 - b) Ils trouvent cela créatif et n'ont aucun problème avec cette pratique.
 - c) Ils sont indifférents et ne se prononcent pas sur la question.
 - d) Ils sont divisés sur la question et il y a un débat en cours dans la société.

4. **À partir de quel âge les cours d'éducation sexuelle font-ils partie du programme scolaire officiel aux Pays-Bas ?**
 - a) À partir de 12 ans.
 - b) À partir de 8 ans.
 - c) À partir de 16 ans.
 - d) À partir 4 ans.

5. **Quels sont certains des objectifs du programme d'éducation sexuelle aux Pays-Bas ?**
 - a) Favoriser la banalisation de la sexualité chez les adolescents.
 - b) Encourager les adolescents à expérimenter leur sexualité dès un jeune âge.
 - c) Promouvoir le développement personnel et l'ouverture aux autres.
 - d) Décourager les adolescents d'avoir des relations amoureuses.

Activité 3.

- Exprimez vos opinions dans une discussion sur le thème de la séquence en répondant aux questions suivantes :
 1. Le sexe, est-il tabou dans les familles de votre pays ? Si oui, pour quelles raisons ?
 2. Y a-t-il des changements par rapport au sujet de la sexualité traité en famille dans votre pays avant et aujourd'hui ?
 3. Quelles peuvent être les conséquences pour les jeunes si les parents ne parlent pas de sexualité à la maison ?
 4. Dans votre pays / contexte, comment l'éducation sexuelle est-elle abordée à l'école (en cours, en activités de projet/en activités extrascolaires ?)
 5. Quels avantages pensez-vous qu'il y a à aborder l'éducation sexuelle dès le plus jeune âge ?

Activité 4.

- Au sein de votre groupe, imaginez un débat télévisé autour de la question : *C'est en famille où les enfants doivent se renseigner sur la sexualité ou laisser ce rôle à d'autres acteurs (l'école, les pédiatres, les médias, ... ?*
Participants : un journaliste, un parent, un psychologue, un enseignant, un adolescent.
- Partagez-vous les rôles au sein de votre groupe, rédigez le scénario et préparez-vous pour la simulation du débat télévisé.
- Jouez les débats télévisés devant la classe.

Conclusion

- Récapitulez les points clés abordés pendant la séquence et résumez les différentes opinions exprimées.

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : La santé mentale

FICHE 2 : En finir avec les stigmatisations et les tabous en santé mentale

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	En finir avec les stigmatisations et les tabous en santé mentale
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer son opinion sur le thème du tabou autour de la santé mentale ; - Échanger des informations et des expériences concernant la manière dont le thème de la santé mentale est abordé dans les différentes cultures.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le lexique lié à la santé mentale en tant que tabou dans la société ; - Utiliser le lexique et les structures grammaticales pour exprimer ses idées de manière structurée.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et comparer les tabous, les traditions, les attitudes et les opinions des gens sur la santé mentale dans différentes sociétés ; - Prendre conscience que l'éducation peut influencer les attitudes des gens envers les tabous sur la santé mentale.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction)
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Texte : <i>La santé mentale, toujours un tabou ?</i> https://www.salledattente.ch/2022/11/04/la-sante-mentale-toujours-un-tabou/ - Texte : <i>En finir avec la stigmatisation et les tabous en santé</i> https://relief.ca/relief-1/blogue-en-detail/stigmatisation-tabous-sante-mentaleindex/postid/11 - Vidéo : <i>Меѓународен ден на менталното здравје</i> https://24.mk/details/me-unaroden-den-na-mentalnoto-zdravje
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (5 min)

- Demander aux apprenants de regarder la photo, de la décrire et de donner des hypothèses sur le sujet possible de la séquence.



<https://www.lassuranceenmouvement.com/2022/10/20/73-des-francais-jugent-que-la-sante-mentale-est-tabou/#:~:text=La%20santé%20mentale%20deme>

Activité 1 - Compréhension du texte (20 min)

- Distribuer l'extrait du texte : *La santé mentale, toujours un tabou ?*
<https://www.salledattente.ch/2022/11/04/la-sante-mentale-toujours-un-tabou/>
- Laisser 5 minutes aux apprenants afin de lire le texte.
- Donner aux apprenants le QCM suivant :

1. Pourquoi certaines personnes hésitent-elles à révéler qu'elles souffrent de maladies mentales ?

- Parce qu'elles ne sont pas conscientes de leurs symptômes.
- Parce qu'elles craignent d'être jugées ou d'être virées.
- Parce qu'elles veulent préserver leur famille.

2. Quelle comparaison est faite dans l'extrait pour illustrer le tabou entourant la santé mentale ?

- Les gens sont plus réticents à révéler des maladies mentales qu'à révéler leur orientation sexuelle.
- Les gens sont plus réticents à révéler des allergies alimentaires qu'à révéler des phobies.
- Les gens sont plus réticents à révéler des problèmes de santé physique qu'à révéler des problèmes de santé mentale.

3. Comment l'extrait suggère-t-il que l'ouverture sur les problèmes de santé mentale peut être perçue ?

- Comme une faiblesse et une vulnérabilité.
- Comme un signe de force et de conscience de soi.
- Comme une indifférence aux opinions des autres.

4. Comment le partage des difficultés liées à la santé mentale peut-il bénéficier aux autres, selon l'extrait ?

- En les encourageant à ignorer leurs propres problèmes.
- En les incitant à parler de leurs propres problèmes.
- En les culpabilisant pour leurs propres difficultés.

5. Quelle estimation est donnée par l'Office fédéral de la santé publique en Suisse concernant les maladies psychiques ?

- Les maladies psychiques n'affectent que les personnes âgées.
- Les maladies psychiques affectent les personnes de n'importe quel âge.
- Les maladies psychiques n'affectent que les adolescents.

Mise en commun :

- Inviter les apprenants à vérifier leurs réponses en grand groupe.

Activité 2 - Discussion sur un extrait de document authentique (30 min)

(Pour préparer cette activité, l'enseignant doit se familiariser avec le texte *En finir avec la stigmatisation et les tabous en santé mentale*

<https://relief.ca/relief-1/blogue-en-detail/stigmatisation-tabous-sante-mentaleindex/postid/11>) (Cf.

Corrigé)

- Proposer une discussion sur la stigmatisation des personnes atteintes de ce type de problème en se basant sur les 3 énoncés suivants :
 - « Elles ne sont pas vraiment malades. »
 - « Elles ne peuvent pas se rétablir. »
 - « Elles sont responsables de ce qui leur arrive. »
- Demander aux apprenants de donner leurs opinions et de partager leurs réflexions sur ces trois énoncés.
- Lire les explications données par des spécialistes et tirées du texte :

Peu importe la forme qu'elle prend, la stigmatisation se base sur un ensemble de préjugés et de mythes à l'égard des personnes vivant avec un trouble de santé mentale :

 - « Elles ne sont pas vraiment malades » : *Il n'y a pas de santé sans santé mentale. Plusieurs croient toutefois à tort que la santé se limite à la santé physique et qu'un trouble de santé mentale est simplement le signe d'une « faiblesse », d'une « fragilité » ou d'un « manque de résilience ».*
 - « Elles ne peuvent pas se rétablir » : *On peut se rétablir d'un trouble de santé mentale grâce à différentes formes de traitement et de services de soutien. Même lorsqu'un trouble est de longue durée, il existe des moyens de favoriser son bien-être, comme l'autogestion en santé mentale.*
 - « Elles sont responsables de ce qui leur arrive » : *On n'est pas responsable de notre trouble de santé mentale, mais on peut adopter des comportements qui améliorent notre qualité de vie.*
- Demander aux apprenants si ces explications ont confirmé ou réfuté leurs dires, opinions ou réflexions.
- Suite aux réflexions et à la discussion ci-dessus, demander aux apprenants de répondre aux questions :
 - Est-ce que ces préjugés perdurent encore aujourd'hui ?
 - Quelles sont les conséquences de ces préjugés ?

Activité 3 - Travail sur l'interculturel (30 min)

En grand groupe :

- Inviter les apprenants à regarder la vidéo : *Меѓународен ден на менталното здравје*
<https://24.mk/details/me-unaroden-den-na-mentalnoto-zdravje> (Cf. Corrigé)
- Demander aux apprenants de :
 - Donner leurs commentaires sur ce qu'ils ont vu.
 - Dire si dans leur entourage les problèmes de santé mentale sont facilement abordés ou si cela est *encore* un thème tabou ?
 - Donner des idées afin de s'aider ou d'aider quelqu'un à trouver la force pour parler de ces problèmes de santé et comment / où demander de l'aide.

Conclusion (5 min)

- Récapituler les principaux points abordés lors de la séance.

Pour aller plus loin :

- *73% des Français jugent que la santé mentale est tabou* par Antonia B, publié en ligne le 20 octobre 2022 dans *Assurance en mouvement* :
<https://www.lassuranceenmouvement.com/2022/10/20/73-des-francais-jugent-que-la-sante-mentale-est-tabou/#:~:text=La%20santé%20mentale%20deme>

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Regardez la photo, décrivez-la et donnez des hypothèses sur le sujet possible de la séquence.



<https://www.lassuranceenmouvement.com/2022/10/20/73-des-francais-jugent-que-la-sante-mentale-est-tabou/#:~:text=La%20santé%20mentale%20deme>

Activité 1.

- Lisez l'extrait du texte : *La santé mentale, toujours un tabou ?*

<https://www.salledattente.ch/2022/11/04/la-sante-mentale-toujours-un-tabou/>

Par Adeline Beijns

Un handicap caché

Dans une société connaissant de moins en moins de tabous, les pathologies mentales relèvent encore, malgré tout, des handicaps que l'on veut garder secrets en ne révélant pas leurs symptômes au monde extérieur. D'après une étude britannique datant de 2009, reprise par le journal The Guardian, les gens seraient même plus réticents à révéler qu'ils souffrent d'une maladie mentale qu'à révéler leur homosexualité¹. De nombreuses personnes souffrant par exemple de dépression, d'anxiété ou de troubles alimentaires apprennent ainsi à dissimuler les comportements qui pourraient révéler leur véritable état à leur entourage. Cela est particulièrement le cas sur le lieu de travail où la performance est de mise et où les émotions sont souvent reléguées au second plan.

De nombreuses personnes n'osent ainsi pas en parler à leurs collègues de travail car elles craignent d'être jugées ou, pire, de perdre leur emploi. Cette fuite entrave bien sûr une bonne et franche communication, péjore tant les relations sociales que l'épanouissement personnel et isole les malades qui auraient pourtant besoin d'aide. Même les amis et la famille sont souvent laissés dans l'ignorance, ne sachant pas comment les symptômes d'affections telles que la dépression affectent la vie quotidienne des malades. Cela est d'autant plus vrai pour les hommes pour lesquels la société attend généralement qu'ils soient robustes et qu'ils cachent leurs émotions. A l'inverse, la société accepte beaucoup plus que les femmes montrent une certaine émotivité et fragilité.

Faiblesse et vulnérabilité

En admettant avoir une maladie mentale, vous pourriez avoir l'impression de montrer une faiblesse et d'exposer votre vulnérabilité. La réalité est tout autre : en affirmant qui vous êtes, tel (le) que vous êtes, vous montrez au contraire que vous êtes une personne forte qui n'a pas peur du regard des autres et qui est consciente de ses forces et de ses faiblesses.

S'ouvrir aux autres

Faire part de ses difficultés et des pathologies mentales dont on souffre, peut non seulement vous aider mais peut aussi avoir un effet bénéfique sur les personnes à qui vous vous confiez. En effet, ces mêmes personnes souffrent peut-être aussi, en silence, et vos confidences peuvent leur permettre de se sentir moins seules et les encourager à parler à leur tour. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) estime en effet qu'en Suisse, sur une année, « près d'un tiers de la population est atteinte d'une maladie psychique. [...] Elles touchent toutes les tranches d'âge et toutes les couches de la société. »

- Répondez au QCM suivant :

1. Pourquoi certaines personnes hésitent-elles à révéler qu'elles souffrent de maladies mentales ?

- a) Parce qu'elles ne sont pas conscientes de leurs symptômes.
- b) Parce qu'elles craignent d'être jugées ou d'être virées.
- c) Parce qu'elles veulent préserver leur famille.

2. Quelle comparaison est faite dans l'extrait pour illustrer le tabou entourant la santé mentale ?

- a) Les gens sont plus réticents à révéler des maladies mentales qu'à révéler leur orientation sexuelle.
- b) Les gens sont plus réticents à révéler des allergies alimentaires qu'à révéler des phobies.
- c) Les gens sont plus réticents à révéler des problèmes de santé physique qu'à révéler des problèmes de santé mentale.

3. Comment l'extrait suggère-t-il que l'ouverture sur les problèmes de santé mentale peut être perçue ?

- a) Comme une faiblesse et une vulnérabilité.
- b) Comme un signe de force et de conscience de soi.
- c) Comme une indifférence aux opinions des autres.

4. Comment le partage des difficultés liées à la santé mentale peut-il bénéficier aux autres, selon l'extrait ?

- a) En les encourageant à ignorer leurs propres problèmes.
- b) En les incitant à parler de leurs propres problèmes.
- c) En les culpabilisant pour leurs propres difficultés.

5. Quelle estimation est donnée par l'Office fédéral de la santé publique en Suisse concernant les maladies psychiques ?

- a) Les maladies psychiques n'affectent que les personnes âgées.
- b) Les maladies psychiques affectent les personnes de n'importe quel âge.
- c) Les maladies psychiques n'affectent que les adolescents.

Activité 2.

- Lisez les 3 énoncés suivants :

- 1. « Elles ne sont pas vraiment malades. »
- 2. « Elles ne peuvent pas se rétablir. »
- 3. « Elles sont responsables de ce qui leur arrive. »

- Donnez votre opinion et partagez vos réflexions sur ces trois énoncés.

- Écoutez (ou lisez sur le TBI) les explications données par des spécialistes.

- Dites si ces explications confirment ou réfutent vos dires, opinions ou réflexions ?

- Répondez aux questions suivantes :

- 1. Est-ce que ces préjugés perdurent encore aujourd'hui ?
- 2. Quelles sont les conséquences de ces préjugés ?

Activité 3.

En grand groupe :

- Regardez la vidéo - *Меѓународен ден на менталното здравје* :
<https://24.mk/details/me-unaroden-den-na-mentalnoto-zdravje>
- Donnez vos commentaires sur ce que vous avez vu.
- Dites si dans votre entourage les problèmes de santé mentale sont facilement abordés ou si cela est *encore* un thème tabou ?
- Donnez des idées afin de vous aider ou d'aider quelqu'un à trouver la force pour parler de ces problèmes de santé et comment / où demander de l'aide.

Conclusion

- Récapitulez avec l'enseignant les principaux points abordés lors de la séance.

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : Les salaires

FICHE 3 : Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer des opinions personnelles de manière claire et cohérente sur les salaires.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les structures grammaticales et le vocabulaire adéquats pour exprimer ses opinions ; - Utiliser des expressions idiomatiques courantes en lien avec le thème du travail et des salaires.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux différences culturelles en matière de communication sur les salaires et de tabous sociaux dans différents pays ; - Comparer les attitudes et les normes sociales en France et dans d'autres pays concernant la communication / transparence sur les salaires ; - Prendre conscience de l'importance de la communication interculturelle dans le contexte professionnel / public / interpersonnel, en particulier lorsqu'il s'agit de sujets sensibles tels que les salaires.
Activités langagières :	Compréhension orale et écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Texte : <i>Parler salaire, toujours tabou ?</i> https://www.lesfrontaliers.lu/uncategorized/parler-salaire-toujours-tabou/ - Texte : Article en ligne de J.P. pour 20 minutes publié et mis à jour le 06.01.2022 https://www.20minutes.fr/economie/3205795-20211227-les-salaires-un-sujet-toujours-tabou-en-entreprise
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (5 min)

- Discuter brièvement du thème des salaires en encourageant les participants à partager leurs expériences ou leurs connaissances préalables sur le sujet.

Questions possibles sur le sujet :

1. Parlez-vous volontairement de votre salaire avec vos amis, vos membres de la famille ?
2. Est-ce que vous posez des questions à vos interlocuteurs sur le montant du salaire qu'ils gagnent ?
3. Si vous avez des amis étrangers, partagez-vous des informations sur votre propre salaire ?

Activité 1 - Compréhension écrite (15 min)

- Distribuer les copies du texte : *Parler salaire, toujours tabou ?*
<https://www.lesfrontaliers.lu/uncategorized/parler-salaire-toujours-tabou/> (Cf. Fiche apprenant).
- Inviter les participants à lire le texte pour en saisir les points principaux.
- Inviter les apprenants à répondre, en s'appuyant sur le texte, aux questions suivantes :
 1. De quoi parle-t-on dans ce texte ?
 2. Qu'est-ce que les chiffres du texte nous indiquent ?
 3. Dans quels pays les discussions sur les salaires sont-elles considérées comme plus personnelles ?
 4. Quel pourcentage de Français discute ouvertement de leur salaire ?
 5. Comment les attitudes diffèrent-elles en Allemagne par rapport à la France ?

Mise en commun :

- Vérifier les réponses.

Activité 2 - Vocabulaire et expressions (10 min)

En grand groupe :

- Faire ensemble une liste de mots ou expressions clés du texte qui pourraient ne pas être compris ou connus, comme *secret de Polichinelle*, *paie*, *loquace*, *palabrer*, *éluder*, etc.
- Demander aux apprenants de rechercher sur Internet la signification de ces termes et de les partager avec la classe.

Activité 3 - Compréhension du texte : *Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise ?*

<https://www.20minutes.fr/economie/3205795-20211227-les-salaires-un-sujet-toujours-tabou-en-entreprise> (20 min)

- Faire lire le texte (Cf. Fiche apprenant). Laisser quelques minutes pour la lecture individuelle, puis poser les questions suivantes :
 1. Quel est le sujet principal du texte ?
 2. Quelle proportion des actifs interrogés par Talent.com se déclare favorable à la transparence des salaires en 2022 ?
 3. Quelle est la principale raison avancée par les actifs pour laquelle ils souhaitent connaître le salaire d'un emploi avant de postuler ?
 4. Comment la France se distingue-t-elle des pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège) en ce qui concerne la divulgation des informations salariales, comme indiqué dans le texte ?
 5. Selon ce texte de 2022, y a-t-il des changements dans les attitudes vis-à-vis des salaires ? Lesquels ?

Activité 4 - Comparaison des deux textes (15 min)

- Demander aux apprenants de faire une comparaison entre le premier texte daté de 2011 (de l'activité 1) et le second daté de 2022 (de l'activité 2), en répondant aux deux questions suivantes :
 1. Est-ce que les mentalités ont évolué en ce qui concerne la discussion des salaires en France ?
 2. Est-ce que les mentalités ont évolué en ce qui concerne la discussion des salaires dans les autres pays mentionnés ?

Activité 5 - Discussion sur les attitudes culturelles (20 min)

En grand groupe :

- Afin d'encourager les participants à réfléchir aux différences culturelles concernant la communication sur les salaires, poser les questions suivantes :
 1. En quoi les attitudes françaises envers la discussion des salaires diffèrent-elles de celles des pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège) ? Quelles raisons culturelles ou législatives pourraient expliquer ces différences ?
 2. Pensez-vous que la transparence des salaires est importante dans toutes les cultures ?
 3. Dans votre pays d'origine, est-il courant de parler de salaires ou cela est-il considéré comme un sujet tabou ?

Conclusion (5 min)

- Résumer les principaux points abordés pendant la séquence.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Discutez brièvement du thème des salaires. Partagez vos expériences ou vos connaissances préalables sur le sujet en répondant aux questions suivantes :
 1. Parlez-vous volontairement de votre salaire avec vos amis, vos membres de la famille ?
 2. Est-ce que vous posez des questions à vos interlocuteurs sur le montant du salaire qu'ils gagnent ?
 3. Si vous avez des amis étrangers, partagez-vous des informations sur vos propres salaires ?

Activité 1.

- Lisez le texte *Parler salaire, toujours tabou ?*

<https://www.lesfrontaliers.lu/uncategorized/parler-salaire-toujours-tabou/>

Vous arrive-t-il de discuter de votre salaire avec vos collègues, vos amis ou encore votre famille ? Ce sujet, encore considéré comme étant très personnel, reste encore souvent tabou.

Publié par CaptainListe le 11/08/2011

Combien gagne votre collègue ? Votre père ou encore vos amis ? Une question parfois délicate étant donné que la rémunération est encore un sujet tabou pour de nombreux salariés.

Le site de recherche d'emploi Stepstone a ainsi mené son enquête en Europe, pour savoir si les gens discutaient ouvertement ou non de leur salaire.

Il s'avère que les résultats sont différents en fonction des pays interrogés. Ainsi, c'est un véritable secret de Polichinelle pour les Autrichiens (59% considèrent que c'est personnel), alors que les Français sont plutôt ouverts sur la question (42% en discutent ouvertement).

D'une manière générale, il apparaît que les pays du nord de l'Europe qui ont été interrogés (les Pays-Bas, le Danemark, la Suède ou encore la Norvège) sont globalement moins enclins à discuter argent avec leur entourage ou alors uniquement avec leurs amis proches.

Si l'on regarde uniquement les habitants de la Grande Région, ce sont les Français qui se montrent les plus loquaces sur le sujet, puisque la plupart d'entre eux en parlent facilement (42%) et 11% évitent juste d'aborder le sujet avec des collègues de travail. Cela dit, 28% ne révèlent leur salaire qu'à leurs amis proches et ceux qui sont totalement fermés sur le sujet sont 19%.

Du côté de la Belgique, les discussions autour de la paie sont un peu moins évidentes. Les Belges sont ainsi 28% à aborder le sujet facilement et 15% à simplement éviter de palabrer avec les collègues. Ils restent tout de même 31% à considérer que c'est un sujet privé, quand 26% n'en parlent qu'aux amis proches.

Enfin, les Allemands ont plutôt tendance à ne pas s'étendre sur le sujet. Parler de son salaire ne se fait pas pour 32% d'entre eux, quand 35% considèrent que l'on ne peut en discuter qu'avec des amis proches. Ils ne sont ainsi que 16% à en parler ouvertement et 17% à éluder la question avec leurs collègues.

- Saisissez les points principaux du texte.
- En vous appuyant sur le texte, répondez aux questions suivantes :
 1. De quoi parle-t-on dans ce texte ?
 2. Qu'est-ce que les chiffres du texte nous indiquent ?
 3. Dans quels pays les discussions sur les salaires sont-elles considérées comme plus personnelles ?
 4. Quel pourcentage de Français discute ouvertement de leur salaire ?
 5. Comment les attitudes diffèrent-elles en Allemagne par rapport à la France ?

Mise en commun :

- Vérifiez vos réponses en grand groupe.

Activité 2.

En grand groupe :

- Faites ensemble une liste de mots ou expressions clés tirés du texte qui vous sont inconnus ou incompris.
- Faites une recherche sur Internet sur la signification de ces termes et partagez-les avec la classe.

Activité 3.

- Lisez le texte *Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise ?*

<https://www.20minutes.fr/economie/3205795-20211227-les-salaires-un-sujet-toujours-tabou-en-entreprise>

ARGENT Les actifs n'aiment pas trop parler chiffres, surtout lorsqu'il s'agit du montant de leur rémunération

La moitié des salariés seraient d'accord pour qu'on communique le montant de leur paie au sein de l'entreprise — iStock / City Presse

Parler argent a toujours été considéré comme mal élevé en France. Lorsqu'on en manque, on préfère le cacher, tandis que lorsqu'on en gagne beaucoup, on conserve un flou artistique sur le montant pour ne pas afficher sa réussite. Une fausse modestie qui a toutefois des inconvénients. En effet, en raison de cette omerta traditionnelle, un travailleur aura bien du mal à évaluer quel niveau de salaire il est en droit de demander lors d'un entretien d'embauche, ou encore à quelle évolution annuelle il peut prétendre par rapport à ses collègues.

La raison ? L'argument du cas par cas en fonction du niveau de diplômes, des années d'expérience ou du travail accompli par l'employé est le plus souvent avancé pour justifier ce tabou. Comme si chaque salaire était unique, y compris dans la même équipe et aux mêmes postes, et que les divulguer ne ferait qu'attiser les jalousies.

Une envie de transparence

Néanmoins, les mentalités tendent à changer. Ainsi, 78 % des 4.000 actifs interrogés récemment par le site de recherche d'emploi Talent.com se disent favorables à une transparence des salaires. De même, ils sont 95 % à juger essentiel ou important de connaître le salaire d'un emploi avant de postuler.

Pourtant, moins d'un sur deux avoue être à l'aise pour discuter de sa rémunération avec ses collègues, et 55 % seraient d'accord pour qu'on communique le montant de leur paie au sein de l'entreprise. Les avis sont notamment favorables à un accès en interne aux barèmes salariaux appliqués par leur société, tandis que d'autres sont prêts à accepter de rendre publiques des grilles salariales. En revanche, hors de question de permettre à tout le personnel de consulter le détail de salaire de chaque employé pour la grande majorité des sondés. On constate donc une réelle volonté de transparence au niveau global, tout en conservant le détail des données privées.

Comparer les écarts

Alors que certains pays comme la Suède, la Finlande ou la Norvège ont fait le choix d'une transparence totale (les salaires sont consultables par le public auprès du fisc), la France a plutôt suivi l'exemple du Royaume-Uni et de l'Allemagne en matière d'informations sur les rémunérations.

En vertu de la loi Pacte du 22 mai 2019, les sociétés cotées en Bourse (et seulement celles-là) doivent publier chaque année un relevé des écarts entre la rémunération de leurs dirigeants et les salaires moyens des employés en équivalent temps plein, mais aussi avec le salaire médian de ces derniers. De même, l'index de l'égalité femmes-hommes impose un comparatif, cette fois selon le sexe, en termes de salaires, d'augmentations annuelles et d'écarts dans les promotions.

- Répondez aux questions suivantes :
 1. Quel est le sujet principal du texte ?
 2. Quelle proportion des actifs interrogés par Talent.com se déclare favorable à la transparence des salaires en 2022 ?
 3. Quelle est la principale raison avancée par les actifs pour laquelle ils souhaitent connaître le salaire d'un emploi avant de postuler ?
 4. Comment la France se distingue-t-elle des pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège) en ce qui concerne la divulgation des informations salariales, comme indiqué dans le texte ?
 5. Selon ce texte de 2022, y a-t-il des changements dans les attitudes vis-à-vis des salaires ? Lesquels ?

Activité 4.

- Faites une comparaison entre le premier texte daté de 2011 (de l'activité 1) et le second daté de 2022 (de l'activité 2), en répondant aux deux questions suivantes :
 1. Est-ce que les mentalités ont évolué en ce qui concerne la discussion des salaires en France ?
 2. Est-ce que les mentalités ont évolué en ce qui concerne la discussion des salaires dans les autres pays mentionnés ?

Activité 5.

- Réfléchissez, en grand groupe, aux différences culturelles concernant la communication sur les salaires et répondez aux questions suivantes :
 1. En quoi les attitudes françaises envers la discussion des salaires diffèrent-elles de celles des pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège)? Quelles raisons culturelles ou législatives pourraient expliquer ces différences ?
 2. Pensez-vous que la transparence des salaires est importante dans toutes les cultures ?
 3. Dans votre pays d'origine, est-il courant de parler de salaires ou cela est-il considéré comme un sujet tabou ?

Conclusion

- Résumez les principaux points abordés pendant la séance.

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : L'emploi et la discrimination raciale

FICHE 4 : Emploi - une discrimination raciale récurrente

FICHE ENSEIGNANT

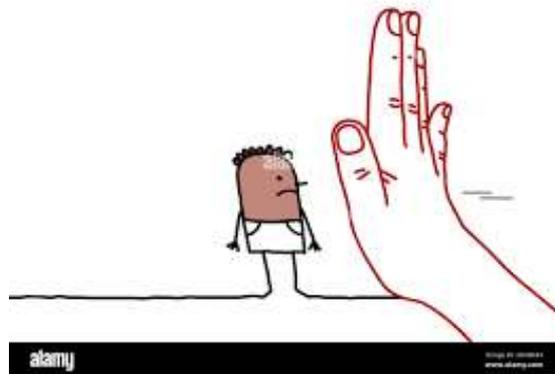
Titre de la séquence :	Emploi : une discrimination raciale récurrente
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'un débat et d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer des opinions personnelles de manière claire et cohérente en français sur le thème de la discrimination raciale au travail ; - Argumenter ses opinions sur le thème de la discrimination raciale au travail.
Objectifs linguistiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les structures grammaticales pour exprimer des opinions, son accord et son désaccord ; - Utiliser des expressions idiomatiques courantes en lien avec le thème de la discrimination raciale ; - Utiliser des connecteurs logiques pour organiser ses idées.
Objectifs socio-culturels et interculturels :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux inégalités et injustices auxquelles peuvent être confrontés certains groupes en raison de leur origine ethnique ou de leur race ; - Prendre conscience des préjugés et des stéréotypes sur la discrimination qui existent dans une société ; - Développer le sentiment de l'empathie envers les victimes de la discrimination raciale, en considérant les moyens de soutien et d'action ; - Stimuler une attitude de tolérance et de compréhension envers les autres, ce qui favorise la communication interculturelle.
Activités langagières :	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} image : https://media.istockphoto.com/id/911434896/fr/photo/expression-de-la-discrimination-raciale-en-dessinant-des-expressions-avec-les-doigts.jpg?s=170667a&w=0&k=20&c=gsTp4KavwKD94D_-4xlTLbSMpgyKFRMhqMe8UphXtWQ= - 2^{ème} image : https://www.alamyimages.fr/main-tiree-a-la-main-avec-

	personnage-de-dessin-anime-panneau-stop-face-a-un-homme-noir-image389326704.html - Reportage sur Youtube - <i>Emploi : une discrimination raciale récurrente ?</i> TV5 Monde info : https://www.youtube.com/watch?v=TOED7jYmVuA
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Montrer les deux photos suivantes aux apprenants (laisser au moins une minute de réflexion entre les deux images).
- Laisser réfléchir les apprenants à la signification portée par ces deux images.



- Demander aux apprenants d'essayer d'identifier le thème de la séquence.
- Introduire le thème de la *discrimination raciale* en expliquant brièvement ce que sont les termes de *diversité* et d'*égalité*.

Activité 1 - Compréhension globale (5 min)

- Montrer une première fois le reportage *Emploi : une discrimination raciale récurrente* de TV5 Monde: <https://www.youtube.com/watch?v=TOED7jYmVuA>
- Demander aux apprenants de répondre aux questions de compréhension globale suivante :
 1. De quoi parle-t-on dans la vidéo ?
 2. Qui parle ?

Activité 2 - Compréhension détaillée (20 minutes)

- Proposer aux apprenants de consulter la liste des définitions du vocabulaire du reportage comme support à la compréhension de la vidéo. (Cf. Fiche apprenant)
- Visionner une seconde fois le reportage.
- Poser des questions de compréhension détaillée :
 1. Qui sont les *25 de Breteuil* mentionnés dans le reportage ?
 2. Quelle est la nature du litige qui a conduit les ouvriers maliens à porter plainte ?
 3. Qu'est-ce que la notion de *discrimination raciale systémique* introduite dans cette affaire a changé en droit français ?
 4. Quels étaient les traitements et les conditions de travail auxquels les ouvriers étaient confrontés sur les chantiers ?
 5. Quelles sont les conséquences de la victoire juridique obtenue par les ouvriers maliens ?
- Distribuer, si nécessaire, la transcription de la vidéo. (Cf. Corrigé)

Activité 3 - Discussion (25 min)

- Inviter les apprenants à discuter de leurs impressions et opinions sur le reportage présenté et de faire une comparaison avec la situation dans leur pays et dans d'autres pays.
- Proposer aux participants de partager leurs réflexions sur la situation, d'exprimer leur ressenti et d'évoquer des expériences personnelles éventuelles liées au thème.

Activité 4 - Débats (25 min)

- Organiser un premier débat en classe, en grand groupe, avec une seule question controversée liée à la discrimination raciale : faut-il mettre en place des lois plus strictes pour lutter contre la discrimination raciale ?
- Diviser la classe en deux groupes : les *pour* et les *contre* la mise en place de lois strictes.
- Inviter chaque groupe à préparer des arguments solides pour défendre sa position et présenter ses points de vue lors d'un second débat.

Synthèse et conclusion (5 min)

- Revenir sur les points-clés abordés.
- Inviter les participants à réfléchir à ce qu'ils ont appris sur la discrimination raciale et à partager leurs réflexions finales.

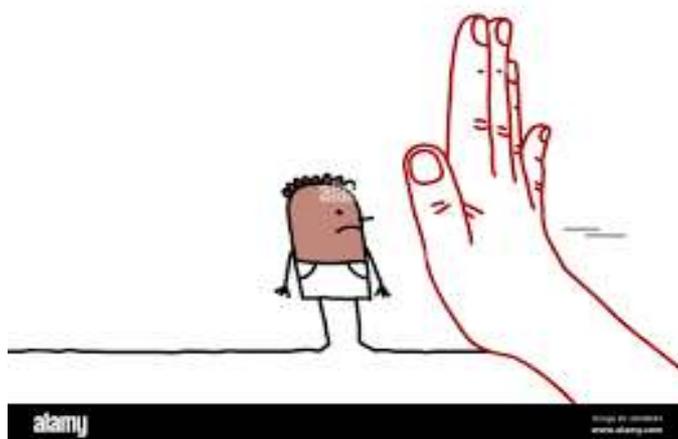
Pour aller plus loin

- *Discrimination raciale, race et racisme* (fiche), Ontario Human Rights Commission, <https://www.ohrc.on.ca/fr/discrimination-raciale-race-et-racisme-fiche>
- *Message du secrétaire général de l'ONU sur la discrimination raciale* : <https://www.youtube.com/watch?v=vT-OjM8SLVk>
- *Discrimination raciale : une journée de lutte, plusieurs rassemblements dans le monde*, Euronews (en français) <https://www.youtube.com/watch?v=-tcfUmQKjlc>

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Regardez les deux photos suivantes.
- Réfléchissez à leur signification.



- D'après les deux images, essayez d'identifier le thème de la séquence.

Activité 1.

- Regardez le reportage *Emploi : une discrimination raciale récurrente* de TV5 Monde : <https://www.youtube.com/watch?v=TOED7jYmVuA>
- Répondez aux questions suivantes :
 1. De quoi parle-t-on dans la vidéo ?
 2. Qui parle ?

Activité 2.

- Lisez attentivement la liste des définitions du vocabulaire du reportage :
 - Les prud'hommes sont une juridiction en France qui traite des litiges entre employeurs et employés, notamment en matière de contrats de travail, de licenciements et de conditions de travail.
 - Un litige est un désaccord ou un différend entre des parties concernant des droits, des intérêts ou des interprétations divergentes

- Les ouvriers du bâtiment sont des travailleurs qui sont employés dans la construction et la rénovation de bâtiments. Ils peuvent être impliqués dans diverses tâches, de la maçonnerie à la pose de fondations en passant par la menuiserie.
 - « Avoir la peur au ventre » est une expression idiomatique qui signifie ressentir une grande anxiété, une peur intense à propos d'une situation donnée et qui peut causer des sensations physiques dans l'estomac, une sensation de serrement.
 - La précarité administrative se réfère à une situation dans laquelle une personne ou un groupe de personnes se trouve dans une position instable en ce qui concerne leur statut légal ou administratif. Cela peut inclure des problèmes tels que l'absence de papiers, la vulnérabilité aux changements de statut ou les obstacles bureaucratiques qui rendent leur situation incertaine sur le plan juridique.
 - La discrimination raciale systémique fait référence à des systèmes, des structures et des pratiques qui favorisent une race par rapport à d'autres de manière systématique. Cela peut se manifester à travers des politiques, des pratiques d'embauche, des stéréotypes ou des comportements qui maintiennent des inégalités raciales.
 - « Être méprisé » signifie être traité avec dédain, manque de respect ou indifférence. Dans ce contexte, les ouvriers étaient traités avec mépris sur les chantiers.
 - Un chantier fait référence à un lieu où des travaux de construction ou de rénovation sont en cours. Les ouvriers y travaillent sur diverses tâches liées au bâtiment.
 - La démolition implique la destruction intentionnelle d'une structure ou d'un bâtiment existant pour faire place à de nouvelles constructions.
 - Casques, masques et gants sont des termes qui font référence à l'équipement de sécurité porté par les ouvriers pour les protéger sur les chantiers.
 - La discrimination raciale est le traitement injuste ou défavorable d'une personne ou d'un groupe en raison de leur race, de leur origine ethnique ou de leur couleur de peau.
 - L'AGS est une institution en France qui garantit le paiement des salaires en cas de liquidation d'une entreprise. Cela assure que les salaires dus aux employés soient payés, même si l'entreprise fait faillite.
 - Le mandataire liquidateur est une personne désignée pour gérer la liquidation d'une entreprise en difficulté financière. Il s'occupe de vendre les actifs de l'entreprise et de distribuer les fonds aux créanciers et aux employés.
 - Être en clandestinité signifie vivre ou travailler de manière illégale ou non déclarée dans un pays étranger, sans les autorisations nécessaires.
 - La régularisation fait référence au processus de légalisation du statut de résidence ou de travail d'une personne qui était auparavant en situation irrégulière dans un pays.
 - Les conditions de vulnérabilité se réfèrent aux situations dans lesquelles une personne est plus susceptible de subir des préjudices ou des désavantages en raison de sa situation sociale, économique ou juridique.
- Regarder une seconde fois le reportage et répondez aux questions suivantes :
1. Qui sont les *25 de Breteuil* mentionnés dans le reportage ?
 2. Quelle est la nature du litige qui a conduit les ouvriers maliens à porter plainte ?
 3. Qu'est-ce que la notion de *discrimination raciale systémique* introduite dans cette affaire a changé en droit français ?
 4. Quels étaient les traitements et les conditions de travail auxquels les ouvriers étaient confrontés sur les chantiers ?

5. Quelles sont les conséquences de la victoire juridique obtenue par les ouvriers maliens ?

Activité 3.

- Discutez de vos impressions et opinions sur le reportage présenté et faites une comparaison avec la situation dans votre pays et dans d'autres pays.
- Partagez vos réflexions sur la situation, exprimez votre ressenti et évoquez des expériences personnelles liées au thème.

Activité 4.

- Lors d'un premier débat en classe répondez en grand groupe à la question suivante : faut-il mettre en place des lois plus strictes pour lutter contre la discrimination raciale ?
- Selon le groupe dans lequel vous êtes (les *pour* ou les *contre*), préparez des arguments solides pour défendre votre position et présentez vos points de vue lors d'un second débat.

Synthèse et conclusion

- Réfléchissez à ce que vous avez appris sur la discrimination raciale et partagez vos réflexions finales.

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

Thématique : la paix vis-à-vis les conflits

FICHE 1 : La paix commence avec moi !

FICHE ENSEIGNANT

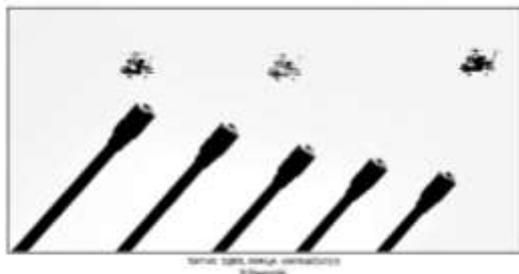
Titre de la séquence :	La paix commence avec moi !
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion et d'un exposé.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	- Présenter son opinion sur la façon d'agir pour contribuer à la paix dans le monde.
Objectif(s) linguistique(s) :	- Utiliser un lexique spécifique lié au pacifisme, aux différentes formes de conflit et aux ressources d'aide disponibles.
Objectif(s) socio-culturel(s) et interculturel(s) :	- Développer une réflexion sur l'importance de garder / d'assurer la paix dans le monde.
Activités langagières :	Compréhension orale et écrite, expression orale et écrite (production / interaction).
Supports / sources :	<ul style="list-style-type: none"> - 2 images ; - Vidéo - <i>La paix commence avec moi</i> : https://www.youtube.com/watch?v=Di1QiSI41Lw
Durée indicative :	1h30 min

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

Remue méninge :

- Inviter les apprenants à regarder les images ci-dessous et à dire à haute voix toutes les associations / mots / expressions relatifs à ces images.
- Écrire au tableau tous les mots / expressions proposées par les apprenants.



Activité 1 - Écriture créative (20 min)

- Inviter les apprenants, en binôme, à écrire un texte de 4 ou 5 lignes en utilisant les mots et les expressions proposés lors de l'activité précédente (Mise en route - Remue méninge).

Mise en commun :

- Faire lire les productions des binômes.

Activité 2 - Choix d'une phrase de la vidéo (20 min)

- Diviser les apprenants en groupes de 4 ou 5 personnes.
- Inviter les apprenants à regarder la vidéo - *La paix commence avec moi* : <https://www.youtube.com/watch?v=Di1QiSI41Lw>. (Transcription Cf. Corrigé)
- Demander à chaque apprenant, au sein de son groupe, de choisir individuellement une phrase de la vidéo, celle qui l'a le plus marqué.
- Puis, au sein de chaque groupe, faire un choix encore plus précis afin de déterminer une seule phrase qui représentera le groupe entier.
- Inviter un apprenant de chaque groupe à présenter la phrase commune du groupe.
- Proposer aux apprenants, au sein de leur groupe, de réfléchir autour de la phrase qu'ils ont choisie, de répondre aux questions suivantes en justifiant leur choix :
 1. Pourquoi avez-vous choisi cette phrase ?
 2. Comment avez-vous compris cette phrase ?
 3. Quel est le message / la morale de cette phrase ?

Mise en commun :

- Inviter un rapporteur de chaque groupe à présenter les réponses et les réflexions communes.

Activité 3 - Exposé oral (30 min)

- Montrer la vidéo une seconde fois.
- Diviser les apprenants à nouveau en groupes de 4 ou 5 personnes (il est possible de garder les mêmes groupes que l'activité précédente).
- Inviter les apprenants, au sein de leur groupe, à préparer un exposé sur le thème *En tant qu'individus, que pourrions-nous faire pour maintenir la paix dans le monde ?*

Mise en commun :

- Inviter un rapporteur de chaque groupe à présenter leur exposé à la classe.

Activité 4 - Création de slogans sur la paix (10 min)

En groupes de 3 ou 4 personnes

- Inviter les apprenants, au sein de chaque groupe, à rédiger un slogan sur le thème de la paix.

Mise en commun :

- Lecture des slogans à la classe.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Regardez les images ci-dessous et dites à haute voix toutes les associations / mots / expressions relatifs à ces images.



Activité 1.

- En binôme, écrivez un texte de 4 ou 5 lignes en utilisant les mots et les expressions proposés lors de l'activité précédente (la mise en route).
- Lisez votre production faite en binôme à la classe.

Activité 2.

- Vous êtes divisés en groupes de 4 ou 5 personnes.
- Regardez la vidéo - *La paix commence avec moi* : <https://www.youtube.com/watch?v=Di1QiSI41Lw>
- Choisissez individuellement une phrase de la vidéo qui vous a le plus marqué.
- Au sein de votre groupe, choisissez une seule phrase parmi celles qui ont été choisies individuellement, et qui pourra représenter l'opinion commune du groupe.
- Réfléchissez autour de la phrase que vous avez choisie au sein du groupe et répondez aux questions suivantes en justifiant votre choix :
 1. Pourquoi avez-vous choisi cette phrase ?
 2. Comment avez-vous compris cette phrase ?
 3. Quel est le message / la morale de cette phrase ?
- Choisissez un rapporteur de votre groupe qui présentera les réponses et les réflexions communes.

Activité 3.

- Regardez la vidéo une seconde fois.
- Au sein de votre groupe, préparez un exposé sur le thème *En tant qu'individus, que pourrions-nous faire pour maintenir la paix dans le monde ?*
- Choisissez un rapporteur de votre groupe qui présentera l'exposé à la classe.

Activité 4.

- Au sein de votre groupe, rédigez un slogan sur le thème de la paix.
- Lisez les slogans en classe.

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

Thématique : L'humanité comme valeur universelle

FICHE 2 : Construire un monde d'humanité, cela dépend de nous !

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Construire un monde d'humanité, cela dépend de nous !
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux):	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences en expression orale liées à la thématique des valeurs humaines ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) linguistique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des mots et des expressions liés à la thématique de l'humanité.
Objectif(s) socio-culturel(s) et interculturel(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Se sensibiliser aux valeurs universelles telles que l'égalité, la fraternité, la solidarité, la tolérance et le respect mutuel ; - Développer la compassion, l'empathie et la compréhension interpersonnelle ; - Prendre conscience de l'importance de s'engager dans des actions humanitaires.
Activités langagières :	Compréhension orale, expression orale (production / interaction).
Supports / Sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo : <i>Simone Veil par Barbara Hendricks</i> https://www.youtube.com/shorts/9arY7ONqENs, émission C à vous - Vidéo de la chanson <i>Humanité</i> d'Antoine Armédan https://www.youtube.com/watch?v=SshGXKBKgHE&t=16s - Vidéo de la chanson <i>Isti</i> de Petre Šterjov https://mk-mk.facebook.com/UNHCRSkopje1/videos/903426146402130/
Durée indicative :	1h30

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Faire regarder la vidéo *Simone Veil par Barbara Hendricks* : <https://www.youtube.com/shorts/9arY7ONqENs> (Transcription Cf. Corrigé).
- Présenter Barbara Hendricks.
- Demander aux apprenants de faire une petite recherche sur internet sur Simone Veil.

Activité 1 - Explication et analyse des notions pertinentes de la vidéo (25 min)

- Demander aux apprenants de relever, de noter et de partager en grand groupe les notions principales de la vidéo.
- Proposer aux apprenants d'analyser les phrases en fonction de leur sens et de leur message :
 1. *Construire un monde de paix dépend de chacun d'entre nous.*
 2. *Cela passe par l'éducation.*
 3. *C'est un travail de chacun sur soi.*
 4. *Une attention permanente portée à l'autre, en reconnaissant en l'autre quelque chose qui nous est commun.*

Mise en commun :

- Inviter les apprenants à partager leurs réflexions et analyses.

Activité 2 - Réflexions sur les paroles d'une chanson (15 min)

- Montrer la vidéo de la chanson *Humanité* d'Antoine Armédan : <https://www.youtube.com/watch?v=SshGXKBKgHE&t=16s> (Paroles Cf. Corrigé)
- Demander aux apprenants de décrire la vidéo (les images, les situations, les personnes, etc...).
- Demander aux apprenants de formuler et de noter des idées possibles inspirées par la chanson.

Activité 3 - Travail sur l'interculturel (20 min)

- Diffuser la vidéo de la chanson *Isti* de Petre Šterjov : <https://mk-mk.facebook.com/UNHCRSkopje1/videos/903426146402130/> (Paroles Cf. Corrigé)
- Demander aux apprenants de décrire la vidéo (les images, les situations, les personnes, etc...).
- Demander aux apprenants de formuler et de noter des idées inspirées par la chanson.

Mise en commun de l'activité 2 et 3 :

- Inviter les apprenants à faire une comparaison des deux chansons et des idées et réflexions qu'elles dégagent.

Activité 4 - Discussion (20 min)

- Demander aux apprenants s'ils ont été témoins ou acteurs d'actions menées au nom de la fraternité, de la solidarité, l'humanité, l'égalité etc. Demander à quelques apprenants de raconter cet (ces) événement(s).
- Proposer, en grand groupe, la phrase : *Voyez-vous une autre façon de garder la paix dans le monde ?* comme point de départ d'une discussion concluante de la séance.

FICHE APPRENANT

Mise en route.

- Regardez la vidéo *Simone Veil* par Barbara Hendricks : <https://www.youtube.com/shorts/9arY7ONqENs>.
- Faites une petite recherche sur internet sur Simone Veil.

Activité 1.

- Relevez, notez et partagez en grand groupe les notions principales de la vidéo.
- Analysez les phrases suivantes en fonction de leur sens et de leur message :
 1. *Construire un monde de paix dépend de chacun d'entre nous.*
 2. *Cela passe par l'éducation.*
 3. *C'est un travail de chacun sur soi.*
 4. *Une attention permanente portée à l'autre, en reconnaissant en l'autre quelque chose qui nous est commun.*

Mise en commun :

- Partagez, en grand groupe, vos réflexions et analyses.

Activité 2.

- Regardez et écoutez la vidéo de la chanson *Humanité* d'Antoine Armédan : <https://www.youtube.com/watch?v=SshGXXBKgHE&t=16s>.
- Décrivez la vidéo (les images, les situations, les personnes, etc...).
- Formulez et notez les idées inspirées par cette chanson.

Activité 3.

- Regardez et écoutez la vidéo de la chanson *Isti* de Petre Šterjov : <https://mk-mk.facebook.com/UNHCRSkopje1/videos/903426146402130/>.
- Décrivez la vidéo (les images, les situations, les personnes, etc...).
- Formulez et notez les idées inspirées par cette chanson.

Mise en commun de l'activité 2 et 3 :

- Faites une comparaison des deux chansons et des idées et réflexions qu'elles dégagent.
- Présentez, en grand groupe, vos idées.

Activité 4.

En grand groupe, discutez en vous guidant des questions suivantes :

1. Avez-vous déjà été témoin ou acteur d'actions menées au nom de la fraternité, de la solidarité, l'humanité, l'égalité, etc. ? Racontez cet (ces) événement(s).
2. Qu'est-ce que vous inspire la phrase : *Voyez-vous une autre façon de garder la paix dans le monde ?*

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

FICHE 3 : Le traumatisme des enfants lié aux conflits armés

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Le traumatisme des enfants lié aux conflits armés
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue, lors d'un exposé / d'un débat.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	- Présenter son opinion sur la façon d'agir afin de contribuer à la paix dans le monde et de protéger les enfants des conflits.
Objectif(s) linguistique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des structures grammaticales pour organiser un discours / un exposé ; - Utiliser un lexique spécifique lié au pacifisme, aux différentes formes de conflits et aux ressources d'aide disponibles.
Objectif(s) socio-culturel(s) et interculturel(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une réflexion sur l'importance de garder et d'assurer la paix dans le monde ; - Se sensibiliser à l'importance d'être à l'écoute et de soutenir ceux qui pourraient être victimes de divers types de conflits.
Activités langagières :	Compréhension orale et écrite, expression orale et écrite (production / interaction).
Supports / sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo <i>Avez-vous déjà été hanté(e) par un cauchemar ?</i> UNICEF : https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-d%E2%80%99un-quart-des-enfants-dans-le-monde-vit-dans-des-pays-touch%C3%A9s-par-des - Vidéo <i>Les traumatismes des enfants piégés dans les conflits</i> de l'UNICEF : https://www.youtube.com/watch?v=c3rsfIFb1s - Communiqué de presse <i>Près d'un quart des enfants dans le monde vit dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes</i>, publié le 09 décembre 2016 sur le site de l'UNICEF : https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-d%E2%80%99un-quart-des-enfants-dans-le-monde-vit-dans-des-pays-touch%C3%A9s-par-des

	- Vidéo <i>Comment protéger les enfants des conflits ?</i> UNICEF : https://www.youtube.com/watch?v=Koq-biIsGOM
Durée indicative :	1h30 min

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Faire écouter la vidéo *Avez-vous déjà été hanté(e) par un cauchemar ?* | UNICEF : <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-d%E2%80%99un-quart-des-enfants-dans-le-monde-vit-dans-des-pays-touch%C3%A9s-par-des> d'abord sans les images mais uniquement avec le son.
- Demander aux apprenants ce qu'ils ont entendu et si la musique de comptine est en rapport avec les sons en arrière-plan ?
- Demander aux apprenants d'identifier et de caractériser ces sons, puis de faire des hypothèses sur les événements qui se déroulent dans la vidéo.
- Passer la vidéo mais cette fois avec l'image et le son.
- Demander aux apprenants de vérifier leurs dires et hypothèses et de définir le sujet de la séquence.

Activité 1 - Réflexions orale et écrite (40 min)

- Montrer la vidéo *Les traumatismes des enfants piégés dans les conflits* de l'UNICEF : <https://www.youtube.com/watch?v=c3rsfIFb1s>.
- Demander aux apprenants de décrire à l'oral, en grand groupe, ce qu'ils voient dans la vidéo.
- Inviter les apprenants à citer d'autres exemples de traumatismes chez les enfants provoqués par les conflits.
- Former des groupes de 4 personnes.
- Montrer aux apprenants le texte qui apparaît dans la vidéo : *Les répercussions d'événements traumatiques peuvent durer toute la vie. En 2018, 1 nourrisson sur 5 est né dans une zone touchée par un conflit. En apportant aux enfants les soins adéquats, nous pouvons les aider à retrouver une enfance.*
- À partir de ce texte demander aux apprenants des groupes de formuler des idées en répondant à la question suivante : selon vous, comment pourrait-on changer les choses ?
- Demander aux groupes d'écrire leurs idées sur une feuille.
- Demander à un représentant de chaque groupe de lire le contenu et de coller la feuille sur le tableau ou sur un mur de la salle.
- Demander aux apprenants de faire un choix entre les idées et de dresser une liste d'au moins 5 idées communes à tous.

Activité 2 - Compréhension du texte (20 min)

- Donner aux apprenants à lire individuellement le communiqué de presse *Près d'un quart des enfants dans le monde vit dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes*, publié le 09 décembre 2016 sur le site de l'UNICEF : <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-d%E2%80%99un-quart-des-enfants-dans-le-monde-vit-dans-des-pays-touch%C3%A9s-par-des>.

En grand groupe :

- Demander aux apprenants de répondre aux questions suivantes :
 1. Combien d'enfants, selon le communiqué, vivent dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes ?
 2. Quelles sont les régions du monde qui comptent le plus grand nombre d'enfants vivant dans des pays en situation d'urgence ?
 3. Quels sont les défis auxquels sont confrontés les enfants en situation d'urgence en raison des conflits et des catastrophes ?
 4. Pourquoi le passage de l'ouragan Matthew en Haïti est-il mentionné dans le communiqué et quels sont les besoins des enfants qui en résultent ?
 5. Quels progrès ont été réalisés dans le monde pour améliorer la situation des enfants ces dernières décennies, selon le texte, et quelles sont les menaces actuelles pour ces progrès ?

Activité 3 - Discussion (15 min)

- Encourager les apprenants à discuter des conditions des enfants en situation de conflits armés récents ou actuels.
- Demander aux apprenants de répondre aux deux questions suivantes :
 1. Est-ce que les choses ont changé depuis 2016 dans le monde ? Est-ce que les choses se sont améliorées ou sont devenues bien pires ?
 2. Y a-t-il des organisations ou institutions qui s'occupent / aident ces enfants ?
- Afin d'aider les apprenants à répondre aux questions, montrer la courte vidéo *Protéger les enfants des conflits : Journée mondiale de l'enfance 2019* :
<https://www.youtube.com/watch?v=Koq-biIsGOM>.

Conclusion (5 min)

- Résumer, en grand groupe, les principaux points abordés pendant la séquence.

Pour aller plus loin :

- Pourquoi l'UNICEF ? Pour toutes ces belles raisons...
<https://www.youtube.com/watch?v=s0t7tE20U50>.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Écoutez la vidéo *Avez-vous déjà été hanté(e) par un cauchemar ?* | UNICEF : <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-d%E2%80%99un-quart-des-enfants-dans-le-monde-vit-dans-des-pays-touch%C3%A9s-par-des>. (sans les images mais uniquement avec le son)
- Dites ce que vous avez entendu. Est-ce que la musique de comptine est en rapport avec les sons en arrière-plan ? Pouvez-vous identifier et caractériser ces sons ?
- Faites des hypothèses sur les événements qui se déroulent dans la vidéo.
- Regardez une seconde fois la vidéo mais cette fois avec l'image et le son.
- Vérifiez vos dires et hypothèses et essayez de définir le sujet de la séquence.

Activité 1.

- Regardez la vidéo *Les traumatismes des enfants piégés dans les conflits* de l'UNICEF : <https://www.youtube.com/watch?v=c3rsfIFb1s>.
- Décrivez à l'oral, en grand groupe, ce que vous voyez dans la vidéo.
- Citez d'autres exemples de traumatismes des enfants provoqués par les conflits.
- Regardez / lisez le texte suivant qui apparaît dans la vidéo : *Les répercussions d'événements traumatiques peuvent durer toute la vie. En 2018, 1 nourrisson sur 5 est né dans une zone touchée par un conflit. En apportant aux enfants les soins adéquats, nous pouvons les aider à retrouver une enfance.*
- Formulez des idées en répondant à la question suivante : selon vous, comment pourrait-on changer les choses ?
- Au sein de votre groupe, écrivez vos idées sur une feuille.
- Désigner un représentant de votre groupe qui va lire le contenu et coller la feuille sur le tableau / sur un mur de la salle.
- Parmi toutes les idées données, faites un choix et dressez une liste d'au moins 5 idées communes à tous les apprenants.

Activité 2.

- Lisez de façon individuelle, le communiqué de presse *Près d'un quart des enfants dans le monde vit dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes*, publié le 09 décembre 2016 sur le site de l'UNICEF : <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-d%E2%80%99un-quart-des-enfants-dans-le-monde-vit-dans-des-pays-touch%C3%A9s-par-des>.
- Répondez aux questions suivantes :
 1. Combien d'enfants, selon le communiqué, vivent dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes ?
 2. Quelles sont les régions du monde qui comptent le plus grand nombre d'enfants vivant dans des pays en situation d'urgence ?
 3. Quels sont les défis auxquels sont confrontés les enfants en situation d'urgence en raison des conflits et des catastrophes ?
 4. Pourquoi le passage de l'ouragan Matthew en Haïti est-il mentionné dans le communiqué, et quels sont les besoins des enfants qui en résultent ?
 5. Quels progrès ont été réalisés dans le monde pour améliorer la situation des enfants ces dernières décennies, selon le texte, et quelles sont les menaces actuelles pour ces progrès ?

Activité 3.

- Discutez en grand groupe des conditions des enfants en situation de conflits armés récents ou actuels.
- Répondez aux deux questions suivantes :

1. Est-ce que les choses ont changé depuis 2016 dans le monde ? Est-ce que les choses se sont améliorées ou sont devenues bien pires ?
 2. Y a-t-il des organisations ou institutions qui s'occupent et aident ces enfants?
- Afin de vous aider à répondre aux deux questions, regardez la courte vidéo *Protéger les enfants des conflits : Journée mondiale de l'enfance 2019* :
<https://www.youtube.com/watch?v=Koq-bilsGOM>.

Conclusion

- Résumez en grand groupe les principaux points abordés pendant la séquence.

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

FICHE 4 : Francophonie - un engagement pour les valeurs universelles

FICHE ENSEIGNANT

Titre de la séquence :	Francophonie : un engagement pour les valeurs universelles
Public cible :	Grands adolescents et adultes
Niveau CECRL :	B2 / C1
Objectif(s) général(aux) :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences en expression orale et en argumentation ; - Exprimer son point de vue lors d'une discussion.
Objectif(s) communicatif(s) / pragmatique(s) :	- Présenter son opinion sur les manières d'agir pour promouvoir / respecter / mettre en œuvre les valeurs de la Francophonie.
Objectifs linguistiques :	- Utiliser le lexique relatif aux valeurs universelles (la paix, la démocratie, les droits de l'homme, la solidarité, le multilinguisme...).
Objectifs socio-culturel(s) et interculturel(s) :	- Développer une réflexion sur l'importance de respecter les valeurs de la francophonie telles que la paix, la démocratie, les droits de l'homme, etc.
Activités langagières :	Compréhension orale et écrite, expression orale (production / interaction).
Supports/sources :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo : <i>Qu'est-ce que la francophonie ?</i> https://www.youtube.com/watch?v=pFbNL6OPda0 - Texte : <i>Organisation internationale de la francophonie (OIF)</i> https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754 Quiz : https://langue-francaise.tv5monde.com/jouer/quiz/la-francophonie - Texte du Ministère des affaires étrangères de la Macédoine du Nord : https://mfa.gov.mk/fr/page/429/la-francophonie
Durée indicative :	1h30 min

DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Mise en route (10 min)

- Inviter les apprenants à citer des mots / expressions se référant à la francophonie.
- Écrire les propositions des apprenants au tableau.

Activité 1 - Prérequis sur la francophonie (15 min)

- Inviter les apprenants à partager des connaissances sur la francophonie.
- Poser les questions du type :
 1. Comment définiriez-vous la francophonie ?
 2. Quelle différence faites-vous entre Francophonie et francophonie ?
 3. Que savez-vous de l'OIF ?

Activité 2 - Sensibilisation à la francophonie (30 min)

- Diffuser la vidéo *Qu'est-ce que la francophonie ?*
<https://www.youtube.com/watch?v=pFbNL6OPda0>. (Cf. Corrigé)
- Demander aux apprenants de noter les informations pertinentes de la vidéo sur une feuille.
- Lecture du texte *Organisation internationale de la francophonie (OIF)*
<https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754>. (Cf. Corrigé)
- Demander à nouveau aux apprenants de noter les informations pertinentes du texte.

Au choix de l'enseignant :

- **Soit** d'inviter les apprenants (individuellement ou en grand groupe) à faire le Quiz suivant en ligne pour vérifier leur acquis :
<https://langue-francaise.tv5monde.com/jouer/quiz/la-francophonie>.
- **Soit** de donner aux apprenants un exercice de type QCM suivant pour vérifier leurs acquis.
 1. Qu'est-ce que la Francophonie ?
 - a) Une organisation internationale regroupant les pays francophones.
 - b) Une organisation faisant de la recherche dans le domaine du français.
 - c) Une organisation qui regroupe les écrivains francophones.
 2. Que signifie l'acronyme OIF ?
 - a) Organisation Internationale de la Francophonie.
 - b) Organisation Internationale de la France.
 - c) Organisation Internationale de la Francophilie.
 3. Combien de pays membres compte l'OIF ?
 - a) 22.
 - b) 88.
 - c) 50.
 4. Parmi les propositions ci-dessous, laquelle n'est pas une mission de l'OIF ?
 - a) Coopération économique.
 - b) Promotion des gouvernements.
 - c) Développement durable.
 5. Quelle est la différence entre la Francophonie avec une majuscule (Francophonie) et la francophonie en minuscule (francophonie) ?
 - a) Aucune différence.
 - b) La *Francophonie* se réfère à l'organisation internationale, tandis que la *francophonie* se réfère à l'ensemble des personnes et communautés parlant le français dans le monde.
 - c) La *Francophonie* se réfère à la promotion du plurilinguisme, tandis que la *francophonie* se réfère uniquement au français.

6. Quelles sont les valeurs de base de la Francophonie ?
 - a) Engagement pour la paix mondiale, démocratie, droits de l'homme.
 - b) Promotion exclusive de la langue et de la culture française.
 - c) Objectif de suprématie culturelle française.

7. Comment peut-on promouvoir le multilinguisme au sein de la Francophonie ?
 - a) En décourageant l'enseignement de langues autres que le français.
 - b) En favorisant l'enseignement de plusieurs langues, y compris les langues maternelles.
 - c) En ne permettant que le français comme langue officielle.

8. Comment peut-on renforcer le dialogue interculturel au sein de la Francophonie ?
 - a) En promouvant la culture française.
 - b) En organisant des festivals culturels internationaux.
 - c) En décourageant l'échange entre les pays membres.

9. Quelle est l'une des missions de l'OIF mentionnée dans le texte et la vidéo ?
 - a) Promotion de la paix mondiale.
 - b) Promotion de l'économie française.
 - c) Promotion de la démographie mondiale.

10. Comment les pays membres de la Francophonie peuvent-ils favoriser le respect des langues autochtones et minoritaires ?
 - a) En les excluant des activités culturelles.
 - b) En les valorisant dans les activités culturelles.
 - c) En les marginalisant lors des activités culturelles.

Mise en commun :

- Demander aux apprenants de vérifier leurs réponses du QCM en grand groupe.

Activité 3 - Discussion (30 min)

- Après une lecture individuelle du texte du Ministère des affaires étrangères de la Macédoine du Nord : <https://mfa.gov.mk/fr/page/429/la-francophonie> (Cf. Fiche apprenant), inviter les apprenants à discuter de ce sujet en se basant sur ce texte et sur les informations des activités précédentes.

Questions qui pourraient guider la discussion :

1. Selon vous, la francophonie est-elle visible en Macédoine du Nord ?
2. Comment augmenter/assurer la visibilité de la francophonie en Macédoine du Nord ?
3. Comment pouvons-nous promouvoir les valeurs de la francophonie ?
4. Comment renforcer le dialogue interculturel ?
5. Comment promouvoir le multilinguisme dans notre société ?

Conclusion (5 min)

- Résumer les principaux points abordés durant la séance.

FICHE APPRENANT

Mise en route

- Citez des mots / expressions se référant à la francophonie.

Activité 1.

- Partagez vos connaissances sur la francophonie en répondant aux questions suivantes :
 1. Comment définiriez-vous la francophonie ?
 2. Quelle différence faites-vous entre **Francophonie** et **francophonie** ?
 3. Que savez-vous de l'OIF ?

Activité 2.

- Regardez la vidéo *Qu'est-ce que la francophonie ?*
<https://www.youtube.com/watch?v=pFbNL6OPda0>
- Notez les informations pertinentes de la vidéo sur une feuille.
- Lisez le texte *Organisation internationale de la francophonie (OIF)*
<https://www.francophonie.org/lorganisation-internationale-de-la-francophonie-81>
- Notez les informations pertinentes du texte sur une feuille.
- Afin de vérifier vos acquis faites une activité parmi les deux suivantes au choix :
Soit répondez aux questions du Quiz en ligne :
<https://langue-francaise.tv5monde.com/jouer/quiz/la-francophonie>

Soit répondez aux questions du QCM en entourant la bonne réponse :

1. Qu'est-ce que la Francophonie ?
 - a) Une organisation internationale regroupant les pays francophones.
 - b) Une organisation faisant de la recherche dans le domaine du français.
 - c) Une organisation qui regroupe les écrivains francophones.

2. Que signifie l'acronyme OIF ?
 - a) Organisation Internationale de la Francophonie.
 - b) Organisation Internationale de la France.
 - c) Organisation Internationale de la Francophilie.

3. Combien de pays membres compte l'OIF ?
 - a) 22.
 - b) 88.
 - c) 50.

4. Parmi les propositions ci-dessous, laquelle n'est pas une mission de l'OIF ?
 - a) Coopération économique.
 - b) Promotion des gouvernements.
 - c) Développement durable.

5. Quelle est la différence entre la Francophonie avec une majuscule (Francophonie) et la francophonie en minuscule (francophonie) ?
 - a) Aucune différence.
 - b) La *Francophonie* se réfère à l'organisation internationale, tandis que la *francophonie* se réfère à l'ensemble des personnes et communautés parlant le français dans le monde.
 - c) La *Francophonie* se réfère à la promotion du plurilinguisme, tandis que la *francophonie* se réfère uniquement au français.

6. Quelles sont les valeurs de base de la Francophonie ?
 - a) Engagement pour la paix mondiale, démocratie, droits de l'homme.

- b) Promotion exclusive de la langue et de la culture française.
 - c) Objectif de suprématie culturelle française.
7. Comment peut-on promouvoir le multilinguisme au sein de la Francophonie?
 - a) En décourageant l'enseignement de langues autres que le français.
 - b) En favorisant l'enseignement de plusieurs langues, y compris les langues maternelles.
 - c) En ne permettant que le français comme langue officielle.
 8. Comment peut-on renforcer le dialogue interculturel au sein de la Francophonie ?
 - a) En promouvant la culture française.
 - b) En organisant des festivals culturels internationaux.
 - c) En décourageant l'échange entre les pays membres.
 9. Quelle est l'une des missions de l'OIF mentionnée dans le texte et la vidéo ?
 - a) Promotion de la paix mondiale.
 - b) Promotion de l'économie française.
 - c) Promotion de la démographie mondiale.
 10. Comment les pays membres de la Francophonie peuvent-ils favoriser le respect des langues autochtones et minoritaires ?
 - a) En les excluant des activités culturelles.
 - b) En les valorisant dans les activités culturelles.
 - c) En les marginalisant lors des activités culturelles.

Activité 3.

- Lisez individuellement le texte du Ministère des affaires étrangères de la Macédoine du Nord : <https://mfa.gov.mk/fr/page/429/la-francophonie>.

La Francophonie

Le 28 septembre 2006, la République de Macédoine d'alors est devenue membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie lors du Sommet de la Francophonie tenu à Bucarest, en Roumanie. Auparavant, nous avions le statut d'observateur, que nous avons obtenu au Sommet de 1997 à Hanoi, au Vietnam. Cela a été suivi par une augmentation du statut de membre associé à Moncton, au Canada, en 1999.

L'appartenance à la Francophonie repose avant tout sur l'acceptation des principes et valeurs fondamentaux de cette Organisation qui s'inscrivent dans les engagements européens : engagement pour la paix mondiale, démocratie, droits de l'homme, développement équitable et durable, éducation, formation, science et recherche, jeunesse et sports, nouvelles technologies de l'information, affirmation et protection de la diversité et de la solidarité culturelles et linguistiques. La Francophonie est à la fois une institution politique internationale et un espace de dialogue politique, culturel et économique de différents pays qui partagent la même vision du monde, en particulier les défis posés par la mondialisation.

Outre l'encouragement à nourrir la tradition historique et la présence de la langue française dans notre pays, nous voyons l'adhésion à la francophonie comme une opportunité d'affirmation de l'identité macédonienne, de la langue, de l'histoire et du riche patrimoine culturel, ainsi que de toutes les valeurs de la société macédonienne moderne - paix, démocratie, tolérance et solidarité. Ce sont en fait les valeurs fondamentales de la francophonie. Dans cette direction, la République de Macédoine du Nord intensifiera son activité dans la période à venir. La langue française fait partie de notre histoire, mais aussi une partie inséparable de notre avenir européen.

Par le biais de la Commission nationale de la francophonie, la République de Macédoine du Nord marque chaque année avec un certain nombre d'activités et d'événements dans différents domaines la Journée de la francophonie - le 20 mars.

Avec l'Ambassade de France à Skopje, dans ce domaine, nous réalisons une coopération approfondie à travers laquelle un certain nombre d'activités sont menées pour promouvoir la francophonie, parmi lesquelles sont notamment les programmes d'apprentissage de la langue française dans l'administration publique.

Dernière mise à jour : 24 mars 2021

- Discutez de ce sujet en se basant sur ce texte et sur les informations des activités précédentes.
- Répondez aux questions afin de vous guider dans la discussion :
 1. Selon vous, la francophonie est-elle visible en Macédoine du Nord ?
 2. Comment augmenter/assurer la visibilité de la francophonie en Macédoine du Nord ?
 3. Comment pouvons-nous promouvoir les valeurs de la francophonie ?
 4. Comment renforcer le dialogue interculturel ?
 5. Comment promouvoir le multilinguisme dans notre société ?

Deuxième partie

Les corrigés

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

Thématique : Le harcèlement et la violence

FICHE 1 : L'enfer du harcèlement scolaire

CORRIGÉ

Mise en route (15 min)

Travail individuel

Il faut savoir que les écoliers peuvent éprouver toute une gamme d'émotions à l'école en fonction de divers facteurs, notamment leur âge, leur personnalité, leurs expériences antérieures et leur environnement scolaire. Les émotions les plus courantes que les écoliers peuvent ressentir à l'école sont:

- La joie lorsque les élèves réussissent une tâche, interagissent avec des amis, participent à des activités qu'ils aiment ou reçoivent des éloges de leurs enseignants.
- L'ennui qui peut survenir lorsque les élèves se sentent désintéressés par le contenu des cours ou lorsqu'ils ont l'impression que le matériel est trop facile pour eux.
- La frustration qui peut se manifester lorsque les écoliers rencontrent des difficultés dans leurs études, ont des conflits avec leurs pairs ou ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs.
- L'anxiété qui peut être provoquée par divers facteurs, tels que les examens, les présentations en classe, les problèmes sociaux ou les préoccupations familiales.
- La confusion : les écoliers peuvent se sentir confus lorsqu'ils ne comprennent pas un concept ou une instruction donnée en classe.
- La colère qui peut survenir en réaction à des conflits avec d'autres élèves, des enseignants ou des frustrations liées aux études.
- La tristesse ressentie en cas de mauvaises notes, de problèmes personnels ou de séparation d'amis.
- L'excitation qui peut découler d'événements spéciaux à l'école, de sorties éducatives ou d'activités amusantes.
- L'inquiétude qui peut surgir lorsqu'un écolier anticipe des événements futurs, comme des examens, des présentations ou des rencontres avec des pairs.
- La satisfaction qui peut résulter de la réalisation d'objectifs, de l'achèvement de tâches ou de la reconnaissance de ses efforts.

Activité 1 - Compréhension globale (5 min)

- Transcription des 15 premières secondes de la vidéo : *L'enfer du harcèlement scolaire*
<https://www.youtube.com/watch?v=6XMlnA-HVus>.

Première personne : « J'en suis venu à me mutiler et à commettre trois tentatives de suicide. »

Deuxième personne : « Et tu te retrouves à aller en cours tous les matins, mais la boule au ventre. »

Troisième personne : « Plus tard, ils avaient toujours des cicatrices. »

Quatrième personne : « La moitié des harceleurs ne se rendent pas compte de ce qu'ils font. »

Cinquième personne : « Moi, je ne pense pas qu'on puisse continuer comme ça encore longtemps. »

Sixième personne : « Pour moi c'était complètement un enfer. »

- Réponse aux 2 questions :

1. Quel est le sujet de l'extrait de la vidéo ?

On parle de harcèlement scolaire.

2. Qui parle ?

Ce sont des élèves, des personnes de différents âges, des hommes et des femmes qui racontent leurs expériences ou ceux de leurs proches.

Activité 2 - Compréhension détaillée (20 min)

- Transcription des 0'45"- 5'30" du texte de la vidéo.

Mathieu, auteur et ancienne victime : « En fait, ça a commencé de la maternelle et ça s'est terminé en quatrième. Ça a commencé par des coups, des bousculades donc j'y prêtai pas attention parce que j'étais petit ».

Jenny, ancienne victime : « En primaire, c'était plus pour des raisons physiques. J'ai un problème à l'œil et à la dent. Un truc un peu bateau et c'est vrai que les enfants sont assez méchants. Ils remarquent très vite ce qui fait que quelqu'un est différent. Donc, j'ai eu pas mal de remarques à l'école primaire ».

Mathieu : « Avec le temps c'est devenu plus intense et plus important, plus compliqué de gérer j'en suis venu à me mutiler et à commettre trois tentatives de suicide. Pour moi c'était complètement un enfer parce que je me disais : « mais qu'est ce qui va se passer aujourd'hui ? ».

Florence, ancienne victime : « En 5e j'ai changé collègue et en fait là, il y a une fille de ma classe, trois jours après la rentrée, elle a commencé à me faire la misère mais vraiment la misère ».

Timothée, étudiant à l'ESSEC : « Une adolescence rose ça n'existe pas. Quand on change de collègue, une intégration ce n'est jamais simple ».

Florence, ancienne victime : « En fait elle volait mon téléphone. Elle était complice avec les plus grands. À chaque fois, c'est des croche-pieds dans les escaliers en béton. Ils me vidaient mon sac de cours dans la poubelle. »

Louise, sœur de Liane qui s'est suicidée : « Alors en fait au départ, comme elle était première de la classe, il y a quelques gens qui ont commencé à se moquer en disant : « ah tu es intello puis en plus elle n'a pas de chance ma sœur, elle avait des lunettes donc tu sais souvent quand t'es en 6e et que t'as des lunettes bah, c'est pas que c'est un support de moquerie, mais ça incite les autres à se moquer de ça ».

Jenny, ancienne victime : « Les enfants sont quand même assez... c'est de la méchanceté plus brute ».

La sœur de Liane : « Quand t'es en 6e, que tu n'as trop confiance en toi, déjà bah ! ça te blesse et petit à petit, ça se construit en fait, t'as plus d'élèves qui se moquent. »

Laurence : « Je n'allais pas beaucoup à l'école, je faisais semblant d'être malade. »

La sœur de Liane : « Et tu te retrouves à aller en cours tous les matins, bah ! la boule au ventre, parce que tu te dis bah ! je sais ce qui m'attend. Je vais être tout seul face à ça, je vais devoir faire semblant que tout va bien. »

Mathieu : « Il faut que j'arrive à en sortir, en fait, de cette spirale infernale. Je ne savais pas comment faire. ».

Jenny : « Moi, du coup, j'avais l'impression d'être super bizarre. Un sentiment d'injustice et un peu de « laisse-moi tranquille. »

La sœur de Liane : « C'est un peu une toile qui se tisse tu vois. Quand c'est toujours toi la victime ; bah ! les gens ils prennent l'habitude. Tu peux te moquer des chaussures de quelqu'un. Ce sera toujours pour toi parce que t'as été identifiée comme la victime, tu vois et après c'est hyper dur d'en sortir. »

Jenny : « Puis une fois que t'en as un qui commence, tout le monde s'y met un peu aussi. »

Mathieu : « Une fois on était en forêt avec des professeurs et à un moment on me met dans un coin avec cinq personnes et on sort un couteau, on sort un couteau « Mathieu tu fermes ta bouche sinon on te tue clairement. »

Tiphaine, leader de l'association Outsider : « Il y a une jeune fille qui avait été invitée pour lire son propre témoignage devant tout le monde. Elle a raconté vraiment des choses très, très graves, parce qu'en fait elle a été victime de harcèlement pendant très longtemps et en fait quand sa meilleure amie a voulu la défendre, elle a été elle-même cible de harcèlement, sauf qu'elle s'est suicidée en fait. Elle a mis fin à ces jours suite à ce harcèlement-là et donc du coup la jeune fille qui témoignait était en pleurs. La salle était figée. C'était incroyablement fort et émouvant. »

Catherine, psychologue et thérapeute pour enfants : « J'ai reçu une jeune fille de 14 ans qui avait été très sévèrement cyber harcelée. Ce témoignage-là, oui, m'a beaucoup bouleversée. Il a chamboulé ma vie quoi ! ça faisait plusieurs que je recevais comme ça et en janvier 2015 j'ai décidé effectivement d'essayer de comprendre ce qui se passait là. »

Le reporter : « Les jours qui ont suivi le suicide de ta sœur, comment t'as réagi ? »

La sœur de Liane : « Au début, j'ai pas compris. Personne n'a compris en fait. Elle n'avait pas le profil. Alors c'est triste à dire, mais moi je pensais qu'il y avait un profil de gens qui se suicident. C'est-à-dire que je pensais que c'était quelqu'un d'un peu déprimé, qui émettait des signes depuis longtemps. Ma sœur elle faisait du patinage enfin... ... c'était fou tu vois ? Tu la voyais sur la glace, elle allait hyper vite. Elle faisait des saltos, des loopings et tout ça. Ce n'est pas quelqu'un de déprimé sur son canapé, tu vois ! Au début, j'ai cherché des réponses en fait. J'ai retourné tout l'appartement. J'ai cherché dans tous les cahiers. J'ai cherché dans l'ordinateur. J'ai vraiment cherché des réponses partout parce que je ne comprenais pas. »

Paul story Teller : « J'ai travaillé avec presque 3000 clients d'une soixantaine de pays, qui voulaient s'exprimer. Alors, ils sont venus me voir. J'ai posé beaucoup de questions. J'ai essayé de tout mettre dans une sorte d'histoire, dans leurs voix pour les aider à mieux s'exprimer. »

Le reporter : « Est-ce que tu as l'impression qu'avec les réseaux sociaux, ce harcèlement scolaire prend une mesure presque inquiétante ? »

« Les créateurs de ces entreprises-là n'avaient peut-être pas imaginé et prévu que ça pourrait déborder ainsi. »

Catherine, psychologue et thérapeute pour enfants : « Ça ne fait qu'empirer, de toute façon. Avec les confinements etc., le cyber harcèlement se démultiplie »

Mathieu : « Le harcèlement scolaire, ça s'arrête à l'école, mais le cyber harcèlement ça continue en fait. »

Tiphaine : « ça ne s'arrête plus à la sortie de l'établissement ou à la descente du bus. »

Florence, ancienne victime : « Elle s'amusait à m'envoyer des messages, par exemple, le week-end pour me menacer en disant : « Vivement lundi pour recommencer ce que tu subis la semaine. »

« On ne se rend pas compte, en fait, qu'on expose aussi sa vie et qu'on est exposé indirectement, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas. C'est encore pire quand on ne l'a pas demandé et qu'on devient victime, en fait, à la fois des réseaux sociaux et des personnes qui utilisent ces réseaux sociaux-là. »

Catherine, psychologue et thérapeute pour enfants : « Il suffit juste d'appuyer hein ! De « liker » une photo ridicule ou qui ridiculise, une vidéo tic-toc ou tout ce que vous voulez et puis voilà, vous devenez harceleur... »

- **Identification des protagonistes / les témoins :**

- Mathieu, auteur et ancienne victime.
- Jenny, ancienne victime.
- Florence, ancienne victime.
- Timothée, étudiant à l'ESSEC.
- Louise, sœur de Liane, qui s'est suicidée.
- Tiphaine, leader de l'association Outsider.
- Catherine, psychologue et thérapeute pour enfants.
- La sœur de Liane.
- Paul story Teller (Paul, le conteur).

- **Les réactions de l'entourage (les proches, les experts, ...) :**

Il y a les réactions des témoins et des experts :

- Le reporter pose des questions pour comprendre les expériences des victimes et analyser la situation.
- Paul, story Teller, a travaillé avec de nombreuses personnes pour les aider à s'exprimer sur leurs expériences de harcèlement.
- Catherine, psychologue et thérapeute pour enfants, a été bouleversée par les témoignages de jeunes victimes de cyberharcèlement. Elle a pris des mesures pour mieux comprendre le problème.

Les réactions des proches des victimes :

- La sœur de Liane, qui s'est suicidée, explique son incompréhension initiale face au suicide de sa sœur. Elle a cherché des réponses partout dans l'appartement de sa sœur.
- Les proches des victimes, tels que les parents et les amis, ne sont pas directement cités dans la transcription, mais on peut imaginer qu'ils ont réagi avec inquiétude, préoccupation et soutien envers les victimes.

Les réactions des témoins :

- Tiphaine, leader de l'association Outsider, mentionne une jeune fille qui a témoigné devant tout le monde sur ses expériences de harcèlement, ce qui a provoqué des réactions émotionnelles fortes dans la salle.
- Timothée, étudiant à l'ESSEC, évoque l'intégration difficile lorsqu'on change de collège, montrant ainsi sa compréhension des problèmes liés au harcèlement.

Dans l'ensemble, les réactions de l'entourage varient de l'incompréhension initiale à la prise de conscience des problèmes graves liés au harcèlement. Les témoins et les experts cherchent à sensibiliser et à comprendre la situation, tandis que les proches des victimes, bien que non spécifiquement cités, sont susceptibles de réagir avec préoccupation et soutien envers les victimes. Les réactions émotionnelles et le désir de lutter contre le harcèlement sont des thèmes récurrents dans la transcription.

Les conséquences :

- des conséquences émotionnelles :

- Peur / anxiété ;
- Tristesse ;
- Sentiment d'injustice ;
- Sentiment d'être bizarre ou différent ;
- Perte de confiance en soi.

- des conséquences physiques et psychologiques :

- Actes de harcèlement physiques, y compris des coups et des bousculades ;
- Moqueries et menaces psychologiques ;
- Tentatives de suicide ;
- Mutilation ;
- Sentiment d'enfer.

- une évolution du harcèlement :

- Le harcèlement évolue avec le temps et devient plus intense ;
- Le harcèlement qui se poursuit en dehors de l'école grâce au cyberharcèlement.

- des conséquences sur la vie quotidienne :

- Impact sur la vie quotidienne, y compris la boule au ventre avant d'aller à l'école ;
- Vol de biens personnels, comme les téléphones.

- des conséquences sur la scolarité :

- Absentéisme à l'école ;
- Difficulté à se concentrer en classe ;
- Peur d'aller en cours.

- des conséquences sur la santé mentale :

- Impact sur la santé mentale des victimes, y compris la dépression et l'anxiété ;
- Sentiment de solitude et d'isolement.

- un impact sur l'entourage :

- Incompréhension des proches face aux victimes ;
- Recherche de réponses par les proches.

- des conséquences sur l'utilisation des réseaux sociaux :

- Exposition publique des victimes sur les réseaux sociaux ;
- Cyberharcèlement à travers des messages menaçants et des moqueries en ligne.

Activité 3 - Préparation pour l'exposé (30 min)

1. **Qui sont les acteurs de harcèlement ? (harceleur / harcelé / témoins...)**

Les harceleurs à l'école peuvent être :

- des camarades de classe de la victime, y compris des élèves du même âge ou des élèves plus âgés.
- des amis ou anciens amis que la victime connaît bien.
- des élèves de tous les niveaux scolaires y compris ceux du même niveau ou des aînés ou des juniors.
- des groupes d'élèves contre un autre élève.
- les harceleurs en ligne qui agissent de manière anonyme ou sous de faux profils sur les médias sociaux, les forums en ligne ou les messageries instantanées.

Les harcelés à l'école ou victimes de harcèlement scolaire peuvent être des élèves qui subissent des actes répétés et négatifs de la part de leurs pairs. Ils peuvent être de tout âge, de tout sexe, de toute origine ethnique ou de toute orientation sexuelle. Voici quelques caractéristiques des élèves qui sont souvent ciblés par les harceleurs à l'école :

- La différence ou singularité en termes d'apparence, d'intérêts, d'origine culturelle, de religion, d'orientation sexuelle, etc.
- La faiblesse perçue : en termes de vulnérabilité, de faiblesses physiques ou émotionnelles
- L'isolation sociale : les élèves qui ont du mal à se faire des amis ou qui ont peu de soutien social.
- Les caractéristiques personnelles comme la timidité, la réserve, l'anxiété sociale ou la faible estime de soi.
- Les circonstances particulières telles que des rumeurs malveillantes, des conflits antérieurs ou des différends personnels avec d'autres élèves.

2. **Quoi faire ?** (prévenir, agir, réagir et résoudre) :

Pour prévenir et réagir au harcèlement scolaire, il est essentiel de mettre en place des actions spécifiques. Voici ce que les acteurs impliqués, tels que les enseignants, la direction de l'école, les parents, les professionnels et les élèves, peuvent faire :

- Identifier les harceleurs et les victimes : il est important de reconnaître les signes du harcèlement, qu'il s'agisse de comportements agressifs ou de changements dans le comportement des élèves. Les enseignants et les parents doivent être attentifs à ces signes.
- Éduquer sur le harcèlement : les écoles doivent mettre en place des programmes de sensibilisation au harcèlement, tant pour les élèves que pour le personnel. Il est essentiel d'expliquer ce qu'est le harcèlement, pourquoi il est nocif et comment le signaler.

- Créer un environnement sûr : les écoles doivent favoriser un climat de respect et de tolérance. Les enseignants et la direction de l'école doivent s'assurer que les élèves se sentent en sécurité pour signaler le harcèlement.
- Mettre en place des procédures de signalement : les écoles doivent avoir des procédures claires de signalement du harcèlement, et les élèves doivent savoir comment signaler en toute sécurité les incidents de harcèlement.
- Intervenir rapidement : lorsqu'un cas de harcèlement est signalé, il est essentiel d'intervenir rapidement pour protéger la victime et enquêter sur l'incident. Les sanctions appropriées doivent être prises à l'encontre des harceleurs.
- Soutenir les victimes : les élèves victimes de harcèlement ont besoin de soutien émotionnel. Les enseignants, les psychologues scolaires et les conseillers en santé mentale peuvent aider en fournissant un soutien professionnel.
- Impliquer les parents : les parents doivent être informés en cas de harcèlement de leur enfant. Une communication ouverte entre l'école et les parents est essentielle pour résoudre le problème.
- Former le personnel : les enseignants et le personnel de l'école doivent être formés pour reconnaître et réagir au harcèlement. Cela peut inclure des sessions de formation sur la prévention du harcèlement.
- Encourager la médiation : dans certains cas, la médiation entre les élèves peut être appropriée, mais elle doit être supervisée par des professionnels formés.
- Promouvoir la tolérance et le respect : les écoles doivent continuellement promouvoir des valeurs de tolérance, de respect et d'inclusion par le biais de programmes éducatifs, d'activités et de politiques scolaires.
- Surveiller le cyberharcèlement : étant donné l'utilisation généralisée de la technologie, les écoles doivent également surveiller et réagir au cyberharcèlement, y compris les menaces en ligne et le harcèlement sur les réseaux sociaux.

3. **Qui devrait agir et réagir ?**

- Les enseignants jouent un rôle incontournable dans la prévention et la détection du harcèlement scolaire. Ils doivent être formés pour reconnaître les signes de harcèlement, intervenir lorsqu'ils sont témoins de comportements inappropriés et créer un environnement scolaire sûr où les élèves se sentent à l'aise de signaler le harcèlement.
- La direction de l'école a la responsabilité de mettre en place des politiques et des procédures de prévention du harcèlement, de former le personnel, de répondre aux plaintes de harcèlement et de prendre des mesures disciplinaires lorsque cela est nécessaire. Elle doit également favoriser une culture scolaire axée sur le respect et la tolérance.
- Les parents ont un rôle crucial dans la prévention du harcèlement en éduquant leurs enfants au respect des autres, en surveillant leur comportement en ligne, en encourageant la communication ouverte et en signalant tout signe de harcèlement à l'école. Ils doivent également soutenir leurs enfants s'ils sont victimes de harcèlement.
- Les professionnels de la santé mentale : les psychologues scolaires et les conseillers en santé mentale peuvent jouer un rôle important en offrant un soutien émotionnel aux élèves victimes de harcèlement et en les aidant à développer des compétences pour faire face aux émotions liées au harcèlement.
- Les pairs (les élèves) ont également un rôle à jouer en signalant le harcèlement s'ils en sont témoins et en soutenant leurs camarades qui en sont victimes. Les programmes de sensibilisation par les pairs peuvent être efficaces pour encourager cette implication.
- Les professionnels de l'enfance : les travailleurs sociaux, les éducateurs de la petite enfance et d'autres professionnels de l'enfance doivent être sensibilisés au harcèlement scolaire et à ses signes afin de contribuer à la prévention.
- La communauté : les organismes communautaires, les associations de parents d'élèves et d'autres organisations locales peuvent collaborer avec les écoles pour sensibiliser à la question du harcèlement scolaire et fournir des ressources de soutien.

4. **Comment agir ?** (par quels moyens prévenir, surmonter, résoudre, des situations de harcèlement scolaire) :

La prévention et la résolution du harcèlement à l'école nécessitent des efforts coordonnés de la part de divers acteurs, notamment les enseignants, la direction de l'école, les parents, les professionnels de la santé mentale, les associations et les élèves. Ainsi :

Les enseignants pourraient :

- Être sensibles : ils doivent être formés pour reconnaître les signes de harcèlement et être conscients de l'impact du harcèlement sur les élèves.
- Créer un environnement positif en classe : ils peuvent promouvoir une atmosphère de respect, d'inclusion et de tolérance.
- Éduquer / enseigner aux élèves des compétences sociales, émotionnelles et de résolution de conflits pour prévenir le harcèlement.
- Intervenir rapidement dès qu'ils sont témoins de harcèlement ou qu'ils en sont informés. Ils doivent signaler l'incident à la direction de l'école.

La direction de l'école pourrait :

- Mettre en place des politiques de lutte contre le harcèlement, y compris des procédures de signalement et d'enquête.
- Former du personnel sur la prévention du harcèlement et les procédures à suivre en cas d'incident.
- Faire de la sensibilisation en organisant des campagnes qui visent la sensibilisation au harcèlement et la promotion d'un climat scolaire respectueux.
- Prendre des mesures disciplinaires appropriées contre les harceleurs conformément aux politiques de l'école.

Les parents pourraient :

- Communiquer et encourager leurs enfants à parler ouvertement et signaler tout harcèlement à l'école.
- Éduquer leurs enfants sur le respect des autres et la manière de se comporter face au harcèlement.
- Fournir un soutien émotionnel à leurs enfants s'ils sont victimes de harcèlement et travailler en collaboration avec l'école pour résoudre le problème.

Les professionnels de la santé mentale (psychologues et conseillers scolaires) pourraient :

- Soutenir les victimes et fournir un soutien émotionnel aux élèves victimes de harcèlement.
- Offrir une thérapie individuelle ou en groupe pour aider les élèves à faire face aux effets émotionnels du harcèlement.

Les associations et organisations pourraient :

- Faire de la sensibilisation en organisant des ateliers, des conférences et des campagnes pour informer sur le harcèlement.
- Soutenir les victimes en fournissant des ressources aux élèves et aux familles touchés par le harcèlement.

Les élèves pourraient :

- Être encouragés à devenir des témoins actifs en signalant le harcèlement lorsqu'ils en sont témoins.
- Offrir un soutien entre pairs en créant une culture d'inclusion et d'entraide entre les élèves peut contribuer à prévenir le harcèlement.

Activité 5 - Activité de médiation linguistique (10 min)

- Description possible de l'image :

Dans cette image en noir et blanc, le protagoniste est un enfant d'environ 10 ans, dont on voit uniquement le visage et particulièrement ses yeux tristes qui reflètent la douleur et la détresse qu'il ressent. Sur son visage sont écrites des expressions moqueuses et méprisantes à son sujet. Il s'agit de mots cruels tels que «casse-toi», «t'es moche», et «je te hais», lancés certainement par ses camarades de classe qui, probablement, l'entourent de manière hostile. Cette scène représente la dure réalité du harcèlement scolaire, une situation douloureuse où l'enfant se sent isolé et incompris.

Au-dessous du visage, un oiseau symbolise le cyber harcèlement à travers les réseaux sociaux, en particulier Twitter. Cela suggère que le malaise de l'enfant ne se limite pas à l'enceinte de l'école, mais s'étend également à l'espace virtuel où les mots blessants et les attitudes hostiles peuvent persister et se propager.

L'image capture la tristesse profonde de l'enfant face à l'adversité et complète le contenu du dépliant soulignant l'importance cruciale de la sensibilisation et lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes, que ce soit dans la vie réelle (à l'école) ou en ligne.

- Les points principaux du texte du dépliant sont :
 - Le harcèlement entre pairs comme un problème quotidien. Le texte met l'accent sur la présence quotidienne du harcèlement scolaire et exprime des préoccupations quant à sa persistante ignorance.
 - Makpetrol en tant qu'entreprise socialement responsable. Le dépliant témoigne de l'engagement de l'entreprise *Makpetrol* à attirer l'attention de la communauté sur le problème du harcèlement scolaire et appelle à l'unification de la société contre cette forme de violence.
 - Le lancement d'une campagne contre le harcèlement scolaire. Le dépliant sert à lancer un appel à tous les participants - parents, enseignants et enfants - pour s'unir, prévenir, coopérer, parler à temps et s'opposer à la violence entre pairs. La sensibilisation aux dangers auxquels les enfants peuvent être confrontés en termes de comportement négatif est d'une importance cruciale.
 - Explication du harcèlement scolaire et de ses types. Le dépliant explique le concept du harcèlement scolaire et identifie les différents types tels que le harcèlement verbal / psychologique, la violence physique, le harcèlement social et le cyber harcèlement.

Conclusion (10 min)

- Récapitulation des points clés abordés pendant la séquence et résumé des différentes opinions exprimées :
 - Le harcèlement est destructeur :
 - Les témoignages de victimes (Mathieu, Jenny, Florence) montrent que le harcèlement scolaire est dévastateur, provoquant des conséquences émotionnelles graves, comme la peur, la tristesse et le sentiment d'injustice.
 - Conséquences physiques et psychologiques :
 - Les victimes subissent des actes de harcèlement physiques et psychologiques, allant des coups aux moqueries et aux menaces. Certaines en arrivent à l'automutilation et aux tentatives de suicide.
 - Évolution du harcèlement :
 - Le harcèlement évolue avec le temps, devenant plus intense et difficile à gérer pour les victimes, ce qui peut les conduire à des actes désespérés.
 - Le rôle des témoins et des réseaux sociaux :
 - Les témoins du harcèlement, comme Timothée, peuvent amplifier la situation en participant à la moquerie ou au harcèlement. Les réseaux sociaux jouent également un rôle majeur dans la propagation du harcèlement.
 - Conséquences sur la vie quotidienne :
 - Le harcèlement a un impact significatif sur la vie quotidienne des victimes, les poussant parfois à l'absentéisme scolaire par peur d'aller en cours.
 - Conséquences sur la santé mentale :
 - Les victimes éprouvent des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété en raison du harcèlement, ce qui peut les pousser à l'isolement.
 - Réactions de l'entourage :
 - Les proches des victimes réagissent avec incompréhension et cherchent des réponses, tandis que les experts et les leaders associatifs tentent de sensibiliser et de comprendre le problème.
 - Impact sur l'utilisation des réseaux sociaux :
 - Le cyberharcèlement devient de plus en plus courant, exposant les victimes publiquement sur les réseaux sociaux et causant des traumatismes supplémentaires.
 - Appel à la sensibilisation et à l'action :
 - Les protagonistes et les experts appellent à une prise de conscience du problème du harcèlement et à des mesures pour lutter contre ce fléau.

Voici quelques points à considérer :

- L'évolution du harcèlement : Le harcèlement évolue avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, ce qui rend la lutte contre le cyberharcèlement plus complexe.

- Une sensibilisation croissante : La sensibilisation au harcèlement en classe s'est accrue au fil des ans, grâce à des campagnes, des programmes éducatifs et des lois anti-harcèlement. Les victimes sont plus enclines à signaler les cas de harcèlement.
- Les mesures préventives et législatives : de nombreuses écoles ont mis en place des politiques anti-harcèlement et des mesures préventives pour lutter contre le problème. De plus, de nombreuses juridictions ont adopté des lois anti-harcèlement pour protéger les élèves.
- Le rôle de la société et de l'éducation : la lutte contre le harcèlement en classe ne repose pas uniquement sur les écoles, mais aussi sur la société dans son ensemble. Les parents, les enseignants, les élèves et les communautés doivent travailler ensemble pour créer un environnement sûr et inclusif.

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

Thématique : Le harcèlement et la violence

FICHE 2 : Les enseignants victimes d'agressions

CORRIGÉ

Mise en route (5min)

Propositions d'hypothèses possibles et au choix sur le sujet *L'école, terrain de violence ?*

À l'école, il peut y avoir différents types de violence comme :

- 1ère hypothèse : la violence entre élèves (conflits entre élèves) : tensions, brimades, harcèlement, bagarres.
- 2ème hypothèse : la violence envers les enseignants (violence verbale ou physique de la part des élèves) : manque de respect, frustration, problèmes comportementaux chez les élèves, évaluation des enseignants.
- 3ème hypothèse : la violence institutionnelle (l'école - institution oppressive pour les élèves générant des sentiments de frustration, de révolte, des actes de vandalisme, des manifestations, ou d'autres formes de contestation).
- 4ème hypothèse : la violence liée aux inégalités sociales (particulièrement dans des quartiers défavorisés : problèmes de violence en raison de l'impact des inégalités sociales, du manque de ressources et de l'accès limité à des opportunités éducatives de qualité).
- 5ème hypothèse : la violence comme mécanisme de protection de soi (la violence comme moyen de se protéger contre les menaces ou pour s'intégrer à des groupes sociaux spécifiques).
- 6ème hypothèse : la violence en tant que reflet de la société (l'école - miroir de la société reflétant les tensions et les problèmes sociaux : violence domestique, racisme, xénophobie, etc.).
- 7ème hypothèse : les facteurs individuels (caractéristiques individuelles des élèves : histoire personnelle, santé mentale, expériences de vie).
- 8ème hypothèse : l'effet des politiques éducatives (éducatives ou de discipline).
- 9ème hypothèse : la prévention de la violence (éducation à la résolution des conflits, soutien psychologique, tolérance zéro).

Questions et réponses pour animer la discussion :

1. Estimez-vous que l'école soit un lieu de violence ?

L'école est avant tout conçue comme un lieu d'apprentissage, de socialisation et de développement personnel. Elle n'est pas intrinsèquement un lieu de violence, mais elle peut malheureusement être le théâtre de divers actes violents ou de comportements conflictuels. Cependant, en raison de divers facteurs, tels que les tensions entre élèves, les conflits, le harcèlement, les problèmes de discipline ou même les problèmes sociaux plus larges, la violence peut se manifester dans certains contextes scolaires.

2. Qui peut être l'agresseur / l'agressé ?

- Cela peut inclure des élèves, des enseignants, des membres du personnel, voire des parents ou d'autres membres de la communauté scolaire.
- Les élèves plus âgés peuvent exercer un pouvoir sur les plus jeunes, les enseignants peuvent avoir un pouvoir sur les élèves, etc.

Les motivations et causes : cela peut inclure des problèmes personnels, des conflits interpersonnels, des pressions sociales ou d'autres déclencheurs.

3. Quel type de violence y a-t-il à l'école ?

- la violence physique : bagarres entre élèves, agressions physiques, coups et blessures, ainsi que d'autres formes de violence corporelle ;
- le harcèlement scolaire (ou harcèlement entre pairs) qui est un comportement répété visant à intimider, humilier ou exclure un élève. Le harcèlement peut être verbal, psychologique, social ou en ligne (cyberharcèlement) ;
- la violence verbale : insultes, menaces, commentaires dégradants et langage injurieux sont autant de formes de violence verbale qui peuvent être dirigées contre d'autres élèves, les enseignants ou le personnel de l'école ;

- la violence sexuelle : harcèlement sexuel, agressions sexuelles, comportements inappropriés à caractère sexuel et d'autres formes de violence sexuelle ;
- la violence psychologique ou émotionnelle sous forme d'intimidation, de manipulation émotionnelle, de chantage, de rumeurs malveillantes et d'autres comportements visant à nuire mentalement à une personne ;
- la violence en ligne : la cyberintimidation due à l'essor des médias sociaux (utilisation d'Internet et des téléphones portables pour harceler, menacer ou diffamer d'autres élèves) ;
- la violence sociale ou exclusion : être délibérément exclu par leurs pairs. Cela peut avoir des effets néfastes sur leur bien-être émotionnel ;
- la violence contre le personnel de l'école : les enseignants et le personnel de l'école peuvent également être victimes de violence physique ou verbale. Cela peut résulter de conflits avec les élèves, les parents ou d'autres membres du personnel ;
- la violence institutionnelle : les politiques et pratiques de l'école peuvent être perçues comme violentes, notamment en ce qui concerne la discipline ou les mesures de sécurité excessives ;
- la violence liée à la drogue ou à l'alcool : l'abus de substances peut entraîner des comportements violents à l'école (possession ou vente de drogues, ivresse et autres comportements liés aux substances).

Activité 1 - Compréhension du texte (15 min)

Réponses possibles aux questions pour vérifier la compréhension du texte :

1. De quoi parle-t-on dans le texte ?

Le texte parle de la violence à l'école en France, en mettant particulièrement l'accent sur les agressions physiques et verbales dirigées contre les enseignants. Voici un résumé des points clés du texte :

- Selon un rapport de l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès (2021), 50 % des enseignants en France ont été victimes d'agression physique ou verbale au cours de leur carrière, dont 17 % au cours de l'année scolaire précédente.
- Les formes de violence à l'encontre des enseignants comprennent les insultes, les menaces, les agressions physiques légères, ainsi que des cas plus graves qui ont conduit à des arrestations.
- Le nombre d'incidents graves dans les écoles a été relativement stable, bien que les statistiques varient en fonction du profil social de l'établissement, avec plus d'incidents dans les établissements socialement défavorisés.
- Les écoles privées (sous contrat) ne sont pas exemptes de violence, et le texte mentionne que certains incidents graves se sont produits dans ces établissements.

2. Quel est l'incident grave qui s'est passé dans le lycée privé ?

Une enseignante d'un lycée privé à Saint-Jean-de-Luz a été mortellement poignardée, ce qui a suscité l'inquiétude et la réflexion sur la violence à l'école. Cependant le texte ne fournit pas de détails spécifiques sur la nature de l'incident grave. On ne mentionne que le fait qu'une enseignante d'espagnol a été mortellement blessée à l'arme blanche.

3. Quel type d'agressions subissent les professeurs ?

D'après le texte, les professeurs subissent différents types d'agressions, notamment :

- Insultes ou propos calomnieux : près de la moitié des enseignants (45 %) ont fait l'objet d'insultes ou de propos calomnieux lors de face-à-face.
- Menaces d'agression : environ 28 % des enseignants ont été confrontés à des menaces d'agression.
- Agressions physiques légères : 21 % des enseignants ont subi des agressions physiques légères, c'est-à-dire des actes de violence physique sans interruption temporaire de travail.
- Agressions physiques « lourdes » : environ 7 % des professeurs ont été arrêtés en raison d'une agression physique qualifiée de « lourde ». Le texte ne spécifie pas davantage la nature précise de ces agressions, mais elles sont considérées comme graves.

4. Est-ce qu'on a constaté la présence d'armes à l'école ?

Le texte mentionne la présence d'armes blanches dans le contexte scolaire. Il indique que 6 % des incidents graves survenus au cours de l'année précédente ont impliqué des armes blanches. Cela suggère que dans certains cas, des armes blanches ont été utilisées ou impliquées dans des actes de violence à l'école. Cette présence d'armes blanches dans un contexte scolaire est préoccupante et peut constituer un risque sérieux pour la sécurité des élèves et du personnel éducatif.

Activité 2 - Prolongation de la discussion (10 min)

1. Avez-vous des expériences personnelles en matière de violence à l'école ?

(Expérience personnelle et individuelle) exemple possible : harcèlement en ligne - un élève publie des commentaires haineux sur les réseaux sociaux, ciblant un camarade et lui causant une détresse émotionnelle grave

2. Avez-vous entendu parler de cas d'agression et de violence envers les enseignants dans les écoles dans votre pays ou dans votre région ?

(Expérience personnelle et individuelle). Exemple possible de cas d'agression et de violence envers les enseignants dans son pays et dans la région (allant de l'agression verbale à l'agression physique). Ces agressions sont une préoccupation dans de nombreux systèmes éducatifs.

Activité 3 - Échange d'idées et d'opinions (25 min)

Réponses possibles aux questions suivantes qui ont été distribuées aux groupes :

1. Quelles peuvent être les causes de la violence à l'école ?

La violence à l'école peut avoir de nombreuses causes complexes et interdépendantes. Voici quelques-unes des causes potentielles :

- Problèmes familiaux : difficultés familiales (violence domestique, divorce des parents, manque de soutien familial)
- Pression des pairs : pour s'intégrer à un groupe ou par peur du harcèlement social.
- Problèmes de santé mentale : dépression, anxiété ou troubles de conduite
- Stress et pression académique (liés à la réussite académique et à la pression des examens) : certains élèves peuvent se sentir acculés.
- Inégalités socio-économiques (écoles situées dans des quartiers défavorisés): inégalités sociales et difficultés économiques.
- Exposition aux médias violents (accès facile aux médias violents) peut influencer les comportements des élèves et les désensibiliser à la violence.
- Bullying et harcèlement : escalade de la violence de la part des harceleurs ou des victimes qui se défendent.
- Manque de soutien scolaire : certains élèves se sentent ignorés ou maltraités par le personnel éducatif et peuvent réagir de manière violente.
- Manque de modèles positifs : l'absence de modèles adultes positifs peut conduire les élèves à adopter des comportements violents.
- Culture de la violence : dans certaines communautés, la violence est tolérée ou même valorisée, ce qui peut influencer les élèves.

2. Quelles sont les conséquences de la violence sur les enseignants et sur les élèves?

Voici quelques-unes des conséquences possibles :

➤ Conséquences pour les enseignants :

Stress et traumatisme : les enseignants victimes de violence peuvent subir un stress considérable et même développer des traumatismes liés à l'agression.

Santé mentale : les enseignants peuvent souffrir de troubles anxieux, de dépression et d'autres problèmes de santé mentale en raison de l'exposition à la violence.

Baisse de la satisfaction professionnelle ce qui peut conduire à des problèmes de rétention des enseignants.

Dégradation de la qualité de l'enseignement : les enseignants stressés ou traumatisés peuvent avoir du mal à se concentrer sur leur enseignement, ce qui peut affecter la qualité de l'éducation qu'ils fournissent.

➤ Conséquences pour les élèves :

Problèmes de santé mentale : les élèves victimes de violence à l'école peuvent souffrir de problèmes de santé mentale tels que l'anxiété, la dépression et le stress post-traumatique.

Diminution des performances scolaires : les élèves exposés à la violence peuvent avoir du mal à se concentrer sur leurs études et à obtenir de bons résultats académiques.

Isolement social : les élèves qui subissent la violence peuvent se retirer socialement, avoir du mal à établir des relations positives avec leurs pairs et se sentir isolés.

Risque accru de comportements déviants : certains élèves victimes de violence peuvent développer des comportements déviants, tels que la délinquance juvénile, en réponse à leur exposition à la violence.

Cycle de la violence : les élèves qui sont victimes de violence à l'école peuvent être plus enclins à adopter des comportements violents à leur tour, perpétuant ainsi un cycle de violence.

Problèmes de confiance en soi : la violence peut sérieusement affecter la confiance en soi et l'estime de soi des élèves, les faisant douter de leurs compétences et de leur valeur.

3. Quelles mesures pourraient être prises pour prévenir la violence à l'école ?

La prévention de la violence à l'école nécessite une approche holistique qui implique divers acteurs, notamment les éducateurs, les élèves, les parents et les autorités scolaires. Voici quelques mesures qui peuvent être prises pour prévenir la violence à l'école :

- Sensibilisation et éducation : mettre en place des programmes de sensibilisation à la violence et à ses conséquences pour les élèves, les enseignants et les parents.
Intégrer l'éducation à la résolution pacifique des conflits dans le programme scolaire.
Promouvoir la tolérance, la diversité et le respect mutuel par le biais de l'éducation civique et de la formation aux valeurs.
- Intervention précoce : mettre en place des mécanismes d'intervention précoce pour repérer les élèves en difficulté émotionnelle ou comportementale et leur fournir un soutien approprié.
Mettre en place des protocoles pour signaler rapidement les cas de harcèlement ou de violence.
- Soutien psychosocial : offrir un soutien psychosocial aux élèves en difficulté, y compris des services de conseil et de soutien en santé mentale.
Assurer la disponibilité de conseillers scolaires et de psychologues dans les écoles.
- Encadrement et discipline : établir des règles de conduite claires et équitables, ainsi que des procédures disciplinaires.
Promouvoir des méthodes de discipline positives et alternatives, plutôt que la punition sévère.
- Sécurité et prévention du harcèlement : mettre en place des politiques anti-harcèlement et des procédures de signalement.
Renforcer la sécurité à l'école avec des mesures telles que des caméras de sécurité et un personnel de sécurité formé.
- Engagement des parents et de la communauté : encourager la participation active des parents dans la vie scolaire de leurs enfants.
Impliquer la communauté locale dans des initiatives de prévention de la violence.
- Formation des enseignants : former les enseignants à la gestion des conflits, à la reconnaissance des signes de violence potentielle et à la création d'un climat de classe positif.
- Communication ouverte : établir des canaux de communication ouverts entre les élèves, les enseignants, les parents et l'administration pour signaler les problèmes et les préoccupations.
- Suivi et évaluation : surveiller et évaluer régulièrement l'efficacité des mesures de prévention mises en place et ajuster les stratégies en conséquence.

Activité 4 - Jeu de rôle (20 min)

Titre : *Le harcèlement dans la classe*

Lors de la mise en place de ce jeu de rôle sur le harcèlement en classe, il est essentiel de prendre en compte plusieurs aspects pour que l'exercice soit efficace et respectueux de tous les apprenants. Voici quelques points importants à garder à l'esprit :

- Objectifs pédagogiques clairs : il faut s'assurer que les apprenants comprennent clairement les objectifs du jeu de rôle : sensibiliser au harcèlement en classe et explorer les conséquences de ces comportements.
- Rôles bien définis : il faut bien expliquer les rôles de chaque apprenant (harceleurs, élève témoin, professeur) et les comportements à interpréter. Les apprenants doivent bien comprendre leurs rôles et les enjeux en jeu.
- Orientation vers des ressources telles que les conseillers scolaires, les enseignants, les parents ou les professionnels de la santé mentale.
- Évaluation de l'apprentissage : à la fin de l'exercice, évaluez les connaissances et la compréhension des apprenants sur le harcèlement en classe et les mesures de prévention.

Activité 5 - Discussion sur le jeu de rôle (5 min)

Après le jeu de rôle et afin de finaliser la thématique, il est possible d'organiser un débriefing où les apprenants discuteront de leurs sentiments et de leurs réactions, de leurs réflexions face à la problématique. Ils doivent également discuter des émotions ressenties par les différents personnages et par eux-mêmes de l'impact du harcèlement sur le professeur et la classe.

Activité 6 - Brainstorming de solutions possibles (10 min)

- Formation continue et ressources : offrir des ressources pédagogiques sur le sujet ainsi qu'une formation continue aux enseignants sur la prévention du harcèlement, la gestion des conflits, la reconnaissance des signes de harcèlement, établir des programmes de mentorat pour les enseignants débutants où des enseignants expérimentés peuvent les conseiller sur la gestion de classe et la prévention du harcèlement.
- Protocoles de signalement : établir des protocoles de signalement clairs pour les enseignants, les élèves et les parents en cas de harcèlement.
- Soutien psychologique : mettre en place un soutien psychologique accessible aux enseignants qui ont été témoins ou victimes de harcèlement.
- Équipes de soutien : former des équipes de soutien au harcèlement avec des membres du personnel de l'école, des conseillers et des psychologues.
- Climat scolaire positif : promouvoir un climat scolaire positif en encourageant la tolérance, le respect mutuel et la communication ouverte entre les élèves, les enseignants et les parents.
- Intervention ciblée : identifier les élèves à risque de harcèlement et mettre en place des mesures d'intervention préventive, telles que des groupes de discussion ou des séances de médiation.
- Soutien juridique : fournir un soutien juridique aux enseignants en cas de harcèlement grave, notamment en les aidant à comprendre leurs droits et à engager des poursuites si nécessaire.
- Campagnes de sensibilisation : organiser des campagnes de sensibilisation à l'école sur le harcèlement, impliquant les élèves, les enseignants et les parents (collaboration enseignants / parents).
- Récompenses et reconnaissances : reconnaître et récompenser les enseignants qui jouent un rôle actif dans la prévention du harcèlement et la création d'un environnement d'apprentissage sûr.

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

Thématique : Le harcèlement et la violence

FICHE 3 : Les signes de violence conjugale

CORRIGÉ

Première séance (90 min)

Mise en route

https://static9.depositphotos.com/1585997/1114/i/450/depositphotos_11142494-stock-photo-abused-victim.jpg?forcejpeg=true

Réponses possibles aux questions :

1. À quoi vous fait penser cette photo ?

À un grand danger potentiel envers la personne ;
 À une menace évidente ;
 À de la malveillance ;
 À de la solitude ;
 Au désespoir ;
 Au fait de se cacher de quelqu'un ou de quelque chose ;
 À de la torture morale et / ou physique etc...

2. Que fait la femme ?

Elle se repose après avoir fait de l'exercice physique ;
 Elle s'est mise au coin car elle a peur de l'ombre de la main qui est au-dessus d'elle, du noir ;
 Elle réfléchit intensément ;
 Elle se cache et protège son visage ;
 Elle ne veut pas qu'on la reconnaisse ;
 Elle est en train de pleurer ou de soupirer et ne veut pas être vue par les autres.

3. Que signifie l'ombre de la main ?

Que la personne est menacée ;
 Que la personne est couverte et protégée ;
 Que la personne est en danger ;
 Que l'on fait de l'ombre à une personne ;
 Que la personne est à l'ombre.

- Distinctions possibles entre les expressions :

➤ *mettre la main sur quelque chose*

Cela peut signifier :

1. Trouver quelque chose de difficile à obtenir. C'est souvent utilisé lorsque quelque chose est rare, caché ou précieux. Ex. : *J'ai finalement mis la main sur ce livre rare que je cherchais depuis des années.*
2. Découvrir ou obtenir accidentellement quelque chose. Cela peut signifier que vous avez découvert quelque chose par hasard. Ex. : *En nettoyant le grenier, j'ai mis la main sur une vieille boîte de photos de famille.*
3. Attraper ou saisir physiquement quelque chose. Cela peut signifier saisir ou attraper quelque chose avec la main. Ex. : *Le chat a réussi à mettre la main sur la souris qui courait dans la maison.*

➤ *lever la main*

Cette expression peut avoir plusieurs nuances sémantiques :

1. C'est une façon courtoise et organisée de demander la parole en classe ou lors de réunions. Elle indique généralement que la personne souhaite poser une question, apporter un commentaire ou contribuer à la discussion.
2. Signe de consentement ou d'accord. Ex. : *lors d'un vote à main levée, les participants lèvent la main pour indiquer leur choix.*

3. Appel à l'aide ou à l'attention. Quelqu'un peut lever la main pour signaler un problème ou un danger.

➤ *lever la main sur quelqu'un*

L'expression a une signification très différente de celle de « lever la main » dans le contexte précédent. Elle signifie littéralement : agresser physiquement ou frapper quelqu'un. Elle est généralement utilisée pour décrire un acte de violence physique envers une autre personne.

➤ *à portée de main*

C'est une expression idiomatique qui signifie que quelque chose est facilement accessible ou à proximité immédiate, de sorte qu'on peut le saisir ou l'obtenir rapidement. Ex. : *J'ai toujours un stylo à portée de main pour prendre des notes en réunion.*

Activité 1 - Compréhension globale et détaillée (30 min)

Transcription de la 1^{er} vidéo

<https://www.youtube.com/watch?v=tDWeGESB5S0&t=142s>

Mon compagnon disait que je m'occupais mal de la maison et que j'étais une mauvaise mère. Il me trouvait nulle. Il me rabaissait. Au début pour me défendre, je répondais. Mais ça ne sert à rien. Il m'a coupé de ma famille, m'a interdit de leur téléphoner. Il m'a aussi interdit de travailler, de voir des gens. Il était très agressif. Il critiquait ma façon de m'habiller, de parler. Il disait que je ne connaissais rien. Ça s'est aggravé. Un jour il criait « vous dégagez toi et les enfants ». Un autre jour, il disait « si tu pars, je te tue » ou il m'enferme à la maison. J'avais très peur. J'ai appelé le 3919, le numéro gratuit pour les femmes dans ma situation. La dame m'a dit que ça s'appelle de la violence psychologique. Même si la justice attend des preuves qui ne sont pas faciles à apporter, c'est interdit par la loi. Mon mari disait que je n'aurais droit à rien. Il mentait. C'est le juge qui décide de qui garde l'appartement ou l'argent et de la garde des enfants.

Après, quand c'est fini, il faut retrouver l'estime de soi. Ça prend du temps. Mais maintenant je sais que je ne suis pas nulle. Que je suis intelligente et courageuse.

- Réponses possibles afin de s'assurer de la compréhension globale de la vidéo :

1. Quel est le sujet du témoignage ?

Le sujet du témoignage est la violence psychologique et domestique vécue par la personne qui raconte son expérience. Elle décrit les abus émotionnels et la manipulation auxquels elle a été confrontée de la part de son compagnon, ainsi que les mesures qu'elle a prises pour mettre fin à cette situation abusive. Le témoignage met en lumière les défis qu'elle a rencontrés et sa résilience pour regagner confiance en elle et sortir de cette relation toxique.

2. Où se passent les situations de la vidéo ?

Le témoignage ne mentionne pas spécifiquement le lieu où se sont déroulées les situations décrites. Il ne fournit pas d'informations géographiques précises sur l'emplacement de la personne qui témoigne. Cependant, on peut supposer que les actions se déroulent dans un appartement, dans un domicile.

- Réponses possibles afin de s'assurer de la compréhension détaillée de la vidéo :

1. Quels sont les différents types de violence évoqués dans la vidéo ?

- La violence psychologique prédomine dans le témoignage. La personne décrit comment son compagnon l'a rabaissée, l'a critiquée, l'a isolée de sa famille, lui a interdit de travailler et de voir d'autres personnes. Il l'a également menacée verbalement, ce qui constitue une forme de violence psychologique.
- La violence verbale. Le compagnon de la personne l'a insultée, l'a critiquée et l'a menacée verbalement en lui disant des choses telles que « tu ne connais rien » ou *Si tu pars, je te tue*.
- La violence physique potentielle. Bien que la violence physique ne soit pas décrite de manière explicite dans le témoignage, les menaces de son compagnon (*Si tu pars, je te tue*) et le fait qu'il l'ait enfermée à la maison indiquent un potentiel de violence physique imminente.

2. Comment la protagoniste décrit-elle son compagnon ?

Elle décrit son compagnon de manière négative et pour cela elle utilise des termes comme : *Il me trouvait nulle ; Il me rabaissait ; Il m'a coupé de ma famille ; Il m'a aussi interdit de travailler, de voir des gens ; Il était très agressif ; Il critiquait ma façon de m'habiller, de parler.*

Elle décrit également son comportement abusif, son contrôle excessif, sa critique constante et ses menaces, ce qui contribue à créer un environnement difficile et abusif dans leur relation.

3. Quels comportements abusifs la protagoniste a-t-elle subi de la part de son compagnon ?

La protagoniste a subi plusieurs comportements abusifs de la part de son compagnon comme :

- La violence psychologique : son compagnon l'a rabaisé constamment et en la faisant se sentir sans valeur.
- Le contrôle excessif : il lui a interdit de travailler et de voir d'autres personnes, ce qui dénote un contrôle excessif sur sa vie et son indépendance.
- L'agressivité : elle mentionne que son compagnon était « très agressif », bien qu'il n'y ait pas de détails sur ce genre de comportement.
- Les menaces verbales : son compagnon lui dit des choses telles que *Si tu pars, je te tue*. Ces menaces verbales constituent une forme d'abus émotionnel et de menace pour sa sécurité.
- L'isolement : en plus de l'isolement de sa famille, il semble également l'avoir isolée socialement en l'empêchant de voir des gens, sa famille en lui interdisant de leur téléphoner.

4. Quelles actions la protagoniste a-t-elle entreprises pour sortir de cette situation ?

La protagoniste a entrepris plusieurs actions :

- Appel au numéro d'urgence : elle a pris l'initiative d'appeler le numéro 3919, un numéro d'urgence gratuit pour les femmes en situation de danger.
- Reconnaissance de la violence : elle a évoqué le fait que la personne au bout du fil lui a dit que ce qu'elle vivait s'appelait de la « violence psychologique ». Cette reconnaissance est importante pour identifier la nature abusive de la relation.
- Information sur la loi : elle a mentionné que la personne au téléphone lui a expliqué que la violence psychologique est interdite par la loi, même si la justice attend des preuves qui ne sont pas faciles à apporter. Cela lui a peut-être donné des informations essentielles sur ses droits et les recours juridiques possibles.
- Prise de décision : le texte ne le précise pas, mais il est sous-entendu que la protagoniste a pris la décision de mettre fin à la relation abusive, ce qui est une étape essentielle pour sortir de cette situation.

5. Comment la protagoniste a-t-elle réagi face à la violence psychologique ?

La protagoniste a essayé de se défendre et de répondre à ses menaces, mais elle a réalisé que cela ne servait à rien et que la situation continuait à se détériorer. Face à ces développements de situations, elle a ressenti de la peur étant confrontée à des menaces verbales graves, comme lorsqu'il lui disait *Si tu pars, je te tue*. Finalement, elle a pris la décision de chercher de l'aide en appelant le numéro d'urgence 3919. Cette étape marque un tournant dans sa réaction à la violence psychologique, car elle a cherché une assistance extérieure pour mettre fin à la situation abusive et obtenir des conseils sur la manière de faire face à cette violence.

6. Quelles sont les conséquences de la violence psychologique sur la victime ?

Elle peut avoir de graves conséquences sur la victime comme :

- L'impact émotionnel : la victime peut éprouver des émotions telles que la peur, l'anxiété, la dépression, la culpabilité et la honte en raison des commentaires dégradants et des menaces verbales.
- La baisse de l'estime de soi : les attaques constantes sur l'estime de soi de la victime peuvent entraîner une baisse de la confiance en soi et une estime de soi négative.
- L'isolement social : les agresseurs psychologiques cherchent souvent à isoler la victime de sa famille et de ses amis, ce qui peut entraîner un isolement social et rendre difficile pour la victime de chercher de l'aide.
- La dépendance émotionnelle : la victime peut devenir émotionnellement dépendante de l'agresseur en raison de la manipulation et de l'abus, ce qui peut compliquer le processus de sortie de la relation abusive.
- Les problèmes de santé mentale et physique : la violence psychologique prolongée peut contribuer au développement de problèmes de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété, les troubles du sommeil, ainsi que des problèmes de santé physique liés au stress chronique.
- L'impact sur la vie quotidienne : la victime peut avoir du mal à fonctionner normalement dans sa vie quotidienne en raison du stress, de la peur et de l'anxiété provoqués par la violence psychologique.
- Les effets sur les relations futures : les expériences de violence psychologique peuvent influencer les relations futures de la victime, rendant difficile la confiance et l'intimité.

Activité 2 (25 min)

- Propositions de réponses aux questions suivantes :

1. Quels types de violence subissent les victimes de violence conjugale ?

Il y a différents types de violence conjugale qui sont interreliés. Ils comprennent :

- La violence physique : des coups, des gifles, des poussées, des étranglements et des agressions physiques de toutes sortes.
- La violence psychologique ou émotionnelle visant à contrôler, manipuler et dégrader émotionnellement la victime (menaces verbales, d'humiliations, de critiques constantes, d'isolement social, de contrôle excessif et de dévalorisation).
- La violence sexuelle : actes sexuels forcés ou non consentis, y compris le viol conjugal.
- La violence économique ou financière : contrôler l'accès aux ressources financières de la victime, la forcer à dépendre économiquement de l'agresseur, lui interdire de travailler ou d'accéder à ses propres finances, ou voler ses biens.
- La violence numérique ou cyber-violence comprend l'utilisation abusive de la technologie pour harceler, menacer, surveiller ou contrôler la victime. Cela peut inclure la cyberintimidation, la divulgation non autorisée d'informations personnelles, la surveillance en ligne, etc.
- La violence spirituelle ou religieuse implique l'utilisation abusive de la religion ou de la spiritualité pour contrôler et manipuler la victime, lui imposer des croyances, ou l'empêcher de pratiquer sa foi.

2. Est-ce que vous réagiriez / dénonceriez (appeler la police...) dans le cas de violence sur un(e) voisin(e) / membre de famille, ... ?

La violence conjugale est un problème grave qui nécessite une intervention professionnelle et une aide spécialisée. Il est impératif de contacter les autorités locales, un service d'urgence ou une organisation spécialisée dans l'aide aux victimes de violence domestique.

3. Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui se trouve dans une situation similaire à celle des victimes de votre entourage ?

Voici quelques conseils :

- Contacter les services d'urgence pour obtenir de l'aide, la police ou une organisation spécialisée.
- Parler à quelqu'un de confiance, comme un ami proche ou un membre de la famille. Il ne faut pas affronter cela seul(e).
- Il est important de reconnaître la gravité de la violence conjugale et de ne pas minimiser les abus et la situation.
- Essayer de documenter les preuves de la violence. Prendre des photos des blessures, des messages texte menaçants, les courriels, les appels téléphoniques, etc.

4. Y a-t-il suffisamment de ressources disponibles pour aider les victimes ?

Le niveau de disponibilité des ressources pour aider les victimes de violence dépend de divers facteurs, notamment la région géographique, le pays, le financement des programmes de soutien, et la sensibilisation à la violence domestique. La sensibilisation à la violence domestique joue également un rôle clé dans l'amélioration de la disponibilité des ressources. Les victimes ne devraient pas hésiter à chercher de l'aide, même si les ressources sont limitées.

Activité 3 - Jeu de rôle (20 min)

- Canevas du jeu de rôle : l'un des participants incarne la protagoniste de la vidéo et l'autre joue le rôle d'un ami ou d'un membre de la famille qui l'écoute et lui apporte du soutien. (Les participants au jeu de rôle peuvent se baser sur la vidéo pour échanger des conseils et des mots d'encouragement).

- Exemple de jeu de rôle :

Sylvie (victime de violence) : *Je ne sais pas quoi faire. Mon compagnon est de plus en plus violent verbalement, et il m'a même menacée. Je me sens tellement piégée.*

Marie (amie / membre de la famille qui lui apporte du soutien) : *Je suis là pour toi, Sylvie. Ta sécurité est la priorité. Appelons un numéro d'urgence spécialisé dans la violence domestique pour obtenir des conseils professionnels. Ensemble, nous trouverons un moyen de sortir de cette situation.*

Deuxième séance (90 min)**Activité 4 - compréhension orale (30 min)**

- Transcription de la 2^e vidéo : *La violence conjugale* <https://www.youtube.com/watch?v=B-O-IGSZ4Rs>

La violence conjugale peut survenir dans toute relation où il y a un déséquilibre de pouvoir entre les conjoints. Souvent les agresseurs utilisent une combinaison de force physique, d'intimidation émotionnelle et de terreur psychologique pour menacer ou maltraiter leurs victimes. La victime vit dans la peur constante tant pour elle-même que pour les autres personnes que l'agresseur a ciblées. En conséquence, bon nombre de victimes souffrent de stress chronique et ne signalent pas ces abus pensant ainsi se protéger ou protéger leurs proches. Les victimes craignent souvent le jugement de la société et de leurs proches pour avoir vécu dans une relation abusive.

Dénoncer cette violence signifie qu'elles doivent révéler des détails sur des situations souvent embarrassantes et douloureuses. Cela fait des années que des rapports font état d'incidents de violences dont sont victimes de façon disproportionnée les femmes autochtones. Bien que d'impressionnantes statistiques mettent en lumière cette situation, ces chiffres seraient considérablement sous-déclarés. La violence conjugale peut être regroupée en trois types principaux : physique, émotionnel et psychologique. Il n'y a pas de doute que la violence conjugale a des conséquences néfastes sur la santé de la victime. Les coups peuvent entraîner des entorses, des fractures, des lésions, des cicatrices, de graves problèmes d'audition ou de vision, une altération de la voix, des dommages aux dents et la perte des cheveux. La prévalence des problèmes psychologiques affectant les victimes de violence familiale est tout aussi alarmante. Elles ont tendance à s'automutiler, à éprouver une anxiété aiguë et réagir de façon extrême à leur situation (peur, crises de larmes ou colère incontrôlables). Elles peuvent également souffrir d'insomnie ou faire des cauchemars. Quels sont les signes avant-coureurs de violence conjugale ? Outre les lésions physiques évidentes que les victimes peuvent présenter, il est possible de prévoir les problèmes à partir des schémas de comportement que les agresseurs ont tendance à afficher. Le contrôle, la surveillance, la manipulation et l'isolement forcé ainsi que l'imposition de restrictions financières méritent une attention particulière car ils peuvent être des signes avant-coureurs de violence. Comment aider une personne victime de violence conjugale ?

- Rester en contact avec eux.
- Encouragez-la à appeler le 911 en cas d'urgence.
- Soyez attentif aux signes de violence.
- Convenez d'un mot code en cas de danger qui n'éveillera pas les soupçons de l'agresseur.

À retenir si vous vous préparez à quitter une relation de violence conjugale, vous n'êtes pas à blâmer. Vous n'avez pas provoqué cette violence. Vous et vos enfants, si vous en avez, méritez d'être en sécurité, heureux et traités avec respect. Il est peu probable que votre agresseur change. Si vous même ou un être cher est victime de violences conjugales, renseignez-vous sur les programmes de lutte contre la violence conjugale, les refuges pour victimes ou les lignes d'urgence.

- Réponses à l'exercice VRAI / FAUX :

1. **Vrai.** La violence conjugale survient dans les relations où il y a un déséquilibre de pouvoir entre les conjoints.
2. **Faux.** Les agresseurs utilisent souvent une combinaison de force physique, d'intimidation émotionnelle et de terreur psychologique pour maltraiter leurs victimes, ce qui signifie que la violence conjugale ne se limite pas à la force physique.
3. **Vrai.** Les victimes de violence conjugale ne signalent pas toujours ces abus par peur du jugement de la société et de leurs proches.
4. **Faux.** Les rapports cités concernent principalement les femmes autochtones en tant que victimes de violence conjugale, ce qui signifie que les femmes autochtones sont souvent les principales victimes selon ces rapports.
5. **Faux.** La violence conjugale peut être regroupée en trois types principaux : physique, émotionnel et psychologique, ce qui montre que la violence conjugale va au-delà des abus physiques.
6. **Vrai.** Les victimes de violence conjugale peuvent souffrir de problèmes psychologiques tels que l'anxiété et l'insomnie.
7. **Vrai.** Il est peu probable que l'agresseur change son comportement violent.
8. **Vrai.** L'une des recommandations pour aider une personne victime de violence conjugale est de lui conseiller de s'éloigner de son agresseur.
9. **Faux.** La vidéo n'indique pas que les victimes de violence conjugale doivent assumer la responsabilité de la violence qu'elles subissent. Au contraire, elle reconnaît que la violence est interdite par la loi et que la justice peut décider des conséquences pour l'agresseur.

- Réponses aux questions de compréhension de la vidéo :

1. **Quels sont les trois types principaux de violence conjugale évoqués dans la vidéo?**
 - la violence physique ou l'utilisation de la force physique, telle que les coups, les gifles, les blessures corporelles, pour maltraiter la victime ;
 - la violence émotionnelle ou l'utilisation de l'intimidation émotionnelle et de la terreur psychologique pour menacer ou maltraiter la victime (le contrôle, la surveillance, la manipulation, l'isolement forcé et l'imposition de restrictions financières) ;

- la violence psychologique se manifestant par des comportements qui ont un impact négatif sur la santé mentale de la victime (la terreur psychologique, la dévalorisation, la menace constante ...)

2. Qu'est-ce qui pousse bon nombre de victimes de violence conjugale à ne pas signaler les abus ?

- La peur de représailles : les victimes craignent que la violence de la part de l'agresseur augmente s'ils signalent les abus et qu'elles mettent également en danger la sécurité d'autres personnes que l'agresseur a ciblées.
- La peur du jugement de la société, de leur famille et de leurs amis car les victimes peuvent craindre d'être blâmées pour avoir vécu dans une relation abusive ou d'être isolées socialement.
- La honte et l'embarras : les abus peuvent être embarrassants et honteux pour la victime, en particulier lorsque des détails sur des situations intimes et douloureuses doivent être révélés.
- La dépendance économique ou la crainte de perdre leur soutien financier si elles signalent les abus.

3. En plus des problèmes physiques, quelles sont les conséquences psychologiques ?

- Le stress post-traumatique qui peut se manifester par des cauchemars, des flashbacks, de l'anxiété intense et une hypervigilance.
- La dépression et l'anxiété : des crises de panique et des phobies, en raison de la peur constante et de l'insécurité liées à la violence conjugale.
- La baisse de l'estime de soi : la victime se sent sans valeur et impuissante.
- Les troubles du sommeil / l'insomnie, les cauchemars fréquents en raison de l'anxiété et du stress.
- L'automutilation et comportements autodestructeurs ou la consommation excessive de substances, comme moyen de faire face à la douleur émotionnelle.
- Les troubles de l'alimentation tels que l'anorexie ou la boulimie, en réponse au stress et à la détresse émotionnelle.
- Les réactions émotionnelles intenses : des accès de colère, des crises de larmes, de l'irritabilité et de l'agitation, en raison du traumatisme et du stress.

4. Quelles sont les recommandations fournies dans la vidéo pour aider une personne victime de violence conjugale ?

- Rester en contact avec la victime afin de lui montrer que vous vous souciez d'elle et que vous êtes là pour la soutenir.
- Encouragez-la à appeler le numéro d'urgence.
- Soyez attentif aux signes de violence : tels que des marques de coups, des changements de comportement ou des récits inquiétants.
- Convenez d'un mot code en cas de danger qui servira de signal d'urgence discret si elle se sent en danger ou a besoin d'aide.
- Rappelez à la victime qu'elle n'est pas à blâmer : il est important de rappeler à la victime qu'elle n'est pas responsable de la violence qu'elle subit et qu'elle ne l'a pas provoquée.
- Fournissez des informations sur les ressources disponibles telles que les programmes de lutte contre la violence conjugale, les refuges pour victimes ou les lignes d'urgence.

Activité 5 - Travail sur le lexique (10 min)

- Explication des mots ou expressions suivants :

- Déséquilibre de pouvoir

Cela fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un groupe de personnes a un pouvoir, une autorité ou un contrôle disproportionné par rapport à d'autres personnes ou groupes. Ex. un partenaire qui exerce un pouvoir excessif et un contrôle sur l'autre, ce qui crée une inégalité dans la relation et potentiellement de l'abus.

- Intimidation émotionnelle

C'est une forme de violence psychologique qui vise à contrôler, manipuler ou dominer une personne en utilisant des tactiques de nature émotionnelle. Ce comportement crée un environnement de peur, de manipulation et de détresse émotionnelle.

- Terreur psychologique

Elle est également appelée terreur mentale et fait référence à une forme d'abus émotionnel extrême dans laquelle l'agresseur utilise des tactiques de manipulation mentale dans l'objectif d'exercer un contrôle total sur la victime en l'amenant à craindre des conséquences graves si elle ne se soumet pas aux souhaits de l'agresseur.

➤ Stress chronique

C'est un état de stress prolongé ou persistant qui peut durer des semaines, des mois ou même des années. Il peut provoquer des maladies cardiaques, des troubles gastro-intestinaux, des problèmes de sommeil, des douleurs chroniques, une suppression du système immunitaire, une dépression, de l'anxiété, de l'épuisement professionnel (burnout) et d'autres troubles du comportement.

➤ Dénoncer

En général, dénoncer signifie signaler, informer ou révéler quelque chose, souvent en rapport avec un acte répréhensible, une infraction, un abus ou une injustice.

➤ Imposition de restrictions financières

Cela fait référence à la pratique de restreindre ou de contrôler les ressources financières de la victime. Ces restrictions mènent à de graves conséquences sur la liberté et l'indépendance économique de la personne affectée.

Activité 6 - Discussion en groupes (20 min)

- Réponses possibles aux 3 sujets suivants :

1. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles les victimes de violence conjugale hésitent à demander de l'aide ?

Même si les raisons exactes peuvent varier d'une personne à l'autre, les victimes peuvent hésiter à demander de l'aide pour plusieurs raisons comme :

- La peur des représailles de la part de l'agresseur et subir des abus plus graves s'ils cherchent de l'aide.
- La honte et la culpabilité par rapport à la situation. Elles peuvent penser que la violence est de leur faute ou qu'elles devraient être en mesure de résoudre le problème par elles-mêmes.
- La peur du jugement de la société, de la famille et des amis. Les victimes peuvent craindre d'être blâmées ou mal comprises.
- La peur de la perte des enfants : si la victime a des enfants avec l'agresseur, elle peut craindre de perdre la garde de ses enfants en demandant de l'aide.
- La dépendance économique : les victimes peuvent craindre de perdre la sécurité financière et économique en demandant de l'aide.
- L'isolement.
- Les menaces de l'agresseur : les agresseurs peuvent menacer les victimes, leurs enfants ou d'autres membres de la famille pour les dissuader de demander de l'aide.
- Le déni ou minimisation : les victimes minimisent la gravité de la violence ou se persuadent que cela ne se reproduira pas, ce qui peut retarder leur demande d'aide.
- Le manque d'information : les victimes peuvent ne pas être informées des ressources disponibles pour elles ou ne pas connaître les étapes à suivre pour demander de l'aide.
- Le sentiment d'impuissance : les victimes peuvent se sentir impuissantes et ne pas savoir vers qui se tourner pour obtenir de l'aide. Elles peuvent également avoir peur des conséquences juridiques ou sociales de la rupture de la relation.

2. Il y a quelques signes avant-coureurs de violence conjugale qui ont été mentionnés dans la vidéo, en connaissez-vous d'autres ?

- L'escalade de la violence verbale : les premières manifestations de violence verbale peuvent être subtiles, mais elles peuvent s'intensifier avec le temps, passant de commentaires dévalorisants à des insultes et des menaces plus graves.
- La destruction des biens : l'agresseur peut exprimer sa colère en détruisant les biens de la victime ou d'autres objets de valeur sentimentale.
- La contrainte sexuelle : l'agresseur peut forcer la victime à avoir des relations sexuelles contre sa volonté ou à se livrer à des actes sexuels non désirés.
- La manipulation émotionnelle : l'agresseur peut utiliser des tactiques de manipulation émotionnelle pour contrôler la victime, telles que le chantage affectif ou la victimisation.
- Le gaslighting : l'agresseur peut nier ou minimiser les actes de violence ou de comportement abusif, faisant douter la victime de sa propre réalité.

- Les menaces contre les enfants ou les animaux de compagnie : l'agresseur peut menacer de faire du mal aux enfants ou aux animaux de compagnie de la victime pour exercer un contrôle ou provoquer de la peur.
- Les tentatives de contrôle des réseaux sociaux : l'agresseur peut essayer de contrôler ou de surveiller les activités en ligne de la victime, y compris ses comptes de médias sociaux.
- Les signes physiques : outre les signes émotionnels et comportementaux, il peut y avoir des signes physiques de violence, tels que des ecchymoses, des éraflures, des blessures, etc.

3. Comment les amis, la famille ou la société peuvent-ils aider une personne victime de violence conjugale ?

Les amis, la famille et la société peuvent jouer un rôle crucial dans le soutien des personnes victimes de violence conjugale. Voici quelques façons d'aider la victime :

- Par une écoute attentive afin de permettre à la victime de s'exprimer sans être jugée et sans minimiser ses expériences.
- Offrir un lieu sûr où elle peut se réfugier temporairement, comme votre domicile ou un refuge pour victimes de violence.
- Informar la victime sur les ressources disponibles, telles que les lignes d'assistance téléphonique, les refuges, les avocats spécialisés dans la violence domestique et les conseillers en santé mentale.
- Se proposer afin d'accompagner la personne lorsqu'elle recherche de l'aide, que ce soit pour déposer une plainte, obtenir une ordonnance de protection ou consulter un professionnel de la santé.
- Éviter de juger la personne victime de violence conjugale et de la blâmer pour sa situation. Exprimer plutôt de la préoccupation, de l'empathie et du soutien afin qu'elle ne se sente pas seule.
- Respecter ses choix même s'ils diffèrent de ce que vous auriez fait. La décision de quitter une relation abusive est complexe et personnelle. Donc il ne faut pas forcer la personne à agir contre sa volonté. L'autonomie de la victime doit être respectée, même si cela signifie qu'elle décide de rester dans la relation pour le moment.
- En cas d'urgence, si la situation devient violente ou menace la vie de la personne, appeler les services d'urgence (police, ambulance).

Activité 7 - Travail sur l'interculturel (20 min)

Le texte : *Предизвици во борбата против насилството врз жените и семејното насилство*
<https://novamakedonija.com.mk/mislenja/kolumni/predizvici-vo-borbata-protiv-nasilstvo-vrz-zhenite-i-semejnoto-nasilstvo/> se trouve à la fin de ce corrigé.

- Discussion sur les questions suivantes :

1. Pensez-vous que ce sujet soit tabou dans la société macédonienne ?

(Réponse personnelle et individuelle)

Voici une réflexion possible : même s'il existe des préoccupations quant à l'attitude envers la violence conjugale en Macédoine du Nord, ce sujet reste complexe et délicat. De nombreuses personnes estiment que la violence conjugale est une question privée et qu'elle devrait rester au sein de la famille. Le texte mentionne également un manque de connaissances sur les services spécialisés de protection des victimes de violence et suggère qu'il peut y avoir un besoin de sensibilisation et d'éducation supplémentaire sur cette question en Macédoine du Nord.

2. Quelles ressources d'aide et de soutien existent en Macédoine du Nord ou dans votre pays pour les victimes de violence conjugale ?

Voici quelques types de ressources disponibles :

- Les lignes d'assistance téléphonique (SOS 15-315 линија за жртви од семејно насилство и телефонот на Доверба 02/3 173-424)
- Les centres d'accueil qui offrent un refuge sûr mais temporaire pour les victimes de violence conjugale qui ont besoin de quitter leur domicile en raison de situations dangereuses.
- Les services juridiques aident les victimes à obtenir une ordonnance de protection, assurent la médiation sur la garde d'enfants, etc. Des avocats spécialisés ou des services juridiques gratuits peuvent être disponibles.
- Les organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées offrent une gamme de services, notamment des conseils, des refuges et des programmes de sensibilisation dans ce domaine.

- Des programmes de prévention et d'éducation sont mis en place pour sensibiliser à la violence conjugale, former les professionnels de la santé, de l'éducation et de la police, et fournir des ressources aux communautés locales.

Pour avoir plus d'informations à ce sujet consultez le texte : Национална стратегија за спречување и заштита од семејно насилство 2012-2015 :

https://mtsp.gov.mk/WBStorage/Files/nasilstvo_strategija_mkd.pdf ainsi que la présentation en ligne du centre de crise „Надеж” tout comme d'autres documents sur internet.

3. Ces ressources sont-elles facilement à portée de main ?

La disponibilité et l'accessibilité des ressources d'aide pour les victimes de violence conjugale varient en fonction de la région et des ressources locales en Macédoine du Nord, tout comme dans d'autres pays. Dans certaines régions, ces ressources sont facilement accessibles, tandis que dans d'autres, elles peuvent être limitées. Les grandes villes ont tendance à disposer de ressources plus abondantes que les zones rurales.

Текст : *Предизвици во борбата против насилството врз жените и семејното насилство*

<https://novamakedonija.com.mk/mislenja/kolumni/predizvici-vo-borbata-protiv-nasilstvoto-vrz-zhenite-i-semejnoto-nasilstvo/>

Наташа Бошковска

21.03.2023

Вклучувањето на должното внимание во постапувањето со жртвите и можноста за судска заштита во случај на непочитување на овој принцип се сигнал дека државата има тенденција да обезбеди заштита од родово базирано насилство од државни и од недржавни актери

Во Македонија 60 отсто од жените сметаат дека насилството врз жените е вообичаено, а речиси три од десет жени сметаат дека тоа е многу честа појава. Семејното насилство врз жените е образец на однесување преку кое се контролира интимниот или поранешниот партнер, а вклучува (но не е ограничено) и физичко и сексуално насилство, емоционална злоупотреба, изолација и економска злоупотреба, закана, заплашување и демнење. Во Македонија трипати повеќе жени, споредено со просекот во земјите на ЕУ, сметаат дека семејното насилство е приватна работа што треба да остане во семејството. Ваквиот став, во комбинација со отсуството на знаење за постојните специјализирани услуги за заштита на жртви на семејно насилство, резултира со сериозни повреди на човековите права на жените.

Според анализата на УНДП во 2021 година, во повеќе од 80 отсто од случаите, иако постоело насилство за кое подоцна во постапката сведочеле и блиски роднини на жртвата, ниедна од 14 убиени жени не го пријавила насилството што го преживувала во надлежните институции.

[...] Потребно е воспоставување сервиси што ќе бидат достапни, пристапни и соодветни за да ги заштитат жените што преживеале насилство, ќе спречат повторување на насилството и ќе обезбедат доволно средства за компензација на сите жртви на родово базирано насилство и семејно насилство.

Тука влегува и обврската за елиминирање на негативните практики во институциите и поединците во институциите со кое се врши или, пак, се поддржува и оправдува родово базирано насилството врз жените и семејното насилство. Недоволно зајакнатите капацитети на институциите да се справат со овој проблем, несоодветната законска рамка и нискиот степен на имплементација на стратески документи што треба да го превенираат насилството и да ја унапредат родовата еднаквост, сами по себе претставуваат структурно насилство кон жените на национално ниво. Затоа, државата има обврска да ги отстрани институционалните практики и индивидуалното однесување на јавните службеници, кои претставуваат родово засновано насилство врз жените или толерираат такво насилство и кои придонесуваат кон создавање контекст во кој нема несвесен одговор на насилството. Ова вклучува брза и ефикасна истрага и санкции за неефикасност, соучесништво и небрежност од страна на јавните органи одговорни за прием на пријави на случаите, за спречување на истрагата за такво насилство или на давање услуги на жртви/преживевани.

На крајот, судовите имаат обврска да се воздржат од каков било акт на дискриминација и единствено да се држат до спроведување на одредбите со кои ќе се санкционира насилството, обезбедувајќи непристрасна и фер постапка, ослободена од родови стереотипи и дискриминаторско толкување на законските одредби.

[...] Неодамна Собранието го усвои Законот за исплата на паричен надоместок на жртви од кривични дела со насилство, а допрва ќе треба да ги видиме ефектите од спроведувањето на ова право на жртвите на насилство.

Вклучувањето на должното внимание во постапувањето со жртвите и можност за судска заштита во случај на непочитување на овој принцип е сигнал дека државата има тенденција да ја зајакне примената за Законот и да обезбеди заштита од родово базирано насилство од државни и од недржавни актери и да создаде побезбедна средина за жртвите на родово базирано насилство.

Отсуството на соодветни и ефикасни мерки, особено алокација на доволно финансиски средства, ја спречуваат државата во постигнувањето на стандардот – постапување со должно внимание кон жртвите на родово базирано насилство.

Затоа, Македонија треба да ги преиспита своите политики и практики, имајќи ги предвид своите обврски, со цел ефикасно да се спречи насилството врз жените, како и да се казнат оние што го вршат насилството.

DOSSIER 1 : DÉCELER ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE

Thématique : Le harcèlement et la violence

FICHE 4 : La haine sur les réseaux sociaux

CORRIGÉ

Mise en route (15 min)

- Transcription de la vidéo : *Réseaux sociaux, tous accros ?*

https://www.youtube.com/watch?v=ltTHAE_C-XI

Réseaux sociaux, tous accros ?

Du lever au coucher, qu'on le veuille ou non, pour la plupart d'entre nous, les réseaux sociaux sont omniprésents. La majorité des 18 à 34 ans consultent leur réseau social favori dès le réveil. Et plus de 80 % des adolescents les consultent avant de s'endormir. Et entre-temps ? Entre-temps, on consulte les réseaux sociaux non stop ! Tout au long de la journée, un utilisateur moyen passerait un peu plus de 2 heures et 19 minutes sur les réseaux sociaux, la France se situant dans la moyenne basse avec 1 heure 23 de connexion par jour pour un utilisateur de Facebook, Twitter ou Snapchat, moyen. Alors, tous accros aux réseaux sociaux ? Il faut dire que tout est fait pour nous faire replonger. Entre les likes, les notifications, les retweets, mais aussi l'expérience utilisateur, le design des interfaces, les couleurs, les sons, etc... Tout est calculé par les ingénieurs de la Silicon Valley pour capter notre attention, rendre les plateformes addictives, et faire que nous y passions le plus de temps possible. Rien n'est laissé au hasard dans le monde merveilleux des plateformes sociales ! Mais pourquoi est-ce si difficile de résister ? Lorsque l'on reçoit un Snap, un Tweet, ou que quelqu'un aime notre nouvelle photo sur Instagram par exemple, il a été démontré que notre cerveau relâche de la dopamine, l'hormone du plaisir. Chaque notification stimule dans notre cerveau ce circuit de la récompense. Et ce sont ces notifications qui nous rendent accros ! S'il faut rappeler que le concept d'addiction au virtuel n'est reconnu par aucune instance scientifique, certains parlent de « pollution mentale par le numérique ». Ce qui pose évidemment des problèmes de santé publique. Certaines personnes ont un véritable comportement compulsif vis-à-vis des réseaux sociaux : elles vérifient de façon quasi-obsessionnelle que ce qu'elles ont posté a été commenté, liké, ou encore, si elles ont de nouveaux followers. Surtout que les sollicitations sont constantes à cause de l'omniprésence de notre smartphone dans notre poche. Et si le nombre de notifications baisse, cela peut entraîner des dépressions chez des personnes fragiles. Ce sont les jeunes qui y sont les plus sensibles. Dans un article publié en 2017, le magazine américain The Atlantic a analysé l'évolution de la santé mentale des teenagers américains ces 25 dernières années. Le constat est brutal : l'omniprésence des smartphones dans les foyers américains coïncide avec une augmentation du nombre de dépressions et de pensées suicidaires. Les jeunes filles sont celles qui passent le plus de temps sur les réseaux sociaux et qui semblent être les plus fragiles. Mais les adultes ne sont pas à l'abri. Les études montrent que plus les jeunes adultes consacrent du temps aux réseaux sociaux, plus ils ressentent un sentiment de solitude. Le tableau peut paraître sombre mais il ne faut pour autant pas oublier que les réseaux sociaux permettent aussi de formidables découvertes, de s'informer, de rencontrer des gens passionnants, d'ouvrir une fenêtre sur le monde, de développer sa culture, son esprit, sa créativité, et pour les plus timides, de mieux appréhender les relations sociales. Les réseaux sociaux, c'est bon, mais avec modération ! Et n'oubliez pas que vous avez le droit de déconnecter.

- Les avantages et les inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux présentés dans la vidéo:

Avantages de l'utilisation des réseaux sociaux :

- Découvertes et informations : les réseaux sociaux permettent aux utilisateurs de faire des découvertes, de s'informer et de rester à jour sur divers sujets et actualités.
- Rencontres : les réseaux sociaux offrent la possibilité de rencontrer des personnes passionnantes et de développer des relations sociales en ligne.
- Ouverture sur le monde : ils permettent d'ouvrir une fenêtre sur le monde en connectant les utilisateurs à des personnes de cultures différentes et en offrant un accès à une variété de perspectives.
- Développement personnel : les réseaux sociaux peuvent aider à développer la culture, l'esprit, la créativité et à mieux appréhender les relations sociales, en particulier pour les personnes plus timides.

Inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux :

- Dépendance : les réseaux sociaux sont conçus pour être addictifs, avec des notifications et des récompenses (likes, retweets, etc.) qui stimulent la libération de dopamine, ce qui peut entraîner une dépendance.
 - Problèmes de santé mentale : l'omniprésence des smartphones et l'obsession pour les réseaux sociaux peuvent entraîner des problèmes de santé mentale, tels que la dépression, les pensées suicidaires et la solitude, en particulier chez les jeunes.
 - Comportement compulsif : certains utilisateurs développent un comportement compulsif en vérifiant de manière obsessionnelle les réactions à leurs publications, ce qui peut entraîner des problèmes de santé mentale.
 - Impact sur les jeunes : les adolescents et les jeunes adultes sont particulièrement sensibles aux effets négatifs des réseaux sociaux, avec une augmentation des cas de dépression et de pensées suicidaires en corrélation avec l'utilisation des smartphones.
 - Sentiment de solitude : les études montrent que plus de temps passé sur les réseaux sociaux est associé à un sentiment accru de solitude, en particulier chez les jeunes adultes.
- Autres avantages et inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux (ceux qui ne sont pas présentés dans la vidéo).

Avantages supplémentaires de l'utilisation des réseaux sociaux :

- Réseautage professionnel : les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn offrent des opportunités de réseautage professionnel, de recherche d'emploi et de développement de carrière.
- Marketing et promotion : les entreprises et les individus peuvent utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir leurs produits, services, marques personnelles, événements, etc.
- Communication instantanée : les réseaux sociaux permettent une communication instantanée avec des amis, des collègues et des proches, quel que soit l'endroit dans le monde.
- Partage de contenus : les utilisateurs peuvent partager des photos, des vidéos, des articles et d'autres contenus avec leur réseau, favorisant ainsi la diffusion d'informations et d'idées.
- Prise de conscience sociale : les réseaux sociaux sont utilisés pour sensibiliser aux questions sociales, politiques et environnementales, et mobiliser des personnes autour de ces causes.

Inconvénients supplémentaires de l'utilisation des réseaux sociaux :

- Perte de vie privée : l'utilisation des réseaux sociaux peut entraîner une perte de vie privée, car les informations personnelles sont souvent partagées en ligne.
- Cyberharcèlement : les réseaux sociaux peuvent être le lieu de cyberharcèlement, avec des individus harcelant, menaçant ou diffamant d'autres utilisateurs.
- Désinformation : les fausses informations et les théories du complot se propagent rapidement sur les réseaux sociaux, contribuant à la désinformation.
- Dépendance numérique : en plus de la dépendance aux notifications, l'utilisation excessive des réseaux sociaux peut entraîner une dépendance numérique plus large, affectant la productivité et la santé mentale.
- Comparaison sociale : les réseaux sociaux peuvent encourager la comparaison sociale, où les utilisateurs se comparent aux autres en fonction de leurs réalisations, de leur apparence, etc., ce qui peut entraîner des sentiments d'insécurité et d'insatisfaction.
- Surcharge d'informations : la surabondance d'informations et de contenus sur les réseaux sociaux peut entraîner un sentiment d'overdose d'informations et de distraction.

Activité 1 - Compréhension globale (10 min)

Travail en grand groupe

- Découverte du sujet à partir du titre de l'article écrit au tableau : *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?*
- Réponses aux questions :

1. Quelle est la signification de l'énoncé *méchants sur les réseaux sociaux* ?

L'expression *méchants sur les réseaux sociaux* signifie adopter un comportement négatif et offensant envers d'autres utilisateurs lors des interactions en ligne, ce qui peut créer un environnement toxique et nuire à la qualité des échanges sur les plateformes de médias sociaux.

2. Quelles actions peuvent être qualifiées comme *méchantes sur les réseaux sociaux* ?

De nombreuses actions peuvent être qualifiées de *méchantes* ou de comportements nuisibles. Voici quelques exemples d'actions négatives courantes sur les réseaux sociaux :

- le cyberharcèlement : comme l'intimidation en ligne, les menaces, les insultes et tout comportement malveillant visant à causer un préjudice émotionnel à une personne.
- le Trolling : les trolls provoquent délibérément des conflits en postant des commentaires offensants, inutiles ou provocateurs pour susciter des réactions négatives.
- le dénigrement : publier des informations diffamatoires, inexacts ou trompeuses sur une personne ou une entreprise peut causer des dommages à leur réputation.
- la violation de la vie privée : révéler, diffuser, publier des informations ou des images personnelles, telles que l'adresse ou le numéro de téléphone d'une personne, sans son consentement, peut être très préjudiciable et viole la vie privée des gens.
- le vol d'identité en ligne : utiliser de manière frauduleuse le nom ou les photos de quelqu'un d'autre pour tromper ou nuire à autrui. Ajouté à cela il y a aussi l'usurpation d'identité c'est-à-dire le fait de créer un compte ou utiliser un nom d'utilisateur qui peut prêter à confusion avec une personne ou une entreprise existante.
- la discrimination en ligne : publier des commentaires, des messages ou des images discriminatoires en fonction de la race, du sexe, de la religion, de l'orientation sexuelle, etc., est inacceptable.
- le harcèlement moral : cela inclut le ciblage systématique d'une personne avec des commentaires négatifs, des moqueries ou des menaces.
- la manipulation de l'information : la diffusion délibérée de fausses informations ou de théories du complot peut semer la confusion et causer des préjudices.

- Introduction de l'article *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?*

Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?

- **Réponse possible à la question : Selon vous, de quoi parle-t-on dans cet article ?**

Dans cet article, on parle du comportement agressif et méchant des individus sur les réseaux sociaux. L'article explore les raisons pour lesquelles les gens peuvent être méchants en ligne et examine divers facteurs qui contribuent à ce comportement. Les principales raisons évoquées comprennent :

- le narcissisme sur les réseaux sociaux : l'article aborde la notion que certaines personnes sur les réseaux sociaux adoptent un comportement agressif en raison d'un fort narcissisme. Ces individus cherchent à attirer l'attention sur eux-mêmes et peuvent être agressifs pour y parvenir.
- l'agressivité comme un virus émotionnel : l'article mentionne que la méchanceté en ligne peut être contagieuse. Lorsqu'une personne est attaquée en ligne, elle peut être amenée à répondre de manière agressive, créant ainsi un cycle de comportement négatif.
- le sentiment de liberté derrière un écran : le texte évoque l'idée que l'anonymat en ligne et l'absence du *regard d'autrui* peuvent inciter les individus à être plus méchants en ligne, car ils se sentent moins contraints par les normes sociales.
- la culture du clash : l'article souligne que certaines émissions de télévision et personnalités sur les réseaux sociaux encouragent la méchanceté et les confrontations verbales. Les clashes sont devenus un moyen de se faire connaître et de gagner de l'argent en ligne.

- **Explication possible des mots :**

- se lâcher : selon le texte, l'expression *se lâcher* signifie agir de manière débridée, sans retenue, ou de façon plus agressive que d'habitude. Cela fait référence au comportement des individus sur les réseaux sociaux, où ils peuvent se permettre de dire ou de faire des choses qu'ils n'oseraient pas faire dans la vie réelle en raison de l'anonymat ou de la distance physique qui les sépare de leurs interlocuteurs en ligne.
- troll : le terme *troll* est souvent utilisé pour décrire une personne qui participe à des discussions en ligne, que ce soit sur les réseaux sociaux, les forums, les commentaires de blogs, etc., dans le but de perturber, d'irriter, ou de provoquer délibérément les autres participants. Un troll peut agir de manière anonyme ou sous un faux pseudonyme, ce qui rend difficile l'identification de sa véritable identité.
- harcèlement : le harcèlement désigne un comportement persistant et indésirable qui vise à causer des préjudices, des inconvénients ou des souffrances à une personne, groupe ou communauté spécifiques. Il peut se manifester de diverses manières, y compris le harcèlement moral, le harcèlement en ligne, le harcèlement sexuel, le harcèlement au travail, le harcèlement scolaire, etc. Le harcèlement peut être verbal, écrit, physique, ou il peut se manifester sous forme de menaces,

d'intimidation, d'insultes, de diffamation, de cyberharcèlement, de harcèlement sexuel non désiré, et d'autres comportements nuisibles.

Activité 2 - Paraphraser et faire une synthèse (15 min)

- Le reste de l'article *Pourquoi sommes-nous (souvent) plus méchants sur les réseaux sociaux ?* <https://bienvivreledigital.orange.fr/societe/cyber-violences/pourquoi-sommes-nous-souvent-plus-mechants-sur-les-reseaux-sociaux.html>

Première partie du texte :

1. Les réseaux sociaux, une fabrique de narcissiques

Quand on parle de narcissisme sur les réseaux sociaux, on pense souvent aux pages aux 1001 selfies, à la course aux likes, aux mises en scène bien ficelées pour flatter son ego...

Mais parfois, le narcissisme va plus loin et peut devenir pathologique voire dangereux : quand une personne se croit supérieure, est dans une quête permanente d'adulation.... C'est là que cette personne peut présenter un fort manque d'attention aux autres et parfois adopter un comportement agressif.

D'ailleurs, dès 2012, des chercheurs de l'université de l'Illinois ont établi un lien direct entre le fait d'avoir des traits narcissiques forts et « une tendance à manquer de respect lié à un désir de manipuler et de prendre l'avantage sur les autres », notamment sur les réseaux sociaux..

« Les personnes narcissiques ont pour caractéristiques le fait d'être auto-centrées, la vanité, le sentiment de supériorité et les tendances exhibitionnistes. Les personnes qui ont ces caractéristiques doivent être constamment au centre de l'attention. Elles disent souvent des choses choquantes et peuvent s'exprimer de manière inappropriée parce qu'elles ne supportent pas être ignorées ou de gâcher l'opportunité de se mettre en avant. »

Étude des chercheurs de l'Illinois

Pour ces personnes, être agressif est donc un moyen d'exprimer leur sentiment de supériorité mais aussi de faire remarquer (même si ce n'est pas sous son meilleur jour...).

2e partie :

2. L'agressivité : un « virus » émotionnel ?

Arisa Chattasa (Unsplash) Chercheuse au MIT, Sherry Turkle explique quant-à elle que les réseaux sociaux présentent un double effet pervers, dans une tribune acerbe publiée dans Vox.

« Facebook nous promet un profil et un endroit où nous allons nous faire des amis. Si vous y récoltez de la méchanceté, vous n'y êtes pas préparé. Vous vous sentez doublement attaqué, et donc vous répliquez. »

Sherry Turkle

En clair : la violence peut être contagieuse. Quand on se fait attaquer, on peut être amené à répondre instantanément sur le même ton (ce qu'on ne se serait peut-être jamais permis de faire dans la « vraie vie »), voire à banaliser à son tour ce comportement sur Internet.

D'ailleurs, d'autres études vont dans ce sens, comme celles publiées par les Universités de Columbia et de Pittsburgh. Leur constat ? Les réseaux sociaux entraînent un effet négatif sur l'humeur... et une perte de contrôle. Et cerise sur le gâteau virtuel, les émotions de vos amis virtuels sont contagieuses : l'agressivité et la méchanceté en ligne vous contamineraient comme un virus...

3e partie :

3. Le sentiment de liberté le côté obscur de certains

De son propre aveu « addict à Twitter », le philosophe Raphaël Enthoven a expliqué à Challenges la cause la méchanceté sur les réseaux, selon lui. A la racine de ce mal, dit-il : l'absence du « regard d'autrui » quand on est caché derrière un écran. Or, c'est justement le regard d'autrui qui empêcherait la méchanceté et l'agressivité de certains de (trop) s'exprimer, assure-t-il. Sans ce regard et sans « présence coercitive », nos instincts les plus noirs auraient tout l'espace pour se déployer...

« Ce n'est pas la justice qu'on respecte, ni la loi qu'on redoute, mais ce sont les forces de l'ordre, et le regard d'autrui, à sa manière, est une force de l'ordre. » Raphaël Enthoven.

4e partie :

4. Génération « clash »

Auteur du livre La méchanceté en actes à l'ère du numérique et professeur émérite à la Sorbonne nouvelle-Paris III, le sémiologue François Jost assure de son côté que certaines émissions à la télévision (politiques, télé-réalité, débats sur les grandes chaînes d'info...) banaliseraient les paroles violentes voire les encourageraient.

« Les émissions de télévision, comme celles de la télé-réalité, où l'on se critique, on se note, et où l'on se juge ont précédé les réseaux sociaux. Sur les plateaux de télé, on peut regarder les journalistes et les politiques se battre entre eux. Et finalement, avec l'idée de confiscation de la parole par les élites, chacun donne son avis sans retenue sur les réseaux. Cela donne quelque chose de très violent. C'est le signe d'un retour sur soi au détriment de la société. Chacun cherche son bonheur personnel. Alors qu'il y a 20 ou 30 ans, on essayait de trouver une manière de vivre ensemble. »

François Jost

Mais pour le sémiologue, ça ne veut pas forcément dire que les gens sont plus méchants qu'avant :

« Les gens donnent leur avis depuis toujours ! C'était juste beaucoup plus discret lorsque que ça se cantonnait au café du coin. La méchanceté n'est pas due à Facebook, Instagram ou Twitter. Elle a simplement plus de facilité à s'y exprimer. »

François Jost

La seule différence, aujourd'hui peut-être, est que les clashes sont aussi devenus une façon de se faire connaître sur les réseaux sociaux. Certaines personnalités se sont faites connaître sur TikTok ou YouTube après avoir « clashé » des people et d'autres personnalités, et sont aujourd'hui considérées comme de véritables stars sur Internet, gagnant chaque mois des sommes d'argent mirobolantes.

De quoi donner malheureusement des idées à certains jeunes, en quête de followers et de « réussite financière » ... D'où l'importance de parler de ces contenus avec son enfant.

- Les mots et expressions pertinentes avec leur définition :
- La cyberviolence : utilisation d'Internet et des technologies de communication pour infliger des actes violents, offensants, ou nuisibles envers d'autres individus. Elle peut prendre la forme d'insultes, de harcèlement en ligne, de menaces, ou de tout comportement agressif sur le Web.
- Le cyberharcèlement : une forme de harcèlement en ligne qui inclut le harcèlement moral, les menaces, les insultes et d'autres comportements nuisibles sur Internet.
- Les insultes : des paroles ou des expressions injurieuses, offensantes, ou diffamatoires adressées à quelqu'un dans le but de le rabaisser ou de le blesser.
- Le lynchage en ligne se produit lorsque plusieurs individus attaquent violemment ou diffament une personne sur Internet, souvent en la ciblant collectivement avec des insultes, des menaces et des critiques négatives. Il peut avoir des conséquences graves sur la victime.
- Le narcissisme sur les réseaux sociaux : une obsession de soi et un besoin constant de validation, souvent mis en avant sur les plateformes de médias sociaux à travers la publication de nombreux selfies, la recherche de « likes » et l'exposition de la vie personnelle.
- La course aux likes : la tendance à rechercher l'approbation et la validation des autres utilisateurs sur les réseaux sociaux en obtenant un grand nombre de « j'aime » ou de réactions positives sur les publications.
- L'anonymat en ligne : l'anonymat en ligne signifie que les individus peuvent participer à des activités en ligne sans révéler leur identité réelle, ce qui peut les inciter à se comporter de manière plus audacieuse ou négative.
- L'absence du regard d'autrui : sur Internet, les individus peuvent agir de manière agressive en raison de l'absence de surveillance sociale directe ou de conséquences immédiates pour leur comportement.
- Clashes : des confrontations verbales ou des querelles, souvent publiques, entre des individus en ligne.
- Les followers : des abonnés ou des personnes qui suivent un compte ou un profil sur les médias sociaux pour recevoir des mises à jour de son contenu.

- Synthèse des différents paragraphes :

1. Les réseaux sociaux, une fabrique de narcissiques

Dans ce paragraphe, l'article explique que le narcissisme en ligne est souvent associé à la publication fréquente de selfies, à la recherche de « likes » et à la mise en scène de sa vie pour obtenir l'approbation des autres. Cependant, il souligne que le narcissisme peut prendre des proportions pathologiques et dangereuses, menant certaines personnes à développer un comportement agressif.

En 2012, des chercheurs de l'université de l'Illinois ont établi un lien direct entre un fort narcissisme et une tendance à manquer de respect en ligne, alimentée par le désir de manipuler et de prendre l'avantage sur les autres, notamment sur les réseaux sociaux. Elles ont constamment besoin d'attirer l'attention sur elles, et sont prêtes à dire des choses choquantes ou inappropriées pour éviter d'être ignorées ou de rater une opportunité de se mettre en avant.

2. L'agressivité : un virus émotionnel ?

Dans ce paragraphe, l'article explore l'idée que l'agressivité en ligne peut se propager comme un virus émotionnel. Selon Sherry Turkle, chercheuse au MIT, les réseaux sociaux ont un double effet pervers. Ils nous promettent un espace pour créer des profils et se faire des amis, mais si on y est confronté à de la méchanceté, on peut se sentir doublement attaqué et être poussé à répondre de manière agressive. De plus, des études menées par les universités de Columbia et de Pittsburgh corroborent cette idée. Les émotions des amis virtuels sur les réseaux sociaux peuvent également être contagieuses, propageant l'agressivité et la méchanceté en ligne comme un virus émotionnel.

3. Le sentiment de liberté le côté obscur de certains

Dans ce paragraphe, le philosophe Raphaël Enthoven aborde le sujet et évoque l'idée que l'absence du *regard d'autrui* lorsque les individus sont cachés derrière un écran est à la source de ce problème. En l'absence de ce regard et de cette *présence coercitive*, les instincts les plus sombres des individus ont un espace plus libre pour s'exprimer.

Il souligne également que, dans la société, ce ne sont pas seulement la justice et la loi qui suscitent le respect, mais aussi les forces de l'ordre et, d'une manière différente, le regard des autres, qui joue un rôle de régulateur social.

4. Génération *clash*

Dans ce paragraphe, le sémiologue François Jost évoque le rôle des médias, en particulier de la télévision, dans la normalisation de la méchanceté et des comportements violents. Il souligne que certaines émissions télévisées, telles que la télé-réalité, les débats politiques et les grandes chaînes d'information, ont précédé l'avènement des réseaux sociaux.

Cependant, Jost ne prétend pas que les gens sont nécessairement plus méchants qu'auparavant. Il soutient que les gens ont toujours exprimé leurs opinions, mais que les réseaux sociaux offrent une plateforme plus accessible pour le faire. Une différence majeure est que les *clashes* en ligne sont devenus une stratégie pour gagner en notoriété, notamment pour les jeunes qui cherchent à augmenter leur nombre de followers et à atteindre une *réussite financière* en tant que stars d'Internet.

Activité 3 : Discussion en groupes (25 min)

Transcription en français (sous titrage) de la vidéo *La violence des réseaux sociaux transposée dans la vraie vie*
<https://www.youtube.com/watch?v=d4FTzanlXvo>

La violence des réseaux sociaux transposée dans la vraie vie. Une expérience sociale filmée en caméra cachée ;
 « Excusez-moi, je pense que les gays sont malades et que vous devriez vous suicider. Mettez fin à vos vies de merde »
 « Elle est tellement idiote. Tu le sais que t'es idiote ? T'es la meuf la plus débile de l'école »
 « Pourquoi vous m'embêtez tout le temps ? »
 « Vous les musulmans, vous devriez retourner en enfer. C'est une putain de terroriste »
 « Qu'avez-vous dit ? »
 « Tu as bien entendu. Les grosses vaches comme toi doivent se remettre en question. Fais un régime. »
 « J'attends juste ma mère, laissez-moi tranquille ! »
 « Va faire un tour à la salle de gym. Je déteste les gros ! »
 « Partez, s'il vous plaît ! »
 « Sa présence me dérange ! »
 « Partez, s'il vous plaît ! »
 « Tout le monde te déteste. Tu devrais te détester aussi. »
 « Que faites-vous. Pourquoi vous parlez comme ça ? »
 « Elle le mérite »
 « Non. Allez-vous en maintenant »
 « L'homosexualité est une maladie. Sauvez l'humanité en vous suicidant ! »
 « Dégage d'ici tout de suite. Dégage ! »
 « Vous voulez un câlin ? Venez dans mes bras. Ça va aller ! »
 « Cette femme est dangereuse. Tous les musulmans sont des terroristes ! »
 « Oui, je suis une terroriste aussi. »
 (Tous ces commentaires haineux ont été écrits par de vraies personnes sur les réseaux sociaux. Seuls les agresseurs et les victimes sont des acteurs)
 « Tu es adorable, ça va aller ? »
 (Si ce comportement est inacceptable dans la vraie vie, pourquoi est-il normal en ligne ?)

- **Identification des types de violence dans la vie réelle / sur les réseaux sociaux d'après la vidéo.**

Dans la vie réelle :

- La violence verbale : les agresseurs utilisent des insultes, des remarques offensantes et des commentaires méprisants pour attaquer verbalement les victimes.
- Le harcèlement : les agresseurs poursuivent les victimes avec des commentaires malveillants, créant un environnement hostile.
- La discrimination : les agresseurs font des commentaires discriminatoires basés sur l'orientation sexuelle, la religion et l'apparence physique des victimes.
- Les menaces : les agresseurs profèrent des menaces de suicide envers les victimes.

Sur les réseaux sociaux (transposés dans la vraie vie) :

- Le cyberharcèlement : les commentaires haineux en ligne sont reproduits dans la vie réelle, montrant comment le cyberharcèlement peut avoir un impact sur la santé mentale des victimes.
- L'intimidation en ligne : les agresseurs utilisent des commentaires blessants et dégradants, similaires à ce qui est fait en ligne.
- La propagation de la haine : les agresseurs propagent des discours de haine envers certaines communautés, montrant comment la haine peut être amplifiée sur les réseaux sociaux.

Activité 4 - Discussion en groupe sur les recommandations (20 min)

1er groupe :

Les 3 commandements à retenir :

1. *L'humeur des autres est hautement contagieuse sur les réseaux, ne pas hésiter à s'éloigner de personnes toxiques. Et si on est attaqué, ne pas hésiter à respirer un grand coup avant de répondre pour ne pas renvoyer la balle sur le même ton.*
2. *Si l'on est malmené en ligne, il faut tout de suite en parler, dénoncer.*
3. *Ne pas hésiter à appeler des professionnels comme e-Enfance au 3018, qui protègent les mineurs sur internet et informe sur les dangers potentiels (cyberharcèlement, revenge porn...).*

2e groupe :

- L'extrait du texte sur les 8 bonnes pratiques de se protéger sur les réseaux sociaux :

<https://www.bloghoptoys.fr/infographie-8-bonnes-pratiques-se-protoger-reseaux-sociaux>

(L'extrait se trouve à la fin de la fiche)

- Réponses possibles aux questions :

1. Quelles sont les recommandations données dans les deux textes ?

Premier texte (Les 3 commandements à retenir) :

- L'humeur des autres est hautement contagieuse sur les réseaux : éviter les personnes toxiques en ligne et prendre du recul avant de répondre à des attaques pour ne pas aggraver la situation.
- Si l'on est malmené en ligne, il faut en parler et dénoncer : il est essentiel de signaler tout comportement nuisible ou harcèlement en ligne.
- Ne pas hésiter à appeler des professionnels comme e-Enfance au 3018 : en cas de problème sérieux, il est recommandé de faire appel à des professionnels pour obtenir de l'aide et des informations sur les dangers potentiels d'Internet, tels que le cyberharcèlement et la diffusion de contenus compromettants.

Deuxième texte (extrait des 8 bonnes pratiques pour se protéger sur les réseaux sociaux) :

- Renforcer sa confidentialité et contrôler sa vie privée : il est essentiel de protéger son identité et de faire attention aux informations personnelles partagées en ligne.
- Respecter l'âge minimum : les réseaux sociaux ont des limites d'âge pour une raison, et il est important de les respecter.
- Protéger les autres : on ne peut pas tout dire en ligne, la liberté a des limites, et il est crucial de signaler des contenus inappropriés.
- Savoir dire non : ne pas accepter toutes les demandes de contact et être vigilant sur qui on discute en ligne.
- Sécuriser son profil : utiliser des mots de passe forts et sécuriser les profils au maximum, en utilisant des méthodes telles que la double authentification.

2. Êtes-vous d'accord avec ces recommandations ?

Les recommandations concernant l'utilisation des réseaux sociaux visent à promouvoir la sécurité en ligne, le respect de la vie privée et des comportements appropriés. Elles sont basées sur des conseils d'experts en sécurité en ligne et en protection de la vie privée. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez utilise les réseaux sociaux, il peut être judicieux de suivre ces recommandations pour assurer une expérience en ligne plus sécurisée et positive.

3. Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui est victime de cyberharcèlement ?

- Ne pas répondre : évitez de répondre aux messages haineux ou provocateurs. Souvent, les harceleurs cherchent des réactions, et en ne répondant pas, vous pouvez les priver de cette satisfaction.
- Conserver les preuves : prenez des captures d'écran ou enregistrez les messages, les commentaires ou toute forme de harcèlement en ligne. Ces preuves peuvent être utiles si vous décidez de signaler l'incident aux autorités ou à la plateforme.

- Bloquer les harceleurs : utilisez les paramètres de confidentialité sur les plateformes de médias sociaux pour bloquer les personnes qui vous harcèlent.
- Signaler le harcèlement : la plupart des plateformes de médias sociaux ont des mécanismes de signalement. Utilisez-les pour rapporter les comportements inappropriés.
- Parlez-en à quelqu'un : il est essentiel de partager votre expérience avec un ami, un membre de la famille ou un professionnel de la santé mentale. Ils peuvent vous apporter du soutien émotionnel et vous aider à faire face à la situation.
- Protégez vos informations personnelles : veillez à ne pas partager d'informations sensibles en ligne, comme votre adresse ou votre numéro de téléphone.
- Contactez les autorités si nécessaire : si le harcèlement atteint un niveau grave, il peut être judicieux de signaler l'incident à la police. Les lois sur le harcèlement varient d'un endroit à l'autre, mais le harcèlement en ligne peut être illégal dans de nombreuses juridictions.

Conclusion (5 min)

- Résumé des principaux points abordés pendant la séance.
- Le cyberharcèlement et les réseaux sociaux : ses formes et ses conséquences, ainsi que les mesures pour se protéger en ligne.
- La violence dans les réseaux sociaux et la vraie vie : la violence en ligne transposée dans la vie réelle, en identifiant les types de violence présents.
- Les conseils pour se protéger en ligne : les recommandations pour rester en sécurité sur les réseaux sociaux, notamment la protection de la vie privée, le respect des limites d'âge et la protection des autres.
- La réaction face au cyberharcèlement : les actions à entreprendre si l'on est victime de cyberharcèlement, notamment le signalement, la préservation de preuves et la recherche de soutien.
- L'éthique des réseaux sociaux : l'importance de l'éthique en ligne, y compris la manière de réagir face à la méchanceté en ligne.
- L'impact des réseaux sociaux sur la société : l'influence sur le comportement humain et la dynamique sociale, en particulier chez les jeunes.

Extrait du texte *Réseaux sociaux : 8 bonnes pratiques pour se protéger*

<https://www.bloghoptoys.fr/infographie-8-bonnes-pratiques-se-protoger-reseaux-sociaux>

1. Renforcer sa confidentialité et contrôler sa vie privée

Sur les réseaux sociaux, il faut protéger son identité. Du moins, ne pas tout dévoiler. Le fait d'être sur un réseau social permet de garder contact avec ses amis et de rester en relation avec sa famille, de suivre des actualités... Par contre, il est important de bien choisir à qui on montre ses informations personnelles et de faire attention à ce que l'on dit. Il est donc important de protéger son identité en évitant de tout exprimer, de tout accepter. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut rien poster, loin de là ! Mais ne partagez pas d'informations qui permettraient de savoir où vous habitez, travaillez ou étudiez. Les contenus sur Internet restent longtemps, très longtemps ! Ainsi, il pourra limiter son profil social à ses amis, sa famille et son entourage proche.

2. Respecter l'âge minimum

Les inscriptions sont acceptées à partir de 13 ans pour Instagram, Facebook, Tik Tok, Twitter, Pinterest et Snapchat, et à partir de 15 ans pour YouTube. Aussi, depuis 2018, pour les 13-14 ans, le consentement des parents est désormais requis conjointement à celui du mineur. Il est important de respecter ces règles, elles n'existent pas pour rien.

3. Protéger les autres

Sur les réseaux sociaux, on ne peut pas tout dire. Internet est un lieu comme à l'école ou dans la rue, la liberté existe, mais n'est pas sans limites. On peut dire ce qui nous plaît ou ce qui nous déplaît (à condition de respecter les autres). Il faut toujours vérifier que les sites soient sûrs !

4. Savoir dire non

Il ne faut pas accepter toutes les demandes de contact et ignorer certaines demandes. Sur Internet, tout le monde n'est pas tout gentil et n'est pas un ami. Il faut être extrêmement vigilant avec qui on discute. Un compte avec une belle photo de profil, beaucoup d'amis, sera souvent signe de faux compte. On ne révèle jamais rien sur soi à une personne que l'on ne connaît pas réellement, c'est-à-dire la connaître en dehors d'Internet, l'avoir déjà vue.

5. Sécuriser son profil

Pour éviter les piratages et se protéger sur les réseaux sociaux, vous ne devez jamais communiquer votre mot de passe. Il faut le changer régulièrement et créer un mot de passe fort. Si les sites le permettent, sécuriser au maximum les profils de réseaux sociaux avec les doubles authentifications ! Pour créer un mot de passe fort et efficace, il doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Au moins une majuscule
- une minuscule
- 1 chiffre
- 1 symbole () ? ! # / . - _ [] & / * +
- Contenir minimum 12 caractères
- Éviter les mots du dictionnaire ou les séries de chiffres (1234, pomme, ballon)
- Aucune date de naissance, nom de chien, ville (sauf transformé)

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les stéréotypes de genre

FICHE 1 : Les jouets et les stéréotypes de genre

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

- Commencez une brève discussion avec les apprenants sur les jouets préférés de leur enfance. À savoir que les jouets préférés des enfants peuvent varier en fonction de leur âge, de leurs intérêts personnels et des tendances populaires du moment.
- Réponses possibles à la première et à la deuxième question :

Liste de quelques jouets : les peluches, les briques *Lego*, les jeux de société, les vélos et trottinettes, les jeux vidéo, les livres, les jeux de construction, les instruments de musique, les jouets créatifs, les figurines de super-héros, de personnages de dessins animés ou de films populaires.

Liste des différences traditionnelles et récentes possibles entre les jouets destinés aux filles et ceux destinés aux garçons : la commercialisation des jouets destinés aux filles et ceux destinés aux garçons suivait traditionnellement les stéréotypes de genre. Elle a évolué au fil du temps en raison des préoccupations croissantes liées à l'égalité des sexes et à l'élimination des stéréotypes de genre.

Différences traditionnelles :

- Couleurs : rose ou couleurs pastel pour les filles ; bleu ou couleurs plus vives pour les garçons.
- Thèmes : pour les filles - les poupées, la cuisine, la mode ; pour les garçons - les véhicules, les super-héros et les jeux de construction.
- Publicités souvent genrées, montrant des filles jouant avec des jouets « pour filles » et des garçons jouant avec des jouets « pour garçons ».

Évolutions récentes :

- Neutralité de genre : il y a eu une évolution vers la création de jouets plus neutres en termes de genre. De plus en plus de fabricants de jouets conçoivent des produits qui ne sont pas spécifiquement destinés aux filles ou aux garçons, encourageant ainsi plus de liberté pour les enfants.
- Inclusion de diversité : les jouets reflètent désormais davantage la diversité en incluant des personnages de différentes ethnies, genres et capacités.
- Éducation et créativité : les jouets axés sur l'apprentissage, la créativité et la résolution de problèmes sont de plus en plus populaires pour les deux genres, car les parents recherchent des jouets qui favorisent le développement des compétences.
- Intérêts individuels : les parents et les éducateurs encouragent de plus en plus les enfants à choisir des jouets en fonction de leurs intérêts personnels plutôt que de se conformer à des normes de genre.

Activité 1 (30 min)

- Réponses possibles aux questions de compréhension globale de la vidéo :

1. Quel est le sujet principal de la vidéo ?

- La manière dont les jouets pour enfants ont été traditionnellement genrés ;
- Les conséquences de cette division en genre sur les enfants ;
- Les tentatives de remédier à cette situation en encourageant une représentation plus équilibrée des jouets pour tous les enfants, quel que soit leur sexe.

2. Qui sont les protagonistes ?

- Les enfants : bien qu'ils ne soient pas nommés individuellement, ils sont les protagonistes implicites de la vidéo, car elle traite de l'impact des jouets genrés sur leur développement et leurs choix de jouets.
- Les fabricants de jouets : les industriels du secteur des jouets sont mentionnés comme ayant signé une charte pour une représentation mixte des jouets en septembre.
- Ghislaine, mentionnée dans un extrait de 1958, est une figure représentative de l'époque où les filles étaient souvent encouragées à jouer avec des poupées pour apprendre des rôles traditionnels de genre.
- Le responsable de magasin en 1976 qui a fait un commentaire sur l'importance des jouets et figurines de guerre dans le développement de la virilité chez les garçons.
- Un éducateur en 1978 qui est cité pour avoir critiqué le conditionnement des enfants par les jouets genrés et avoir souligné que les adultes étaient en partie responsables de cette situation.
- Une spécialiste du jouet en 2004 qui est citée pour avoir exprimé des préoccupations concernant les stéréotypes de genre liés aux jouets, notamment en ce qui concerne les garçons et les poupées.
- Une institutrice en 1978 qui plaide en faveur du droit des enfants de choisir librement leurs jouets, indépendamment des attentes des adultes.

- Transcription de la vidéo :

« Rose pour les filles, bleu pour les garçons... un cliché qui persiste dans l'univers des jouets pour enfants. En septembre dernier, les industriels s'étaient pourtant engagés à limiter les jouets genrés dans les rayons en signant une charte pour une représentation mixte des jouets. Une promesse ambitieuse face à des stéréotypes bien ancrés »

« Tiens, tu me donnes le poème et puis je te donne la poupée ».

« Et moi, je [ne suis] pas une fille !

« Non. »

Poupées pour les filles et voitures pour les garçons. Les clichés autour des jouets pour enfants ont la vie dure. Divisés par deux couleurs : le rose et le bleu, les jouets véhiculent depuis longtemps une image stéréotypée. En 1958 par exemple, Ghislaine apprenait à devenir une bonne maman grâce à sa poupée :

« Copie fidèle d'une vraie chaise de bébé. En jouant et sans le savoir, Ghislaine prend ainsi l'habitude de l'hygiène, du confort, d'un matériel moderne de puériculture ! »

Des filles bonnes ménagères face à des garçons fonceurs, bricoleurs, bagarreurs.

Dans leurs rayons, les jouets et figurines de guerre sont d'ailleurs bien présents. Le début de la virilité selon ce responsable de magasin en 1976 :

« C'est un petit peu la musculature modèle que chaque garçon de 12 ou 13 ans voudrait avoir quand il sera un peu plus vieux ».

Rien que ça ! Ce conditionnement des enfants par les jouets était déjà dénoncé par cet éducateur en 1978. Selon lui, l'adulte en était le premier responsable :

« L'adulte projette toujours ses propres idées, ses propres idéologies, ses propres pensées culturelles d'un jouet.

En fait, quand on a essayé de laisser jouer librement des garçons et des filles, on ne constate pas de différences ».

Mais le diktat des jeux stéréotypés reste toujours d'actualité. Écoutez le constat amer de cette spécialiste du jouet en 2004 :

« Les garçons n'ont absolument pas le droit et n'ont toujours pas le droit de jouer avec des poupées. S'il y a une poupée pour la petite sœur, il a le droit de jouer avec, mais on n'achète pas de poupées aux petits garçons, parce que derrière, il y a cette crainte exprimée de l'homosexualité masculine ».

Aujourd'hui plusieurs enseignes de jouets font des efforts pour gommer ces clichés dans les rayons et dans les magazines. Car comme le disait cette institutrice en 1978 : « Le jeu c'est l'affaire des enfants, les grandes personnes n'ont pas à s'en mêler ».

- Réponses possibles aux questions :

1. Quels sont les stéréotypes de genre associés aux jouets pour enfants selon le texte ?

- Les couleurs genrées avec le rose étant généralement considéré comme une couleur pour les filles et le bleu comme une couleur pour les garçons.
- Les thèmes genrés : les poupées, la cuisine et la mode pour les filles ; les véhicules, les super-héros et les jeux de construction pour les garçons.
- Les rôles sociaux genrés : les jouets étaient historiquement conçus pour enseigner et renforcer des rôles sociaux genrés. Le rôle de « bonnes mamans » pour les filles grâce à des poupées, le rôle de « bricoleurs » ou « bagarreurs » pour les garçons grâce aux voitures, camions et outils de bricolage.

- Les jouets et figurines de guerre sont souvent présents dans les rayons des garçons renforçant ainsi l'idée que les garçons sont plus agressifs ou enclins à la violence.
- Les limitations basées sur le genre ainsi dans le passé, il était courant de décourager les garçons de jouer avec des poupées en raison de la crainte de l'homosexualité masculine.

2. Quels types de jouets sont généralement associés aux filles et aux garçons ?

Jouets associés aux filles :

- Les poupées y compris les poupées de mode, les poupées bébés et les poupées de mannequin.
- Les jouets de cuisine comme les cuisinières miniatures, les sets de vaisselle et les accessoires de cuisine.
- La mode et le maquillage : les mannequins à habiller et les jeux de maquillage.
- Les peluches ou animaux / poupées en peluche.

Jouets associés aux garçons :

- Les véhicules et jouets de construction comme les voitures, les camions, les engins de chantier et les jeux de construction, tels que les *Legó*.
- Les super-héros de bandes dessinées et de films.
- Les jouets de guerre et figurines militaires.
- Les jeux de société compétitifs ou jeux axés sur la compétition et la stratégie.

3. Quelle était la vision traditionnelle de la féminité présentée dans les publicités pour les poupées en 1958 ?

Cette vision mettait en avant l'idée que les filles devaient être préparées à devenir de bonnes mamans et à assumer des rôles liés aux soins des bébés. La publicité présentait les poupées comme des outils pour enseigner aux filles des compétences domestiques et des comportements liés à la maternité. Voici un extrait de la publicité de 1958 : *Copie fidèle d'une vraie chaise de bébé. En jouant et sans le savoir, Ghislaine prend ainsi l'habitude de l'hygiène, du confort, d'un matériel moderne de puériculture !*

4. Comment certains magasins, en 1976, justifiaient-ils la vente de jouets de guerre pour les garçons ?

En mettant en avant l'idée que ces jouets contribuaient au développement de la virilité, la force et la bravoure chez les garçons. Voici un extrait qui présente cette justification : *C'est un petit peu la musculature modèle que chaque garçon de 12 ou 13 ans voudrait avoir quand il sera un peu plus vieux.*

5. Quel argument a été avancé en 1978 pour expliquer le conditionnement des enfants par les jouets ?

En 1978, un éducateur a avancé l'argument selon lequel les jouets contribuaient au conditionnement des enfants en fonction des attentes sociales de genre. Voici l'argument avancé : *L'adulte projette toujours ses propres idées, ses propres idéologies, ses propres pensées culturelles d'un jouet. En fait, quand on a essayé de laisser jouer librement des garçons et des filles, on ne constate pas de différences.* Cette déclaration remet en question l'idée que les préférences et les comportements des enfants sont intrinsèquement liés à leur sexe, soulignant plutôt l'influence des adultes et de la société dans la formation de ces attentes de genre.

6. Quelle est l'opinion de l'institutrice citée à la fin de la vidéo ?

L'institutrice estime que le jeu est l'affaire des enfants et que les adultes ne doivent pas intervenir pour imposer des stéréotypes de genre ou restreindre les choix de jouets des enfants en fonction de leur sexe. Voici ce qu'elle dit : *Le jeu c'est l'affaire des enfants, les grandes personnes n'ont pas à s'en mêler.*

7. Pourquoi pensez-vous que ces stéréotypes perdurent ?

Ils ont persisté pour plusieurs raisons :

- La tradition et l'histoire : pendant des décennies, la société a eu des attentes claires en ce qui concerne les rôles et les intérêts des femmes et des hommes et ces attentes ont été reflétées dans les jouets pour enfants.

- Le marketing et l'industrie des jouets : pour maximiser les ventes, les fabricants ont pu segmenter leur marché en créant des jouets spécifiques pour chaque sexe, ce qui a renforcé les stéréotypes.
- La pression sociale : les attentes des parents, des pairs et des enseignants contribuent au maintien des stéréotypes. Les enfants peuvent être influencés par leur environnement dès leur plus jeune âge.
- La résistance au changement : les gens ont tendance à se conformer aux normes établies et peuvent craindre de s'éloigner des modèles traditionnels.
- Le manque de sensibilisation : certaines personnes peuvent ne pas être conscientes des implications des stéréotypes de genre sur le développement des enfants, et donc ne pas remettre en question leur utilisation.

8. Comment ces stéréotypes affectent-ils les enfants ?

Les stéréotypes peuvent avoir plusieurs effets :

- La limitation des choix en fonction de leur sexe. Ainsi certains jouets et activités peuvent être perçus comme inaccessibles ou inappropriés pour les enfants en raison de leur sexe, ce qui limite leur diversité d'expériences et de compétences.
- L'impact sur l'estime de soi : les enfants qui se voient découragés de jouer avec des jouets considérés comme non conformes à leur sexe peuvent développer une faible estime de soi et se sentir mal à l'aise s'ils sont attirés par des jouets qui ne correspondent pas aux attentes sociales (d'où la création de l'appellation *garçon manqué*).
- Les barrières à la créativité et à l'apprentissage : les jouets genrés peuvent limiter la créativité et l'apprentissage des enfants en les orientant vers des activités spécifiques en fonction de leur sexe, ce qui peut restreindre leur développement intellectuel et créatif.
- Le renforcement du conditionnement de genre : les stéréotypes de genre dans les jouets peuvent renforcer ce conditionnement à un niveau sociétal plus large en perpétuant l'idée que certaines activités, professions ou rôles sont réservés à un sexe spécifique.

Activité 2 - Discussion en petits groupes (15 min)

- Réponses possibles aux questions :

1. Les jouets pour enfants devraient-ils être différenciés selon le genre ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Arguments pour la différenciation des jouets selon le genre :

- Les préférences naturelles car dues à des facteurs biologiques. Les jouets genrés reflètent ces préférences naturelles.
- La clarté dans le choix de jouets genrés, en particulier lorsque les parents et les acheteurs ne connaissent pas bien l'enfant. Cela peut être considéré comme une aide pratique.
- La variété de choix de jouets « pour filles » ou « pour garçons » permettant aux enfants d'explorer des intérêts et des compétences spécifiques et relatives à leur genre.

Arguments contre la différenciation des jouets selon le genre :

- Le renforcement des stéréotypes de genre : les jouets genrés peuvent renforcer ces stéréotypes, en décourageant les enfants d'explorer des jouets qui ne correspondent pas à leur genre, ce qui peut entraver leur développement.
- L'influence sociale : les préférences des enfants peuvent être influencées par des normes sociales, de sorte que ce qu'ils préfèrent peut-être davantage le résultat de l'influence de la société que de leurs véritables préférences.
- L'inclusion et égalité : la création de jouets neutres en termes de genre favorise l'inclusion et l'égalité, en permettant à tous les enfants de jouer avec ce qui les intéresse, sans se soucier des attentes de genre. Cela peut promouvoir l'égalité des chances et la liberté de choix pour tous les enfants.

2. Comment les stéréotypes de genre dans les jouets peuvent-ils influencer la façon dont les enfants se perçoivent et se comportent ?

Les stéréotypes de genre peuvent avoir un impact sur :

- le développement de l'identité de genre : les poupées et les jouets de cuisine sont souvent associés aux filles, tandis que les voitures et les jouets de construction sont associés aux garçons. Les enfants absorbent ces messages et peuvent développer une compréhension limitée de ce que signifie être un garçon ou une fille.

- la restriction dans les choix : une fille peut être moins encline à explorer des jeux de construction ou des sciences si elle a été conditionnée à croire que ce sont des activités « pour les garçons ».
- la pression sociale : les moqueries ou le rejet des pairs peuvent survenir si un enfant s'écarte des normes de genre établies dans ses choix de jouets.
- l'estime de soi et la confiance : ceux qui se sentent contraints de se conformer aux rôles de genre peuvent ressentir de l'anxiété ou de la confusion s'ils sont attirés par des jouets considérés comme « inappropriés » pour leur genre.
- perspectives limitées : les enfants peuvent se sentir empêchés d'envisager une carrière ou des intérêts en dehors des attentes de genre traditionnelles.

3. Que pensez-vous des efforts actuels de certaines enseignes de jouets pour gommer les clichés dans leurs rayons et leurs publicités ?

Cela peut être un développement positif car ces entreprises prennent conscience de l'importance de promouvoir des jouets plus inclusifs et de remédier aux stéréotypes de genre qui ont longtemps prévalu dans l'industrie du jouet. Leurs efforts peuvent ainsi :

- promouvoir l'égalité des genres en gommant les clichés de genre dans les rayons et les publicités.
- encourager la diversité en proposant une plus grande variété de jouets.
- répondre aux demandes des consommateurs qui souhaitent des options de jouets plus inclusives.
- soutenir l'éducation et la sensibilisation en s'engageant dans l'éducation et la sensibilisation sur les questions de genre.

- Mise en commun possible de toutes les réflexions :

Les jouets genrés suscitent un débat sur la façon dont ils influencent les enfants. D'un côté, certains pensent que la différenciation des jouets selon le genre est basée sur des préférences naturelles et facilite le choix. D'un autre côté, cela peut renforcer des stéréotypes de genre limitants et restreindre les choix des enfants. Les stéréotypes dans les jouets peuvent influencer l'identité, l'estime de soi et les compétences des enfants, en les poussant à se conformer aux normes de genre. Cependant, des efforts pour gommer ces clichés sont en cours, encourageant l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion. Ces initiatives reflètent un changement culturel vers des jouets plus inclusifs, mais la sensibilisation et l'éducation sont essentielles pour éliminer complètement les stéréotypes de genre et promouvoir une réelle égalité des genres.

Activité 3 - Débat (30 min)

Possibles arguments du groupe A (en faveur de la diversification des jouets selon le genre) **contre le groupe B** (en faveur de la liberté de choix dans les jeux des enfants, quels que soient les stéréotypes) :

Arguments en faveur de la diversification des jouets selon le genre :

- Éducation sur les rôles de genre : les jouets genrés peuvent enseigner aux enfants les rôles de genre traditionnels, ce qui peut être considéré comme un moyen d'assurer une éducation sur les attentes sociétales, culturelles et historiques qui ont une signification importante pour certaines familles et communautés.
- Simpleté des choix : la différenciation des jouets selon le genre peut simplifier le processus de choix de cadeaux pour les parents et les acheteurs, car ils peuvent trouver plus facilement des cadeaux adaptés.
- Respect des préférences : certains enfants ont des préférences marquées pour des jouets traditionnellement associés à leur genre. La diversification permet de répondre à ces préférences.

Arguments en faveur de la liberté de choix dans les jeux des enfants, quels que soient les stéréotypes :

- Épanouissement individuel : en jouant, les enfants explorent leurs intérêts personnels et développent une identité indépendante des stéréotypes de genre.
- Développement de compétences : en jouant avec une variété de jouets, les enfants développent différentes compétences qu'ils peuvent appliquer dans divers domaines de leur vie.
- Égalité des chances : la liberté de choix égalise les chances en permettant à tous les enfants d'accéder à un éventail de compétences et d'intérêts, sans être limités par des attentes de genre restrictives.

- Favorisation de l'inclusion des enfants de toutes identités de genre, ce qui crée un environnement où chacun se sent accepté.

Conclusion (5 min)

- Récapitulation possible des principaux points abordés pendant le débat de l'activité 3.
 - Les jouets genrés suscitent un débat sur leur impact sur les enfants. Certains soutiennent la diversification des jouets selon le genre pour des raisons traditionnelles, éducatives et culturelles, tandis que d'autres privilégient la liberté de choix pour permettre un développement individuel et l'égalité des chances.
 - Les stéréotypes de genre dans les jouets peuvent influencer l'identité et les comportements des enfants, limitant parfois leurs possibilités et renforçant des normes restrictives.
 - Les efforts pour gommer les clichés de genre dans les rayons de jouets et les publicités sont positifs, promouvant l'inclusion et l'égalité des genres.
 - Cependant, il est important de trouver un équilibre entre la diversification des jouets et la liberté de choix individuelle, car les deux côtés de l'argument ont leurs mérites.
 - En fin de compte, le débat reflète un changement culturel vers des jouets plus inclusifs, tout en reconnaissant la complexité de la question des jouets genrés dans l'enfance.

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les stéréotypes et les préjugés culturels

FICHE 2 : Vous dites « stéréotypes » ?

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

Regards et suppositions possibles après la visualisation de la première photo :

- il s'agit d'une femme africaine ;
- elle est jeune ;
- elle porte un habit africain de couleur fade ;
- elle porte un enfant sur le côté emmaillotté à l'africaine ;
- elle a les pieds nus, en savate ;
- elle a un sac de graines ou de riz à côté d'elle ;
- elle semble pauvre ;
- elle a faim ;
- elle semble étonnée ou fatiguée ;
- elle est curieuse tout comme son enfant ;

Après la visualisation de la seconde partie de photo (avec les commentaires : *ceci n'est pas une africaine qui souffre de la faim, c'est la gérante d'une coopérative agricole*), vérification des suppositions :

- il s'agit bien d'une femme africaine ;
- elle est jeune ;
- elle porte un habit africain de couleur fade mais cela dépend de la qualité de la photo ;
- elle porte un enfant sur le côté emmaillotté à l'africaine ;
- elle a les pieds nus, en savates ;
- elle a un sac de graines ou de riz à côté d'elle ;
- elle n'est pas pauvre, elle est gérante d'une coopérative agricole ;
- elle n'a pas faim ;
- elle semble surprise surtout et pas fatiguée ;
- elle est curieuse tout comme son enfant ;

Donc ce n'est pas une immigrée ou une Africaine qui vit pauvrement dans son pays ou ailleurs. C'est une affiche de campagne de collecte de fonds, de la CCFD Terre solidaire.

- Réponses aux deux questions confirmant la conclusion de la thématique sur le stéréotype :

1. Pourquoi croyez-vous que ce soit une Africaine ?

Parce qu'elle est habillée de la sorte, parce qu'elle porte son enfant à l'africaine, parce qu'elle a la peau noire comme son enfant, parce qu'elle semble affamée, etc.

2. D'où vous est venue l'idée que la femme est pauvre ?

À cause du sac de grains ou de riz à côté d'elle, de son attitude, etc.

3. Pourquoi croyez-vous qu'elle soit affamée ?

Toujours à cause du sac de grains ou de riz à côté d'elle

Activité 1 (10 min)

- **Les idées et opinions possibles sur les Français :**

Les opinions sur les Français varient considérablement d'une personne à l'autre et sont souvent basées sur des stéréotypes ou des généralisations qui ne reflètent pas la diversité de la population française. Les perceptions des Français peuvent être influencées par des facteurs tels que la culture, l'expérience personnelle, les médias et les interactions individuelles. Voici quelques idées et opinions favorables et défavorables qui ont été exprimées à l'égard des Français.

Opinions favorables sur les Français qui ont :

- une culture riche et diversifiée, notamment en ce qui concerne l'art et la littérature, la cuisine, la mode.

- une longue histoire et un célèbre patrimoine tels que la Tour Eiffel et le Louvre, sa contribution à la philosophie et à la science.
- un style de vie agréable qui donne de l'importance à la détente, à la nourriture de qualité et au vin.
- une tradition d'engagement politique et de protestation par leur volonté de défendre leurs droits et leurs opinions (la Révolution française, les Gilets jaunes ...).
- la France est une des destinations touristiques les plus populaires au monde, attirant des visiteurs du monde entier.

Opinions défavorables sur les Français sont :

- leur arrogance, leur sentiment de supériorité par rapport aux autres, leur hypocrisie, leur manque de patience ou de condescendance envers les étrangers.
- ils font trop souvent la grève et des manifestations (ex : les gilets jaunes et leurs manifestations qui ont suscité des opinions diverses sur la situation politique et économique du pays).
- la promotion et la protection de la langue française peut parfois être perçue comme excessive ou exclusive.
- une bureaucratie critiquable pour sa complexité et ses lourdeurs administratives.

- Les idées et opinions possibles sur les Allemands

Opinions favorables sur les Allemands :

- Efficacité et professionnalisme : les Allemands sont souvent perçus comme étant efficaces, bien organisés et axés sur la qualité dans leur travail.
- Ingénierie et technologie de qualité avec des entreprises mondialement reconnues dans ces domaines.
- Éducation d'excellence, notamment en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche.
- Économie forte : l'Allemagne est la première économie de l'Union européenne et sa stabilité économique est souvent admirée.
- Culture et patrimoine : l'Allemagne a une culture riche, avec une histoire fascinante, une musique classique renommée et des festivals traditionnels populaires, de la bière, etc.

Opinions défavorables sur les Allemands :

- Rigidité et formalité : les Allemands peuvent être perçus comme trop rigides, formels ou réservés dans leurs interactions sociales.
- Séréotypes de l'histoire : l'histoire de l'Allemagne, en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale, entraîne des préjugés et des stéréotypes négatifs sur les Allemands.
- Bureaucratie complexe et règlements stricts.

- Les idées et opinions possibles sur les Chinois :

Opinions favorables sur les Chinois :

- Histoire et culture riches et millénaires, avec des contributions significatives à la philosophie, à la médecine, à l'art, à la cuisine et à la littérature.
- Réussite économique : la Chine est devenue l'une des économies les plus puissantes du monde pour ses réalisations économiques rapides.
- Innovations technologiques : nombreuses avancées technologiques (technologie de l'information, de l'intelligence artificielle et de la recherche spatiale).
- Patrimoine naturel : grande variété de paysages naturels, des montagnes majestueuses aux rizières en terrasses, ce qui en fait une destination touristique attrayante.
- Cuisine chinoise populaire dans le monde entier.
- Discipline : les Chinois sont disciplinés, sérieux, consacrés à leur travail.

Opinions défavorables sur les Chinois :

- Répression politique : le régime politique chinois peut être critiqué pour ses violations présumées des droits de l'homme et ses restrictions à la liberté d'expression.
- Concurrence économique en raison de la croissance économique rapide de la Chine ce qui a provoqué une concurrence économique et un impact sur les emplois dans d'autres pays.
- Environnement : la Chine est souvent critiquée pour ses problèmes environnementaux, notamment la pollution de l'air et de l'eau.
- Barrière linguistique : la langue chinoise, en particulier le mandarin, peut être difficile à apprendre pour les non-chinois, ce qui peut entraîner des défis de communication.

- **Réponses possibles aux questions :**

1. **Comment peut-on décrire les Français en une phrase ?**

- Les Français sont souvent associés à une culture riche, à une cuisine exquise et à un sens aigu de l'art de vivre
- 1.a. Comment peut-on décrire les Allemands en une phrase ?
- Les Allemands sont réputés pour leur sens de l'efficacité et de l'organisation, ainsi que pour leur amour de la bière et de la musique classique.
- 1.b. Comment peut-on décrire les Chinois en une phrase ?
- Les Chinois sont connus pour leur histoire ancienne, leur grande population, leur cuisine diversifiée et leur contribution significative à la technologie et à l'économie mondiale.

2. **Comment peut-on décrire les personnes originaires des Pays Bas, du Japon ou de la Turquie ?**

- Pour les Pays-Bas : les Néerlandais sont souvent perçus comme tolérants, ouverts d'esprit et ayant un fort sens de l'égalité. Les Pays-Bas sont également connus pour leur culture du vélo, leur politique de tolérance envers la possession et la vente de petites quantités de cannabis dans des coffee shops autorisés, leur amour des fromages et leur paysage plat parsemé de canaux et de moulins à vent.
- Pour le Japon : les Japonais sont souvent associés à la politesse, à la discipline, au respect des traditions et à la technologie de pointe. La culture japonaise est riche en art, en littérature et en cérémonies traditionnelles, comme la cérémonie du thé.
- Pour la Turquie : les Turcs sont souvent décrits comme chaleureux, moustachus et grands fumeurs. Ils sont hospitaliers et bons marchands. Le respect du code de la route n'est pas leur fort. Ils sont passionnés de cuisine. La Turquie est connue pour sa cuisine méditerranéenne, ses marchés animés et son histoire riche, notamment en tant qu'ancien centre de l'Empire ottoman.

Activité 2 (15 min)

(Pour les réponses aux questions 1 et 2, elles varient selon les expériences des apprenants)

Réponses possibles à la question n° 3 : Comment connaissez-vous leurs comportements, leurs symboles nationaux et leurs caractéristiques ?

En ce qui concerne leurs comportements, il est possible de les connaître grâce :

- aux médias (émission télévisées, reportages, séries télévisées, publicité, guides touristiques, documentaires).
- à l'école (en cours d'histoire, de cultures et civilisations).
- aux voyages, séjours touristiques.
- aux interactions avec les habitants locaux en voyageant, en travaillant, en étudiant ou en vivant dans le pays.
- la lecture de récits de voyage et des témoignages, de romans écrits par des personnes qui ont vécu ou visité un pays.
- au contact direct ou communication avec des touristes étrangers dans notre propre pays.

- **Réponses possibles à la question n° 4 : D'après vous, d'où viennent ces stéréotypes ?**

Les quelques principales sources de stéréotypes sur les personnes en fonction de leur nationalité ou de leur origine ethnique sont :

- la médiatisation et la culture populaire : les médias, y compris la télévision, le cinéma et les médias sociaux, jouent un rôle significatif dans la diffusion et la perpétuation des stéréotypes et aident à la diffusion rapide des opinions simplistes.
- l'histoire et les événements historiques comme les conflits et les guerres, ont souvent contribué à la formation de stéréotypes négatifs sur les peuples d'autres pays.
- les conflits et rivalités actuels : les tensions géopolitiques et les rivalités entre pays peuvent alimenter des stéréotypes négatifs.
- l'ignorance ou le manque d'expérience directe : les gens ont tendance à s'appuyer sur des généralisations pour combler ce manque de connaissance.
- le cognitif humain : les êtres humains ont tendance à catégoriser et à généraliser pour simplifier le monde qui les entoure.
- l'éducation et la socialisation influencent les attitudes et les croyances des individus. Si une éducation ou une socialisation promeut des stéréotypes, ils peuvent être intériorisés par les individus.

- **Proposition d'une mise en commun de l'activité 2 :**

Les stéréotypes sur les habitants de différents pays sont souvent le résultat de divers facteurs culturels, historiques, médiatiques et psychologiques, qui contribuent à simplifier et généraliser des groupes culturels. Pour mieux comprendre le comportement des habitants d'un pays spécifique, il est essentiel d'adopter une approche nuancée, en étudiant la culture, l'histoire, en interagissant avec les habitants locaux et en évitant les généralisations. Promouvoir une éducation et des médias qui présentent des perspectives équilibrées et authentiques sur les cultures du monde est essentiel pour lutter contre les stéréotypes et favoriser une compréhension mutuelle respectueuse.

Activité 3 (15 min)

- Réponses possibles aux questions suivantes et relatives au texte (Cf. Fiche apprenant)

<https://www.lefigaro.fr/voyages/ces-cliches-qui-collent-a-la-peau-du-touriste-francais-20230823>

1. Quelle est l'image des touristes français à l'étranger ?

L'article *Ces clichés qui collent à la peau du touriste français* suggère que les touristes français sont parfois perçus de manière négative. Certains stéréotypes courants incluent l'idée que les touristes français sont radins, mauvais en langues étrangères, critiques envers la nourriture étrangère, râleurs, obsédés par la gastronomie et chauvins. Cependant, l'article remet en question ces stéréotypes en montrant qu'ils ne sont pas toujours justifiés et qu'ils peuvent être basés sur des généralisations. Il suggère également que les touristes français peuvent être curieux et ouverts à la découverte de nouvelles cultures et qu'ils ont un sens critique qui les distingue des autres voyageurs.

2. L'auteur du texte, est-il d'accord avec ces clichés ?

L'auteur du texte semble ne pas être entièrement d'accord avec les clichés qui collent aux touristes français à l'étranger. L'article remet en question ces stéréotypes négatifs en montrant que certains d'entre eux ne sont pas toujours justifiés. Par exemple, l'article souligne que les Français ne sont pas nécessairement plus radins que d'autres nationalités et qu'ils sont dans la moyenne en matière de générosité, selon une étude de l'institut de sondage Yougov. De même, il met en avant que les Français progressent dans l'apprentissage des langues étrangères et que leur sens critique peut être perçu comme une qualité.

3. Quelle est la conclusion donnée à la fin de chaque paragraphe ? Citez la phrase pour justifier votre réponse.

À la fin de chaque paragraphe de l'article, les conclusions et les phrases justificatives de nos réponses sont :

- Le Français est radin : les Français ne sont pas nécessairement plus radins que d'autres nationalités. La phrase qui le suggère est : *Comme quoi, certaines réputations ne sont pas toujours justifiées.*
- Le Français est mauvais en langues : les Français progressent dans l'apprentissage des langues étrangères malgré les stéréotypes. La phrase qui le suggère est : *En la matière, il y aura toujours les Britanniques pour jouer les cancre.*
- Le Français critique (toujours) le pain : la réprobation des Français se concentre surtout sur les répliques de leur culture, pas sur les spécialités locales. La phrase qui le suggère est : *Le Français est curieux, et toujours prêt à découvrir ce que peut lui offrir le pays qu'il visite.*
- Le Français râle tout le temps : le goût des Français pour le débat peut être perçu comme révélateur d'un véritable sens critique. La phrase qui le suggère est : *On compare beaucoup, souvent pour dire que c'est mieux en France, mais aussi pour reconnaître les joyaux du pays visité.*
- Le Français mange à heures fixes : les habitudes alimentaires des Français évoluent, mais ils préservent leur côté épicurien. La phrase qui le suggère est : *Comme quoi, le Français, lui aussi, peut changer sans renoncer à son côté épicurien.* (def. épicurien : relatif à une morale qui propose pour objectif premier la satisfaction de tout ce qui contribue au plaisir).
- Le Français est chauvin : les Français sont fiers de leur pays, mais ils sont également ouverts à la découverte d'autres cultures. La phrase qui le suggère est : *Il n'est pas rare de nous croiser à l'étranger, souvent dans un musée.*

- Mise en commun possible de l'activité 3 :

L'article remet en question les stéréotypes courants associés aux touristes français à l'étranger, suggérant que ces clichés ne sont pas toujours justifiés. Il met en évidence que les Français ne sont pas nécessairement plus radins que d'autres nationalités et qu'ils progressent dans l'apprentissage des langues étrangères. De plus,

il souligne que la réprobation des Français se concentre souvent sur les répliques de leur propre culture, et que leur goût pour le débat peut être considéré comme révélateur d'un sens critique. En fin de compte, l'article présente une image plus nuancée des touristes français à l'étranger, reconnaissant à la fois les stéréotypes existants tout en mettant en avant des aspects positifs de leur comportement.

Réponses possibles à la question :

1. Quelle est l'idée sur les touristes de votre pays (la Macédoine du Nord) à l'étranger ? Les opinions sont-elles vraies ou fausses ?

Le comportement des touristes de Macédoine du Nord à l'étranger peut varier d'un individu à l'autre. Cependant, il y a généralement certaines caractéristiques qui peuvent être associées aux touristes macédoniens à l'étranger :

- La curiosité culturelle : de nombreux touristes macédoniens sont curieux de découvrir de nouvelles cultures, traditions et sites historiques lors de leurs voyages à l'étranger. Cependant, le shopping occupe une place importante dans leur séjour à l'étranger.
- Le respect des règles locales : en règle générale, les touristes macédoniens sont susceptibles de respecter les lois et les règlements du pays qu'ils visitent, malgré le fait qu'ils sont parfois négligents des lois et règlements dans leur propre pays.
- L'appréciation de la cuisine locale : les touristes macédoniens apprécient particulièrement la cuisine locale des pays qu'ils visitent et sont ouverts à essayer de nouveaux plats et saveurs. Cependant, ils restent fidèles à certaines habitudes quotidiennes et parfois ils transportent avec eux un paquet de café turc et un ustensile (*gjezve*) pour le préparer.
- L'appréciation de la musique et de la danse locale : la musique et la danse traditionnelles macédoniennes sont importantes dans la culture du pays et certains stéréotypes peuvent suggérer que les Macédoniens sont enclins à partager ces aspects de leur culture à l'étranger.

Activité 4 (10 min)

- Transcription de la première vidéo : C'est quoi ce souk ?

A. *Qu'est-ce que c'est que ce souk ? Mais franchement, quand on pense aux charges que l'on paie dans cet immeuble, il y en a qui pourrait faire un effort quand même. Je sais pas, c'est une question de respect. C'est qui qui a mis ça là ?*

B. *Ben ! j'ai mon idée.*

A. *Ah oui ?*

B. *A ton avis, où est qu'on trouve des souks ?*

A. *Non, ce n'est pas le genre de Mourad de faire ça.*

B. *Entreposer des caisses dans un hall d'entrée, ça n'a rien à voir avec le genre.*

A. *Ben ! il faut que j'y aille. Je, je ... On ne peut pas passer ici !*

C. *Ah Bonjour tout le monde ! Oh la la ! Qu'est-ce que c'est que ça ? Dites Marc, vous comptez laisser vos caisses encore longtemps ? C'est un espace commun ici.*

B. *Et pourquoi vous croyez qu'elles sont à moi ces caisses ?*

C. *Et bien vous êtes devant !*

B. *Vous aussi vous êtes devant !*

C. *Oui mais moi, je suis arrivée après. Donc forcément ce n'est pas moi qui les ai déposées. L'idée que ce sont vos caisses n'est pas totalement absurde non plus.*

B. *Ah bon ! et pourquoi ça ?*

C. *Et bien la semaine passée, j'ai vu un reportage à la télé sur une ville en Afrique et franchement je ne vous dis pas.*

B. *Si, si, dites-le*

C. *Et bien c'était le foutoir.*

B. *Et ça va ! Les souks c'est à Marrakech, Fès, Casablanca. Là, il y a des caisses. Y'a plein de caisses, ça grouille de caisses Yala.*

C. *Je ne vois pas le rapport ? Je suis algérienne.*

B. *Moi je le vois le rapport. Maroc, Algérie, excusez-moi mais c'est kiffe kiffe*

D. *Bonjour. Bonjour ! Oh ! J'ai mis tout ça là en attendant. C'est pour madame Gille, ma collègue d'à côté. Elle déménage.*

C. *Ah bon c'est à madame Gille tout ça ?*

D. *J'espère que ça ne vous a pas dérangé.*

C. *Ah pas du tout ! Pensez-vous entre voisins, il faut bien s'entraider, n'est-ce pas ?*

- Transcription de la 2e vidéo : Ils ont le rythme dans la peau.

A. *Salut Marc, héhéhé, Cool man ! Ça va ? Tu dois venir chez moi ce soir. On fait des percus avec des potes. Bon ! Ils sont blancs mais ils ont l'Afrique dans le sang. Yé, mais bon, y a pas photo ! À côté de toi, on est des petits joueurs. Avec le roi du djembé, on va péter la baraque, Hein ! Dès que tu vas onduler, elles vont devenir folles.*

B. *T'as fumé ou quoi ? Tu sais bien que je joue du violon.*

A. *Oh Mozart ! Arrête de déconner ! Hein ! Bon, y a des jours je rêverais d'être black.*

B. *Y a une caméra cachée quoi !*

C. Allons, allons ! Arrêtez de mentir monsieur Marc. Tout le monde le sait bien que les noirs ont le rythme dans la peau. Hein ! C'est pas bien de renier ses origines, vous savez !

A. Mais madame ..., je ne joue pas du djembé et je danse comme un pied. C'est clair ! Je vous demande, moi, si vous mangez des cannellonis au petit déjeuner ?

D'après les deux vidéos, les réponses possibles aux questions sont les suivantes :

1. Quels stéréotypes avez-vous identifié dans les vidéos ?

Le CIRÉ (Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers) et le CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle) au travers de ces vidéos ou capsules *Babelgium* entendent s'attaquer aux préjugés et aux stéréotypes qu'une communauté a vis-à-vis d'une autre. Ils utilisent pour cela l'humour et l'autodérision et touchent ainsi un grand public.

Dans la première vidéo, il y a des stéréotypes :

- culturel selon lequel les *souks* (marchés traditionnels arabes) sont associés à des comportements désordonnés et chaotiques. Cela peut être perçu comme une généralisation négative de la culture arabe ou nord-africaine.
- ethnique : lorsque le personnage B fait une généralisation en disant que *Maroc, Algérie, excusez-moi mais c'est kiffe kiffe*, il fait référence à une similitude supposée entre les cultures marocaine et algérienne. C'est un stéréotype ethnique simpliste et réducteur.

Dans la deuxième vidéo, il s'agit de stéréotypes :

- racial selon lequel les personnes noires ont naturellement le rythme et la danse dans la peau. Le personnage C fait une généralisation raciale en disant que *les noirs ont le rythme dans la peau*.
- ethnique : le personnage A mentionne que ses amis sont blancs mais *ont l'Afrique dans le sang* ce qui est une caractéristique exclusive aux personnes noires. Cela renforce un stéréotype ethnique basé sur l'origine africaine.
- culturel : le personnage A mentionne que *jouer du djembé est associé à une compétence africaine*. Cela peut être perçu comme une généralisation culturelle réductrice.

2. Comment se sentaient les protagonistes par rapport aux stéréotypes sur leur culture ?

Les protagonistes semblent réagir de manière différente aux stéréotypes en fonction de leur personnalité et de leur propre compréhension des enjeux liés aux préjugés culturels et raciaux. Dans la première vidéo :

- Le personnage A semble agacé par le désordre dans le hall de l'immeuble et accuse immédiatement le personnage B d'avoir laissé les caisses dans le hall. Il semble préoccupé par le manque de respect pour l'espace commun.
- Le personnage B, qui est accusé d'avoir apporté les caisses, réagit en défendant le caractère inapproprié de stocker des caisses dans le hall, et il semble affecté par les stéréotypes culturels discutés.

Dans la deuxième vidéo :

- Le personnage A fait des commentaires sur les compétences musicales des personnes noires, en insinuant que jouer du djembé est une caractéristique réservée aux individus noirs. Il fait également une remarque sur le fait de rêver d'être noir, ce qui suggère une fascination ou un cliché sur la culture noire.
- Le personnage B, qui est la cible des commentaires, réagit en rejetant l'idée de jouer du djembé en raison de son propre intérêt pour le violon. Il est sceptique et ironique face aux stéréotypes culturels exprimés.
- Le personnage C semble souscrire aux stéréotypes raciaux en affirmant que les Noirs ont naturellement le rythme dans la peau et en encourageant le personnage B à ne pas renier ses origines culturelles.

Activité 5 - Travail sur l'interculturel (20 min)

Les réponses aux questions de l'activité 5 sont plutôt personnelles et individuelles.

Activité 6 (15 min)

Les stratégies possibles pour lutter contre / surmonter les stéréotypes culturels :

- Éviter les généralisations : il est essentiel de se rappeler que les généralisations et les stéréotypes sont souvent simplistes et ne reflètent pas la diversité des individus.
- Poser des questions aux personnes d'une culture différente de la sienne en faisant preuve de curiosité au lieu de faire des suppositions.

- Passer par l'éducation et la sensibilisation en informant les gens sur les origines et les effets des stéréotypes culturels et en mettant en évidence leur impact négatif sur les individus et les communautés. Il faut encourager l'apprentissage et la compréhension des cultures différentes pour briser les stéréotypes par le biais de cours, d'ateliers et de programmes éducatifs, encourager les échanges culturels et les voyages pour découvrir directement d'autres cultures.
- Étudier la culture et l'histoire du pays afin de comprendre les valeurs, les croyances et les traditions qui influencent le comportement des habitants. Cela peut inclure l'étude de la littérature, de l'art, de la musique et des coutumes locales.
- Promouvoir la diversité et l'inclusion en encourageant la représentation équilibrée et authentique des différentes cultures dans les médias, la publicité et la culture populaire et créer des espaces inclusifs où les personnes de différentes origines culturelles se sentent valorisées et respectées.
- Encourager la communication et collaboration interculturelles en favorisant le dialogue ouvert et respectueux entre les individus de différentes cultures pour promouvoir la compréhension mutuelle en organisant des événements et des ateliers interculturels pour encourager la discussion et la sensibilisation à la richesse de la diversité culturelle.
- Lutter contre les préjugés personnels en remettant en question les stéréotypes culturels, en examinant ses propres croyances et préjugés et ainsi encourager l'empathie en se mettant à la place des personnes qui sont victimes de stéréotypes culturels.
- Dénoncer les stéréotypes, ne pas tolérer les commentaires ou les comportements stéréotypés et racistes lorsqu'on les rencontre.

- Mise en commun des idées et propositions possibles des groupes :

Pour lutter contre les stéréotypes culturels, il est essentiel de promouvoir l'éducation, la sensibilisation et la compréhension interculturelle. La diversité doit être célébrée, les préjugés personnels doivent être remis en question et la discrimination doit être dénoncée. Encourager la représentation équilibrée des cultures, ainsi que la collaboration et le dialogue interculturels, contribue à créer une société plus inclusive et respectueuse de la diversité.

Conclusion ou récapitulatif de la séquence

Dans cette séquence pédagogique ont été abordés :

- les stéréotypes culturels : par discussion sur les stéréotypes culturels présents dans la société mais particulièrement dans deux vidéos, notamment les stéréotypes liés aux cultures arabes et africaines, ainsi qu'aux compétences musicales.
- les réactions des gens par rapport aux stéréotypes culturels, montrant comment certains étaient agacés tandis que d'autres acceptaient ou utilisaient ces stéréotypes.
- les stratégies possibles pour lutter contre les stéréotypes.
- l'effort collectif pour promouvoir la compréhension interculturelle, remettre en question les préjugés personnels et soutenir la diversité culturelle.

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les stéréotypes et les préjugés civilisationnels

FICHE 3 : Colonisation et civilisation : regards critiques

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

- **Transcription de la vidéo *Le début des empires coloniaux*** (émission sur Arte)

<https://www.youtube.com/watch?v=bHklkgF-rkU> (1' 01'')

Nous sommes au XVème siècle, les princes et les rois se battent en Angleterre, en France, en Espagne. Tous veulent la terre, le pouvoir et l'argent. Le commerce est un enjeu capital. L'Europe cherche de nouvelles routes. Christophe Colomb est un navigateur italien. Il promet à Ferdinand d'Aragon, un roi espagnol, de trouver une voie maritime vers l'Inde et l'Asie. Au lieu de contourner l'Afrique, il veut partir à l'ouest à travers l'Atlantique, car il sait que la terre est ronde. Le roi finance son expédition. Les livres d'histoire affirment que Christophe Colomb a découvert l'Amérique en 1492. Mais avant cela, le navigateur a atteint des îles des Caraïbes, comme la future Cuba, ainsi que Haïti, puis l'Amérique centrale. C'est là qu'il établit les premières colonies qui appartiennent désormais au roi espagnol, sauf que ces terres sont déjà habitées. Christophe Colomb nomme ses habitants « indios », indien en français car il est convaincu d'être arrivé en Inde. Sont-ils d'accord d'avoir été nommés ainsi ? Personne ne leur demande.

- Hypothèses possibles sur le sujet de la séquence :

La vidéo, et certainement la séquence, semblent traiter de l'expédition de Christophe Colomb, de la découverte de l'Amérique, des conséquences de cette découverte sur les populations autochtones et de la question du nommage des habitants par Colomb.

- Quelques informations et possibles opinions sur la colonisation :

La colonisation est un processus historique par lequel une nation ou un groupe de personnes établit et maintient une domination politique, économique et souvent culturelle sur un territoire étranger, généralement éloigné de son propre pays. Ce processus a été largement pratiqué par les pays européens à partir du XVème siècle jusqu'au XXème siècle, mais il a également été observé dans d'autres parties du monde et à d'autres époques.

- Quelques informations clés sur la colonisation :

La colonisation a été un processus complexe et souvent controversé de l'histoire mondiale, avec des conséquences à long terme sur les sociétés et les nations. Elle a été marquée par des épisodes de conflits, de résistance et de changements profonds et elle reste un sujet important de réflexion et de débat aujourd'hui.

- Motivations de la colonisation : pour l'expansion territoriale, la recherche de ressources naturelles (comme l'or, l'argent, les épices, les minéraux, etc.), l'établissement de marchés pour leurs produits, la quête de nouvelles voies de commerce, et la diffusion de leur religion, de leur culture et de leurs valeurs.
- La période de grande colonisation ou *l'âge de la colonisation*, a culminé entre le XVIème et le XIXème siècle. Les puissances coloniales européennes telles que l'Espagne, le Portugal, la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas et la Belgique ont établi des empires coloniaux à travers le monde.
- Les conséquences sur les populations autochtones incluent souvent la dépossession des terres, l'exploitation économique, la destruction de cultures et de modes de vie traditionnels, l'instauration de l'esclavage et la propagation de maladies européennes qui ont eu un impact dévastateur sur les populations autochtones.
- La décolonisation : après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays colonisés, surtout en Afrique, ont lutté pour leur indépendance et ont obtenu leur autonomie politique. Cela a conduit à la dissolution de nombreux empires coloniaux européens.
- L'héritage de la colonisation : les effets de la colonisation continuent de se faire sentir dans de nombreuses régions du monde, notamment en ce qui concerne les frontières nationales, les conflits ethniques, la disparité économique, la langue, la culture et la politique.

Activité 1 - Compréhension écrite (20 min)

- L'extrait *Colonisation et civilisation ?* du *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire (Cf. Fiche apprenant).
- Réponses possibles aux questions de compréhension globale du texte :

1. Quel est le thème principal du texte ?

Le texte traite de la colonisation, de ses conséquences néfastes sur les sociétés colonisées, ainsi que de l'hypocrisie entourant les justifications avancées pour la colonisation.

2. Quelles sont les activités énumérées dans le texte qui sont associées à la colonisation ?

Les activités associées à la colonisation comprennent l'expansion territoriale par des aventuriers et des pirates, l'entreprise commerciale menée par des épiciers en grand et des armateurs, la recherche de richesses comme l'or, le mépris envers les populations indigènes et l'imposition de la domination par la force et la pression.

3. Selon l'auteur, quel est le geste décisif de la colonisation ?

Le geste décisif de la colonisation est le résultat des aventuriers, des pirates, des marchands et de l'appétit de puissance de ces personnes qui s'engagent dans une entreprise impérialiste d'expansion territoriale et d'exploitation économique, avec une compétition économique à l'échelle mondiale en toile de fond. Cela montre que la colonisation est motivée par des intérêts économiques et de pouvoir.

4. Comment l'auteur décrit-il les relations entre colonisateurs et colonisés ?

Il décrit ces relations comme étant caractérisées par la domination, la soumission et l'oppression. Il évoque la corvée, l'intimidation, la pression, la police, le vol, le viol, les cultures agricoles obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie et les rapports de domination et de soumission. Il soutient que ces relations transforment les colonisateurs en oppresseurs et les colonisés en instruments de production. Autrement dit, il décrit des relations marquées par l'exploitation et la déshumanisation des peuples colonisés.

5. Quelles conséquences négatives de la colonisation sont mentionnées dans le texte ?

L'auteur dépeint un tableau sombre des effets dévastateurs de la colonisation sur les sociétés et les individus colonisés. Les conséquences négatives sont :

- La vidange des sociétés colonisées de leur essence culturelle, avec des cultures piétinées, des institutions minées et des magnificences artistiques anéanties.
- La confiscation des terres privant ainsi les populations autochtones de leurs ressources et de leurs moyens de subsistance.
- L'assassinat des religions indigènes qui ont été supplantées ou détruites par des religions étrangères.
- L'exploitation brutale des populations locales avec des millions d'hommes utilisés comme main-d'œuvre bon marché et forcée, notamment dans des conditions inhumaines comme le creusement du port d'Abidjan.
- L'inculcation de la peur, du complexe d'infériorité, du tremblement, de l'agenouillement, du désespoir et de la soumission chez les peuples colonisés.

Activité 2.

- Association des termes de gauche avec leur signification à droite :

1. Colonisation (C) : Processus d'établissement de colonies.
2. Évangélisation (A) : Propagation d'une religion.
3. Philanthropique (G) : Action de bienfaisance.
4. Aventurier et pirate (H) : Explorateur et marchand.
5. Épicier en grand et armateur (E) : Commerçant et investisseur.
6. Garde-chiourme (D) : Gardien surveillant et punissant.
7. Chosification (B) : Réduction en objet.
8. Colonisateur et colonisé (I) : Relation de pouvoir inégale.
9. Larbinisme (J) : Soumission servile.

- Explication du lexique colonial tiré du texte :

- *Colonisation* : processus d'établissement et d'expansion des colonies par les puissances coloniales dans d'autres régions du monde.

- *Colonialisme* : système politique, économique et social dans lequel une nation ou un État étend son pouvoir et son contrôle sur des territoires étrangers situés en dehors de ses frontières.
- *Évangélisation* : action de propager ou de diffuser une religion, généralement le christianisme, auprès des populations non-chrétiennes.
- *Philanthropique* : relatif à l'action de bienfaisance ou de promotion du bien-être des autres.
- *Aventurier et pirate* fait référence aux explorateurs, marchands ou aventuriers qui ont participé à la colonisation et ont souvent utilisé des méthodes coercitives.
- *Épicier en grand et armateur* : termes désignant les commerçants et les investisseurs qui ont financé et bénéficié de l'entreprise coloniale.
- *Chosification* : processus de réduire quelqu'un à l'état d'objet ou de chose, le privant ainsi de son humanité et de sa dignité.
- *Colonisateur et colonisé* : désigne respectivement celui qui colonise et celui qui est colonisé, souvent utilisé pour décrire la relation de pouvoir inégale entre les deux groupes.
- *Garde-chiourme* : personne ou sorte de gardien chargé de surveiller, maintenir l'ordre, contrôler et punir durement les prisonniers, les travailleurs forcés ou les personnes sous sa responsabilité.
- *Larbinisine* : forme de soumission servile, de subordination extrême, ou d'obéissance aveugle à une autorité supérieure.

Activité 3 (35 min)

- Réponses possibles aux quelques questions basées sur le texte pour initier la discussion :

1. Quelles sont les critiques que l'auteur soulève sur la notion de *civilisation* apportée par la colonisation ?

- L'auteur remet en question l'idée que la colonisation est une entreprise évangélisatrice, philanthropique ou visant à étendre la civilisation. Il la dépeint plutôt comme une entreprise motivée par des intérêts économiques, l'appétit de puissance et la compétition entre les économies européennes.
- Il critique l'hypocrisie entourant la colonisation, qui utilise des justifications nobles pour légitimer des actes odieux, comme l'exploitation, la domination, le vol, le viol et la déshumanisation des peuples colonisés.
- Il s'oppose à l'idée que la colonisation a apporté le progrès et le bien-être aux populations colonisées, en soulignant que cela a souvent conduit à la vidange des sociétés, à la confiscation des terres, à la destruction des cultures, des institutions et des religions locales et à l'asservissement des populations.
- Il utilise le terme *chosification* pour décrire comment les colonisateurs ont traité les peuples colonisés comme des objets ou des instruments de production, réduisant ainsi leur humanité et leur dignité.

2. Comment les populations colonisées ont-elles été affectées par la colonisation selon le texte?

La colonisation a profondément affecté les populations colonisées et cela de plusieurs manières :

- Leurs sociétés ont été vidées de leur essence culturelle, avec des cultures piétinées, des institutions minées et des magnificences artistiques anéanties.
- Leurs terres ont été confisquées, les privant ainsi de leurs ressources et de leurs moyens de subsistance.
- Leurs religions ont été assassinées ou supplantées par des religions étrangères.
- Des millions d'hommes ont été utilisés comme main-d'œuvre bon marché et forcée, travaillant dans des conditions souvent inhumaines et vendus à des marchés en tant qu'esclaves.
- Les populations indigènes ont été inculquées avec la peur, le complexe d'infériorité, l'agenouillement, le désespoir et la soumission, perdant ainsi leur confiance en elles-mêmes et leur dignité.

3. Comment le texte décrit-il la notion de *progrès* souvent associée à la colonisation ?

L'association du terme de *progrès* à la colonisation est à critiquer. L'auteur du texte s'oppose à l'idée que la colonisation a apporté le progrès et le bien-être aux populations colonisées. Il souligne que derrière les prétendus progrès se cache des réalités sombres (la vidange des sociétés colonisées de leur essence culturelle, la confiscation des terres, la destruction des cultures, des institutions et des religions locales, ainsi que l'asservissement des populations).

L'auteur s'oppose à l'hypocrisie entourant la colonisation. Il met en évidence le contraste entre la rhétorique du *progrès* et les conséquences dévastatrices de la colonisation, dénonçant ainsi l'abus de cette

notion pour justifier les actions coloniales. Il y a donc incompatibilité entre la notion de *progrès* et la réalité de la domination coloniale.

4. Quels sont les sentiments ou les émotions exprimés par l'auteur tout au long du texte ?

L'auteur exprime des sentiments et des émotions tels que l'indignation, la colère, la dénonciation, la révolte, la critique et la frustration. Il exprime sa colère envers les injustices et l'oppression infligées par les colonisateurs. En outre, il dénonce fermement l'hypocrisie entourant la colonisation et exprime sa révolte contre les justifications mensongères avancées pour légitimer cette entreprise.

- Définition de la notion de *mémoire collective* :

La *mémoire collective* fait référence à la mémoire partagée par un groupe de personnes concernant des événements passés, des traditions culturelles, des récits et des mythes partagés, ainsi que par des expériences partagées par l'ensemble du groupe et qui sont perçues comme importantes et significatives pour leur identité collective. C'est une forme de mémoire sociale qui est transmise de génération en génération au sein d'une communauté ou d'une société.

- Quelques exemples de mémoire collective :

- La mémoire collective nationale peut être façonnée par des événements historiques qui ont marqué l'histoire d'un peuple, comme une guerre d'indépendance, une révolution ou une période de colonisation, des événements culturels, politiques, éducatifs, scientifiques cruciaux pour la nation.
- La mémoire collective régionale : dans certaines régions ou communautés, la mémoire collective peut être influencée par des événements ou des traditions spécifiques qui leur sont propres. Par exemple : l'exil des enfants de la Macédoine de l'Égée après la seconde guerre mondiale.
- La mémoire collective ethnique ou culturelle peut être basée sur les traditions, les coutumes et l'histoire d'un peuple. Par exemple, la mémoire collective du peuple juif est influencée par des événements tels que l'Holocauste et la création de l'État d'Israël.
- La mémoire collective transmise oralement à travers des récits, des légendes et des chansons qui racontent l'histoire et les valeurs du groupe comme les chants populaires ou traditionnels macédoniens du XIXe siècle.
- La mémoire collective d'événements traumatiques partagés par une communauté. Par exemple, la mémoire collective des survivants du génocide rwandais ou celui des Arméniens est empreinte de l'horreur de cette période tragique.

Afin d'alimenter la discussion sur la mémoire collective, voici quelques exemples emblématiques de la Macédoine du Nord :

- L'identité nationale : la mémoire collective est un élément central dans la construction de l'identité nationale macédonienne. Elle comprend la préservation de la langue, de la culture, de la musique traditionnelle et des célébrations culturelles, qui sont essentielles pour définir l'identité du peuple.
- L'insurrection d'Ilinden.
- ASNOM.
- L'immigration économique (*pečalba*) au XIXème et au XXème siècle.
- L'histoire récente et la lutte pour l'indépendance et la création de l'État macédonien après la dissolution de la Yougoslavie dans les années 1990.
- Les conflits interethniques récents comme celui de 2001 ont laissé des traces profondes dans la mémoire collective du pays.
- Les relations régionales complexes avec les pays limitrophes.
- La normalisation de la langue macédonienne.
- La création littéraire en langue macédonienne, etc.

Conclusion (5 min)

- Récapitulation brève des points clés abordés durant la séquence :

Les deux textes abordent le thème de la colonisation et de ses conséquences. *Le Discours sur le colonialisme* de Césaire dénonce la colonisation en mettant en évidence son hypocrisie, ses motivations économiques et son impact dévastateur sur les populations colonisées. L'auteur critique les stéréotypes culturels et les relations de domination entre colonisateurs et colonisés.

Le texte sur Christophe Colomb relate le contexte du XVème siècle, marqué par la quête de territoires, de pouvoir et de richesses par les rois européens. Il explique comment Christophe Colomb, un navigateur italien, a obtenu le soutien financier du roi d'Espagne pour chercher une nouvelle route vers l'Inde et l'Asie en contournant l'Afrique. Cependant, Colomb a découvert les îles des Caraïbes et l'Amérique centrale,

établissant les premières colonies pour l'Espagne. Le texte souligne que ces terres étaient déjà habitées par des peuples autochtones, appelés *indios* par Colomb.

Donc, les deux textes mettent en lumière les conséquences dévastatrices de la colonisation, qu'il s'agisse de la critique d'Aimé Césaire sur l'oppression coloniale ou de l'histoire de Christophe Colomb qui révèle l'impact sur les peuples autochtones. Ils soulignent l'importance de remettre en question les stéréotypes culturels et de reconnaître les erreurs du passé pour une meilleure compréhension de l'histoire et des enjeux contemporains.

Pour aller plus loin

1. Extraits d'*Orphée Noir* de J.P. Sartre tirée de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* de Léopold Sédar Senghor à lire afin d'étayer la conversation et le débat sur l'analyse de la négritude :

- « *Le nègre, comme le travailleur blanc, est victime de la structure capitaliste de notre société ; cette situation lui dévoile son étroite solidarité, par-delà les nuances de sa peau, avec certaines classes d'Européens opprimés comme lui ; elle l'incite à projeter une société sans privilège où la pigmentation de la peau sera tenue pour un simple accident.* » (p.13)

- « *Un juif, blanc parmi les blancs, peut nier qu'il soit juif, se déclarer un homme parmi les hommes. Le nègre ne peut nier qu'il soit nègre ni réclamer pour lui cette abstraite humanité incolore : il est noir. Ainsi est-il acculé à l'authenticité : insulté, asservi, il se redresse, il ramasse le mot « nègre » qu'on lui a jeté comme une pierre, il se revendique comme noir, en face du blanc, dans la fierté.* » (p.14)

- « *Il n'est pas vrai que le noir s'exprime dans une langue étrangère, puisqu'on lui enseigne le français dès son plus jeune âge et puisqu'il y est parfaitement à son aise dès qu'il pense en technicien, en savant ou en politique. Il faudrait plutôt parler de décalage léger et constant qui sépare ce qu'il dit de ce qu'il voudrait dire, dès qu'il parle de lui.* » (p.19)

- « *Car la négritude n'est pas un état, elle est pur dépassement d'elle-même, elle est amour. C'est au moment où elle se renonce qu'elle se trouve ; c'est au moment où elle accepte de perdre qu'elle a gagné, à l'homme de couleur et à lui seul il peut être demandé de renoncer à la fierté de sa couleur.* » (p.42)

2. Deuxième extrait de la *Préface à l'Anthologie de la Nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* (Presses Universitaires de France) de Léopold Sédar Senghor (1948) :

Analyse de la négritude

La préface qu'en 1948 J-P SARTRE donna à l'Anthologie de la Nouvelle poésie nègre et malgache de L. S. Senghor apparaît comme l'un des actes décisifs par lesquels l'Occident reconnut l'existence d'une culture nègre moderne. [...] En effet, la négritude n'est pas un état passif, mais une façon particulière de s'engager dans le monde, de vivre, d'agir.

Et qu'est-ce donc à présent que cette négritude, unique souci de ces poètes, unique sujet de ce livre ? Il faut d'abord répondre qu'un blanc ne saurait en parler convenablement, puisqu'il n'en a pas l'expérience intérieure et puisque les langues européennes manquent des mots qui permettraient de la décrire. Je devrais donc laisser le lecteur la rencontrer au fil de ces pages et s'en faire l'idée qu'il jugera bon. [...] Je me bornerais donc à examiner ces poèmes objectivement comme un faisceau de témoignages et à recenser quelques-uns de leurs thèmes principaux. Ce qui fait, dit Senghor, la négritude d'un poème, c'est moins le thème que le style, la chaleur émotionnelle qui donne vie aux mots, qui transmue la parole en verbe. On ne saurait mieux nous prévenir que la négritude n'est pas un état, ni un ensemble défini de vices et de vertus, de qualités intellectuelles et morales, mais une certaine attitude affective à l'égard du monde. [...] La négritude, pour employer le langage heideggerien, c'est l'être-dans-le-monde du Nègre.

Voici d'ailleurs ce que nous en dit Césaire :

« Ma négritude n'est pas une pierre, sa surdité ruée contre la clameur du jour.

Ma négritude n'est pas une taie d'eau morte sur l'œil, mort de la terre

ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale

elle plonge dans la chair rouge du sol

elle plonge dans la chaire ardente du ciel

elle trouve l'accablement opaque de sa droite patience. » [...] (p.151-152)

La négritude est dépeinte en ces vers comme un acte beaucoup plus que comme une disposition. [...]

BLACHERE, J-P, SOW FALL, A. *Les Genres littéraires par les textes* Méthodes critiques expressions théâtrales. (Classe de terminales). - Dakar, Abidjan : Les nouvelles éditions africaines, 1977.

2. Podcasts sur la Négritude :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-bonjour-et-adieu-a-la-negritude> de France Culture

- Épisode 1 : *Bonjour et adieu à la négritude* :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/nuit-bonjour-et-adieu-a-la-negritude-presentation-1ere-diffusion-19-06-2022-3951216>

- Épisode 11 : Léopold Sédar Senghor : *La négritude est un message des Noirs à leurs frères des autres races*.

DOSSIER 2 : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS

Thématique : Les préjugés sur les professions

FICHE 4 : VRAI ou FAUX sur les métiers

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

En Macédoine du Nord, comme dans de nombreux autres pays, il existe des préjugés et des stéréotypes associés à différents métiers. Voici quelques exemples de métiers, bien que ces perceptions puissent varier en fonction de la culture, de la région et des individus :

- Le travail agricole : les emplois liés à l'agriculture peuvent parfois être considérés comme moins prestigieux par rapport aux emplois en milieu urbain.
- Les emplois dans le secteur de la construction peuvent être associés à des conditions de travail difficiles et à une main-d'œuvre non qualifiée, ce qui peut entraîner des préjugés.
- Les services de nettoyage : les travailleurs de l'entretien ménager et du nettoyage sont parfois confrontés à des stéréotypes liés à la subordination.
- Les emplois dans la vente au détail tels que caissiers ou vendeurs, sont parfois perçus comme des emplois peu rémunérés.
- Les métiers manuels tels que la mécanique automobile ou la plomberie, peuvent être perçus comme moins prestigieux par rapport aux professions universitaires, mais en réalité sont bien payés et déficitaires.
- Le travail dans l'industrie du divertissement : les artistes et les professionnels de l'industrie du divertissement peuvent être confrontés à des stéréotypes liés à la superficialité et à l'instabilité de ces carrières.
- Les emplois dans l'éducation : les enseignants peuvent être soumis à des préjugés liés aux horaires de travail supposés plus courts et aux vacances scolaires de longue durée.

- Quelques blagues sur des métiers ou professions en français :

1. *Pourquoi les professeurs emportent-ils toujours un crayon rouge avec eux ? - Parce qu'ils sont prêts à corriger, même en dehors de l'école !*
2. *Comment un plombier dit-il bonjour ? - Salut, ça coule*
3. *Pourquoi les plombiers ne peuvent-ils jamais garder un secret ? - Parce qu'ils ont des fuites partout !*
4. *Quel est le comble pour un électricien ? - De ne pas être au courant !*
5. *Pourquoi les maçons sont-ils toujours heureux ? - Parce qu'ils ont une vie bien construite !*
6. *Quel est le métier le plus propre ? - Nettoyeur de vitres, car il a toujours une vue imprenable !*

Activité 1 - VRAI /FAUX sur les clichés des métiers du domicile (10 min)

- Les possibles caractéristiques des métiers du domicile.

Les métiers du domicile, sont également appelés métiers de l'aide à domicile ou services à la personne, englobent un large éventail de professions qui fournissent des services essentiels aux individus dans le confort de leur propre domicile. Voici quelques caractéristiques courantes de ces métiers :

- Le service à la personne est axé sur la prestation de services directs aux personnes ayant besoin d'assistance, de soins ou de soutien, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants et les familles.
- La diversité des services : ces métiers englobent une variété de services, y compris les soins de santé à domicile, les services de soutien aux activités de la vie quotidienne (ADL), les services de garde d'enfants, les services de nettoyage, les services de compagnie, etc.
- La personnalisation : les services à domicile sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque individu, doivent être flexibles et capables de s'adapter à diverses situations. Les horaires de travail sont flexibles et fixés en fonction des besoins du client (travail de nuit ou pendant les week-ends et les jours fériés).
- Le travail indépendant ou en équipe : les professionnels du domicile peuvent travailler de manière indépendante ou faire partie d'une équipe de soins de santé plus large.

- Le contact humain : ces métiers impliquent généralement un contact étroit et fréquent avec les clients.
 - Le sens de la confidentialité car les professionnels du domicile sont souvent en possession d'informations confidentielles sur leurs clients et doivent respecter la confidentialité et la vie privée.
 - L'implication émotionnelle : ces métiers peuvent être émotionnellement exigeants, car les professionnels sont souvent en contact avec des personnes vulnérables ou en difficulté.
- Transcription de la vidéo : *Un vrai/faux sur les clichés des métiers du domicile.*
<https://www.youtube.com/watch?v=JmturM30s9w>
- *Un métier exclusivement féminin ? FAUX, ça s'ouvre maintenant à tout le monde et c'est pas plus mal. Le ménage, la toilette.... et c'est tout ? un grand NON. L'aide à domicile, c'est pas que faire des toilettes et du nettoyage. Il y a tellement d'autres choses. C'est aussi de l'accompagnement moral, de l'accompagnement aux courses aussi pour les personnes qui ne peuvent plus y aller seul. Il y a de l'accompagnement pour toutes les démarches administratives. Ça englobe énormément de choses.*
- *Travail pénible, non ? on va dire VRAI et FAUX. C'est sûr que c'est un métier qui est exigeant parce qu'il doit s'adapter aux personnes. Donc c'est sûr que c'est des horaires un peu atypiques. On trouve tellement, tellement d'autres bénéfices qu'on en arrive presque à oublier si il y a des inconvénients.*
- *C'est un métier de solitaire ? FAUX. C'est un travail d'équipe avant tout, parce qu'on n'est jamais vraiment seul. On est seul sur l'heure où on va passer avec les personnes, mais après on est une équipe.*
- *Un métier d'avenir ? VRAI. On a une population qui a tendance à vieillir de plus en plus. Les hôpitaux sont surchargés. Donc c'est le domicile qui est privilégié maintenant.*
- Le domicile c'est un métier où il y a beaucoup d'avenir parce qu'on en aura toujours besoin.*

Activité 2 - VRAI / FAUX sur mon métier (10 min)

Quelques phrases possibles qui qualifient le métier d'enseignant :

- Les enseignants enseignent des matières spécifiques aux élèves. (V)
- Les enseignants passent la plupart de leur temps à enseigner en classe. (F)
- Les enseignants n'ont pas besoin de se former constamment. (F)
- Les enseignants n'ont pas besoin de compétences en gestion de classe. (F)
- Les enseignants ont des vacances tout au long de l'année. (F)
- Les enseignants sont des modèles pour leurs élèves. (V) et (F)
- Les enseignants évaluent la performance des élèves. (V)
- Les enseignants collaborent rarement avec d'autres éducateurs. (F)
- Les enseignants ont une influence majeure sur la vie de leurs élèves. (V)
- Les enseignants sont responsables de la planification des leçons. (V)
- Les enseignants doivent faire preuve de patience et de tolérance. (V)
- Les enseignants n'ont pas besoin de s'adapter aux différents styles d'apprentissage des élèves. (F)
- Les enseignants ne sont pas ponctuels en cours. (F)
- Les enseignants parlent trop de façon générale. (V)
- Les enseignants parlent fort. (V)
- Les enseignants sont ou bien trop sévères ou bien trop laxistes. (V)
- Les enseignants doivent suivre un programme éducatif établi. (V)
- Les enseignants ne s'occupent que de l'enseignement académique, pas du bien-être émotionnel des élèves. (F)

Activité 3 - Activité de médiation (paraphraser des paragraphes) (15 min)

- **Transcription du texte sur les 10 des métiers les plus détestés par les français.**

<https://www.goldenbees.fr/blog/10-des-m%C3%A9tiers-les-plus-d%C3%A9test%C3%A9s-par-les-fran%C3%A7ais>

De tous nos tops, celui-ci sera sûrement l'un de ceux dans lequel vous trouverez le moins de surprise.

Bien sûr, ce classement n'est pas formel et est voué à une mutation constante. Par exemple, si nous avions écrit cet article quand nous avions six ans, il est clair que Madame Deneaux, la professeure de CP aurait figuré en TOP 1. Mais bref, nous nous évadons.

Il n'empêche, nous détestons royalement plusieurs métiers au point que certaines personnes devraient garder sous silence leurs professions au risque de se faire prendre en grippe par une partie de la population.

#10 - Fonctionnaire en administration publique

On doit bien se l'avouer, on les déteste.

Ces personnes traînent derrière eux une image d'individus lents, très lents. C'est simple, si on écoute la plupart des discussions sur les administrations publiques en France, on a l'impression que nos fonctionnaires gèlent le pays avec leurs grèves et leurs congés maladie. Leurs nombreux avantages, malgré eux, les discréditent et les horaires d'ouverture des mairies finissent de les accabler.

CQFD : La situation irait peut-être mieux s'ils arrêtaient de fermer à l'heure du goûter.

#9 - Télévendeur

Qui ne sait pas demander un jour comment cette profession pouvait encore exister ?

Y a-t-il vraiment des gens qui parviennent encore à vendre leurs produits ? Certains d'entre-eux sont à la limite du compréhensible.

CQFD : Toujours rester correct avec les télévendeurs, ils n'ont vraiment pas un travail facile.

#8 - Agent immobilier

On en a besoin, bien que certains abusent de leurs situations.

Pourcentages de ventes délirantes, honoraires de locations abusives et fiabilité vacillante font que la profession est clairement détestée en France. En même temps, ils sont l'un des acteurs qui font que l'on paie aujourd'hui un Smic dans la capitale pour vivre dans une boîte à chaussures.

CQFD : Peut-être que ça irait mieux s'ils arrêtaient de nous faire payer 400€ un état des lieux.

#7 - Assureur

On ne compte plus le nombre d'histoires où les assurances cherchent la moindre petite faille pour ne pas rembourser particuliers et entreprises causant la ruine de ces dernières.

L'assureur est aux yeux des gens une personne augmentant son salaire grâce à des variables qui croissent sur le malheur des gens et... c'est un peu vrai. Bien sûr il convient de tout relativiser, et la majorité des assureurs ont une conscience et ne pensent pas à mal. La plupart essaye toujours d'ailleurs d'être arrangeant. Néanmoins ils doivent toujours prioriser l'intérêt de leurs entreprises les mettant entre deux feux, pas facile donc.

CQFD : On espère qu'un jour les assurances soient aussi performantes dans la vie que dans leurs publicités.

#6 - Chercheurs dans l'industrie pharmaceutique

L'augmentation de l'automédication n'est pas un hasard tant les Français ont de moins en moins confiance dans le secteur pharmaceutique. Les nombreux scandales liés à des entreprises comme Sanofi remettent en question la crédibilité des traitements quasi-automatiques par des solutions médicamenteuses.

CQFD : l'homéopathie n'est pas divine non plus.

#5 - Journaliste

Le journalisme a pris ces dernières années du plomb dans l'aile avec une sacrée remise en cause de sa crédibilité sur les informations que les médias délivrent.

La Fake news est partout et en est même devenue l'une des tendances marketing de 2019.

Ainsi, l'utilisateur classique ne sait plus déceler le faux du vrai dans le flot continu d'informations que les médias déversent. Cette année, entre les prises à partie, les dégâts de matériels de la foule lors de manifestations, les assassinats dans les pays à risques et les gardes à vue abusives de l'état, le métier de journalisme est difficile et mal aimé.

CQFD : Ne pas oublier les Panama Papers et les nombreux journalistes qui risquent leur vie pour informer les gens.

#4 - Policier

Le métier de policier, et l'institution de police de manière générale a une haute place dans le top en raison des nombreuses bavures policières dont elle est accusée. À la fois par la population, mais également par les institutions internationales comme l'ONU.

Avec une situation compliquée dont on ne voit pas le bout du tunnel, le métier de policier ne risque malheureusement pas de baisser dans ce classement.

CQFD : Peut-être que modifier le déroulement des contrôles amélioreraient l'image de ces derniers.

#3 - Trader

Il suffit parfois de peu de choses pour donner une bonne image à une personne ou une profession.

Un film comme « le loup de Wall-Street » avait redonné un côté cool à la profession. Mais les affaires Kerviel, la crise de 2008, les nombreux parachutes dorés et les magouilles en tout genre dont ils sont souvent accusés, ont rendu détestable la profession. Porte-étendards malgré eux du capitalisme avec les multinationales et les politiciens.

Le trader fait bien de rester dans sa tour d'ivoire, la rue le regardant d'un œil mauvais.

CQFD : Ils sont quand même fort ces traders.

#2 - Politicien

Le pouvoir en France a été ébranlé à tous les échelons.

Du président de la République où son statut ne fait plus l'unanimité et est perpétuellement remis en cause. La majorité des parties traîne avec elles de nombreuses casseroles et affaires (détournements de fonds, emplois fictifs etc...). La

population doute des véritables motivations de ses dirigeants et en fait un secteur que l'on aurait pu mettre en numéro 1.

CQFD : Peut-être qu'on les apprécierait plus si c'étaient eux, qui traversaient la rue.

#1 - Agent RATP

Faut-il vraiment expliquer pourquoi les agents RATP sont à cette place ?

Retards, grèves, pannes d'électricité, annulations de trains, augmentations des prix des transports, contrôleurs et agents souvent extrêmement désagréables. La réputation des agents de la RATP est aussi sulfureuse que celle de leur entreprise.

CQFD : Les agents ne sont pas les seuls à remettre en cause, les usagers sont pas mal non plus

Activité 4 - Travail sur l'interculturel (35 min)

Liste possible des métiers qui sont mal perçus dans leur pays (la Macédoine du Nord) et des clichés qui les entourent :

- Enseignants : souvent critiqués en raison de problèmes dans le système éducatif.
- Policiers : peuvent être perçus comme corrompus ou brutaux par certains.
- Journalistes : susceptibles d'être considérés comme partiaux ou peu fiables.
- Avocats : souvent perçus comme opportunistes, escrocs, riches.
- Fonctionnaires : souvent considérés comme inefficaces, corrompus...
- Politiciens : susceptibles d'être perçus comme corrompus, incompetents...
- Agents immobiliers : souvent considérés comme peu fiables.
- Travailleurs sociaux : parfois accusés de ne pas agir de manière appropriée.
- Éboueurs : peuvent être victimes de stéréotypes liés à la saleté ou à la non-qualification.
- Travailleurs de l'assainissement : parfois perçus comme effectuant un travail ingrat.

Conclusion (10 min)

Pour conclure la séquence pédagogique, il est essentiel de rappeler l'importance d'avoir un regard critique sur les stéréotypes professionnels et de discuter des stratégies pour les reconnaître et les surmonter. Les stéréotypes professionnels peuvent avoir un impact significatif sur notre société, influençant la manière dont nous percevons les métiers et les individus qui les exercent. Ainsi, nous pouvons contribuer à une société plus inclusive et équitable. Il est essentiel que les apprenants comprennent que chaque individu mérite d'être évalué en fonction de ses compétences, de son engagement et de sa contribution, plutôt que d'être jugé par sa profession.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

Thématique : Congé paternité

FICHE 1 : Les papas et le congé de paternité

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

- Description de la photo :
 - il s'agit d'un homme jeune qui tient dans ses bras, sur son épaule un bébé, une petite fille d'après la couleur de son chapeau ;
 - il se trouve devant des listes collés à une vitrine ;
 - le bébé semble paisible, assuré ;
 - l'homme est en tee-shirt et le bébé porte également un vêtement avec des manches courtes. Donc c'est l'été ou le printemps. On peut voir cela avec les feuilles des arbres dans le reflet de la vitrine.

Hypothèses sur la situation, le thème / sujet d'après la photo :

- l'homme se balade avec sa fille et découvre une vitrine avec des informations (liste);
- il cherche du travail ou une information concrète qu'il peut trouver sur ces listes ;
- il est seul avec sa fille ;
- il est divorcé ;
- c'est un papa qui s'occupe de sa fille (biologique ou adoptée).

Proposition de sujet / thème possible :

- le rôle des papas ;
- la recherche d'emploi des papas ;
- le baby-sitting des hommes.

Réponses possibles aux questions :

1. **Quelle est la relation entre les deux personnes sur la photo ?**
 - lien de parenté (père et fille / oncle et nièce)
 - baby-sitting (garde d'enfant / l'enfant qui est gardé)
2. **À votre avis, quel est le sujet que l'on abordera aujourd'hui ?**
 - la garde d'enfant ;
 - la paternité ;
 - le congé paternel.

Activité 1 - Repérage du mot clé (10 min)

- Transcription des 16 premières secondes de la vidéo *Congé paternité : le tour du monde des papas*
<https://www.youtube.com/watch?v=jPgKRdRMDaY>

L'espagnol : Les laver, les promener, faire à manger, changer les couches ...

L'Allemand : Cette connexion que j'ai avec mon plus jeune est si forte et si agréable

L'Anglais : Je pense que j'ai pris beaucoup plus de responsabilité à la maison

Le Japonais : J'ai vraiment aimé passer ce moment avec mon enfant.

- **Identification du mot clé (on suppose - CONGÉ) - définition du terme :**

Un *congé* est une période autorisée de temps hors du travail ou des responsabilités habituelles, accordée généralement à un employé ou à une personne pour des raisons telles que des vacances, des raisons médicales, familiales, ou pour d'autres motifs spécifiques. C'est une pause temporaire de ses obligations habituelles.

Les mots / expressions qui peuvent être associés au terme de *Congé*

- Congé payé : une période pendant laquelle un employé continue à être rémunéré et qui est généralement utilisée pour des vacances.
- Congé maladie : une période accordée à un employé en raison d'une maladie ou d'une incapacité.
- Congé de maternité : une période accordée à une mère avant et après la naissance de son enfant.
- Congé de paternité : une période accordée à un père après la naissance de son enfant.
- Congé parental : un terme générique englobant le congé de maternité et le congé de paternité, permettant aux parents de prendre du temps pour s'occuper de leur enfant.
- Congé sabbatique : une période prolongée de congé autorisée par un employeur, souvent pour permettre à un employé de poursuivre des intérêts personnels ou de développement professionnel.
- Congé non rémunéré ou congé sans solde : une période pendant laquelle un employé ne reçoit pas de salaire et qui est généralement utilisée pour des raisons personnelles.
- Congé de deuil : une période accordée à un individu en deuil suite au décès d'un proche.

Activité 2 - Travail sur le lexique (15 min)

Réponses : 1-E, 2-C, 3-B, 4 -H, 5-A, 6- G, 7 - I, 8 - D, 9- J, 10- F.

LEXIQUE complémentaire sur le thème du congé parental

- Parent salarié : un parent qui travaille en tant qu'employé pour une entreprise et qui peut bénéficier du congé parental rémunéré ou non rémunéré.
- Allocation de congé parental : une prestation financière versée aux parents qui prennent un congé parental pour s'occuper de leur enfant.
- Période de congé : la durée pendant laquelle le parent est en congé parental. Cela peut varier en fonction des lois du pays et des politiques de l'employeur.
- Congé d'adoption : un congé accordé aux parents adoptifs lorsqu'ils accueillent un nouvel enfant dans leur famille.
- Reprise du travail : le moment où le parent retourne au travail après la période de congé parental.
- Maintien du lien d'emploi : la garantie pour le parent de retrouver son poste ou un poste équivalent à la fin du congé parental.
- Temps partiel parental : une option où le parent peut travailler à temps partiel tout en bénéficiant du congé parental.
- Crèche : un établissement où les parents peuvent faire garder leur enfant pendant la période de travail.
- Arrêt de travail : la cessation temporaire de l'activité professionnelle pour prendre le congé parental.
- Parent au foyer : un parent qui choisit de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants pendant une période prolongée.

Activité 3 - Compréhension orale (30 min)

- Transcription de la vidéo à partir de la 17e seconde jusqu'à la fin :

La Suisse est un des rares pays qui ne donne pas droit au congé paternité mais les pères sont généralement autorisés à prendre un à deux jours de congé. Selon un rapport de l'UNICEF qui classe les 40 pays les plus riches en fonction du nombre de jours accordés, la Suisse est en bas de la liste juste devant les États-Unis. Le 27 septembre prochain, le peuple va se prononcer pour un congé de deux semaines, payé à 80%. Trop ou pas assez ? Pour y répondre, on vous emmène faire un tour du monde virtuel des papas.

- « Je m'appelle Tatsushi Mihori. Je suis Japonais. J'ai un garçon et une fille. Le garçon a 4 ans et la fille 5 mois ».

Le Japon est le pays qui offre le plus de jours de congés aux pères. Leur système de congé parental offre à chaque membre du couple 12 mois. Ils sont payés 67 % de leur salaire durant les 180 premiers jours, puis 50% pour le reste du congé. Le paradis pour les pères ? Pas vraiment, parce que dans les faits, rares sont ceux qui osent s'absenter du travail. En 2017, seuls 5 % des pères ont pris un congé paternité.

- « Pour mon fils, je n'ai pas pris de congé. J'ai juste quitté mon travail. J'ai passé trois mois avec lui et ma femme et j'ai retrouvé un travail ensuite. Je ne pouvais pas prendre de congé de paternité à cause de la pression de la société et aussi de l'entreprise. Je ne leur ai pas dit que je quittais le travail pour mon enfant. Je leur ai donné d'autres raisons ».
- « Je m'appelle Justin Lukach. Je suis Américain. J'ai une fille qui a 19 mois et on attend notre deuxième enfant fin novembre ».

De l'autre côté du Pacifique, aux États-Unis, 'le Family and Medical Leave Act', une loi de 1993 accorde 12 semaines aux parents. Ce congé est non payé, mais il garantit le poste de travail avec quelques notes en bas de page. Il faut par exemple que l'entreprise ait plus de 50 employés dans un rayon de 120 km.

- « J'ai pris plus de 2 semaines. J'ai ma propre entreprise. »

Selon le département du travail, 7 hommes sur 10 ont pris moins de 10 jours de congé après la naissance de leur enfant.

- « J'avais envie que la parentalité soit aussi équitable que possible. Je gère mon entreprise. Elle gère son entreprise. Mais ça a changé quand le Covid a frappé. Elle a pris le rôle de mère à 100% et je pense que c'est très déséquilibré actuellement ».

- « Je m'appelle Antonio. Je suis Espagnol. J'ai deux filles La première a 3 ans et 7 mois et la deuxième a 1 an et 4 mois. Pour la première, j'ai eu 1 mois et pour la deuxième, j'ai eu 2 mois.

En Espagne, l'objectif du gouvernement est d'accorder autant de jours au père qu'à la mère. Le pays est donc en phase de transition. Il accordait 8 semaines en 2019, 12 en 2020 pour arriver à 16 en 2021. »

- « Au début, on pensait que ça allait être la fin du monde. 'On peut pas faire ça !' Et pourquoi pas ? Quand tu as un enfant, c'est une seule fois. Ton enfant n'aura plus jamais 3 mois. »

- « Je m'appelle Benjamin Seidel. Je suis Allemand. Mes deux enfants ont 3 et 7 ans ».

L'Allemagne offre deux types de congés parentaux. Le premier appelé « Elterngeldbasis » permet au couple de se partager 12 mois avec un bonus de 2 mois si chaque individu prend au moins 2 mois. Ils recevront 65% de leur salaire. Le second appelé « Elterngeldplus » accorde le double de temps, jusqu'à 26 mois, mais l'aide financière diminue de moitié. Benjamin Seidel et sa femme ont choisi d'opter pour la solution à 14 mois, pour des raisons économiques.

- « J'ai aussi pris un congé paternité pour mon fils aîné. Mais c'était seulement 2 mois. Pour le plus jeune, j'ai pris 6 mois. Ça nous a permis de grandir ensemble. J'ai pu apprendre à le connaître. Il a pu me connaître. Je suis convaincu que si j'avais su ce que c'était, j'aurais fait la même chose avec l'aîné et j'aurais pris 6 mois, pas seulement 2 mois. »

Que pensent nos papas dans le reste du monde de nos prochaines votations

- Antonio : « Directement : oui ! ».
- Justin Lukach : « Oui, je pense que ce serait génial ! »
- Tatsushi Mihori : « Je pense que c'est une bonne chose pour les Suisses de prendre 2 semaines ou même plus. »
- Benjamin Seidel : « Je pense que c'est pas vraiment comparable à un congé paternité. Ce lien avec l'enfant, avec l'épouse, pour construire la famille, je sais pas si 2 semaines, c'est suffisant. Mais c'est un pas dans la bonne direction ! »

Réponses aux questions :

1. Qui parle ?

- Tatsushi Mihori : un Japonais qui parle de son expérience en tant que père au Japon, où il évoque les politiques de congé paternité.
- Justin Lukach : un Américain qui partage son expérience concernant le congé paternité aux États-Unis, en mentionnant la loi Family and Medical Leave Act.
- Antonio : un Espagnol qui parle de son expérience en Espagne et des changements récents dans la politique de congé paternité de son pays.
- Benjamin Seidel : un Allemand qui discute des différentes options de congé paternel en Allemagne et partage son expérience personnelle en tant que père.
- Le narrateur (un Suisse).

2. Quel est le sujet traité dans la vidéo ?

Il s'agit du *congé paternité* et des politiques et expériences liées à cette forme de congé dans différents pays. La vidéo explore les politiques de congé paternité en Suisse, au Japon, aux États-Unis, en Espagne et en Allemagne, en mettant en évidence les différences dans les durées, les paiements et les taux d'utilisation. Elle présente également des témoignages de pères de ces pays qui partagent leurs expériences personnelles et leurs points de vue sur le congé paternité. En fin de compte, la vidéo aborde la question de savoir si le congé paternité est suffisant ou s'il devrait être étendu.

3. Quels pays sont mentionnés ?

La Suisse, le Japon, les États-Unis, l'Espagne, l'Allemagne.

4. Quelles sont les informations principales ?

- L'absence de congé paternité en Suisse : le pays ne dispose pas de congé paternité formel, mais les pères sont généralement autorisés à prendre un à deux jours de congé.
- Les comparaisons internationales : la situation de la Suisse avec d'autres pays, notamment le Japon, les États-Unis, l'Espagne et l'Allemagne, en ce qui concerne les politiques de congé paternité.
- La situation au Japon qui offre l'un des congés paternels les plus longs, mais il est peu utilisé en pratique, avec seulement 5 % des pères prenant un congé paternité en 2017.
- La situation aux États-Unis qui offrent un congé paternité non rémunéré de 12 semaines, mais de nombreux pères prennent moins de 10 jours de congé après la naissance de leur enfant.
- La situation en Espagne qui a progressivement augmenté la durée du congé paternité, passant de 1 semaine en 2019 à 16 semaines en 2021.
- La situation en Allemagne qui propose deux types de congés parentaux avec des durées et des taux de rémunération différents.
- Les témoignages de pères qui partagent leurs expériences personnelles et leurs opinions sur le congé paternité dans leur pays respectif.
- Le vote prochain en Suisse : la vidéo annonce un vote prochain en Suisse pour décider de l'instauration d'un congé paternité de deux semaines, payé à 80 % et pose la question de savoir si cela est suffisant.

- Réponses à l'exercice VRAI / FAUX

-1-F, 2-V, 3-F, 4-F, 5-V, 6-V.

Activité 4 - Travail sur le socio-culturel et l'interculturel (40 min)

- Informations collectées par les groupes et nécessaires pour compléter le tableau

Antonio :

Pays : Espagne

1. Type de congé : congé de paternité.

2. Durée de congé : En 2019, l'Espagne accordait une semaine de congé paternité. En 2020, la durée du congé paternité a été portée à 12 semaines. En 2021, le congé paternité en Espagne a été étendu à 16 semaines.

3. Taux d'indemnisation : Pendant les 180 premiers jours du congé paternité, les pères sont rémunérés à hauteur de 67 % de leur salaire. Après les 180 premiers jours, la rémunération passe à 50 % pour le reste de la période du congé paternité.

4. Spécificités : Augmentation progressive, objectif d'équité.

Benjamin Seidel :

Pays : Allemagne

1. Type de congé : 2 types de Congé parental différents en fonction des besoins et des choix des parents : Elterngeldbasis et Elterngeldplus.

2. Durée de congé : le couple se partage 12 mois de congé.

3. Taux d'indemnisation : Elterngeldbasis : 65 % de leur salaire habituel pendant la période de congé parental. et Elterngeldplus : le taux d'indemnisation pour l'Elterngeldplus est de 50 % du salaire habituel.

4. Spécificités : 2 options de congé parental : l'Elterngeldbasis et l'Elterngeldplus. L'Allemagne encourage le partage du congé parental entre les deux parents en offrant un bonus de 2 mois de congé parental si chaque parent prend au moins 2 mois de congé. Cela vise à promouvoir l'implication équitable des deux parents dans les soins aux enfants.

Soutien Financier pour les Parents : Les taux d'indemnisation offerts par le congé parental en Allemagne visent à aider financièrement les parents pendant leur congé tout en compensant partiellement la perte de revenus due à l'absence du travail.

Justin Lukach : Pays : États-Unis

1. Type de congé : « Family and Medical Leave Act » (FMLA), qui est une loi fédérale de 1993.

2. Durée de congé : Les parents aux États-Unis ont droit à un congé pouvant durer jusqu'à 12 semaines.

3. Taux d'indemnisation : congé parental non rémunéré.

4. Spécificités : Il y en a plusieurs : a) Congé non rémunéré, b) La conservation de l'emploi ; c) La protection des avantages sociaux, d) Critères d'éligibilité : pour être admissible au FMLA, un employé doit avoir travaillé pour son employeur actuel pendant au moins 12 mois et avoir effectué au moins 1 250 heures de travail au cours de cette période. De plus, l'entreprise doit avoir plus de 50 employés dans un rayon de 120 km pour être soumise aux exigences du FMLA ; e) l'utilisation pour la naissance ou l'adoption d'un enfant ; f) l'impact limité sur les taux d'utilisation : la vidéo mentionne que malgré l'existence du FMLA, de nombreux pères aux États-Unis prennent en réalité moins de 10 jours de congé après la naissance de leur enfant. Cela suggère que, bien que la loi garantisse le droit au congé, elle n'incite pas nécessairement les parents à prendre un congé plus long en raison de son caractère non rémunéré et d'autres contraintes.

Tatsushi Mihori :

Pays : Japon

1. Type de congé : congé parental.

2. Durée de congé : 12 mois de congé que les membres du couple peuvent se partager.

3. Taux d'indemnisation : Pendant les 180 premiers jours (environ 6 mois) du congé parental, les parents reçoivent une rémunération équivalente à 67 % de leur salaire habituel. Après cette période initiale, le taux de rémunération est réduit à 50 % pour le reste de la période du congé parental.

4. Spécificités : Durée généreuse, taux de rémunération variable, pression sociale et culture d'entreprise.

Le narrateur :

Pays : Suisse

1. Type de congé : Il n'y a pas de congé paternité formel.

2. Durée de congé : 2 ou 3 jours.

3. Taux d'indemnisation : Il est courant que ce congé soit rémunéré à un taux proche du salaire habituel.

4. Spécificités : il n'y a pas de congé paternité formellement établi. Cependant, la vidéo indique que le 27 septembre prochain, un vote aura lieu en Suisse pour décider d'instaurer un congé paternel de deux semaines, payé à 80 %.

- Après la lecture individuelle du texte en macédonien : *Со новиот предлог закон за породилно отцство...*, la discussion en classe en langue macédonienne, puis le résumé oral en langue française, voici les informations sur la Macédoine du Nord qui peuvent servir à la mise en commun :

Macédonien :

Pays : Macédoine du Nord

1. Type de congé : Le projet de loi prévoit trois types de congé : maternel, paternel et parental.

2. Durée de congé : 13 mois - le congé parental dure 9 mois dont 5 mois pour le congé maternité et 4 mois pour un congé parental (pris par la mère ou le père). Le père aura droit à un congé de paternité de 15 jours à utiliser immédiatement après la naissance de l'enfant. En plus du congé de maternité et de paternité, il y aura 4 mois de congé parental que les deux parents pourront utiliser comme ils le souhaitent jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de deux ans.

3. Taux d'indemnisation : selon le projet de loi, le congé de maternité pour la mère (5 mois) sera payé à 100 % de leur salaire habituel, tout comme le congé de paternité de 15 jours. Cependant, le montant de la rémunération pour les 4 mois de congé parental du père n'est pas précisé dans l'article, mais il est mentionné que des discussions sont en cours pour déterminer le montant de cette indemnisation.

4. Spécificités : les informations liées au projet montrent que la Macédoine du Nord envisage des réformes importantes pour améliorer les droits et les avantages liés au congé parental, avec l'objectif de favoriser une plus grande implication des deux parents dans les soins de leur enfant.

Mise en commun

Japon :

- Durée du congé paternel : 15 jours.
- Durée du congé parental : 4 mois.

- Taux de rémunération : 67 % du salaire pour les 180 premiers jours, puis 50 %.
- Spécificités : Malgré la durée généreuse, peu de pères prennent un congé paternel en raison de la pression sociale.

États-Unis :

- Durée du congé paternel : 15 jours.
- Durée du congé parental : Non spécifiée, mais souvent moins de 10 jours pour les pères.
- Taux de rémunération : Non rémunéré pour le congé parental ; non précisé pour le congé paternel.
- Spécificités : La loi FMLA garantit le maintien de l'emploi, mais le congé est non rémunéré.

Espagne :

- Durée du congé paternel : 1 à 2 mois.
- Durée du congé parental : Non spécifiée.
- Taux de rémunération : Non spécifié.
- Spécificités : L'Espagne a augmenté progressivement la durée du congé paternel ces dernières années.

Allemagne :

- Types de congé : Elterngeldbasis (12 mois avec option de 2 mois bonus) et Elterngeldplus (jusqu'à 26 mois).
- Taux de rémunération : 65 % du salaire pour Elterngeldbasis, réduction pour Elterngeldplus.
- Spécificités : Les parents peuvent choisir entre deux types de congé avec des avantages financiers différents.

Suisse :

- Durée du congé paternel : 1 à 2 jours.
- Durée du congé parental : En discussion pour un projet de 2 semaines à 80 %.
- Taux de rémunération : Non spécifié.
- Spécificités : La Suisse envisage d'instaurer un congé paternel de 2 semaines payé.

Macédoine du Nord :

- Types de congé : maternel, paternel, parental.
- Durée du congé maternel : 5 mois.
- Durée du congé paternel : 15 jours.
- Durée du congé parental : 4 mois pour la mère et 4 mois pour le père.
- Taux de rémunération : 100 % pour le congé maternel et paternel, montant non précisé pour le congé parental du père.
- Spécificités : Réforme pour harmoniser la vie familiale et promouvoir l'égalité des chances entre les parents.

- **Résumé possible en français du texte :**

La nouvelle proposition de loi macédonienne ajoute 4 mois de congé pour les parents après la naissance d'un enfant. Le congé de maternité reste inchangé pour la mère, mais il est désormais séparé en congé de maternité (5 mois) et en congé parental (4 mois). Les pères ont droit à un congé de paternité de 15 jours et un congé parental de 4 mois. Les parents peuvent utiliser ces congés jusqu'à l'âge de deux ans de l'enfant. Les congés de maternité et de paternité sont payés à 100 %, mais le paiement pour le congé parental du père n'est pas encore défini. Ces modifications visent à harmoniser la vie familiale et à impliquer davantage les deux parents dans les soins de l'enfant, conformément à la réglementation européenne.

c) Identification des similitudes entre la Macédoine du Nord et les autres pays étrangers mentionnés dans les activités précédentes :

- Introduction de congés paternels ou parentaux : plusieurs pays, dont la Macédoine du Nord, l'Espagne, l'Allemagne, et la Suisse, ont introduit des congés paternels ou parentaux pour encourager la participation des pères aux soins des enfants. Cela démontre une tendance vers une plus grande égalité des sexes dans les responsabilités parentales.
- Durée variable du congé : les pays examinés offrent une gamme de durées de congé parental et paternel, allant de quelques jours à plusieurs mois. Ils permettent aux parents de choisir la durée qui convient le mieux à leur situation.

- Discussion sur la rémunération : plusieurs pays discutent de la rémunération pendant le congé parental et paternel. Certains offrent une rémunération à 100 %, tandis que d'autres ont des taux de rémunération variables en fonction de la durée du congé.
- Promotion de l'égalité des chances : les réformes en cours, telles que celles en Macédoine du Nord, visent à promouvoir l'égalité des chances entre les parents en harmonisant la vie familiale et en encourageant la participation des deux parents aux soins des enfants.
- Flexibilité dans l'utilisation du congé : plusieurs pays, y compris la Macédoine du Nord, permettent aux parents de décider comment ils souhaitent utiliser leur congé parental, que ce soit ensemble, alternativement ou de manière séquentielle.

Activité 5 - Discussion et réflexion (30 min)

- Réponses possibles aux deux questions suivantes au sein de chaque groupe :

1. Êtes-vous d'accord ?

Oui, parce que ces phrases mettent en avant les bénéfices d'un congé de paternité ou parental, non seulement pour le bien-être de l'enfant, mais aussi pour le développement d'une famille équilibrée et d'une société où les rôles parentaux sont plus égalitaires.

Non, je pense que le rôle du père est autre par rapport à la mère. Ce n'est pas le devoir du père de s'occuper des enfants (de changer leurs couches etc.), mais d'assurer la sécurité financière du foyer.

2. Avez-vous d'autres raisons à ajouter ? Lesquelles ?

- Le renforcement des liens familiaux car ce congé de paternité ou parental permet aux parents de passer plus de temps avec leur enfant.
- Le soutien à la mère pendant la période post-partum. La présence du père peut aider la mère à se reposer, à récupérer de l'accouchement et à mieux gérer les défis liés aux soins du nouveau-né.
- La participation active à l'éducation des enfants : les pères et les parents peuvent participer activement à l'éducation précoce de leur enfant. Cela peut avoir un impact positif sur le développement cognitif, émotionnel et social de l'enfant.
- La réduction des inégalités hommes-femmes : la prise de congé de paternité contribue à réduire les inégalités hommes-femmes en encourageant une plus grande participation des pères dans les responsabilités parentales. Cela favorise une culture d'égalité des sexes à la maison et au travail.
- Une meilleure conciliation travail-vie personnelle : un congé bien planifié permet aux parents de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle, ce qui peut améliorer leur bien-être général.
- Un exemple pour les enfants : les parents qui prennent un congé de paternité envoient un message positif à leurs enfants en montrant l'importance de l'engagement parental et de l'égalité des sexes.

Activité 6 - Compréhension orale et discussion (40 min)

- Transcription de la vidéo *Paternité au Québec : une histoire de papa*

<https://www.youtube.com/watch?v=W66t1aQL2ik>.

Je m'appelle Mathieu Caveng. J'ai 30 ans. Je suis producteur vidéo et je suis surtout le papa d'une petite fille qui s'appelle Nora et qui a 11 mois. En plus de mes 3 semaines de base, j'ai pris 15 semaines supplémentaires de congé paternité. Ma blonde a pris son congé maternité de 6 mois et après ça, moi j'ai embarqué donc directement sur mes 18 semaines de congé. J'étais nouvellement papa et pour moi il était crucial que je passe le plus de temps possible avec ma fille. Les patrons ont très bien pris. Juste avant que je parte, ils m'ont offert une promotion, en fait, dans laquelle j'allais pas commencer avant de revenir 18 semaines plus tard. Donc ça va que j'étais quand même chanceux qu'ils se soient prêts à attendre, même si le besoin était, avant mon congé, pour quelqu'un dans ce poste -à. C'est sûr qu'au début j'étais complètement déstabilisé, complètement perdu. N'importe quoi devenait pour moi une grosse crise à devoir gérer. Mais c'est exactement pour ça que j'ai signé. C'était de découvrir comment est-ce qu'on s'occupait d'un bébé de A à Z, de toute la journée. J'ai beaucoup appris sur les bébés, mais j'ai aussi beaucoup appris sur moi-même en fait. J'ai eu le privilège justement de la voir complètement s'éveiller, la voir réagir à mes sourires, à mes grimaces. C'est à chaque fois ton cœur. T'as tout le temps qui s'arrête. Puis t'es comme, juste tu vis le moment-là. Et puis c'est ... Y a pas d'équivalent à ça, je pense. Mettons des collègues masculins, j'aime quand même essayer de les convaincre ou peut-être d'initier simplement l'idée que, eux aussi pourraient prendre un congé plus long. Qu'il y a des tonnes de choses qu'ils vont apprendre, qu'ils vont profiter. En fin de compte, c'est vraiment incroyable. Si tu t'impliques dedans, tu vas avoir des récompenses que tu aurais jamais autrement.

- Les expériences positives possibles de Mathieu Caveng sont :
 - de passer du temps avec sa fille : Mathieu a eu l'occasion de passer un temps précieux avec sa fille Nora pendant son congé paternité. Il a pris 15 semaines supplémentaires de congé paternité en plus de ses 3 semaines de base, ce qui lui a permis de développer un lien fort avec sa fille.
 - l'apprentissage : Mathieu a énormément appris sur les soins et l'éducation d'un bébé tout comme sur lui-même pendant cette période.
 - l'éveil de sa fille : Mathieu a eu le privilège de voir sa fille se développer et s'éveiller.
 - la promotion professionnelle de Mathieu avant de prendre son congé paternité, ce qui montre que son employeur a soutenu sa décision et a accepté d'attendre son retour après 18 semaines.
 - la perspective sur l'importance du congé paternité : Mathieu a acquis une perspective positive sur le fait de prendre un congé paternité plus long et il tente d'encourager d'autres collègues masculins à envisager cette option pour les avantages personnels et familiaux qu'elle apporte.

- Réponses possibles à l'identification au rôle de père :

1. Comment vous comporteriez-vous dans une situation similaire ?

- Un soutien à ma partenaire et une communication ouverte : je veillerais à ce que ma femme (compagne) se sente soutenue pendant la grossesse et après l'accouchement. Cela pourrait inclure mon aide dans les tâches ménagères, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, mon attention à ses besoins émotionnels. De même, la prise de décisions serait commune, nous discuterions des choix parentaux, des responsabilités et des défis pour les surmonter ensemble.
- Une préparation à l'arrivée du bébé : je m'impliquerais activement dans la préparation à l'arrivée du bébé, que ce soit en aidant à préparer la chambre du bébé, en suivant des cours de préparation à la naissance ou en participant à la création d'un plan de naissance.
- Un congé paternité : si cela était possible dans mon pays et dans ma situation professionnelle, je prendrais un congé paternité. Cela me permettrait de passer du temps de qualité avec mon enfant dès les premiers jours de sa vie.
- Une participation aux soins de l'enfant : je serais actif dans les soins de l'enfant, en changeant les couches, en nourrissant le bébé, en le berçant et en contribuant autant que possible aux tâches quotidiennes.
- Un développement de liens : je chercherais à développer un lien fort et affectueux avec mon enfant en passant du temps avec lui, en jouant, en racontant des histoires et en étant attentif à ses besoins.
- Un équilibre travail-vie personnelle : j'essaierais de trouver un équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie personnelle pour pouvoir être présent pour ma famille tout en poursuivant mes aspirations professionnelles.
- De l'éducation et de l'enseignement : j'encouragerais la curiosité de mon enfant en répondant à ses questions, en l'aidant à explorer le monde qui l'entoure, et en lui fournissant des opportunités d'apprentissage.

2. Y a-t-il une égalité entre les sexes au sein de votre famille ?

(La réponse à cette question est personnelle et dépend de l'expérience ou situation familiale des apprenants)

2. bis. Y a-t-il une égalité entre les sexes dans la société (macédonienne) ?

Il est important de noter que la situation évolue avec le temps. Voici quelques informations générales sur l'égalité entre les sexes en Macédoine du Nord :

- Le cadre légal : la Macédoine du Nord a mis en place des lois visant à promouvoir l'égalité des sexes. Cela inclut des lois contre la discrimination basée sur le genre, des mesures visant à garantir une représentation égale des femmes et des hommes dans certains domaines, ainsi que des lois pour lutter contre la violence domestique.
- La participation politique : bien que des progrès aient été réalisés, la représentation des femmes en politique et dans des postes de direction peut encore être limitée en Macédoine du Nord, comme c'est le cas dans de nombreux pays.

- L'éducation : l'accès à l'éducation est généralement ouvert aux filles et aux garçons en Macédoine du Nord, mais des inégalités persistent parfois en termes d'accès et de poursuite de l'éducation surtout chez la minorité rom.
- Le marché du travail : comme dans de nombreuses sociétés, des inégalités salariales entre hommes et femmes peuvent exister et les femmes peuvent être sous-représentées dans certains secteurs professionnels ou postes de direction.
- La violence conjugale est une préoccupation importante en Macédoine du Nord, et des mesures ont été prises pour lutter contre ce problème, y compris l'établissement de centres de soutien pour les victimes.

3. Selon vous, qui doit s'occuper des enfants après la naissance ?

(Adultes : Parlez de vos propres expériences)

(Réponses libres)

Réponse possible : Le rôle des soins aux enfants après la naissance devrait être partagé entre les deux parents, en encourageant une coparentalité égale chaque fois que cela est possible.

Conclusion et synthèse (5 min)

L'exploration des vidéos et des transcriptions sur le congé parental et de paternité a mis en évidence l'importance cruciale de réfléchir aux questions liées à l'égalité entre les sexes et au rôle des pères dans la garde des enfants. Les points saillants incluent :

- La diversité mondiale : les vidéos montrent que la manière dont le congé parental est géré et perçu varie considérablement d'un pays à l'autre, ce qui souligne la nécessité de prendre en compte les contextes culturels et législatifs spécifiques.
- Les expériences personnelles positives liées à la prise de congé paternel. Les pères ont développé des liens plus étroits avec leurs enfants, ont acquis des compétences parentales et ont contribué à la dynamique familiale.
- Des défis persistants tels que les pressions sociales et professionnelles qui peuvent dissuader les pères de prendre un congé paternel plus long. Les stéréotypes de genre et les inégalités persistent dans de nombreuses sociétés.
- L'importance de l'égalité des sexes est cruciale. Encourager une répartition équitable des responsabilités parentales, y compris la prise de congé paternel, est essentiel pour progresser vers une société plus égalitaire.
- Les avantages à long terme d'une plus grande implication des pères vont au-delà de la petite enfance. Ils contribuent à une éducation plus équilibrée et à une réduction des inégalités hommes-femmes à long terme.

Synthèse : ces vidéos et transcriptions mettent en lumière l'importance de remettre en question les normes de genre et de soutenir activement l'égalité entre les sexes. Il est essentiel d'encourager les pères à s'impliquer davantage dans les soins aux enfants en offrant des politiques de congé paternel flexibles et en promouvant une culture qui valorise l'engagement parental équilibré. Cela profite non seulement aux familles, mais aussi à la société dans son ensemble en contribuant à une meilleure égalité des sexes et à des rôles parentaux plus équitables.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

Thématique : La participation des femmes dans les éléments constitutifs de la société

FICHE 2 : La condition des femmes dans la société française au XIXe

CORRIGÉ

Mise en route (5 min)

- Transcription de la vidéo de Culturez-vous *Qui es-tu George Sand ?*
<https://www.youtube.com/watch?v=Q06Cc6Fy49c>

Qui es-tu George Sand ?

C'est à Paris, le 1^{er} juillet 1804, que naît Amantine Aurore Dupin. Alors qu'elle n'a que 4 ans, son père meurt dans un accident de cheval. C'est sa grand-mère qui prend en charge son éducation dans un village de Nohant, dans le Berry. Aurore vit une enfance heureuse. À 17 ans, quand sa grand-mère décède, elle hérite d'un vaste domaine. Elle épouse François Dudevant avec qui elle aura 2 enfants mais après 10 années la rupture est inévitable. Aurore, femme moderne, se bat avec succès pour obtenir la séparation et conserver le château de Nohant. En 1831, elle commence à écrire et choisit son nom de plume : George Sand est née ! Dans ses livres, elle évoque la condition féminine. Ce thème nouveau, sa belle écriture et l'intrigue autour de ce « George Sand » que personne ne connaît, font de ses livres un succès ! Dans sa maison de Nohant, elle s'entoure de nombreux amis : Delacroix, Lisat, Balzac, Flaubert ou encore Chopin avec qui elle partagera sa vie ...Nohant devint le centre d'un formidable bouillonnement culturel, un espace hors du temps où il faisait bon vivre. Léguée à l'État par sa petite-fille, la maison de Nohant est restée dans son jus et est à visiter absolument si vous passez par le Berry !

Activité 1 - Compréhension orale (10 min)

Réponses possibles aux questions de compréhension de la vidéo :

1. Qui est George Sand ?

George Sand, de son vrai nom Amantine Lucile Aurore Dupin, est une célèbre écrivaine française du XIXe siècle. Elle est née le 1er juillet 1804 à Paris et est décédée le 8 juin 1876 à Nohant, dans le département de l'Indre. George Sand est considérée comme l'une des figures les plus emblématiques du mouvement littéraire romantique en France.

Elle est surtout connue pour ses romans et ses écrits engagés, abordant des thèmes tels que l'amour, la société, la politique, l'éducation et l'émancipation des femmes. George Sand s'est souvent intéressée aux problèmes sociaux de son époque, défendant des idées progressistes et soutenant des causes humanitaires.

2. Pourquoi a-t-elle pris un nom / un pseudonyme masculin ?

Sous le pseudonyme masculin de « George Sand », elle a réussi à briser les barrières imposées aux femmes écrivaines de l'époque et à gagner le respect dans le monde littéraire dominé par les hommes. Elle a ainsi pu exprimer ses opinions et ses convictions sans se conformer aux normes sociales strictes de son temps. Ainsi elle a choisi de prendre un pseudonyme masculin pour plusieurs raisons dont :

- L'égalité des sexes : au XIXe siècle, il était souvent difficile pour les femmes d'être reconnues en tant qu'écrivaines sérieuses. L'utilisation d'un nom masculin lui a permis de contourner les préjugés de genre et de publier ses œuvres sans que leur réception soit influencée par son sexe.
- La liberté personnelle : George Sand avait une personnalité indépendante et non conventionnelle. Elle portait parfois des vêtements masculins et vivait une vie plutôt non conforme aux normes de son époque. L'utilisation d'un pseudonyme masculin correspondait à sa quête de liberté et d'individualité.
- L'inspiration littéraire : George Sand a déclaré que son pseudonyme avait été inspiré par son amour pour la campagne et son intérêt pour les éléments naturels. « Sand » évoque le sable, qui est un symbole de simplicité et de pureté.

- L'ambition artistique : en choisissant un nom masculin, George Sand pouvait être jugée uniquement sur la base de son travail littéraire, sans les stéréotypes de genre qui auraient pu nuire à sa réputation d'écrivaine.

3. Où se trouvait sa maison ?

George Sand avait plusieurs résidences au cours de sa vie, mais l'une de ses plus célèbres était le domaine de Nohant, situé dans le département de l'Indre en France. Nohant était sa maison de campagne, où elle a passé une grande partie de sa vie et où elle a écrit de nombreuses œuvres littéraires importantes. La maison de Nohant est devenue un lieu emblématique associé à George Sand. Elle y a accueilli de nombreux écrivains et artistes de renom de son époque, notamment Frédéric Chopin. La maison de Nohant est aujourd'hui un musée dédié à George Sand et à son œuvre. Les visiteurs peuvent y découvrir sa vie, son travail et l'environnement dans lequel elle a vécu et créé. C'est un lieu important pour ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire et à la vie de George Sand en particulier.

4. Avait-elle une vie tumultueuse ?

George Sand est également célèbre pour sa vie amoureuse tumultueuse et ses relations avec des personnalités de son époque, notamment avec le compositeur Frédéric Chopin et l'écrivain Alfred de Musset.

Ses œuvres les plus connues incluent *Indiana*, *Lélia*, *Consuelo* et *La Mare au Diable*. Son style d'écriture est caractérisé par sa sensibilité, son engagement social et son exploration des émotions humaines.

5. A-t-elle été une source d'inspiration ?

George Sand est restée une source d'inspiration pour de nombreux écrivains et intellectuels, et son héritage littéraire continue de fasciner les lecteurs du monde entier. Sa contribution à la littérature française et à la défense des droits des femmes reste inestimable.

Activité 2 - Compréhension écrite (15 min)

1. b) L'égalité des sexes et le rôle des femmes dans la société.
2. b) Ils ont une diversité d'organisation, mais pas de différence fondamentale.
3. a) Les femmes sont aussi intelligentes que les hommes.
4. b) Les femmes devraient conserver leur rôle dans la famille, tout en étant actives en dehors du foyer.
5. a) La société.
6. a) Elle pense qu'il est facilement réalisable dans l'état actuel de la société.

Activité 3 - Travail sur le lexique (10 min)

1. égalité, femmes.
2. fonctions, sciences.
3. famille, éducation.
4. politique, transformation, société.
5. Indépendance.

Activité 4 - Travail sur le socio-culturel et l'interculturel (30 min)

- Transcription de la vidéo *Une histoire mondiale des droits des femmes, en 3 minutes*, UN Women : <https://www.youtube.com/watch?v=umOAW1p9Mbs>.

Les femmes et les filles sont des leaders, apportent le changement, prennent soin d'autrui et aident à maintenir la paix. Malgré le rôle actif qu'elles jouent dans nos sociétés, encore aujourd'hui les femmes et les filles sont obligées de se battre pour leur droit. Quel progrès avons-nous réalisé et que reste-t-il à accomplir ? Comment pouvez-vous poursuivre le combat pour l'égalité des droits ? Le combat des femmes pour l'égalité des droits dure depuis des siècles. Mais 1848 a marqué un tournant pour les droits des femmes avec la convention de Seneca Falls où des femmes activistes ont réclamé publiquement leurs droits civiques, sociaux, politiques et religieux. En 1893, la Nouvelle-Zélande adresse un message aux activistes de tous les autres pays. Il est possible grâce au plaidoyer d'obtenir l'égalité en matière de droit de vote. À l'aube du XXème siècle, les femmes du monde entier se mobilisent, plus nombreuses que jamais pour faire campagne en faveur de l'égalité des sexes, au moment où la place des femmes dans la main d'œuvre évoluent rapidement, ouvrant de nouvelles possibilités au-delà des rôles féminins consistant à prendre soin d'autrui. En 1945, les Nations Unies sont créées en réponse au bilan destructeur des deux guerres mondiales. Et Eleanor Roosevelt supervise la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Aux côtés d'autres défenseurs de droits, elle

souligne dans le texte la place des droits des femmes à l'attention du monde entier. Cela permet d'établir les fondations des règles et des normes relatives au droit des femmes à l'échelle internationale. Au cours des décennies suivantes, alors que les femmes obtiennent des postes historiques de dirigeantes au sein des gouvernements, les femmes activistes, au niveau local, s'intègrent à l'élan mondial en devenant de puissants symboles de résistance féministe et de changement social. Ce nouvel élan atteint son paroxysme en 1995, lorsque la déclaration et le programme d'action de Beijing présente un plan mondial visionnaire, en faveur des droits des femmes et des filles. En dépit de toutes ces avancées, alors que nous entrons dans le XXI^e siècle, les stigmates du patriarcat persistent, des leaders exemplaires émergent pour les contrer. Avec l'essor de l'air numérique, les médias sociaux s'avèrent un outil crucial pour encourager les populations dans leur lutte contre la justice. La voix d'une seule femme se révèle désormais plus puissante que jamais. Les activistes au niveau local déclenchent des mouvements sociaux sur Internet et ailleurs, que ce soit dans les villes ou les villages, inspirant de futures générations de femmes et de filles leaders. Suite aux campagnes menées sans relâche, ces mouvements génèrent des changements de politique indiquant un véritable basculement des attitudes et des pratiques vis-à-vis de l'égalité des droits, au niveau international. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Un quart de siècle après la déclaration de Beijing, les femmes et les hommes doivent se mobiliser de concert pour surmonter les obstacles qui persistent vis-à-vis de l'égalité des sexes. Ils doivent se battre pour mettre fin à la violence basée sur le genre et favoriser l'accès aux soins médicaux et l'égalité salariale et de participation à la vie politique. L'encre n'est pas encore sèche. Joignez-vous, vous aussi, à la génération égalité et continuons à écrire l'histoire ensemble.

- **Réponses aux questions suivantes :**

1. Quelles sont les étapes clés de l'histoire mondiale des droits des femmes qui sont mises en lumière dans cette vidéo ?

Les étapes clés de l'histoire mondiale des droits des femmes incluent la Convention de Seneca Falls en 1848, la première revendication publique des droits civiques, sociaux, politiques et religieux des femmes, ainsi que des moments tels que l'obtention du droit de vote en Nouvelle-Zélande en 1893, la création des Nations Unies en 1945 et la Déclaration universelle des droits de l'homme rédigée avec l'accent sur les droits des femmes, et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing en 1995, qui a établi un plan mondial en faveur des droits des femmes.

2. Comment la vidéo met-elle en évidence les luttes et les réalisations des femmes dans différents pays et à différentes époques ?

La vidéo met en évidence les luttes et les réalisations des femmes dans différents pays et à différentes époques en montrant comment les femmes activistes et les mouvements féministes se sont mobilisés pour l'égalité des sexes, que ce soit au niveau local ou international.

3. Quelles sont les figures emblématiques mentionnées dans la vidéo et quel rôle ont-elles joué dans la promotion des droits des femmes ?

Des figures emblématiques mentionnées dans la vidéo comprennent Eleanor Roosevelt, qui a supervisé la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que de nombreuses femmes activistes qui sont devenues de puissants symboles de résistance féministe et de changement social à travers le monde.

4. La vidéo évoque-t-elle des défis spécifiques auxquels les femmes ont été confrontées dans leur quête pour l'égalité des sexes ? Si oui, lesquels ?

La vidéo évoque des défis spécifiques auxquels les femmes ont été confrontées, notamment la violence basée sur le genre, les inégalités salariales, l'accès limité aux soins médicaux et la participation politique restreinte.

5. Comment la vidéo conclut-elle cette histoire des droits des femmes, et quel message ou appel à l'action est-il transmis aux spectateurs ?

La vidéo conclut en appelant à la mobilisation continue des femmes et des hommes pour surmonter les obstacles persistants à l'égalité des sexes. Elle encourage à lutter contre la violence basée sur le genre, à promouvoir l'accès aux soins médicaux, l'égalité salariale et la participation à la vie politique, et invite les spectateurs à se joindre à la « génération égalité » pour écrire l'histoire ensemble.

Activité 5 - Réflexions et réponses possibles aux questions suivantes sur les droits des femmes et l'égalité des sexes en Macédoine du Nord et dans la région des Balkans :

1. Dans votre pays / société (en Macédoine du Nord et dans la région des Balkans en général), quels étaient les rôles traditionnellement assignés aux femmes au siècles précédents et comment ont-ils changé dans la société contemporaine ?

Les rôles traditionnels assignés aux femmes étaient souvent influencés par des normes sociales et culturelles patriarcales. Voici un aperçu des rôles traditionnels des femmes et comment ils ont évolué vers la société contemporaine :

Rôles traditionnels des femmes :

- La famille et le foyer : les femmes étaient généralement responsables de la gestion du ménage et de l'éducation des enfants. Elles avaient tendance à être les gardiennes de la culture et des traditions familiales.
- L'agriculture : dans les zones rurales, les femmes participaient activement aux travaux agricoles, notamment la culture des champs, la récolte, et la transformation des produits alimentaires.
- L'artisanat : les femmes étaient souvent impliquées dans la production d'artisanat, notamment la broderie, la couture, la poterie et d'autres formes d'artisanat traditionnel.

Évolution vers la société contemporaine :

Au fil du temps, la société macédonienne a connu des changements importants qui ont influencé les rôles des femmes :

- L'éducation : l'accès à l'éducation a été élargi pour les femmes, ce qui leur a permis d'accéder à des emplois et à des opportunités en dehors du foyer.
- Le travail rémunéré : les femmes ont commencé à participer davantage à la force de travail rémunéré, contribuant ainsi de manière significative à l'économie du pays.
- La participation politique : les femmes ont obtenu le droit de vote et ont accédé à des postes politiques et administratifs à tous les niveaux de gouvernement.
- L'émancipation : les mouvements féministes et les campagnes pour l'égalité des sexes ont gagné en importance, contribuant à remettre en question les normes de genre traditionnelles et à promouvoir l'égalité entre les sexes.
- L'évolution des rôles familiaux : les rôles familiaux ont évolué, avec plus de partage des responsabilités domestiques et parentales entre les conjoints.

Il est important de noter que les progrès vers l'égalité des sexes varient d'une région à l'autre et d'une communauté à l'autre en Macédoine du Nord. Bien que des avancées aient été réalisées, des inégalités persistent dans certains domaines, et le processus de changement des normes de genre continue d'évoluer.

2. Comparez, dans votre contexte social, l'accès à l'éducation pour les femmes au passé et aujourd'hui. Y a-t-il eu des améliorations significatives ?

En Macédoine du Nord, comme dans de nombreuses régions des Balkans, l'accès à l'éducation pour les femmes a connu des évolutions significatives au fil du temps. Voici une comparaison générale de l'accès à l'éducation pour les femmes entre le passé et aujourd'hui :

Dans le passé il y avait :

- un accès limité à l'éducation pour les femmes était souvent limité. Les normes sociales et culturelles traditionnelles pouvaient décourager l'éducation formelle des filles.
- les rôles de genre traditionnels : les femmes étaient généralement encouragées à se concentrer sur les rôles de genre traditionnels, tels que les soins à la famille et au foyer, plutôt que de poursuivre des études.
- de l'analphabétisme : un pourcentage significatif de femmes était analphabète, en particulier dans les zones rurales, où l'accès à l'éducation était encore plus limité.

Aujourd'hui il y a :

- un élargissement de l'accès : des améliorations significatives ont été réalisées en termes d'accès à l'éducation pour les femmes. L'éducation primaire et secondaire est largement accessible aux filles, et de nombreuses femmes poursuivent des études supérieures.

- de la parité des sexes : les politiques gouvernementales ont encouragé la parité des sexes dans l'éducation, ce qui signifie que les filles et les garçons ont les mêmes opportunités d'accéder à l'éducation dans des établissements d'enseignement primaire secondaire et supérieur et dans divers domaines académiques et professionnels, y compris les sciences, la médecine, la politique, et les arts.
- des droits légaux : les lois interdisent la discrimination en fonction du sexe dans le domaine de l'éducation, ce qui renforce les droits des femmes à l'éducation.
- de la conscience accrue : les mouvements féministes et les organisations de défense des droits des femmes jouent un rôle actif dans la sensibilisation aux questions liées à l'éducation des femmes et à l'égalité des sexes.

Bien que des améliorations significatives aient été réalisées, des défis subsistent, notamment des inégalités persistantes entre les sexes dans certains domaines d'études et sur le marché du travail, ainsi que la nécessité de lutter contre les stéréotypes de genre. Cependant, dans l'ensemble, il y a eu des progrès importants en ce qui concerne l'accès à l'éducation pour les femmes en Macédoine du Nord au cours des dernières décennies.

3. Quels sont les défis persistants auxquels les femmes sont confrontées aujourd'hui en matière d'égalité des sexes ?

Les femmes en Macédoine du Nord, dans les Balkans et dans le monde entier en général sont confrontées à divers défis persistants en matière d'égalité des sexes. Voici quelques-uns de ces défis :

- Les inégalités économiques : les femmes continuent de gagner moins que les hommes pour un travail équivalent. Les inégalités salariales et l'accès limité aux postes de direction persistent dans de nombreux secteurs.
- La violence à l'égard des femmes : la violence domestique, le harcèlement sexuel, le mariage forcé et d'autres formes de violence à l'égard des femmes restent des problèmes graves et répandus. Les efforts pour prévenir et éliminer la violence contre les femmes sont essentiels.
- La participation politique limitée : bien que des progrès aient été réalisés, les femmes sont souvent sous-représentées dans les instances politiques et décisionnelles. La participation politique des femmes doit être encouragée et soutenue.
- Les stéréotypes de genre : les stéréotypes de genre persistent et peuvent limiter les choix de carrière et les opportunités des femmes. La lutte contre les préjugés et les normes de genre restrictives est essentielle pour promouvoir l'égalité.
- L'accès limité à l'éducation : dans certaines régions, les filles et les femmes peuvent encore faire face à des obstacles à l'accès à l'éducation, en particulier dans les zones rurales ou marginalisées.
- La santé reproductive et les droits sexuels : les droits en matière de santé reproductive et les droits sexuels des femmes sont parfois restreints, ce qui peut affecter leur autonomie et leur bien-être.
- La double charge de travail : de nombreuses femmes assument encore une grande partie des responsabilités domestiques et familiales en plus de leurs emplois rémunérés, ce qui peut être épuisant et limitant pour leur avancement professionnel.
- La discrimination intersectionnelle : les femmes issues de groupes minoritaires, telles que les femmes immigrées, les femmes roms, les femmes LGBTQ+, et d'autres, peuvent faire face à une discrimination intersectionnelle qui nécessite une attention particulière.
- La santé mentale et bien-être : les femmes peuvent être vulnérables aux problèmes de santé mentale, en partie en raison des pressions sociales et des attentes liées aux rôles de genre.

- **Mise en commun :**

Les femmes en Macédoine du Nord, dans les Balkans et dans le monde entier ont connu des évolutions significatives en ce qui concerne leur accès à l'éducation et leur participation à la vie politique et économique. Cependant, des défis persistants en matière d'égalité des sexes subsistent.

Dans le passé, les femmes étaient souvent limitées dans leur accès à l'éducation et confinées à des rôles traditionnels, tels que les soins à la famille et au foyer. Aujourd'hui, l'accès à l'éducation s'est élargi, et les femmes participent activement à la force de travail rémunérée, à la vie politique et à

divers domaines académiques et professionnels. Cependant, des problèmes persistants, tels que les inégalités économiques, la violence à l'égard des femmes, les stéréotypes de genre et la discrimination, nécessitent une attention continue.

La lutte pour l'égalité des sexes est un processus en cours qui exige des efforts de la part de la société, des gouvernements et de la communauté internationale. Elle vise à éliminer les inégalités persistantes et à garantir que les femmes aient les mêmes droits, opportunités et libertés que les hommes dans tous les aspects de la vie.

Conclusion (5 min)

- Résumé des principaux points abordés pendant la séquence :

George Sand et les femmes contemporaines défendent l'idée que les femmes sont capables de participer à de nombreux aspects de la société, y compris la politique, mais que pour cela, il est nécessaire de transformer les normes sociales et légales qui les maintiennent dans une position de dépendance ou d'écrasement par rapport aux hommes, notamment par le biais du mariage au XIXe siècle et de la dénigration aujourd'hui. George Sand soutient également que les femmes devraient conserver leur féminité tout en élargissant leurs rôles et leurs opportunités et de ne pas être confinées à des rôles traditionnels, comme les soins de la famille ce qui malheureusement l'on peut voir encore aujourd'hui. Notons que les femmes sont tout aussi capables que les hommes dans divers domaines, y compris les sciences et les arts, tout en reconnaissant la diversité d'organisation entre les sexes plutôt qu'une différence fondamentale. Les femmes mènent des défis encore persistants en matière d'égalité des sexes.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

Thématique : La participation des femmes dans les éléments constitutifs de la société

FICHE 3 : La représentation des femmes dans la société

CORRIGÉ

Mise en route

- Liste de mots et expressions possibles inspirés par l'énoncé *La place de la femme dans la société*: *égalité des sexes, féminisme, discrimination de genre, parité hommes-femmes, sexisme, stéréotypes de genre, droits des femmes, lutte pour l'égalité, émancipation féminine, le rôle traditionnel de la femme, double journée de travail, maternité et carrière, salaire équitable, autonomie financière, la place de la femme dans l'histoire, leadership féminin, répartition des tâches ménagères, la voix des femmes, cultures patriarcales, éducation des filles, femmes politiques; femmes dans les sciences, femmes dans les arts, l'égalité des chances, la place de la femme au travail, femmes dans le sport, femmes dans l'armée, droit à l'avortement, femmes dans la technologie, l'avenir de l'égalité des sexes...*

Activité 1.

- Introduction du texte *Visualisation des données : La représentation des femmes dans la société* : <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2020/2/infographic-visualizing-the-data-womens-representation>

La participation pleine et équitable des femmes dans tous les éléments constitutifs de la société est un droit humain fondamental. Pourtant, à l'échelle mondiale, que ce soit en politique, dans les divertissements ou sur le lieu de travail, les femmes et les filles sont largement sous-représentées.

Les illustrations ci-dessous présentent un tableau détaillé du déséquilibre entre les sexes au fil du temps, indiquant à quel point les progrès ont été lents. Ancré dans les normes et les traditions patriarcales, ce déséquilibre est lourd de conséquences néfastes et négatives sur le bien-être personnel, économique et futur des femmes et des filles, de leurs familles et, plus généralement, de leurs communautés.

L'instauration d'un avenir durable pour toutes et tous revient à ne laisser personne pour compte. Les femmes et les filles jouent un rôle essentiel pour surmonter les plus grands défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, et elles doivent être entendues, valorisées et appréciées dans l'ensemble de la société, afin que s'y reflètent leurs perspectives et leurs choix pour leur avenir et celui de l'avancement de l'humanité. Encore combien de générations devront se succéder avant que les femmes et les filles puissent réaliser leurs droits ?

- Découpe du texte selon les différents paragraphes /les différents groupes :

Groupe 1 : Les femmes dans la POLITIQUE

La représentation politique des femmes dans le monde a doublé ces 25 dernières années. Toutefois, cela ne représente qu'environ une femme sur quatre parmi les parlementaires aujourd'hui. En conséquence, plus de trois quarts des sièges sont occupés par des hommes.

Les femmes continuent d'être largement sous-représentées aux plus hauts postes politiques. En octobre 2019, on ne comptait que 10 femmes cheffes d'État et 13 femmes cheffes de gouvernement dans 22 pays, contre quatre femmes cheffes d'État et huit femmes Premières ministres dans 12 pays en 1995.

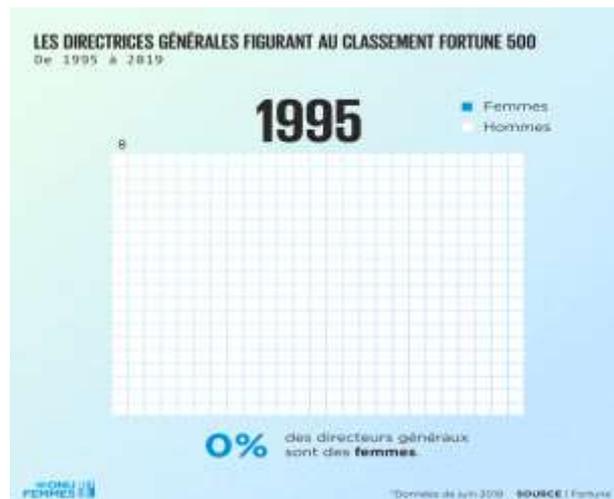


(NB : l'évolution des graphiques est à voir directement sur le site en ligne)

Groupe 2 : Les femmes au TRAVAIL

En juin 2019, la liste de Fortune 500 a battu les records, avec le plus grand nombre de femmes directrices générales jamais enregistrées au classement. Bien que la moindre avancée soit un gain, le tableau dans son ensemble est bien sombre : sur les 500 directeurs généraux à la tête des entreprises aux plus hauts revenus, seulement moins de 7 pour cent sont des femmes.

S'agissant de la main-d'œuvre dans son ensemble, les disparités entre les sexes en matière de participation à la main-d'œuvre chez les adultes en âge d'activité professionnelle maximale (de 25 à 54 ans) ont stagné ces 20 dernières années. L'amélioration de l'éducation parmi les femmes a très peu contribué à enrayer la ségrégation professionnelle profondément ancrée dans les pays développés et les pays en développement. Les femmes continuent d'assumer une part disproportionnée des soins et des travaux domestiques non rémunérés. Dans les pays en développement, cela comprend diverses tâches pénibles telles que la collecte d'eau, dont les femmes et les filles sont responsables dans 80 pour cent des ménages qui n'ont pas accès à de l'eau sur place.



Source: [Fortune 500](#) (données du 1^{er} juin 2019) ; [Catalyst](#) ; [Rapport du Secrétaire général des Nations Unies E/CN.6/2020/3](#)

(NB : l'évolution des graphiques est à voir directement sur le site en ligne)

Groupe 3 : Les femmes dans la CULTURE ET SCIENCES :

Décerné chaque année en reconnaissance d'accomplissements intellectuels et d'avancées académiques, culturelles et scientifiques, le prix Nobel a récompensé plus de 900 personnes au cours de son histoire, de 1901 à 2019. Seulement 53 des lauréats sont des femmes, dont 19 dans les secteurs de la physique, de la chimie, et de la physiologie ou de la médecine. Marie Curie est devenue la première femme lauréate en 1903, lorsqu'elle et son mari se sont vus décerner conjointement un prix Nobel de physique. Huit ans plus tard, elle a reçu, seule, le prix Nobel de chimie, faisant d'elle la seule femme de toute l'histoire à remporter deux fois le prix Nobel. Bien que les femmes aient été à l'origine d'un certain nombre de découvertes scientifiques tout au long de l'histoire, seulement 30 pour cent des chercheurs du monde entier et 35 pour cent de l'ensemble des étudiants poursuivant des études dans des domaines liés aux STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) sont des femmes.



Source : [La Fondation Nobel](#) (données de 2019) ; [Progrès réalisés dans l'atteinte des Objectifs de développement durable : aperçu de la situation de l'égalité des sexes 2019](#), ONU Femmes

(NB : l'évolution des graphiques est à voir directement sur le site en ligne)

Groupe 4 - Les femmes dans le JOURNALISME

S'agissant de l'égalité des sexes dans les médias d'information, les progrès ont pratiquement stagné. Selon la plus grande étude sur la représentation, la participation et l'implication des femmes dans les médias d'information couvrant 20 années et 114 pays, seulement 24 pour cent des personnes qui sont entendues, citées ou vues dans des journaux, ou dans les nouvelles télévisées ou radiodiffusées sont des femmes. Les femmes reporters sont également confrontées à un plafond de verre dans les articles de journaux et les reportages de bulletins de nouvelles, où 37 pour cent des sujets avaient été couverts par des femmes en 2015, ce qui montre que rien n'a changé en une décennie. Malgré la promesse de démocratisation des médias numériques, la faible représentation des femmes dans les médias d'information traditionnels se retrouve également dans les actualités numériques, où seulement 26 pour cent des personnes couvertes dans les sujets d'actualités sur Internet et dans les tweets de nouvelles sont des femmes. Seulement 4 pour cent des sujets couverts dans les nouvelles traditionnelles et numériques remettent clairement en cause les stéréotypes sexistes. Entre autres facteurs, les stéréotypes et la sous-représentation significative des femmes dans les médias jouent un rôle majeur dans le façonnement des attitudes néfastes irrespectueuses et de la violence à l'égard des femmes.



Source : [The Global Media Monitoring Project](#) (données de 2015) ; [Rapport du Secrétaire général des Nations Unies E/CN.6/2020/3](#) (NB : l'évolution des graphiques est à voir directement sur le site en ligne)

Groupe 5 : Les femmes dans le secteur des DIVERTISSEMENTS

À l'instar des autres formes de médias, les films et la télévision ont une influence énorme sur le façonnement des perceptions culturelles et des attitudes en matière de genre, et ils jouent un rôle majeur dans le changement de discours pour le programme en faveur de l'égalité des sexes. Pourtant, selon les conclusions d'une analyse de films à succès menée dans 11 pays, il a été trouvé, par exemple, que 31 pour cent de l'ensemble des personnages parlants dans ces films étaient des femmes et seulement 23 pour cent présentaient des protagonistes de sexe féminin – un taux qui reflétait de près celui des femmes réalisatrices (21 pour cent).

La sous-représentation flagrante des femmes dans l'industrie cinématographique est également frappante dans les prix décernés aux films encensés par les critiques : au cours des 92 années d'histoire des Oscars, seulement cinq femmes ont été nominées dans la catégorie du meilleur réalisateur et une seule femme – Kathryn Bigelow – a remporté ce prix. De plus, Jane Campion demeure la seule femme réalisatrice à avoir remporté le plus prestigieux prix du Festival de Cannes, la Palme d'Or, au cours des 72 ans d'histoire du festival. Les seules autres femmes qui ont reçu le prix – mais conjointement – étaient les actrices Adèle Exarchopoulos et Léa Seydoux, avec le réalisateur du film Abdellatif Kechiche. Si une image vaut mieux qu'un long discours, alors le message vaut mieux qu'un gros ouvrage : pour changer les notions stéréotypées sur le genre et tenir compte des réalités des femmes, nous avons besoin d'un plus grand nombre de femmes dans les films, sur les écrans et hors écran.



Source : [Base de données officielle des Academy Awards®](#) (données de 2020) ; [Petite histoire de la Palme, Festival de Cannes](#) (données de 2019)

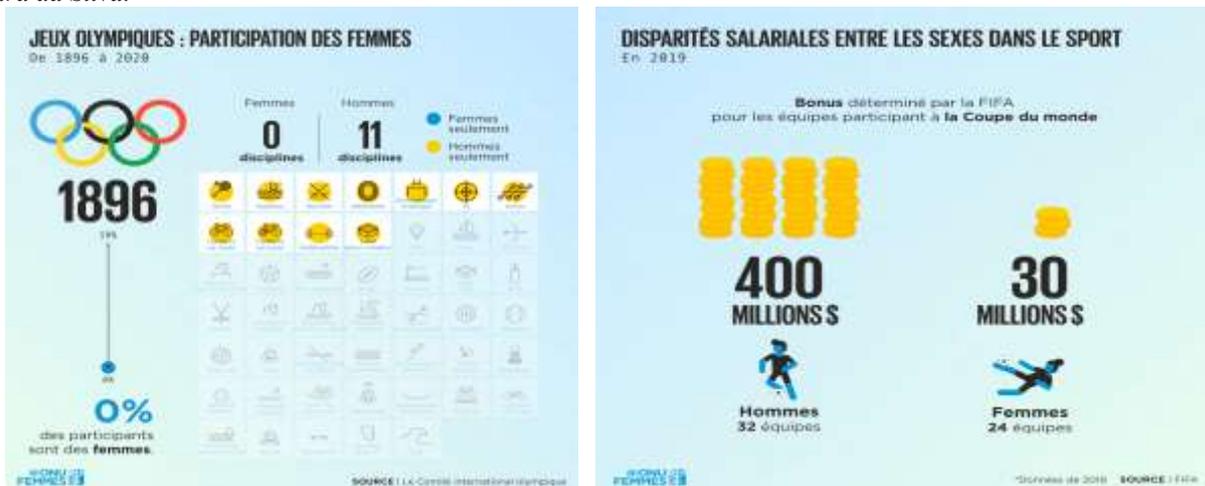
(NB : l'évolution des graphiques est à voir directement sur le site en ligne)

Groupe 6 : Les femmes dans le SPORT

Le sport a le pouvoir d'inspirer un changement et de briser les stéréotypes sexistes – et c'est précisément ce que font les femmes, décennie après décennie, en montrant qu'elles sont tout aussi capables, résilientes et fortes que les hommes, non seulement physiquement, mais également stratégiquement, en tant que leaders et agentes du changement (conseil pro pour la Génération Égalité : regardez le match de tennis historique de Billie Jean King – la bataille des sexes).

Aujourd'hui, les femmes sont beaucoup plus visibles dans le sport que jamais auparavant : il est prévu qu'aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020, la représentation entre les sexes sera presque égale parmi les sportifs, une première dans l'histoire des JO. À titre de comparaison, seulement 22 femmes (2,2 pour cent) sur un total de 997 athlètes ont participé aux Jeux olympiques pour la première fois en 1900. Les femmes et les hommes participeront dans presque toutes les catégories sportives, à quelques exceptions près : la gymnastique rythmique et la natation synchronisée sont les seules disciplines exclusivement féminines, et la lutte gréco-romaine est une discipline exclusivement masculine – bien que les femmes puissent participer à la lutte libre.

Malgré les progrès réalisés, les femmes continuent d'être exclues de certains sports dans plusieurs régions du monde et, à l'échelle mondiale, elles gagnent des salaires et des sommes d'argent pour des prix qui sont largement inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. ONU Femmes travaille à combler les disparités pour les femmes et les filles, notamment par le biais de partenariats avec le Comité international olympique et avec l'ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes et meilleure buteuse de l'histoire de la coupe du monde féminine de la FIFA, Marta Vieira da Silva.

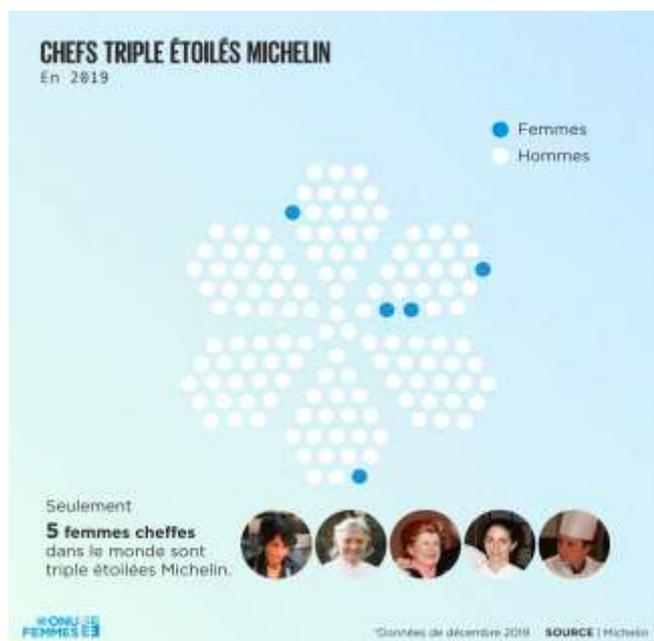


Source : [Le Comité international olympique](#) (données de 2020); [FIFA](#) (données de 2019)

(NB : l'évolution des graphiques est à voir directement sur le site en ligne)

Groupe 7 : Les femmes et les ARTS CULINAIRES

Bien que dans les ménages, les femmes se voient généralement attribuer les rôles dans la cuisine, il est généralement difficile aux femmes cheffes d'accéder aux échelons supérieurs du secteur de la restauration. Comme le décrit le documentaire *A Fine Line*, les femmes doivent souvent surmonter une discrimination active et s'orienter dans une culture qui glorifie la masculinité et tolère implicitement le harcèlement. Outre des horaires de travail longs, imprévisibles et rigides, des politiques peu propices à la vie de famille et à la garde d'enfants et des salaires faibles, les femmes sont confrontées à d'énormes difficultés lorsqu'elles entrent dans le secteur de la restauration. Les chiffres sont parlants : aujourd'hui, un peu moins de 4 pour cent des chefs ayant reçu trois étoiles Michelin (le plus haut classement possible) de l'éminent guide des restaurants sont des femmes.



Source : [Michelin](#) (données de 2019)

(NB : l'évolution des graphiques est à voir directement sur le site en ligne)

Domaines	Dans le monde
politique (groupe 1)	Au cours des 25 dernières années, la représentation politique des femmes dans le monde a doublé, atteignant environ 25% des parlementaires. Cependant, plus de trois quarts des sièges restent occupés par des hommes. Les femmes restent largement sous-représentées aux plus hauts postes politiques, avec seulement quelques femmes cheffes d'État et de gouvernement en 2019, comparé à 1995. En 1997, seulement 11,7% des parlementaires étaient des femmes, augmentant à 24,9% en 2020, selon des données visuelles.
travail (groupe 2)	En 2019, le nombre de femmes directrices générales a atteint un record de moins de 7 % parmi les entreprises figurant dans la liste Fortune 500. Malgré une légère progression, les inégalités persistantes entre les sexes sur le marché du travail n'ont que peu évolué au cours des deux dernières décennies. Les femmes demeurent largement responsables des travaux domestiques non rémunérés, y compris des tâches pénibles telles que la collecte d'eau, en particulier dans les pays en développement. En 1996, seulement 0,4 % des directeurs généraux étaient des femmes, comparé à 6,6 % en 2019, selon les données visuelles.
culture et sciences (groupe 3)	Le prix Nobel, décerné annuellement pour des réalisations intellectuelles, culturelles et scientifiques, a honoré plus de 900 lauréats de 1901 à 2019. Malheureusement, seulement 53 de ces lauréats sont des femmes, dont 19 dans les domaines de la physique, de la chimie et de la médecine. Marie Curie a été la première femme à remporter un

	<p>prix Nobel en 1903, puis un second en 1911, la seule femme à avoir accompli cet exploit. Bien que les femmes aient contribué à d'importantes découvertes scientifiques au fil de l'histoire, seulement 30 % des chercheurs dans le monde et 35 % des étudiants dans les domaines liés aux STIM sont des femmes, comme le montre le graphique des lauréates du prix Nobel de 1901 à 2019.</p>
journalisme (groupe 4)	<p>La représentation des femmes dans les médias d'information reste un défi majeur. Selon une étude couvrant 20 ans et 114 pays, seulement 24 % des personnes entendues, citées ou vues dans les médias d'information sont des femmes. Les femmes journalistes rencontrent un plafond de verre, ne couvrant que 37 % des sujets dans les journaux et les bulletins d'information en 2015, montrant peu de changement en une décennie. Même avec l'avènement des médias numériques, la sous-représentation des femmes persiste, avec seulement 26 % de sujets féminins dans les actualités en ligne. Seulement 4 % des sujets, tant dans les médias traditionnels que numériques, remettent en question les stéréotypes sexistes. Ces problèmes contribuent à façonner des attitudes négatives et à encourager la violence envers les femmes. En résumé, la représentation des femmes dans les médias d'information reste insuffisante, avec une légère augmentation de 18 % en 2000 à 24 % en 2015.</p>
secteur des divertissements (groupe 5)	<p>La représentation des femmes dans l'industrie du divertissement, notamment dans les films et la télévision, est marquée par une sous-représentation flagrante. Une analyse de films à succès dans 11 pays a révélé que seulement 31 % des personnages parlants étaient des femmes, et 23 % étaient des protagonistes féminins, reflétant le faible nombre de femmes réalisatrices (21 %). Cette sous-représentation se manifeste également dans les distinctions cinématographiques, avec très peu de femmes réalisatrices récompensées aux Oscars ou au Festival de Cannes. Par exemple, seulement une femme a remporté l'Oscar du meilleur réalisateur en 92 ans, et une seule a obtenu la Palme d'Or à Cannes en 72 ans. Pour changer les perceptions et les stéréotypes liés au genre, il est essentiel d'augmenter la présence des femmes dans les films, tant devant que derrière la caméra.</p>
sport (groupe 6)	<p>Le sport a le potentiel de briser les stéréotypes de genre, avec les femmes montrant leur capacité et leur résilience à travers les décennies. Les progrès dans le domaine sportif sont évidents, notamment avec la participation presque égale des sexes aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020, une première historique. Malgré ces avancées, des inégalités persistent, avec des femmes exclues de certains sports dans diverses régions du monde et des écarts salariaux et de récompenses substantielles entre hommes et femmes. ONU Femmes s'engage à réduire ces disparités, en collaborant avec des partenaires tels que le Comité international olympique et la légendaire footballeuse Marta Vieira da Silva. Le graphique sur la participation féminine aux Jeux olympiques montre une évolution marquante, passant de 0 % en 1896 à 48,8 % en 2020.</p>
les arts culinaires (groupe 7)	<p>Les femmes sont souvent responsables de la cuisine à la maison, mais elles rencontrent de grandes difficultés pour accéder aux postes de direction dans l'industrie de la restauration. Elles doivent faire face à la discrimination et à une culture qui favorise la masculinité, ainsi qu'à des horaires de travail incompatibles avec la vie familiale, des salaires bas et des politiques peu favorables. Actuellement, moins de 4 % des chefs ayant reçu trois étoiles Michelin, le plus haut classement, sont des femmes. En 2019, seulement 5 femmes dans le monde étaient cheffes triple étoilées Michelin, comme l'indique le graphique.</p>

Tableau sur *La représentation des femmes dans le monde* complété.

Activité 2 - Travail sur l'interculturel (20 min)

- Afin de compléter le tableau sur *La représentation des femmes dans le monde* avec les données sur la Macédoine du Nord, nous vous invitons à consulter les sites donnés ci-dessous
- **Propositions de sources concernant la situation en Macédoine du Nord :**
 - *Мажите и жените на пазарот на труд - (не)еднакво учество и третман*: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/<https://www.financethink.mk/wp-content/uploads/2020/10/PB40.pdf>
 - *Родовата еднаквост во спорто*: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://eca.unwomen.org/sites/default/files/2022-11/MK-Gender_Equality_in_Sport-web.pdf
 - *Жени во јавниот живот и политика*: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/<https://reactor.org>.
 - *Ќе ни треба половина век за жените да станат рамноправни во власта* : <https://www.slobodnaevropa.mk/a/ке-ни-треба-половина-век-за-жените-да-станат-рамноправни-во-власта/31663506.html>

Activité 3 - Production orale (15 min)

- Les réponses aux deux questions sont personnelles.

Conclusion (5 min)

- Résumé possible des principaux points abordés pendant la séquence.
 - En politique :**
 - Les femmes ont progressé dans la représentation politique, mais demeurent sous-représentées aux plus hauts postes.
 - Des efforts sont déployés pour atteindre la parité des sexes en politique.
 - Au travail :**
 - Malgré des progrès, les femmes continuent de faire face à des inégalités salariales et d'accès aux postes de direction.
 - Les femmes accomplissent souvent une double journée de travail.
 - Dans la culture et les sciences :**
 - Les femmes sont sous-représentées dans les domaines des sciences et des arts.
 - Les distinctions et récompenses prestigieuses ont été majoritairement attribuées à des hommes.
 - Dans le journalisme :**
 - Les femmes sont sous-représentées dans les médias, notamment dans des rôles de direction.
 - Les stéréotypes sexistes sont présents dans les médias.
 - Dans le sport :**
 - Les femmes ont fait des progrès dans le domaine sportif, mais persistent des inégalités salariales et de reconnaissance.
 - Les Jeux olympiques de Tokyo en 2020 ont vu une participation presque égale entre les sexes.
 - Dans les arts culinaires :**
 - Les femmes sont souvent associées à la cuisine domestique, mais font face à des obstacles pour accéder aux échelons supérieurs dans l'industrie de la restauration.
 - Les femmes chefs sont sous-représentées dans les restaurants étoilés Michelin.

Dans l'ensemble, il est évident que malgré des progrès, des inégalités de genre subsistent dans ces divers domaines et des efforts sont nécessaires pour parvenir à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

DOSSIER 3 : PARITÉ HOMMES ET FEMMES

FICHE 4 : Les femmes et l'éducation selon Jean-Jacques Rousseau

CORRIGÉ

Mise en route

- Brève introduction biographique de l'auteur Jean-Jacques Rousseau et de son ouvrage *Émile ou de l'éducation* :

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) est un philosophe, écrivain et musicien genevois du XVIII^e siècle. Il est considéré comme l'un des penseurs les plus influents de la période des Lumières. Ses idées ont contribué à façonner la pensée politique, sociale et éducative de son époque. Rousseau était connu pour ses opinions sur la nature humaine, la société et l'éducation.

Émile ou de l'éducation (1762) est l'une des œuvres les plus célèbres de Rousseau. C'est un traité philosophique dans lequel il expose sa vision de l'éducation idéale. Le livre est structuré comme un dialogue entre un précepteur, représentant Rousseau, et un élève fictif, Émile. L'ouvrage explore les principes de l'éducation naturelle, centrée sur le développement physique, intellectuel et moral de l'individu.

Activité 1 - Compréhension de l'extrait

Réponses possibles aux questions :

1. Quel est le sujet de cet extrait ?

Dans cet extrait, Rousseau aborde le sujet du mariage et de l'éducation des femmes.

2. De quel point de vue Rousseau parle-t-il des femmes instruites ?

Il y aborde les femmes instruites d'un point de vue critique. Il exprime une opinion négative à leur égard et les considère comme ayant un impact néfaste sur la société et la famille.

3. Quelles sont les conséquences qu'il attribue à l'intellectualité chez les femmes ?

Rousseau perçoit l'intellectualité chez les femmes comme ayant des conséquences négatives sur leur comportement, leur rôle traditionnel, leur féminité, et sur la stabilité de la famille et de la société. Il encourage plutôt les femmes à se conformer à des rôles plus traditionnels et domestiques. Ainsi nous avons :

- Négligence des devoirs domestiques : Rousseau suggère que les femmes intellectuelles négligent leurs devoirs traditionnels en tant que femmes, notamment les tâches domestiques et la gestion de la famille. Il estime qu'elles préfèrent se consacrer à des activités intellectuelles au détriment de leurs responsabilités familiales.
- Perte de leur féminité : Selon Rousseau, les femmes instruites cherchent à se comporter comme des hommes, ce qui, à ses yeux, les prive de leur féminité naturelle. Il les décrit comme essayant de *se faire homme à la manière de mademoiselle de l'Enclos*, suggérant qu'elles cherchent à imiter un comportement masculin.
- Ridicule à l'extérieur : Rousseau affirme que les femmes intellectuelles sont souvent ridicules à l'extérieur, car elles tentent de s'engager dans des domaines qui ne leur conviennent pas naturellement. Leur prétention intellectuelle les conduit à se comporter de manière inappropriée, ce qui entraîne des critiques et des moqueries de la part de la société.
- Perte de dignité : Selon Rousseau, la véritable dignité d'une femme réside dans l'accomplissement de ses devoirs en tant qu'épouse et mère, plutôt que dans la poursuite de la renommée intellectuelle. Il estime que les femmes instruites perdent leur dignité en cherchant à s'élever intellectuellement au-dessus de leur rôle traditionnel.
- Impact négatif sur la famille et la société : Rousseau considère que les femmes intellectuelles sont préjudiciables à leur mari, à leurs enfants, à leurs amis et à leur entourage en perturbant l'harmonie domestique et les relations sociales. Il les décrit comme *le fléau* de ces cercles.

4. Comment Rousseau décrit-il le rôle et la dignité d'une femme ?

- Rôle de la femme : Selon Rousseau, le rôle principal d'une femme réside dans l'accomplissement de ses devoirs en tant qu'épouse et mère. Il insiste sur l'idée que les femmes devraient se consacrer aux tâches domestiques, aux soins de leur ménage et à l'éducation de leurs enfants. Il suggère que ces activités sont plus importantes que la recherche de la renommée intellectuelle ou artistique.
- Dignité de la femme : Rousseau considère que la véritable dignité d'une femme réside dans l'accomplissement de ces devoirs familiaux. Il affirme que la dignité de la femme ne réside pas dans la recherche de la célébrité intellectuelle ou artistique, mais plutôt dans le bonheur de sa famille. Il estime que la femme trouve sa gloire dans l'estime et le respect de son mari et que ses plaisirs se trouvent dans le bien-être de sa famille.

5. Que signifie l'expression *fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde* ?

L'expression *fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde* signifie que Rousseau considère les femmes intellectuelles comme ayant un effet nuisible ou perturbateur sur toutes les sphères de la vie, y compris sur leur mari, leurs enfants, leurs amis, leurs serviteurs et la société en général. Il insiste sur le fait que leur prétention intellectuelle et leur comportement contraire aux rôles traditionnels de genre peuvent causer des problèmes et des perturbations dans différents aspects de la vie.

6. Comment l'auteur perçoit-il les femmes *belles esprits* par rapport à leurs talents et à leur prétention ?

L'auteur perçoit les femmes *belles esprits* comme ayant des talents intellectuels, mais il les critique pour leur prétention. Il considère que leur prétention à la supériorité intellectuelle les conduit à négliger leurs devoirs familiaux et à se comporter de manière inappropriée. Rousseau estime que leur recherche de renommée intellectuelle et leur désir de se faire valoir intellectuellement sont incompatibles avec les rôles traditionnels des femmes, ce qui, à ses yeux, les dévalorise et les rend ridicules à l'extérieur. Il suggère que leurs talents sont souvent le résultat du travail d'hommes de lettres ou d'artistes qui travaillent en secret pour elles, ce qui renforce sa critique de leur prétention.

7. Quelle est la vision de Rousseau concernant le rôle de la femme dans la société et dans la famille ? En quoi diffère-t-elle des idées contemporaines ?

La vision de Rousseau concernant le rôle de la femme dans la société et dans la famille est marquée par des idées traditionnelles et des attentes de genre strictes. Il préconise que le rôle principal de la femme soit de se consacrer aux devoirs domestiques, à l'éducation des enfants et au bien-être de la famille. Selon Rousseau, la dignité de la femme réside dans l'accomplissement de ces devoirs et dans le bonheur de sa famille. Il estime que les femmes devraient éviter de chercher la renommée intellectuelle ou artistique.

Cependant, les idées de Rousseau diffèrent considérablement des normes contemporaines, qui prônent l'égalité des sexes, la liberté de choix de carrière pour les femmes, et l'émancipation des rôles de genre traditionnels. De nos jours, les femmes ont la possibilité de poursuivre une éducation supérieure, d'exercer des carrières professionnelles et de jouer un rôle actif dans la société au-delà de leurs responsabilités familiales. L'accent est mis sur l'autonomie des femmes et leur capacité à choisir leurs propres voies, en fonction de leurs talents, de leurs intérêts et de leurs aspirations individuelles. En résumé, la vision de Rousseau sur le rôle des femmes diffère considérablement des idées contemporaines qui prônent l'égalité des sexes et la diversité des choix de vie pour les femmes.

- Réponses possibles aux éventuelles questions de vocabulaire.

- Éducation : cela peut sembler simple, mais dans le contexte de Rousseau, cela peut avoir une signification plus large que la simple scolarisation. Cela inclut souvent le développement moral et social d'une personne.
- Rang : niveau social ou position dans la société.
- Bel esprit : quelqu'un qui est intelligent, cultivé et sophistiqué.
- Fléau : une calamité ou une chose qui cause de grands problèmes ou des souffrances.
- Dédaigner : mépriser ou considérer comme inférieur.
- Élévation : ici, il s'agit de la qualité élevée ou noble du génie ou du talent.
- Avilir : réduire en qualité, dévaloriser.
- Estime : l'opinion positive et le respect envers quelqu'un.
- Hardes : vêtements, en particulier ceux d'une personne en particulier.

- Charlatanerie : la tromperie ou la fraude, souvent liée à la présentation exagérée de compétences ou de connaissances.
- Lettres : dans ce contexte, cela signifie la littérature ou les domaines intellectuels.
- Oracles : ici, des opinions ou des déclarations considérées comme étant de grande importance et de sagesse.
- Dignité : la qualité d'être digne de respect et d'honneur.
- Parer : dans ce contexte, signifie embellir ou décorer.
- Discrétion : La qualité de savoir garder des secrets ou de maintenir la confidentialité.
- Billet : une note courte ou un message écrit.
- Sensé : raisonnable, avec du bon sens.
- Entrer dans sa chambre : cela fait référence à l'image d'une femme qui travaille chez elle.
- Restera fille : ici, cela signifie rester célibataire ou ne pas se marier.

Activité 2 - Tableau comparatif sur la position de l'homme et de la femme XVIIIe / XXIe siècle (15 min) :
1er groupe : au XVIIIe siècle

Position	Homme	Femme
Rôle social	Éducation et carrière professionnelle	Principalement associée au foyer et à la famille
Éducation	Accès plus large à l'éducation, aux arts et aux sciences	Éducation limitée, centrée sur les compétences domestiques
Activités	Participation active dans la sphère publique	Principalement impliquée dans les tâches ménagères et la maternité
Influence	Capacité à exercer des responsabilités politiques et sociales	Influence souvent limitée aux affaires domestiques
Autorité	Exercice de l'autorité dans le domaine public	Autorité principalement liée à la gestion de la maison
Indépendance	Plus grande autonomie financière et légale	Dépendance économique vis-à-vis des hommes, manque d'indépendance légale
Objectif de vie	Accomplissement professionnel et politique	Épanouissement familial et domestique, maternité
Domaine intellectuel	Encouragé à développer ses talents et ses intérêts intellectuels	Orientation vers les compétences domestiques plutôt que vers les intérêts intellectuels
Perception sociale	Considéré comme la figure dominante et responsable	Idéalisé comme une figure maternelle et protectrice, mais inférieure intellectuellement

2e groupe : au XXIe siècle

Position	Homme	Femme
Rôle social	Possibilité d'occuper diverses fonctions professionnelles	Accès plus large à des carrières professionnelles, possibilité de diriger et d'influencer
Éducation	Accès égal à l'éducation, aux arts et aux sciences	Éducation équivalente à celle des hommes, possibilité d'enseignement supérieur
Activités	Participation à la sphère publique et privée	Participation active dans divers domaines, y compris professionnels, familiaux et sociaux
Influence	Capacité à exercer des responsabilités politiques, sociales et familiales	Influence dans de nombreux domaines, y compris la politique, les affaires, la culture, etc.
Autorité	Partage d'autorité dans la vie familiale	Autorité partagée, mais souvent associée à la gestion des tâches domestiques
Indépendance	Indépendance financière et légale	Indépendance économique et légale, prise de décisions autonomes
Objectif de vie	Épanouissement personnel et professionnel	Épanouissement personnel, professionnel et familial, maternité en option
Domaine intellectuel	Encouragé à développer ses talents intellectuels et personnels	Encouragée à poursuivre une éducation supérieure, développement de talents intellectuels et artistiques
Perception sociale	Attentes plus flexibles, moins de stéréotypes de genre	Redéfinition des rôles traditionnels, lutte contre les inégalités de genre

Activité 3 - Exercice d'expression orale : Discussion sur *Les rôles de genre au fil du temps*

- Réponses possibles aux questions :

1^{er} groupe - Questions sur les changements positifs et négatifs :

1. Quels sont les aspects positifs des rôles de genre redéfinis au XXI^e siècle par rapport à ceux du XVIII^e siècle ?

- Égalité des sexes : les normes contemporaines encouragent l'égalité des sexes, permettant aux femmes d'accéder aux mêmes opportunités éducatives, professionnelles et sociales que les hommes.
- Autonomie individuelle : les individus, hommes et femmes, ont davantage de liberté pour choisir leur propre chemin dans la vie, en fonction de leurs intérêts, de leurs talents et de leurs aspirations, ce qui favorise une plus grande autonomie.
- Diversité des rôles : la société contemporaine valorise la diversité des rôles, permettant aux femmes d'occuper une grande variété de positions dans tous les domaines, des carrières professionnelles aux responsabilités familiales.
- Reconnaissance des talents individuels : les femmes ont la possibilité de développer et d'utiliser leurs talents et leurs compétences dans une variété de domaines, ce qui conduit à une société plus riche et équilibrée.
- Épanouissement personnel : les rôles de genre redéfinis mettent l'accent sur la réalisation personnelle et l'épanouissement individuel, permettant aux femmes de poursuivre leurs passions et leurs objectifs, contribuant ainsi à leur bien-être.

Dans l'ensemble, ces évolutions mettent en avant l'équité, la diversité et l'autonomie, renforçant ainsi la position des femmes dans la société contemporaine par rapport aux rôles stricts et traditionnels qui prévalaient au XVIII^e siècle.

2. Quels sont les défis ou les aspects négatifs qui subsistent malgré les progrès ?

- Inégalités persistantes : les inégalités salariales entre les sexes subsistent dans de nombreuses régions du monde, avec les femmes gagnant souvent moins que les hommes pour un travail équivalent.
- Pressions sociales : les femmes continuent de faire face à des pressions sociales liées à leur apparence, à leur rôle de mère, et à d'autres stéréotypes de genre, ce qui peut limiter leur liberté de choix.
- Violence de genre : la violence à l'égard des femmes reste un problème mondial, affectant la sécurité et le bien-être des femmes dans de nombreuses sociétés.
- Discrimination institutionnelle : certaines institutions et industries continuent de présenter des obstacles à l'avancement des femmes, en particulier dans des postes de direction ou dans des domaines dominés par les hommes.
- Charge de travail double : les femmes peuvent souvent porter la double charge de travail en conciliant responsabilités familiales et carrières professionnelles, ce qui peut être épuisant et difficile à gérer.
- Intersectionnalité : les femmes issues de groupes minoritaires peuvent faire face à des défis supplémentaires dus à l'intersection de la discrimination liée au genre et à d'autres formes de discrimination, comme le racisme ou l'homophobie.

Il est essentiel de reconnaître ces défis persistants et de continuer à travailler vers une société plus équitable, où les rôles de genre redéfinis soient une réalité pour tous, sans discrimination ni préjudice.

2^e groupe - Questions sur l'influence de la société moderne :

1. Comment la société contemporaine a-t-elle contribué à redéfinir les rôles de genre ?

La société contemporaine a contribué à redéfinir les rôles de genre de plusieurs manières :

- Égalité des opportunités : les mouvements pour l'égalité des sexes ont joué un rôle majeur en luttant pour l'égalité des opportunités éducatives, professionnelles et sociales pour les femmes, contribuant à éliminer les barrières traditionnelles qui limitaient leurs choix de vie.
- Sensibilisation aux questions de genre : La société contemporaine est de plus en plus consciente des problèmes de genre, y compris les stéréotypes et les discriminations de genre, ce qui a contribué à une remise en question des normes traditionnelles et à une meilleure compréhension des diversités de genre.

- Lutte contre la violence de genre : des mouvements et des campagnes ont mis en lumière la question de la violence de genre, incitant à des réformes législatives et sociales pour protéger les femmes et combattre la violence à leur endroit.
- Valorisation de la diversité : la société contemporaine encourage la diversité des rôles et des identités de genre, reconnaissant que les individus peuvent s'identifier de manière variée et choisir des rôles de genre en fonction de leurs préférences et de leur identité.
- L'évolution des normes familiales : Les familles contemporaines se diversifient de plus en plus, avec des modèles familiaux non traditionnels, ce qui contribue à remettre en question les attentes traditionnelles en matière de rôles de genre.

En somme, la société contemporaine a largement contribué à une redéfinition des rôles de genre en mettant l'accent sur l'égalité, la diversité et la reconnaissance des droits et des choix individuels en matière de genre.

2. En quoi les changements dans l'éducation, les médias et la culture ont-ils joué un rôle dans cette évolution ?

Les changements dans l'éducation, les médias et la culture ont joué un rôle essentiel dans l'évolution des rôles de genre. Voici comment chacun de ces domaines a contribué à cette transformation :

- Éducation : les progrès dans l'éducation des femmes ont favorisé leur accès à des domaines autrefois réservés aux hommes. L'éducation a renforcé les compétences et la confiance des femmes, les préparant à occuper des postes de leadership et à poursuivre des carrières dans divers domaines.
- Médias : les médias ont influencé la perception des rôles de genre en proposant des représentations plus diverses des femmes et des hommes. Les campagnes de sensibilisation, les programmes de télévision et les films mettent en avant des modèles de femmes fortes et indépendantes, contribuant ainsi à la redéfinition des attentes en matière de genre.
- Culture : la culture contemporaine encourage la diversité des expressions de genre et de sexualité, remettant en question les normes traditionnelles. Des mouvements culturels, artistiques et littéraires ont également mis en avant des récits et des perspectives variées sur le genre, contribuant à une compréhension plus nuancée et inclusive.

Ces domaines ont interagi pour créer un environnement propice à la redéfinition des rôles de genre en mettant en avant l'égalité, la diversité et la liberté de choix. Les progrès dans l'éducation, les médias et la culture ont joué un rôle clé dans la transformation des attentes et des normes liées au genre dans la société contemporaine.

3^e groupe - Questions sur les perspectives individuelles :

1. Quelles sont vos opinions personnelles sur la question de l'égalité des sexes et des rôles de genre ?

L'égalité des sexes et la redéfinition des rôles de genre sont des sujets importants qui sont débattus et discutés dans le monde entier, et les opinions. Ces questions varient en fonction des croyances, des valeurs et des expériences individuelles. Il est essentiel de respecter la diversité des points de vue et de promouvoir un dialogue constructif sur ces questions.

2. Comment voyez-vous l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles pour les hommes et les femmes ?

L'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles est un enjeu important de nos sociétés contemporaines. Il est essentiel de promouvoir l'égalité des sexes en offrant aux hommes et aux femmes des opportunités égales d'accéder à l'éducation, aux carrières et aux postes de responsabilité, tout en reconnaissant la valeur du travail non rémunéré effectué à la maison. Cela peut permettre aux individus de choisir leur propre équilibre entre travail et vie personnelle en fonction de leurs besoins et de leurs préférences, sans être limités par des stéréotypes de genre.

Les entreprises, les gouvernements et les sociétés peuvent jouer un rôle en adoptant des politiques qui encouragent la flexibilité du travail, la garde d'enfants, et en promouvant une culture d'entreprise inclusive. L'objectif est de permettre à chacun, quels que soient leur genre, de poursuivre une carrière enrichissante tout en maintenant un équilibre sain entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Cela contribue à la réalisation de l'égalité des sexes et du bien-être des individus.

4^e groupe - Questions de réflexion sur l'extrait :

1. Comment les idées de Rousseau sur l'éducation et les rôles des femmes se comparent-elles aux perspectives actuelles ?

Les idées de Rousseau sur l'éducation et les rôles des femmes diffèrent considérablement des perspectives actuelles. Au XVIII^e siècle, Rousseau préconisait une vision traditionnelle des rôles de genre, dans laquelle les femmes étaient principalement responsables des devoirs familiaux, tandis que les hommes étaient considérés comme les principaux acteurs dans la sphère publique. De nos jours, les perspectives contemporaines mettent l'accent sur l'égalité des sexes, l'autonomie des femmes et la diversité des choix de vie. Les femmes sont encouragées à poursuivre des carrières intellectuelles, professionnelles et artistiques, et leur éducation est valorisée au même titre que celle des hommes. Les idées de Rousseau reflètent les normes de son époque, mais elles ne sont pas conformes aux valeurs d'égalité, de diversité et d'autonomie qui prévalent aujourd'hui.

2. Dans quelle mesure pensez-vous que son point de vue a influencé la société à l'époque et comment cela résonne-t-il de nos jours ?

Le point de vue de Rousseau a eu une influence significative sur la société de son époque, notamment en renforçant les idées traditionnelles sur les rôles de genre et les responsabilités familiales. Ses écrits, y compris l'extrait de *Émile ou de l'éducation*, ont contribué à perpétuer les normes de son temps, qui plaçaient les femmes dans une position subalterne par rapport aux hommes, principalement dédiées aux tâches familiales et domestiques.

De nos jours, l'influence de Rousseau est davantage observée comme un exemple d'attitudes dépassées en matière de genre. Sa vision des rôles des femmes est souvent critiquée pour son manque d'égalité et d'inclusion, et elle est en grande partie en désaccord avec les valeurs contemporaines d'égalité des sexes, d'autonomie et de diversité des choix de vie. Néanmoins, l'analyse des idées de Rousseau peut également être un point de départ pour discuter de l'évolution des normes de genre et des progrès réalisés vers l'égalité des sexes depuis son époque.

Conclusion et récapitulation possibles de la séquence

Les questions abordées ont mis en évidence une série de changements positifs et négatifs concernant l'évolution des rôles de genre, à la fois par rapport aux idées de Rousseau et dans la société contemporaine. Les évolutions positives incluent l'avancée vers l'égalité des sexes, l'émancipation des femmes, la diversité des choix de vie, la lutte contre la violence de genre et la reconnaissance des identités de genre variées. Cependant, des défis subsistent, tels que les inégalités persistantes, les pressions sociales, la violence de genre, la discrimination institutionnelle et la charge de travail double.

La société moderne a contribué à cette évolution en promouvant l'égalité des opportunités, en sensibilisant aux questions de genre, en remettant en question les normes traditionnelles et en valorisant la diversité des rôles et des identités de genre. Les changements dans l'éducation, les médias et la culture ont joué un rôle majeur en renforçant ces tendances positives.

Les perspectives individuelles varient en fonction des expériences et des valeurs, mais elles montrent une tendance croissante vers la reconnaissance de l'égalité des sexes et de la diversité des choix de vie comme des objectifs souhaitables.

En ce qui concerne l'extrait de J.J. Rousseau, ses idées sur l'éducation et les rôles des femmes reflètent des normes de genre du XVIII^e siècle, mais elles sont en désaccord avec les valeurs contemporaines d'égalité, d'autonomie et de diversité. Toutefois, son point de vue historique permet de mieux comprendre l'évolution des normes de genre et de mettre en évidence le chemin parcouru vers l'égalité des sexes.

Dans l'ensemble, ces questions soulignent l'importance de poursuivre le dialogue, la réflexion et l'action pour créer une société plus équitable, inclusive et respectueuse des droits de l'homme.

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : La sexualité

FICHE 1 : Parler de sexualité est-ce encore un sujet tabou ?

CORRIGÉ

Mise en route (5 min)

- Réponses possibles aux questions afin de susciter la réflexion :

1. Dans votre culture (macédonienne), est-ce que parler de sexe est considéré comme tabou?

La perception de parler de sexe varie d'une culture à l'autre. Dans de nombreuses cultures, y compris celles de nombreux pays occidentaux, parler de sexe est de moins en moins considéré comme un tabou. Les discussions sur la sexualité peuvent être encouragées pour promouvoir une compréhension saine de la sexualité, des relations et de la contraception.

En ce qui concerne la culture macédonienne, parler de sexe varie d'une famille à l'autre et dépend de facteurs tels que l'âge, l'éducation et les croyances religieuses. Pour certaines familles plus conservatrices, parler de sexe en famille peut être considéré comme tabou, car cela peut être perçu comme inapproprié ou gênant. Cependant, ces derniers temps, dans les milieux urbains et dans les familles plus aisées et plus instruites, parler de sexe en famille est de moins en moins considéré comme un tabou.

2. Quels sujets liés à la sexualité sont généralement tabous dans les familles de votre pays (en Macédoine du Nord) ? Réponses possibles :

- L'éducation sexuelle : dans certaines familles, l'éducation sexuelle complète et ouverte peut être évitée ou minimisée. Les parents peuvent se sentir mal à l'aise à l'idée de parler de la sexualité avec leurs enfants, ce qui peut entraîner un manque d'informations essentielles.
- L'orientation sexuelle : les discussions sur l'homosexualité, la bisexualité ou d'autres orientations sexuelles peuvent être considérées comme taboues, en particulier dans des familles plus conservatrices.
- La contraception : les discussions sur les méthodes contraceptives, y compris la contraception d'urgence et l'accès à la contraception, peuvent être évitées ou considérées comme inappropriées.
- Les relations sexuelles prémaritales : dans certaines familles traditionnelles, les relations sexuelles en dehors du mariage peuvent être un sujet tabou, avec des attentes fortes en faveur de l'abstinence avant le mariage.
- La masturbation : la masturbation est souvent un sujet difficile à aborder en famille, car elle est parfois perçue comme honteuse ou inappropriée.
- Les infections sexuellement transmissibles (IST) : les discussions sur les IST et les pratiques sexuelles sécuritaires peuvent être évitées, même si elles sont essentielles pour la santé sexuelle.
- La grossesse non désirée et avortement : les discussions sur la grossesse non désirée, les avortements et le choix reproductif peuvent être évitées en raison de considérations culturelles ou religieuses.

Activité 1 - Compréhension du texte (15 min)

Travail en binôme :

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Pour quelles raisons la sexualité est-elle un sujet tabou dans les familles ?

Les quelques raisons qui ressortent des témoignages sont :

- la tradition et la honte passée : dans le passé, de nombreux parents ont grandi dans une culture où la sexualité était entourée de honte et de gêne. Cela a contribué à rendre la discussion de la sexualité avec leurs enfants difficile. La mémoire de cette honte peut encore influencer leur perception actuelle.

- le manque d'information : certains parents n'ont pas eu accès à une éducation sexuelle adéquate lorsqu'ils étaient jeunes, ce qui les rend moins à l'aise pour discuter de la sexualité avec leurs propres enfants. Le manque d'information peut conduire à l'évitement du sujet.
- l'évolution des normes sociales : les normes sociales ont évolué au fil du temps, rendant la discussion de la sexualité plus acceptable et moins taboue. Cela est illustré par le fait que les enfants d'aujourd'hui peuvent obtenir des informations sur la sexualité à l'école ou sur Internet, ce qui facilite les discussions familiales.
- la peur de choquer : certains parents peuvent craindre que des discussions ouvertes sur la sexualité puissent choquer leurs enfants. Ils cherchent à maintenir des normes de décence et de pudeur.
- l'intimité et le respect de l'enfant : les parents se posent souvent des questions sur la manière de respecter l'intimité de leurs enfants tout en les informant sur la sexualité. Ils cherchent un équilibre entre l'éducation et la protection de la vie privée de leurs enfants.
- l'influence culturelle et religieuse : dans certains cas, la culture et la religion peuvent jouer un rôle important dans la perception de la sexualité. Certains parents peuvent craindre que des discussions sur la sexualité ne contreviennent à leurs croyances culturelles ou religieuses.

Cependant, il est important de noter que, comme le montrent les témoignages, de plus en plus de parents sont prêts à briser ce tabou et à discuter ouvertement de la sexualité avec leurs enfants. Ils reconnaissent l'importance de fournir des informations précises et de transmettre des valeurs positives en matière de sexualité. Cette évolution reflète la transformation des attitudes et des normes sociales concernant la sexualité au sein des familles.

2. Est-ce que les mères du texte abordent facilement le sujet de la sexualité avec leurs enfants?

Les témoignages des mères suggèrent que l'ouverture à la discussion sur la sexualité avec leurs enfants varie d'une mère à l'autre. Voici un aperçu de l'attitude de chacune d'entre elles :

- Yamina a évoqué que, grâce à l'éducation reçue à l'école et à l'intervention d'un pédiatre, sa fille a pu comprendre la sexualité. Cependant, il est indiqué que, quand elle était jeune, Yamina n'avait pas la possibilité de parler de ces sujets, et elle a ressenti de la honte. Elle exprime également sa satisfaction que les jeunes d'aujourd'hui semblent plus informés et à l'aise pour discuter de la sexualité.
- Latifa, mère de deux garçons, affirme qu'elle s'efforce de s'informer afin de pouvoir répondre aux questions de ses enfants sur leur corps et sur la puberté. Elle indique qu'elle n'a pas de gêne à regarder des vidéos ou à discuter de sujets liés à la sexualité avec ses fils. Elle semble ouverte à la discussion et cherche à être une source d'information pour ses enfants.
- Zorah, quant à elle, a évoqué sa préoccupation lorsqu'elle a dû accompagner sa fille de 15 ans chez le gynécologue. Elle a exprimé son inquiétude quant aux relations sexuelles et a clairement indiqué ses attentes en matière de comportement. Cependant, elle a également mentionné que sa fille ne lui raconte rien et n'aime pas discuter de ces sujets avec elle.

Dans l'ensemble, les témoignages montrent que certaines mères sont plus ouvertes à la discussion de la sexualité avec leurs enfants, tandis que d'autres peuvent avoir plus de réserves ou de préoccupations. Cela reflète la diversité des attitudes parentales concernant la communication sur la sexualité avec les enfants.

3. Si on n'en parle pas en famille, quelles sont les alternatives pour aborder ce sujet et informer les enfants ?

Si la communication sur la sexualité est difficile en famille, il existe plusieurs alternatives pour aborder ce sujet et informer les enfants de manière appropriée et informative :

- L'éducation à l'école : de nombreuses écoles proposent des programmes d'éducation sexuelle qui fournissent des informations précises sur la sexualité, les relations et la santé sexuelle. Les enseignants sont formés pour aborder ces sujets de manière respectueuse et adaptée à l'âge des élèves.
- L'utilisation de ressources en ligne : il existe de nombreuses ressources en ligne fiables, telles que des sites Web, des vidéos éducatives et des articles, qui peuvent aider les enfants à comprendre la sexualité. Les parents peuvent guider leurs enfants vers des ressources appropriées pour leur âge.
- Les livres et la littérature spécialisée conçus pour les enfants et les adolescents qui traitent de la sexualité de manière informative et adaptée à leur âge. Les parents peuvent choisir des ouvrages qui correspondent au niveau de maturité de leur enfant.

- Les discussions avec des professionnels de la santé : Si les parents se sentent mal à l'aise d'aborder le sujet de la sexualité, ils peuvent envisager de consulter un professionnel de la santé ou un conseiller familial.
- Les groupes de soutien : certaines communautés et organisations offrent des groupes de soutien où les parents et les enfants peuvent discuter de la sexualité.
- L'éducation entre pairs : dans certaines écoles, les élèves plus âgés sont formés pour devenir des éducateurs entre pairs et fournir des informations sur la sexualité à leurs camarades. Cela peut aider à briser la gêne autour de la discussion de la sexualité.
- L'encouragement à poser des questions : les parents peuvent encourager leurs enfants à poser des questions sur la sexualité lorsqu'ils se sentent prêts. Créer un environnement où les questions sont les bienvenues et recevront des réponses honnêtes peut favoriser la communication ouverte.

Activité 2 - Compréhension globale de la vidéo (15 min) :

- Transcription de la vidéo *Pays-Bas : le sexe sans tabou*, <https://youtu.be/eb4wAj0YSVw>

[...] *Le sexe à Amsterdam, c'est un peu comme le romantisme à Paris. Une vitrine commerciale qui attire la curiosité de millions de touristes, car ici la prostitution s'affiche aux yeux de tous, en toute légalité.*

Au cœur du quartier rouge, une façade se distingue des autres. Le musée de la prostitution propose de passer de l'autre côté de la vitre et d'inverser les rôles.

« C'est moins marrant vu d'ici. Il y a des gens qui regardent. En fait on est jugé en permanence ».

Ouvrir les coulisses des maisons closes pour comprendre le plus vieux métier du monde, c'est le pari du directeur de ce musée.

« Les Néerlandais veulent avoir la liberté d'être eux-mêmes, sans devoir se cacher et c'est en partie pour ça que la prostitution se pratique ouvertement ».

La banalisation de la prostitution atteint même des sommets sur internet. Sur ce site de petites annonces, on trouve désormais une section dédiée au paiement nature. Ici on peut louer les services d'un tatoueur, d'un jardinier ou d'un prof. de guitare en échange d'un peu de chaleur humaine. Une pratique qui ne pose aucun problème aux Néerlandais.

« Non, Ça ne me choque pas vraiment. Ce sont les choses qui se passent partout, je pense, ça se fait ouvertement. »

« Je trouve ça très créatif. »

« C'est leur affaire. Je ne juge pas. »

En matière de sexe, les Néerlandais n'ont pas de tabou. Ils en parlent ouvertement et ça commence dès l'école primaire.

« Bonjour ! Bienvenus dans ma classe de CE2. »

Aujourd'hui madame Van Den Veul aborde la sexualité avec ses élèves au travers du sentiment amoureux.

« Qui a déjà ressenti des petits papillons dans le ventre. »

Les cours d'éducation sexuelle font partie du programme officiel dès l'âge de 4 ans. Ici, ce sont les enfants eux-mêmes qui amène les sujets de discussion.

« Les garçons ont des sortes de petits œufs. Ils vont faire tralala avec une fille et ça donne un bébé. »

« On commence doucement. On ne parle pas uniquement de sexualité, mais aussi d'amour et d'amitié. Et on leur apprend tout simplement qu'ils ont le droit d'être qui ils veulent. »

Le développement personnel et l'ouverture aux autres font partie des objectifs du programme.

« S'ils voient deux hommes s'embrasser dans la rue et qu'ils n'en ont pas parlé à l'école ou à la maison, ils vont se dire : Oh ! c'est bizarre ! Au lieu de ça, ils vont se dire : Ah ! Oui, on en a déjà parlé à l'école. On a vu que deux hommes peuvent être amoureux. »

Cette éducation sexuelle dès le plus jeune âge à au moins une vertu selon les experts aux Pays-Bas. Les taux de grossesses et d'avortements chez les adolescentes sont parmi les plus bas au monde. [...]

- Points importants abordés dans la vidéo / transcription :

- Amsterdam est connue pour sa prostitution légale et ouverte aux yeux de tous, attirant des millions de touristes.
- Le Musée de la Prostitution à Amsterdam propose une perspective différente sur cette industrie en montrant les coulisses des maisons closes.
- Les Néerlandais soutiennent la prostitution ouverte comme un moyen de préserver la liberté individuelle.
- La sexualité est abordée ouvertement dès l'école primaire aux Pays-Bas, encourageant l'acceptation, l'amour, et l'amitié, ce qui contribue à une faible incidence de grossesses et d'avortements chez les adolescentes.

Clarification éventuelle de certains mots tirés de la vidéo :

- Quartier rouge : un quartier d'une ville où l'industrie du sexe et les activités liées à la prostitution sont concentrées et généralement affichées de manière visible.

- Juger en permanence : critiquer, évaluer ou porter un jugement négatif de manière constante et continue.
- Maison close : établissement où des personnes, généralement des travailleurs et travailleuses du sexe, proposent des services sexuels en échange d'une rémunération. Ces établissements peuvent être également connus sous d'autres termes comme *bordel*, *maison de passe*, *bordel de luxe*, ou encore *salon de massage*. Aux Pays-Bas, la prostitution peut être légale et réglementée dans des maisons closes spécifiques, où les travailleurs et travailleuses du sexe peuvent exercer leur activité de manière plus sécurisée et contrôlée par les autorités. Cependant, dans d'autres pays et régions, la prostitution et les maisons closes peuvent être illégales et considérées comme une activité criminelle.
- Marrant : expression familière qui signifie 'amusant', 'drôle', ou 'amusement'.
- Coulisses : les coulisses désignent les zones en arrière-plan d'une scène, souvent utilisées par les acteurs ou les artistes pour se préparer avant d'entrer en scène. Dans ce contexte, cela fait référence à l'aspect caché ou moins visible des maisons closes.
- Métier du monde : une expression qui fait référence à la prostitution, considérée comme le plus ancien métier du monde selon l'expression populaire.
- Banalisation : le processus de rendre quelque chose de commun, d'ordinaire, ou de normaliser quelque chose qui pourrait être considéré comme inhabituel ou controversé.
- Petite annonce : courte annonce, information ou message publicitaire pour communiquer des informations ou offrir des biens ou des services à vendre, louer, échanger. Ces annonces sont le plus souvent publiées dans des magazines, des journaux, des sites web spécialisés ou des plateformes en ligne
- Paiement nature : dans ce contexte, il fait référence à l'échange de services non monétaires (tels que des tatouages, des travaux de jardinage, ou des cours de guitare) contre de l'intimité physique ou de l'affection.
- Tabou : un sujet ou une pratique qui est socialement interdit, prohibé, ou considéré comme inapproprié, et qui est généralement évité dans les discussions publiques.
- CE2 : C'est le nom d'une classe, Cours élémentaire 2e année, dans le système scolaire français, correspondant aux élèves de huit ans environ.

- **Réponses au QCM :**

1. b) Amsterdam, Pays-Bas.
2. c) D'ouvrir les coulisses des maisons closes pour mieux comprendre le métier.
3. b) Ils trouvent cela créatif et n'ont aucun problème avec cette pratique.
4. d) À partir de 4 ans.
5. c) Promouvoir le développement personnel et l'ouverture aux autres.

Activité 3 - Discussion en grand groupe (20 min)

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Le sexe, est-il tabou dans les familles de votre pays ? Si oui, pour quelles raisons ?

(Réponses personnelles)

2. Y a-t-il des changements par rapport au sujet de la sexualité traité en famille dans votre pays avant et aujourd'hui ?

Des changements avant et après sont perceptibles particulièrement dans les milieux urbains. Les jeunes générations sont plus ouvertes à la discussion de la sexualité en famille et les parents deviennent plus conscients de l'importance de fournir une éducation sexuelle complète et appropriée à l'âge de leurs enfants. Les avancées dans la technologie et l'accès à l'information en ligne influencent la manière dont les jeunes recherchent ou voient les informations sur la sexualité ce qui peut tromper leur esprit et la compréhension de la sexualité. Cependant, il est important de savoir qu'il y a des parents qui estiment encore que les enfants ont le temps, ou qu'ils peuvent s'éduquer tout seul comme eux avaient été éduqué, qu'ils peuvent découvrir tout seul ce qu'est la sexualité et les actes sexuels.

3. Quelles peuvent être les conséquences pour les jeunes si les parents ne parlent pas de sexualité à la maison ?

- Le manque d'information précise : les jeunes pourraient ne pas avoir accès à des informations précises et éducatives sur la sexualité. Cela pourrait les conduire à rechercher des informations ailleurs, parfois auprès de pairs ou sur Internet, ce qui peut ne pas toujours être fiable.

- La mauvaise prise de décision : en l'absence d'informations appropriées sur la sexualité, les jeunes pourraient être plus susceptibles d'adopter des comportements sexuels à risque, tels que des rapports sexuels non protégés ce qui pourrait affecter leur santé et leur bien-être.
- La confusion et l'anxiété : le manque de compréhension et d'éducation sur la sexualité peut entraîner de la confusion et de l'anxiété chez les jeunes. Ils peuvent se poser des questions sur leur corps, leurs émotions et leurs relations sans avoir de réponses.
- Les difficultés relationnelles : une mauvaise communication sur la sexualité à la maison peut entraîner des difficultés dans les relations familiales. Les jeunes pourraient se sentir isolés ou incompris s'ils n'ont pas l'occasion de discuter de leurs préoccupations ou de leurs questions.
- La stigmatisation et les tabous : le manque de discussions ouvertes sur la sexualité peut contribuer à la stigmatisation et aux tabous entourant le sujet. Cela peut rendre plus difficile pour les jeunes de rechercher de l'aide en cas de problèmes ou de questions liées à la sexualité.

Il est donc important que les parents fournissent une éducation sexuelle appropriée à leurs enfants, en répondant à leurs questions de manière ouverte et honnête, en les guidant sur les relations saines et en leur enseignant l'importance de la contraception et de la protection contre les infections sexuellement transmissibles. Une éducation sexuelle complète et adaptée à l'âge peut aider à réduire les risques et à favoriser des décisions éclairées en matière de sexualité.

4. Dans votre pays / contexte, comment l'éducation sexuelle est-elle abordée à l'école (en cours, en activités de projet / en activités extrascolaires ?)

En Macédoine du Nord, l'éducation sexuelle est intégrée dans le programme scolaire, en cours de biologie. Cependant en dehors de la classe, certaines institutions, ONG et associations organisent également des activités de sensibilisation sur la santé sexuelle et les droits sexuels dans les écoles ou en dehors.

5. Quels avantages pensez-vous qu'il y a à aborder l'éducation sexuelle dès le plus jeune âge?

- La prévention des abus et de la violence : en enseignant aux enfants comment identifier les situations d'abus et comment se protéger, on peut contribuer à réduire les risques de violence sexuelle.
- La connaissance du corps et de la santé : l'éducation sexuelle précoce permet aux enfants de comprendre leur propre corps, les changements qui s'y produisent à mesure qu'ils grandissent et comment prendre soin de leur santé sexuelle.
- La prévention des grossesses non désirées et des maladies sexuellement transmissibles (MST) : en enseignant aux enfants les principes de la contraception et de la prévention des MST, on peut réduire le risque de grossesses non désirées et de maladies.
- La promotion du respect mutuel : l'éducation sexuelle peut promouvoir le respect des autres, du consentement et des limites personnelles. Cela contribue à prévenir les comportements inappropriés et les agressions sexuelles.
- Les meilleures relations interpersonnelles : comprendre les bases de la communication dans les relations, y compris dans les relations amoureuses, peut aider les enfants à établir et à entretenir des relations saines et positives.
- La prévention des stigmatisations : l'éducation sexuelle peut contribuer à réduire la stigmatisation et la discrimination liées à la sexualité, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.
- Le développement de l'estime de soi : une éducation sexuelle bien menée peut aider les enfants à développer une image positive d'eux-mêmes, à renforcer leur estime de soi et à être plus à l'aise avec leur corps et leurs émotions.
- La réduction des tabous et des mythes : en commençant tôt, on peut contribuer à briser les tabous et à corriger les idées fausses sur la sexualité, qui peuvent être nuisibles.

Activité 4 - Jeu de rôle : débat télévisé (30 min)

Scénario possible du débat télévisé :

Le journaliste (Animateur) : Bonsoir à tous, et bienvenue à notre débat télévisé sur un sujet crucial : l'éducation sexuelle des enfants. Notre question du jour est la suivante : « C'est en famille où les enfants doivent se renseigner sur la sexualité ou laisser ce rôle à d'autres acteurs, tels que l'école, les pédiatres, les médias, et autres ? »

Un parent (Mère) : En tant que parent, je pense que la communication familiale sur la sexualité est essentielle. Nous connaissons nos enfants mieux que quiconque et pouvons leur fournir des informations appropriées, basées sur leurs besoins individuels.

Le psychologue : Bien sûr, la communication familiale est importante, mais les enfants ont également besoin d'une éducation sexuelle formelle à l'école, encadrée par des professionnels, pour obtenir des informations médicalement précises et impartiales.

L'enseignant : Je suis enseignant, et je suis d'accord avec le psychologue. L'éducation sexuelle à l'école est cruciale pour garantir que les informations sont correctes et que tous les élèves reçoivent la même base solide.

L'adolescent : En tant qu'adolescent, je dirais que c'est un peu des deux. La famille devrait être ouverte à la discussion, mais l'éducation à l'école est également importante pour dissiper les mythes et les idées fausses.

Le journaliste : Merci à tous pour ces points de vue. Il est clair que la question de l'éducation sexuelle est complexe et nécessite une approche équilibrée, combinant à la fois la communication familiale et l'éducation à l'école pour donner aux enfants les connaissances et la compréhension dont ils ont besoin.

Conclusion (5 min)

- Les points clés abordés dans la transcription de la vidéo et le texte *Parler de sexualité en famille, est-ce encore un sujet tabou ?* soulignent l'importance de la communication ouverte et respectueuse autour de sujets sensibles tels que la sexualité.
 - La prostitution aux Pays-Bas : le reportage montre une attitude ouverte envers la sexualité aux Pays-Bas, où la prostitution est légale, et où la communication sur la sexualité commence dès l'école primaire.
 - La tolérance envers les pratiques inhabituelles : les Néerlandais expriment une tolérance envers des pratiques sexuelles non conventionnelles, soulignant l'importance du respect des choix individuels.
 - L'éducation sexuelle précoce : les cours d'éducation sexuelle dès un jeune âge aux Pays-Bas sont salués, car ils encouragent la compréhension et le respect des différences.
 - L'évolution possible en Macédoine du Nord : bien que le texte évoque un certain tabou autour de la sexualité en Macédoine du Nord, il suggère que les attitudes évoluent, en particulier parmi les jeunes générations.
 - La communication familiale essentielle : les deux sources mettent en évidence que la communication familiale est cruciale pour fournir des informations précises et créer un environnement où les jeunes se sentent à l'aise pour poser des questions sur la sexualité.

Dans l'ensemble, il est clair que la communication ouverte et respectueuse dans la famille joue un rôle vital dans l'éducation sexuelle des jeunes. Elle favorise la compréhension, la tolérance et la réduction des tabous, contribuant ainsi à des choix éclairés et à des relations saines.

Pour aller plus loin

Proposition d'une activité complémentaire.

Analyse de citations :

1. « L'amour est la seule force capable de transformer un ennemi en ami. » - Martin Luther King Jr.

La citation de Martin Luther King Jr. exprime une profonde sagesse sur le pouvoir de l'amour et de la non-violence pour résoudre les conflits. Elle suggère que plutôt que de répondre à la haine par la haine, l'amour et la compassion peuvent créer des ponts de compréhension et de réconciliation. Cette citation souligne l'importance de la tolérance, de l'empathie et du dialogue pour surmonter les divisions et promouvoir la paix. Elle offre une perspective inspirante sur la capacité de l'humanité à transcender les hostilités et à construire des relations positives, ce qui demeure d'une grande pertinence dans le contexte actuel du monde.

2. « La sexualité est une énergie puissante, et lorsqu'elle est canalisée avec amour et respect, elle peut être source de connexion et d'épanouissement. » - Anonyme

Cette citation anonyme souligne la nature de la sexualité comme une force profondément humaine, capable d'influencer nos vies de manière significative. Elle met en avant l'importance de canaliser cette énergie de manière positive, c'est-à-dire avec amour et respect envers soi-même et les autres. Lorsqu'elle est vécue de cette manière, la sexualité peut non seulement renforcer les liens entre les individus, mais aussi contribuer à leur épanouissement personnel. Elle met en avant la dimension émotionnelle et relationnelle de

la sexualité, insistant sur l'importance de la connexion et de la compréhension mutuelle. Cette perspective encourage à aborder la sexualité de manière responsable, consensuelle et bienveillante, tout en reconnaissant son potentiel d'enrichissement pour les relations humaines.

3. « La véritable liberté est de vivre sa vérité sans crainte du jugement des autres. » - Osho

La citation d'Osho évoque un concept profond de liberté qui va au-delà de la simple absence de contraintes physiques. Elle met l'accent sur la liberté intérieure de vivre sa propre vérité, d'être authentique et fidèle à ses convictions, sans être entravé par la peur du jugement ou de la condamnation sociale. Cette perspective souligne l'importance de l'indépendance émotionnelle et de la confiance en soi, en affirmant que la véritable liberté réside dans la capacité de s'accepter soi-même et de suivre son propre chemin, même si cela signifie être différent ou non conforme aux attentes des autres. C'est un appel à l'autonomie personnelle, à l'expression de soi et à l'acceptation de la diversité, en soulignant que la véritable liberté découle de l'acceptation de sa propre vérité, indépendamment des opinions extérieures.

4. « L'amour, c'est lorsque l'autre personne est libre d'être elle-même et de vous aimer pour qui vous êtes en retour. » – Stendhal

La citation de Stendhal exprime une conception profonde de l'amour basée sur l'acceptation inconditionnelle et le respect de l'individualité de l'autre. Elle suggère que l'amour véritable se manifeste lorsque chaque personne dans la relation a la liberté d'être authentique et d'exprimer sa vraie nature, sans crainte de jugement ou de contrainte. C'est une affirmation de l'importance de l'acceptation mutuelle, où chaque partenaire s'aime pour sa propre essence, ce qui crée une relation d'égalité et d'épanouissement mutuel. En mettant l'accent sur la liberté et l'authenticité, cette citation illustre une vision de l'amour qui va au-delà de la dépendance ou de la possession, en faveur d'une relation où l'individualité et l'identité de chaque personne sont valorisées et respectées.

5. « La liberté de s'exprimer sexuellement est un droit fondamental qui nous permet d'affirmer notre identité, de partager nos désirs et nos limites, et de créer des relations épanouissantes et respectueuses » Anonyme.

La citation anonyme souligne l'importance de la liberté d'expression sexuelle en tant que droit fondamental. Elle met en avant le rôle essentiel de cette liberté dans la construction de l'identité personnelle, la communication de ses besoins, désirs et limites, ainsi que dans la création de relations épanouissantes et respectueuses. Cette perspective souligne que la capacité de s'exprimer sexuellement de manière ouverte et consensuelle est essentielle pour favoriser des relations saines, égalitaires et épanouissantes. Elle met en avant le respect de l'autonomie individuelle et le consentement mutuel comme des éléments clés de toute relation sexuelle, tout en insistant sur la nécessité de favoriser un environnement où la liberté sexuelle est respectée et célébrée.

6. « Le tabou du sexe est une ombre qui obscurcit notre compréhension de nous-mêmes et de notre humanité. Brisons ces chaînes pour embrasser la beauté et la complexité de notre sexualité. » Anonyme.

Cette citation anonyme met en lumière les conséquences négatives du tabou entourant la sexualité. Elle suggère que le silence et la stigmatisation autour du sexe peuvent entraver notre connaissance de nous-mêmes et de notre nature humaine. L'appel à « briser ces chaînes » encourage la société à reconnaître et à accepter la diversité et la complexité de la sexualité humaine. Elle promeut une vision de la sexualité comme un aspect naturel et essentiel de la vie humaine, à célébrer et à explorer de manière ouverte, respectueuse et éclairée. Cette perspective vise à encourager la communication, l'éducation sexuelle et la compréhension mutuelle, contribuant ainsi à des relations sexuelles et émotionnelles plus saines et épanouissantes. Elle suggère que briser le tabou entourant la sexualité peut aider à embrasser sa beauté et sa complexité.

- « Le sexe est-il un tabou ? » Par [Team Mouv'](https://www.radiofrance.fr/mouv/le-sexe-est-il-un-tabou-8188748) Publié le vendredi 25 janvier 2019 à 20h15 <https://www.radiofrance.fr/mouv/le-sexe-est-il-un-tabou-8188748>
- Éducation à la sexualité : « comment mieux parler de sexe à l'école » sur Actu.fr, par Maxime T'sjoen publié le 18 septembre 2022, https://actu.fr/societe/education-a-la-sexualite-comment-mieux-parler-de-sexe-a-l-ecole_53758945.html
- L'école du futur (12/12/2022) : « Tout s'explique » : parler de sexe pour en finir avec les tabous », sur SGOOL TV <https://www.youtube.com/watch?v=zFOxpreSjik>

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : La santé mentale

FICHE 2 : En finir avec les stigmatisations et les tabous en santé mentale

CORRIGÉ

Mise en route (5 min)

- Description de la photo et hypothèses sur le sujet de la séquence
<https://www.lassuranceenmouvement.com/2022/10/20/73-des-francais-jugent-que-la-sante-mentale-est-tabou/#:~:text=La%20santé%20mentale%20deme>
- La photo est en noir et blanc, à part des gribouillis au-dessus du crâne de la personne.
 Il s'agit d'un homme qui tient sa tête, son front dans la main droite, la tête baissée, certainement les yeux fermés, qui réfléchit, qui a peut-être mal à la tête, qui a des soucis. Le gribouillage et les éclaboussures de différentes couleurs au-dessus de sa tête indiquent que ce qu'il pense est difficile et le tourmente.
- Le sujet possible de la séquence pourrait être :
 - la vie d'un homme est difficile ;
 - les difficultés du quotidien ;
 - la migraine chez les hommes ;
 - etc.

Activité 1 - Compréhension du texte (20 min)

- **Réponses du QCM :**
 1. b) Parce qu'elles craignent d'être jugées ou d'être virées.
 2. a) Les gens sont plus réticents à révéler des maladies mentales qu'à révéler leur orientation sexuelle.
 3. b) Comme un signe de force et de conscience de soi.
 4. b) En les incitant à parler de leurs propres problèmes.
 5. b) Les maladies psychiques affectent les personnes de n'importe quel âge.

Activité 2 - Discussion sur un extrait de document authentique (30 min)

- **Texte :** *En finir avec la stigmatisation et les tabous en santé mentale* par Relief - le chemin de la santé mentale publié le 1er juin 2022 :

<https://relief.ca/relief-1/blogue-en-detail/stigmatisation-tabous-sante-mentaleindex/postid/11>

On n'a jamais autant parlé de santé mentale depuis le début de la pandémie. Mais il serait faux de croire que la stigmatisation que vivent les personnes avec un trouble de santé mentale a disparu pour autant. Cette stigmatisation existe depuis des siècles et elle découle de superstitions et de croyances qui sont bien ancrées dans notre imaginaire collectif.

Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas changer les mentalités. Mais disons qu'il nous faudra un peu plus que deux ans de pandémie pour réaliser un projet aussi ambitieux.

Stigmatisation et santé mentale : ces tabous qui ont la vie dure

Sans rentrer dans un cours magistral sur l'étymologie, la stigmatisation signifiait avant le fait de « marquer une personne au fer rouge ».

Aujourd'hui, il y a plusieurs définitions de la stigmatisation, mais cette idée de « marquer » une personne ou de l'étiqueter demeure présente. Selon le Groupe provincial sur la stigmatisation et la discrimination en santé mentale, « la stigmatisation [est] une marque de honte, de disgrâce, de désapprobation conduisant un individu à être évité et rejeté par les autres. La stigmatisation accompagne tous les troubles de santé mentale, mais elle est en général d'autant plus marquée [quand] le comportement de l'individu diffère davantage de ce qui est commun ».

Alors que la discrimination relève du comportement, la stigmatisation fait plutôt référence aux attitudes. Et on en distingue trois types :

La stigmatisation publique, soit les attitudes de la population en général ;

La stigmatisation structurelle, soit les attitudes reproduites par différents systèmes et institutions (le système scolaire, les politiques, les lois, les médias, etc.) ;

L'autostigmatisation, soit le fait d'intérioriser les stéréotypes et préjugés véhiculés par la société.

Peu importe la forme qu'elle prend, la stigmatisation se base sur un ensemble de préjugés et de mythes à l'égard des personnes vivant avec un trouble de santé mentale :

« Elles ne sont pas vraiment malades » : Il n'y a pas de santé sans santé mentale. Plusieurs croient toutefois à tort que la santé se limite à la santé physique et qu'un trouble de santé mentale est simplement le signe d'une « faiblesse », d'une « fragilité » ou d'un « manque de résilience ».

« Elles ne peuvent pas se rétablir » : On peut se rétablir d'un trouble de santé mentale grâce à différentes formes de traitement et de services de soutien. Même lorsqu'un trouble est de longue durée, il existe des moyens de favoriser son bien-être, comme l'autogestion en santé mentale.

« Elles sont responsables de ce qui leur arrive » : On n'est pas responsable de notre trouble de santé mentale, mais on peut adopter des comportements qui améliorent notre qualité de vie.

Ce ne sont que quelques-uns des préjugés qui perdurent encore aujourd'hui et qui sont loin d'être sans conséquence.

Les conséquences de la stigmatisation liée à la santé mentale

La stigmatisation nuit à la santé mentale et au bien-être des personnes qui la subissent. Elle empêche 60 % des personnes vivant avec un trouble de santé mentale de chercher de l'aide par crainte d'être jugées. Elle retarde aussi le diagnostic d'un trouble anxieux, dépressif ou bipolaire.

Plusieurs verront également leur estime de soi affectée et auront tendance à se dévaloriser. C'est dans ce sens qu'on dit que l'autostigmatisation est une conséquence de la stigmatisation. À force de subir des attitudes négatives, les personnes vivant avec un trouble de santé mentale finissent par les adopter envers elles-mêmes.

Au-delà des effets de la stigmatisation sur leur santé mentale et leur perception de soi, leur santé physique peut aussi être compromise. C'est entre autres le cas lorsque le personnel médical attribue à tort des symptômes d'une maladie physique à un trouble de santé mentale déjà diagnostiqué. Par exemple, un médecin pourrait associer des douleurs abdominales à de l'anxiété chez une personne ayant reçu un diagnostic de trouble anxieux.

Ce préjugé a pour effet de retarder le diagnostic et le traitement d'une maladie physique et peut avoir de graves conséquences.

Les effets de la stigmatisation varient donc selon le contexte. Elle ne prendra pas la même forme si elle se fait en milieu de travail ou dans sa vie personnelle. Elle varie aussi selon la personne qui la subit. La stigmatisation associée à la santé mentale est, par exemple, plus élevée chez les communautés noires, comme le démontre une étude menée par la santé publique de la ville d'Ottawa. L'entourage d'une personne vivant avec un trouble peut également subir de la stigmatisation qu'on qualifie de « stigmatisation par association ».

La stigmatisation est donc un obstacle majeur à notre santé mentale collective. Et il est plus que temps qu'on s'y attarde de plus près.

La déstigmatisation : à quand la fin des préjugés en santé mentale ?

La stigmatisation prend sa source de la peur, de l'ignorance et de la désinformation. Et c'est pour cette raison que des initiatives nationales comme Changer les mentalités de la Commission de la santé mentale du Canada sont aussi importantes. Elles permettent d'éduquer et de sensibiliser le public sur les réalités des personnes vivant avec un trouble de santé mentale.

Les employeurs ont aussi leur rôle à jouer. Encore aujourd'hui, quatre Canadien-ne-s sur dix ne se sentent pas en confiance d'aborder la santé mentale en milieu de travail.

Les personnes vivant ou ayant vécu avec un trouble de santé mentale peuvent également contribuer à briser les tabous en partageant leurs histoires – à condition de respecter leurs limites.

Puisque la stigmatisation est un problème de société, la déstigmatisation nécessitera un effort collectif. Mais on est sur la bonne voie. Les tabous sont en train de tomber un à un. Continuons d'en parler.

- Les explications possibles aux trois énoncés :

1. « Elles ne sont pas vraiment malades. »

Les problèmes de santé mentale sont de véritables problèmes de santé, tout comme les problèmes de santé physique. Ils sont causés par une combinaison complexe de facteurs biologiques, psychologiques et environnementaux, et ils peuvent avoir un impact significatif sur la vie d'une personne. Les personnes qui souffrent de troubles de santé mentale sont effectivement malades, et leur souffrance est réelle.

Il est important de reconnaître que les problèmes de santé mentale sont des affections médicales légitimes, et elles peuvent nécessiter un traitement médical approprié. La stigmatisation et la discrimination envers les personnes atteintes de troubles de santé mentale sont malheureusement courantes, et elles peuvent entraver l'accès aux soins et le rétablissement. Il est essentiel de promouvoir la compréhension, la sensibilisation et le soutien envers ceux qui luttent contre des problèmes de santé mentale, et de les encourager à chercher de l'aide lorsque cela est nécessaire.

2. « Elles ne peuvent pas se rétablir. »

Les personnes atteintes de problèmes de santé mentale peuvent certainement se rétablir, et de nombreuses personnes atteintes de troubles de santé mentale vivent des vies épanouissantes avec un traitement approprié et un soutien adéquat. Le rétablissement peut varier en fonction du type de trouble de santé mentale, de sa gravité et de la manière dont il est traité.

Il est important de noter que le rétablissement ne signifie pas nécessairement une guérison totale. Pour certaines personnes, le rétablissement peut signifier apprendre à gérer efficacement leurs symptômes, à améliorer leur qualité de vie et à maintenir un équilibre mental stable. Pour d'autres, le rétablissement peut impliquer une rémission complète des symptômes.

Le traitement des troubles de santé mentale peut inclure la thérapie, la médication, le soutien social et d'autres approches. Le soutien de la famille et des amis joue un rôle essentiel dans le rétablissement.

En outre, la sensibilisation et l'éducation sur la santé mentale sont importantes pour réduire la stigmatisation et encourager les personnes à chercher de l'aide dès que possible.

Il est essentiel de comprendre que chaque personne est différente, et il n'y a pas de solution unique pour tous en matière de rétablissement. Cependant, il y a de l'espoir pour les personnes atteintes de troubles de santé mentale, et de nombreuses ressources et professionnels de la santé sont disponibles pour les aider dans leur parcours vers le rétablissement.

3. « Elles sont responsables de ce qui leur arrive. »

Les troubles de santé mentale sont des affections complexes qui peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment la génétique, l'environnement, les expériences de vie et la chimie cérébrale. Il serait injuste de blâmer les personnes pour ce qui leur arrive en ce qui concerne leur santé mentale.

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Est-ce que ces préjugés perdurent encore aujourd'hui ?

La stigmatisation envers les personnes vivant avec un trouble de santé mentale existe depuis des siècles. Elle est enracinée dans des superstitions et des croyances profondément ancrées dans notre société. Cette stigmatisation est malheureusement encore présente et se manifeste à travers plusieurs formes, y compris la stigmatisation publique, structurelle et l'autostigmatisation. Malgré les avancées dans la compréhension des maladies mentales et des efforts pour sensibiliser le public, de nombreuses personnes font encore face aux préjugés, à la stigmatisation, à la discrimination et à des attitudes négatives en raison de leur état de santé mentale. Les préjugés persistent à cause de la/du/de l'/des :

- manque de compréhension car beaucoup de gens ne comprennent pas correctement ce qu'est une maladie mentale, comment elle se développe et comment elle peut être traitée. Cela conduit à des idées fausses et à des jugements hâtifs.
- peur de l'inconnu : la méconnaissance des maladies mentales peut susciter la peur, ce qui entraîne des réactions de rejet ou d'évitement envers les personnes atteintes.
- médias et de la culture populaire : les représentations inexactes et stéréotypées des maladies mentales dans les médias et la culture populaire contribuent à perpétuer les préjugés. Les personnages de fiction atteints de troubles mentaux sont souvent dépeints de manière négative ou sensationnaliste.
- stigmatisation sociale, ce qui signifie qu'elles sont jugées, rejetées ou marginalisées en raison de leur condition. Cela peut avoir un impact significatif sur leur bien-être.
- discrimination institutionnelle et faire l'objet de discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement et les soins de santé. Les employeurs, les propriétaires et les prestataires de soins de santé peuvent avoir des préjugés qui influencent leurs décisions.
- autostigmatisation : en raison de la stigmatisation externe, certaines personnes atteintes de maladies mentales peuvent intérioriser ces préjugés, ce qui peut avoir un impact sur leur estime de soi et leur traitement.

2. Quelles sont les conséquences de ces préjugés ?

Les préjugés liés à la stigmatisation envers les personnes vivant avec un trouble de santé mentale ont de nombreuses conséquences négatives comme :

- l'impact sur l'estime de soi : elles ont tendance à se dévaloriser et à adopter des attitudes négatives envers elles-mêmes en raison des attitudes négatives des autres.
- l'impact sur la santé physique : par exemple, les professionnels de la santé peuvent attribuer à tort des symptômes physiques à des troubles de santé mentale, ce qui peut retarder le diagnostic et le traitement de problèmes de santé physique, avec des conséquences potentiellement graves.
- la variabilité des effets en fonction du contexte et de la personne touchée. Par exemple, la stigmatisation est plus élevée chez certaines communautés, comme les communautés noires, ce qui peut entraîner une stigmatisation supplémentaire par association pour les proches des personnes touchées.
- le fait d'être empêchées de chercher de l'aide par crainte d'être jugées ou rejetées. Cela peut retarder le diagnostic et le traitement, ce qui peut aggraver la condition de la personne.

Les conséquences des préjugés liés à la stigmatisation envers la santé mentale sont significatives et peuvent affecter la vie, la santé et le bien-être des personnes touchées. Il est donc crucial de lutter contre ces préjugés pour favoriser une société plus compréhensive et solidaire envers ceux qui vivent avec des troubles de santé mentale.

Activité 3 - Travail sur l'interculturel (30 min)

- Transcription de la vidéo : *Меѓународен ден на менталното здравје*

<https://24.mk/details/me-unaroden-den-na-mentalnoto-zdravje>

Елизабета Дамјаноска Спасеновска

Марија Прличкова Нешовска веќе подолго време отворено зборува за нејзината борба со анксиозноста, како за една од најзастапените форми на нарушување на ментално здравје. Таа денеска, на Светскиот ден на менталното здравје ги повика сите кои се засегнати од која било форма на ментална нестабилност, без двоумење да побараат стручна помош, како што би побарале ако на пример настинат или имаат висок крвен притисок. „Овде луѓето за жал сè уште имаат стигма кон луѓето што имаат некаков проблем со менталното здравје и поради тоа не се осудуваат ниту да отидат кај стручно лице ниту пак да прозборат јавно на оваа тема.“

Според Марија, колку порано се соочите со нарушувањето, толку порано ќе научите како да живеете со состојбата и со тоа да си го олесните животот. „Имав доста симптоми кои не ги сметав за нормални... Луѓето околу мене не ги доживуваа, не реагираа така на стрес. На пример, не им се потат дланките, не им трепери гласот, не...немаат напнатост а јас тоа го чувствував.“

Испитувањата на Клиниката за психијатрија покажале дека кај една третина од адолесцентите и кај една третина од бремените жени во земјава се јавуваат депресивност и анксиозност. „Не можеме да функционираме како партнери, како родители, како другар, како другарка, како ќерка, како мајка...ниту со таков квалитет да си ја вршиме работата за која што претходно сме биле спремни и обучени.“

Една третина од мајките во Македонија за време на бременоста и по породувањето страдаат од симптоми на депресија, додека кај 28 % од нив се регистрира анксиозност. Истражувањето на Клиниката е направено после ковид пандемијата.

Discussion en grand groupe :

- Réponses possibles aux questions suivantes

1. Donner des commentaires sur ce qui a été vu.

(Les commentaires sont personnels)

2. Dire si dans leur entourage les problèmes de santé mentale sont facilement abordés ou si cela est encore un thème tabou ?

Les commentaires sont personnels, cependant, on peut dire que dans de nombreuses sociétés, y compris celles des Balkans et donc dans la culture macédonienne, il peut y avoir une certaine réticence à aborder ouvertement les problèmes de santé mentale en raison de facteurs culturels, sociaux et historiques. Il peut y avoir les réticences suivantes :

- La stigmatisation liée à la santé mentale qui est un problème répandu dans de nombreuses cultures et donc dans la culture macédonienne. Les personnes peuvent craindre d'être jugées, rejetées ou discriminées si elles partagent leurs luttes en matière de santé mentale.
- La culture du silence : les problèmes personnels, y compris la santé mentale, ne sont pas discutés ouvertement. Il peut y avoir une pression pour préserver une image de famille ou de communauté parfaite.
- Le manque de sensibilisation : l'ignorance ou le manque de compréhension concernant la santé mentale peuvent être des obstacles à la discussion ouverte. Si les gens ne comprennent pas ce qu'implique un trouble de santé mentale, ils peuvent être moins enclins à en parler.
- Le rôle des traditions religieuses et les croyances qui jouent un rôle dans la façon dont la santé mentale est perçue. Certaines personnes peuvent chercher des réponses dans la foi et la spiritualité plutôt que de consulter des professionnels de la santé mentale.

Il est important de noter que ces facteurs peuvent varier d'une personne à l'autre et la culture macédonienne est diverse, avec des individus et des familles qui peuvent avoir des attitudes différentes envers la santé mentale. De plus, la sensibilisation et la compréhension de la santé mentale évoluent progressivement dans de nombreuses sociétés, ce qui peut contribuer à une plus grande ouverture à la discussion. Les efforts pour réduire la stigmatisation et promouvoir la sensibilisation à la santé mentale sont importants pour permettre aux personnes de chercher de l'aide en cas de besoin.

3. Idées possibles sur l'évolution de ces stigmatisations afin de s'aider ou d'aider quelqu'un à trouver la force pour parler de ces problèmes de santé et comment / où demander de l'aide.

L'évolution des stigmatisations liées à la santé mentale est un sujet complexe, mais il existe des réflexions sur les évolutions possibles :

- L'éducation et la sensibilisation sont une des clés pour surmonter les stigmatisations. Les campagnes d'information, les programmes éducatifs et les discussions ouvertes sur la santé mentale peuvent contribuer à changer les perceptions et à réduire les préjugés. Plus les gens comprennent ce qu'est réellement la santé mentale, moins ils sont enclins à stigmatiser.
- Les témoignages personnels : les personnes qui ont vécu des troubles de santé mentale et qui partagent leurs expériences peuvent contribuer à briser les stigmatisations. Le fait de parler ouvertement de leurs luttes, de leur rétablissement et de leur succès peut aider à normaliser la conversation sur la santé mentale.
- L'engagement communautaire : les communautés, les écoles, les entreprises et les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer pour combattre la stigmatisation. En promouvant des environnements inclusifs et en mettant en place des politiques de soutien, ils peuvent encourager un changement culturel.
- Les médias et la culture populaire ont un impact significatif sur la perception de la santé mentale. En représentant de manière réaliste les personnes atteintes de troubles de santé mentale dans les médias, en éliminant les stéréotypes négatifs et en racontant des histoires positives, ils peuvent contribuer à changer les attitudes du public.
- La législation et les politiques en matière de santé mentale jouent un rôle majeur. L'amélioration de l'accès aux soins de santé mentale, la lutte contre la discrimination et la protection des droits des personnes atteintes de troubles de santé mentale sont des mesures importantes.
- Encourager la conversation ouverte : la simple discussion ouverte et la communication sur la santé mentale sont essentielles. Plus les gens se sentent à l'aise pour parler de leurs propres expériences et pour écouter celles des autres, plus la stigmatisation peut être réduite.
- Le soutien des pairs : les groupes de soutien des pairs, où les personnes atteintes de troubles de santé mentale se soutiennent mutuellement, peuvent être une ressource précieuse. Ils montrent que la guérison et la réadaptation sont possibles.
- La recherche continue : la recherche en santé mentale continue d'éclairer notre compréhension des troubles mentaux, de leurs causes et de leurs traitements. Cela peut contribuer à réduire la stigmatisation en démontrant que la santé mentale est une question complexe et multidimensionnelle.

Conclusion (5 min)

Bien que les stigmatisations en matière de santé mentale persistent, il existe un mouvement croissant en faveur de la déstigmatisation et de la compréhension. L'évolution dépendra de l'engagement continu de la société, de l'éducation et de la sensibilisation, ainsi que de politiques et de pratiques qui favorisent une culture plus compatissante et inclusive envers ceux qui vivent avec des troubles de santé mentale.

Dans la conclusion ou synthèse de la séance, il est possible d'utiliser le texte suivant :

Les mentalités évoluent

Promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme étant une priorité, la Journée mondiale de la santé mentale célébrée le 10 octobre, a pour but de sensibiliser aux problèmes de santé psychique dans le monde entier et de mobiliser tous les efforts pour qu'elle ne soit plus un tabou. Par cette reconnaissance au niveau international, une chose est certaine, les choses commencent enfin à bouger en ce qui concerne la reconnaissance et la prise en charge des affections mentales.

Si vous souffrez en silence d'une pathologie mentale, voici quelques idées de réflexions pour vous aider à trouver la force pour en parler et trouver de l'aide :

- 1. Vous n'êtes jamais la seule personne à avoir traversé des moments difficiles. Nous avons tous, à un moment donné de notre vie, connu des failles plus ou moins importantes.*
- 2. Oser parler de soi devient plus facile avec la pratique. La première fois est toujours la plus difficile.*
- 3. Être conscient de sa vulnérabilité est une force.*
- 4. Tenez à distance les personnes qui ne respecteraient pas la confiance que vous leur témoignez en vous confiant.*

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : Les salaires

FICHE 3 : Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise

CORRIGÉ

Mise en route (5 min)

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Parlez-vous volontairement de votre salaire avec vos amis, vos membres de la famille ?

C'est une question assez personnelle cependant il est possible de répondre de la sorte : la volonté de parler de son salaire avec des amis ou des membres de la famille dépend généralement de la culture, des normes sociales, de la personnalité, du niveau de confiance dans la relation, des croyances de chaque individu et de la perception personnelle de l'argent. Certains sont très ouverts à ce sujet et n'hésitent pas à partager des informations sur leur rémunération, tandis que d'autres considèrent cette question comme très personnelle et préfèrent ne pas en discuter. La discussion des salaires avec des amis et des membres de la famille peut être un sujet délicat, car cela peut susciter des sentiments de jalousie, de comparaison ou d'inconfort. C'est pourquoi certaines personnes choisissent de garder leur rémunération privée, tandis que d'autres considèrent que la transparence est essentielle pour promouvoir l'équité salariale et la compréhension mutuelle.

2. Est-ce que vous posez des questions à vos interlocuteurs sur le montant du salaire qu'ils gagnent ?

(La réponse à cette question est personnelle)

3. Si vous avez des amis étrangers, partagez-vous des informations sur votre propre salaire?

(La réponse à cette question est personnelle)

Activité 1 - Compréhension écrite (15 min)

- Quelques points principaux relatifs au texte :
 - Le texte traite de la question de savoir si les gens discutent de leur salaire avec d'autres personnes, que ce soient des collègues, des amis ou des membres de la famille.
 - Il aborde le fait que la rémunération est souvent considérée comme un sujet très personnel et tabou pour de nombreux salariés.
 - Le site de recherche d'emploi Stepstone a mené une enquête en Europe pour déterminer si les gens discutent ouvertement de leur salaire, et les résultats varient en fonction des pays interrogés.
 - Les Autrichiens, par exemple, considèrent que la discussion sur le salaire est très personnelle, tandis que les Français sont plus ouverts sur ce sujet.
 - Le texte souligne que les attitudes à l'égard de la discussion des salaires diffèrent en fonction des pays, avec une tendance à considérer cela comme plus personnel dans les pays du nord de l'Europe tels que les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Norvège.
 - En ce qui concerne la « Grande Région », les Français sont plus enclins à discuter de leur salaire, bien que certains évitent d'aborder le sujet avec leurs collègues de travail.
 - Les Belges abordent le sujet un peu moins facilement que les Français, mais ils sont également divisés entre ceux qui considèrent cela comme un sujet privé et ceux qui n'en parlent qu'à leurs amis proches.
 - Les Allemands ont tendance à être plus réservés en ce qui concerne la discussion des salaires, avec une part importante d'entre eux considérant que c'est un sujet à aborder uniquement avec des amis proches.

En résumé, le texte explore les attitudes culturelles et régionales envers la discussion des salaires en Europe, mettant en évidence les différences entre les pays et les préférences des individus en matière de divulgation de leur rémunération.

- Réponses aux questions suivantes :

1. De quoi parle-t-on dans ce texte ?

Le texte parle de la réticence des gens à discuter de leur salaire avec d'autres personnes, que ce soient des collègues, des amis ou des membres de la famille. Il examine comment la rémunération est souvent considérée comme un sujet très personnel et tabou. Le texte présente également les résultats d'une enquête menée en Europe, qui révèle des différences culturelles dans les attitudes envers la discussion des salaires, notamment en mettant en évidence les variations entre les pays européens tels que la France, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Belgique, et l'Allemagne. Il aborde les pourcentages de personnes qui discutent ouvertement de leur salaire, ceux qui le considèrent comme personnel, ceux qui n'en parlent qu'à leurs amis proches, et ceux qui évitent d'aborder le sujet avec leurs collègues. En résumé, le texte explore les attitudes culturelles et nationales envers la divulgation des informations salariales.

2. Qu'est-ce que les chiffres du texte nous montrent ?

Les chiffres du texte montrent les variations des attitudes envers la discussion des salaires en Europe, en particulier dans plusieurs pays, tels que la France, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Belgique, et l'Allemagne. Nous voyons :

- L'attitude des Autrichiens : 59 % des Autrichiens considèrent que la discussion des salaires est un sujet personnel, indiquant une forte préférence pour la confidentialité.
- L'attitude des Français : 42 % des Français discutent ouvertement de leur salaire, montrant une plus grande propension à partager ces informations.
- Les différences culturelles entre les pays du nord de l'Europe : les pays du nord de l'Europe, tels que les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, et la Norvège, ont tendance à être moins enclins à discuter d'argent avec leur entourage, ou le font uniquement avec leurs amis proches.
- Les attitudes au sein de la Grande Région : les Français de la « Grande Région » sont généralement ouverts à la discussion des salaires, bien que certains évitent d'aborder le sujet avec leurs collègues, et d'autres le réservent à leurs amis proches.
- Les attitudes des Belges : en Belgique, 28 % abordent facilement le sujet de la rémunération, mais 31 % considèrent que c'est un sujet privé, et 26 % n'en parlent qu'à leurs amis proches.
- Les attitudes des Allemands : les Allemands ont tendance à ne pas discuter ouvertement de leur salaire, avec 32 % qui estiment que c'est inapproprié de le faire, et 35 % pensant que cela ne devrait se faire qu'avec des amis proches.

3. Dans quels pays les discussions sur les salaires sont-elles considérées comme plus personnelles ?

Les discussions sur les salaires sont considérées comme plus personnelles, et donc plus réservées, notamment dans les pays du nord de l'Europe. Les chiffres du texte suggèrent que les Autrichiens, par exemple, sont particulièrement enclins à considérer la discussion des salaires comme un sujet personnel, avec 59 % d'entre eux ayant cette opinion. De même, les Allemands ont tendance à considérer les discussions sur les salaires comme plus privées, avec 32 % d'entre eux estimant qu'il n'est pas approprié d'en parler, et 35 % pensant que ces discussions ne devraient se faire qu'avec des amis proches. Ces données indiquent que dans ces pays, la rémunération est généralement perçue comme un sujet confidentiel.

4. Quel pourcentage de Français discute ouvertement de leur salaire ?

Le texte indique que 42 % des Français discutent ouvertement de leur salaire. Cela signifie que, selon les résultats de l'enquête mentionnée dans le texte, un peu moins de la moitié des Français sont à l'aise pour parler ouvertement de leur rémunération avec d'autres personnes.

5. Comment les attitudes diffèrent-elles en Allemagne par rapport à la France ?

Le texte indique que les Allemands ont tendance à être plus réservés sur ce sujet que les Français. Plus précisément, 32 % des Allemands estiment qu'il n'est pas approprié de parler ouvertement de leur salaire, tandis que 35 % pensent que de telles discussions ne devraient avoir lieu qu'avec des amis proches. Seulement 16 % des Allemands en parlent ouvertement, et 17 % éludent la question lorsqu'elle est abordée avec leurs collègues. En comparaison, les Français sont plus ouverts à la discussion des salaires, avec 42 %

d'entre eux en parlant ouvertement, et 11 % évitant simplement d'aborder le sujet avec leurs collègues de travail. Ces données montrent une différence culturelle dans la manière dont les Allemands et les Français perçoivent et abordent la question de la divulgation des salaires.

Activité 2 - Vocabulaire et expressions (10 min)

Liste de mots ou expressions clés du texte qui pourraient ne pas être compris ou connus :

- Secret de Polichinelle : expression française pour décrire un secret de peu de valeur, souvent déjà connu du public.
- Loquace : bavard ou disposé à parler.
- Palabrer : discuter ou parler longuement d'un sujet.
- Éluder : éviter ou esquiver un sujet ou une question.
- Les Pays-Bas : le nom du pays européen connu sous le nom de « Netherlands » en anglais.
- La Grande Région : une référence à une zone transfrontalière en Europe qui englobe plusieurs pays.
- La paie : terme familier pour désigner la rémunération ou le salaire qu'une personne reçoit en échange de son travail.

Activité 3 - Compréhension du texte : *Les salaires, un sujet encore tabou en entreprise ?*

<https://www.20minutes.fr/economie/3205795-20211227-les-salaires-un-sujet-toujours-tabou-en-entreprise>

(20 min)

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Quel est le sujet principal du texte ?

Le sujet principal du texte est l'attitude des travailleurs en France concernant la discussion des salaires. Le texte examine comment la question de la rémunération est souvent considérée comme un sujet tabou en France. Il souligne que, même si cela peut être perçu comme une fausse modestie, cette réticence à discuter ouvertement des salaires a des conséquences, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la rémunération appropriée lors d'un entretien d'embauche ou la comparaison des salaires avec ses collègues.

Le texte met également en avant le fait que les mentalités évoluent, avec un pourcentage significatif d'actifs favorables à davantage de transparence en matière de salaires. Il évoque des sondages qui montrent que de nombreux actifs souhaitent avoir accès aux barèmes salariaux de leur entreprise et sont disposés à rendre publics certains détails salariaux, tout en conservant une certaine confidentialité. En outre, le texte fait référence à des pratiques de transparence dans d'autres pays, tels que la Suède, la Finlande, et la Norvège, et aux lois françaises telles que la loi Pacte et l'index de l'égalité femmes-hommes qui imposent des comparaisons salariales et des divulgations dans certaines entreprises.

2. Quelle proportion des actifs interrogés par Talent.com se déclare favorable à la transparence des salaires en 2022 ?

D'après le texte, 78 % des 4 000 actifs interrogés par le site de recherche d'emploi Talent.com en 2022 se déclarent favorables à la transparence des salaires. Cela signifie que la grande majorité des personnes interrogées sont en faveur d'une plus grande ouverture en ce qui concerne la divulgation des informations salariales.

3. Quelle est la principale raison avancée par les actifs pour laquelle ils souhaitent connaître le salaire d'un emploi avant de postuler ?

La principale raison avancée par les actifs pour laquelle ils souhaitent connaître le salaire d'un emploi avant de postuler est qu'ils considèrent cela comme « essentiel ou important ». Le texte indique que 95 % des actifs interrogés jugent essentiel ou important de connaître le salaire d'un emploi avant de postuler. Cela suggère que la rémunération est un facteur clé pour les personnes lorsqu'elles envisagent de postuler à un emploi, et elles estiment que cette information est cruciale pour prendre une décision éclairée.

4. Comment la France se distingue-t-elle des pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège) en ce qui concerne la divulgation des informations salariales, comme indiqué dans le texte ?

La France se distingue des pays nordiques, tels que la Suède, la Finlande, et la Norvège, en ce qui concerne la divulgation des informations salariales par sa pratique en matière de transparence des salaires. Dans ces pays nordiques, le texte mentionne que les salaires sont consultables par le public auprès du fisc, ce qui signifie que les informations sur les salaires de chaque citoyen sont disponibles pour consultation publique.

En revanche, en France, la pratique de divulgation des informations salariales est différente. Le texte fait référence à la loi Pacte du 22 mai 2019, selon laquelle seules les sociétés cotées en Bourse doivent publier chaque année un relevé des écarts entre la rémunération de leurs dirigeants et les salaires moyens des

employés en équivalent temps plein, ainsi qu'avec le salaire médian de ces derniers. La France a donc choisi de suivre une approche réglementaire plus spécifique et limitée en matière de divulgation des salaires par rapport aux pays nordiques où les salaires sont rendus publics de manière plus globale.

5. Selon ce texte de 2022, y a-t-il des changements dans les attitudes vis-à-vis des salaires ? Lesquels ?

Les principales évolutions sont :

- une tendance à la transparence : 78 % des actifs interrogés se disent favorables à une plus grande transparence des salaires. Cela indique qu'un pourcentage élevé de travailleurs est en faveur de la divulgation des informations salariales.
- l'importance de connaître le salaire avant de postuler : 95 % des actifs estiment essentiel ou important de connaître le salaire d'un emploi avant de postuler. Cela suggère que la rémunération est devenue un facteur clé dans le processus de candidature et que les travailleurs attachent de l'importance à cette information.
- la volonté de divulguer des informations salariales : certains actifs sont prêts à accepter de rendre publiques des grilles salariales, ce qui montre une ouverture à la divulgation de certaines données salariales.

Ces éléments indiquent un changement d'attitude par rapport aux années précédentes, où la discussion des salaires était souvent considérée comme taboue en France. Les travailleurs semblent de plus en plus enclins à la transparence en matière de rémunération et à une plus grande ouverture concernant les salaires.

Activité 4 - Comparatif sur les deux textes (15 min)

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Est-ce que les mentalités ont évolué en ce qui concerne la discussion des salaires en France?

En comparant les deux textes, on peut constater une évolution des mentalités en ce qui concerne la discussion des salaires en France.

Dans le premier texte de 2011, il est noté que la rémunération est encore largement considérée comme un sujet tabou pour de nombreux salariés, bien que les Français soient relativement ouverts à discuter de leur salaire par rapport à d'autres pays européens. Cependant, une partie des Français préfère éviter d'aborder le sujet avec leurs collègues de travail et certains le gardent privé.

Dans le second texte de 2022, il est mentionné que les mentalités évoluent. Le texte souligne qu'une majorité écrasante des actifs (78 %) est favorable à une plus grande transparence des salaires. De plus, un pourcentage élevé (95 %) estime essentiel ou important de connaître le salaire d'un emploi avant de postuler. Bien que moins de la moitié des actifs se disent à l'aise pour discuter de leur rémunération avec leurs collègues, plus de la moitié (55 %) seraient d'accord pour que le montant de leur paie soit communiqué au sein de l'entreprise. Certaines personnes sont même prêtes à rendre publiques des grilles salariales, bien que la plupart des sondés ne souhaitent pas que tout le personnel puisse consulter le détail des salaires de chaque employé.

En résumé, on peut affirmer que les mentalités ont évolué de manière significative entre 2011 et 2022 en France en ce qui concerne la discussion des salaires. Les travailleurs semblent de plus en plus enclins à la transparence et à une plus grande ouverture concernant les informations salariales, marquant ainsi un changement d'attitude au fil des années.

2. Est-ce que les mentalités ont évolué en ce qui concerne la discussion des salaires dans les autres pays mentionnés ?

Les deux textes ne fournissent pas suffisamment d'informations sur l'évolution des mentalités concernant la discussion des salaires dans d'autres pays en dehors de la France. Les textes mentionnent les attitudes des Autrichiens, des Belges et des Allemands, ainsi que des pays nordiques comme les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Norvège. Cependant, les textes ne fournissent pas de comparaisons temporelles ou d'évolutions spécifiques dans ces pays, de sorte que nous ne pouvons pas conclure si les mentalités ont évolué dans ces pays en fonction des informations fournies.

Activité 5 - discussion sur les attitudes culturelles (20 min)

- Réponses possibles aux questions :

1. En quoi les attitudes françaises envers la discussion des salaires diffèrent-elles de celles des pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège) ? Quelles raisons culturelles ou législatives pourraient expliquer ces différences ?

D'après les deux textes, les attitudes françaises envers la discussion des salaires diffèrent de celles des pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège) de plusieurs manières :

- Plus grande ouverture en France : le premier texte, datant de 2011, indique que 42 % des Français discutent ouvertement de leur salaire, ce qui suggère une relative ouverture à ce sujet. En revanche, dans les pays nordiques, les discussions sur les salaires sont considérées comme plus personnelles et les gens sont moins enclins à les aborder.
- Évolution vers plus de transparence en France : le deuxième texte, de 2022, suggère une évolution des mentalités en France vers plus de transparence. Il rapporte que 78 % des actifs interrogés sont favorables à une plus grande transparence des salaires, tandis que moins de la moitié se sent à l'aise pour discuter de leur rémunération avec leurs collègues. En revanche, les pays nordiques ont déjà choisi une transparence totale en rendant les salaires consultables par le public auprès du fisc.

Les raisons culturelles et législatives qui pourraient expliquer ces différences incluent :

- La culture de la discrétion en France où il existe une tradition de discrétion en ce qui concerne l'argent et les salaires. Les Français peuvent considérer que parler de leur rémunération est mal élevé ou indiscret, ce qui peut expliquer pourquoi les discussions sur les salaires étaient encore relativement taboues en 2011.
- L'évolution des mentalités en France pourrait être due à une prise de conscience croissante de l'importance de la transparence en matière de salaires, de l'égalité salariale et du droit à l'information pour les travailleurs. Cela peut être encouragé par des mouvements sociaux, des lois sur l'égalité salariale ou simplement une évolution des valeurs culturelles.
- La législation sur la transparence des salaires : les pays nordiques ont adopté des lois qui rendent les salaires consultables par le public, favorisant ainsi une plus grande transparence. En France, la législation n'a pas adopté une telle mesure, bien que des obligations de reporting sur l'égalité salariale aient été mises en place.

2. Pensez-vous que la transparence des salaires est importante dans toutes les cultures ?

Ce qui est considéré comme important dépend souvent des valeurs culturelles, des normes sociales et des systèmes économiques propres à chaque société. Voici quelques points possibles à considérer :

- Importance de l'égalité : les sociétés qui accordent une grande importance à l'égalité salariale cherchent à minimiser les écarts de rémunération entre les individus et à garantir que les salaires sont basés sur des critères objectifs tels que l'expérience, les compétences et l'ancienneté.
- Respect de la vie privée : certaines cultures considèrent les questions salariales comme relevant de la sphère privée et estiment que la divulgation des salaires peut être intrusive et perçue comme indiscrete.
- Systèmes économiques et législation : dans certains pays nordiques, la transparence est encouragée par des lois qui rendent les salaires consultables par le public. En revanche, dans d'autres pays, les lois peuvent ne pas imposer une telle transparence voire même interdire.
- Évolution des mentalités : dans de nombreuses sociétés, il y a une tendance croissante à demander davantage de transparence en matière de salaires, en particulier en ce qui concerne l'égalité salariale entre les sexes.

3. Dans votre pays d'origine (la Macédoine du Nord), est-il courant de parler de salaires ou cela est-il considéré comme un sujet tabou ?

En Macédoine du Nord, comme dans de nombreuses autres cultures, les attitudes à l'égard de la discussion des salaires peuvent varier d'une personne à l'autre. Cependant, de manière générale, la discussion des salaires peut être considérée comme un sujet relativement personnel et peut ne pas être abordée ouvertement, en particulier dans un contexte professionnel. Certains employés peuvent être à l'aise pour discuter de leurs salaires avec des collègues, des amis ou de la famille, tandis que d'autres préfèrent garder ces informations confidentielles.

En Macédoine du Nord la question des salaires est encore considérée comme une affaire privée, particulièrement si les salaires ou revenus sont plus élevés que la moyenne.

Conclusion (5 min)

La séquence a mis en évidence une évolution positive vers plus de transparence salariale en France, bien que des obstacles et des questions subsistent concernant sa mise en œuvre. Les attitudes des actifs français semblent avoir changé entre 2011 et 2022, montrant un intérêt croissant pour la transparence des salaires. En ce qui concerne la Macédoine du Nord, la question des salaires est souvent évitée.

DOSSIER 4 : PARLER DES THÈMES TABOUS

Thématique : L'emploi et la discrimination raciale

FICHE 4 : Emploi - une discrimination raciale récurrente

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

- Après avoir montré les deux photos, identification du thème de cette séquence. Aider les apprenants si vous sentez le besoin de le faire.

- Définition des notions de *diversité* et d'*égalité* qui pourront vous aider durant la séance :
- **Diversité** : La diversité fait référence à la variété, à la différence et à la pluralité des éléments, des caractéristiques, des personnes, des idées ou des perspectives dans un groupe, une société, une organisation ou tout autre contexte. Cela peut concerner différents aspects tels que l'origine ethnique, la culture, la religion, le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, les capacités physiques, les expériences personnelles, les opinions politiques et bien d'autres encore.

La notion de diversité implique la reconnaissance et le respect de la multitude de traits qui font de chaque individu et groupe une entité unique. Elle met l'accent sur l'idée que cette variété peut apporter des avantages tels que des points de vue variés, une créativité accrue, une meilleure compréhension interculturelle et la possibilité de trouver des solutions plus innovantes.

La promotion de la diversité vise à créer des environnements inclusifs où chaque individu est valorisé pour ce qu'il est et où les différences sont célébrées plutôt que stigmatisées. Cette approche favorise également l'égalité des chances et l'équité en reconnaissant que différents individus et groupes peuvent nécessiter des mesures spécifiques pour garantir un traitement équitable et juste.

- **Égalité** : des critères tels que l'origine ethnique, le genre, la religion, la classe sociale, l'âge, l'orientation sexuelle, etc.

L'égalité vise à éliminer les inégalités et les injustices systémiques qui peuvent exister dans la société. Cela implique de garantir que toutes les personnes aient un accès équitable aux opportunités, aux ressources et aux droits, et ce, sans être limitées par des facteurs qui ne relèvent pas de leur contrôle.

Il est important de noter que l'égalité ne signifie pas traiter tout le monde de la même manière, mais plutôt tenir compte des différences individuelles et offrir des mesures spécifiques lorsque cela est nécessaire pour garantir un accès équitable aux opportunités. Par exemple, dans le contexte de l'éducation, l'égalité peut impliquer de fournir un soutien supplémentaire à certains groupes qui pourraient être historiquement désavantagés, afin de créer des chances réellement égales pour tous.

L'égalité est souvent associée à la notion de justice sociale et est un objectif clé pour la promotion de sociétés inclusives et équitables.

- Définition du thème de la discrimination raciale :
- **La discrimination raciale** fait référence à un traitement injuste, inéquitable ou défavorable envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur origine ethnique ou de leur couleur de peau. Cela peut inclure des actions, des comportements, des politiques ou des attitudes qui privent les individus ou les groupes de leurs droits fondamentaux, de leurs opportunités ou de leurs traitements équitables en se basant uniquement sur des caractéristiques liées à leur race.

La discrimination raciale peut prendre différentes formes, allant des actes individuels de préjugés et de stéréotypes aux pratiques systémiques qui favorisent un groupe racial par rapport à d'autres. Elle peut se manifester dans divers domaines de la vie tels que l'emploi, l'éducation, le logement, les soins de santé, l'accès aux services publics et bien d'autres.

Activité 1 - Compréhension globale (5 min)

- Réponses possibles aux questions de compréhension globale suivante :

1. De quoi parle-t-on dans la vidéo ?

Il s'agit d'un reportage qui illustre un cas de discrimination raciale et qui relate la victoire juridique des ouvriers maliens ayant porté plainte pour discrimination.

2. Qui parle ?

Plusieurs personnes parlent, P. Férus, le reporter ; Dipa Camara, un ouvrier ; Camille Berlan, avocate ; Aline Chanu, avocate ; Marilyne Poulain du Collectif Immigration du Syndicat CGT.

Activité 2 - Compréhension détaillée (20 minutes)

- Réponses possibles aux questions de compréhension détaillée du reportage :

1. Qui sont les 25 de Breteuil mentionnés dans le reportage ?

Les 25 de Breteuil sont un groupe de travailleurs maliens qui ont porté plainte pour discrimination contre leur employeur. Ce groupe est composé de 25 travailleurs maliens immigrés clandestins qui travaillaient dans le secteur de la construction en France. Le nom 25 de Breteuil semble également faire référence au lieu où ils ont travaillé ou vécu.

2. Quelle est la nature du litige qui a conduit les ouvriers maliens à porter plainte ?

- La discrimination raciale sur le lieu de travail des travailleurs maliens. Le reportage mentionne que sur les chantiers, les travailleurs étaient souvent appelés *Mamadou*, quel que soit leur prénom, ce qui suggère une discrimination basée sur leur origine. La plainte pour discrimination raciale visait à faire reconnaître et à corriger cette discrimination systémique.
- Les conditions de travail précaires, difficiles, notamment dans la démolition, exposés à des poussières et à des dangers sans équipement de sécurité adéquat. Ils n'avaient pas accès à des masques, des casques, des gants et d'autres équipements de protection de base.
- Les bas salaires : les travailleurs maliens ont été mal payés pour leur travail.
- La précarité administrative en raison de leur statut d'immigrants clandestins.

3. Qu'est-ce que la notion de *discrimination raciale systémique* introduite dans cette affaire a changé en droit français ?

Cette notion reconnaît que la discrimination ne se limite pas à des actes individuels d'injustice, mais qu'elle peut être ancrée dans des systèmes et des structures sociales, économiques et institutionnelles. Voici comment cette notion a changé le droit français :

- La prise de conscience de la discrimination systémique a permis de sensibiliser le public, les juristes et les décideurs aux formes plus subtiles et structurelles de discrimination qui peuvent être enracinées dans la société et les institutions. Cela a contribué à une meilleure compréhension de la complexité de la discrimination raciale.
- La reconnaissance de la nécessité de réformes a mis en évidence la nécessité de réformes pour lutter contre ces inégalités structurelles. Elle a encouragé des discussions sur les mesures législatives et politiques visant à éliminer ces discriminations profondément enracinées.
- L'application plus large : la notion de discrimination raciale systémique n'est pas limitée au cas évoqué dans la vidéo. Elle peut être appliquée à d'autres contextes et à d'autres groupes de personnes qui font face à des formes similaires de discrimination.
- L'incitation à des réformes plus larges : cette reconnaissance a encouragé un débat plus large sur les réformes nécessaires pour lutter contre la discrimination raciale en France, y compris des mesures visant à prévenir et à éliminer la discrimination dans divers domaines tels que l'emploi, l'éducation, le logement et la justice.

4. Quels étaient les traitements et les conditions de travail auxquels les ouvriers étaient confrontés sur les chantiers ?

- Des conditions de travail dangereuses et le manque d'équipement de sécurité notamment sur des chantiers de démolition où ils étaient exposés à des risques pour leur sécurité. Les travailleurs ne disposaient pas d'équipements tels que : des masques, des casques, des gants, ce qui les exposait à des risques pour leur santé et leur sécurité.
- La précarité administrative : les travailleurs étaient des immigrés clandestins, ce qui signifie qu'ils étaient en situation de précarité administrative en France. Cette situation les rendait vulnérables sur le plan juridique.
- La basse rémunération : les travailleurs étaient mal payés pour leur travail, ce qui contribuait à leur précarité économique.
- La discrimination raciale : les travailleurs étaient victimes de discrimination raciale sur leur lieu de travail. Ils mentionnaient que sur les chantiers, ils étaient tous appelés *Mamadou*, quel que soit leur prénom, ce qui indique une discrimination basée sur leur origine africaine.

5. Quelles sont les conséquences de la victoire juridique obtenue par les ouvriers maliens ?

- La reconnaissance de la discrimination raciale systémique : la décision de justice a reconnu la discrimination raciale systémique, établissant ainsi un précédent juridique en France. Cette reconnaissance signifie que la discrimination n'était pas un incident isolé, mais un problème systémique qui touchait les travailleurs en raison de leur origine, de l'absence de papiers et de leur situation de précarité administrative.
- La régularisation des droits des travailleurs : les travailleurs maliens ont obtenu la régularisation de leurs droits, mettant fin à leur statut d'immigrants clandestins. Cela signifie qu'ils ont désormais accès à des droits tels que des salaires impayés et des réparations pour la discrimination qu'ils ont subie.
- Les réparations financières : les travailleurs ont obtenu des compensations financières pour les préjudices subis. Le reportage mentionne qu'il s'agissait, par exemple, de près de 3000 euros d'arriérés de salaire et de plus de 17000 euros de réparations, sur la seule base de la discrimination raciale.
- L'impact sur d'autres cas de discrimination : cette victoire juridique a le potentiel d'influencer d'autres situations précaires et d'autres cas de discrimination en France.
- Un précédent juridique : la décision judiciaire établit un précédent en France en matière de discrimination raciale systémique. Cela signifie que d'autres cas similaires pourraient être traités de la même manière, ouvrant la voie à la justice pour d'autres travailleurs victimes de discrimination raciale.
- La sensibilisation et la mobilisation : l'affaire a attiré l'attention sur les problèmes de discrimination raciale, de précarité administrative et de conditions de travail dangereuses en France. Elle a suscité la sensibilisation du public à ces problèmes et encouragé d'autres travailleurs à se mobiliser pour leurs droits.

Activité 3 - Discussion (25 min)

- Discussion des apprenants sur leurs impressions et opinions sur le reportage présenté et comparaison avec la situation dans leur pays. (Les impressions et opinions sont personnelles).
- Quelques statistiques ou exemples de discrimination raciale, provenant de différents contextes culturels ou géographiques qui pourraient alimenter la discussion.
 - Aux États-Unis : les statistiques montrent que les Afro-Américains sont plus susceptibles d'être arrêtés, condamnés et emprisonnés que les personnes de races blanches pour des infractions similaires. Le mouvement *Black Lives Matter* a mis en lumière les inégalités systémiques et la violence policière ciblant les communautés noires.
 - En Afrique du Sud : les effets de l'apartheid ont laissé des traces profondes de discrimination raciale. Bien que le pays ait progressé depuis la fin de l'apartheid, les inégalités économiques persistent, et les Noirs restent souvent désavantagés par rapport aux Blancs en termes d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux opportunités.
 - En Inde : le système de caste continue d'influencer la vie quotidienne de millions d'Indiens. Les Dalits (anciennement appelés « intouchables ») font face à des discriminations dans tous les aspects de la vie, y compris l'accès à l'éducation, à l'emploi et à l'espace public.
 - Au Moyen-Orient : les travailleurs migrants, souvent originaires d'Asie du Sud-Est et d'Afrique, peuvent être victimes de discrimination raciale et d'exploitation dans des pays du Moyen-Orient. Ils font face à des conditions de travail difficiles, des salaires bas et des abus, parfois en raison de leur origine ethnique.
 - En Europe : des enquêtes ont montré que les personnes d'origine nord-africaine, subsaharienne et les roms peuvent faire face à des taux de chômage plus élevés, à des taux d'intégration plus bas et à des discriminations sur le marché du travail dans certains pays européens.
 - En Australie : les peuples autochtones australiens, également connus sous le nom d'Aborigènes, font face à des taux disproportionnés d'incarcération, de pauvreté et de mauvaise santé. Les politiques de colonisation historiques ont laissé des séquelles profondes en matière de discrimination raciale.
 - En Asie du Sud-Est : les Rohingyas, une minorité musulmane en Birmanie, ont fait l'objet de persécutions, d'exodes forcés et de violences en raison de leur origine ethnique et de leur religion. Cette situation a été qualifiée de génocide par de nombreuses organisations.

- En Amérique latine : les populations autochtones et afro-descendantes dans certains pays d'Amérique latine font souvent face à la discrimination raciale et à la marginalisation, affectant leur accès à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques.

Activité 4 - Débats (25 min)

- Réponse possible à la question suivante : **faut-il mettre en place des lois plus strictes pour lutter contre la discrimination raciale ?**

Des lois robustes contre la discrimination raciale sont importantes pour promouvoir l'égalité, la justice et les droits de l'homme. Cependant, l'efficacité des lois dépend de leur mise en application et de leur application équitable.

- Arguments *Pour* :

Les lois plus strictes sont nécessaires pour garantir :

- La protection des droits fondamentaux de chaque individu, indépendamment de sa race, de son origine ethnique ou de sa nationalité.
- La dissuasion aux employeurs, aux institutions et à d'autres acteurs pour éviter de se livrer à des pratiques discriminatoires. La menace de sanctions peut encourager la conformité.
- La réparation des injustices subies par les victimes de discrimination raciale en exigeant des réparations financières ou d'autres mesures correctives de la part des responsables.
- La sensibilisation de la société aux problèmes de discrimination raciale, en mettant en avant l'importance de l'égalité et de la diversité.
- Le respect des normes internationales car de nombreux pays sont signataires d'accords internationaux, tels que la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale des Nations Unies, qui les obligent à lutter contre la discrimination raciale.

- Arguments *Contre* :

Les lois plus strictes sont un frein à :

- La liberté d'expression : il est important de trouver un équilibre entre la lutte contre la discrimination raciale et la protection de la liberté d'expression.
- La réglementation excessive pourrait avoir des conséquences indésirables sur les entreprises, les institutions et la société en général.
- L'efficacité de certaines lois anti-discrimination, notamment si elles sont difficiles à faire respecter ou si elles ne parviennent pas à modifier les attitudes discriminatoires.
- La complexité légale qui peut être accrue et qui peut augmenter le nombre de litiges surchargeant ainsi le système judiciaire.

Il est important de noter que les arguments pour ou contre des lois plus strictes contre la discrimination raciale peuvent varier en fonction du contexte, des valeurs culturelles et des priorités politiques de chaque pays.

Synthèse et conclusion (5 min)

- Les points-clés abordés durant la séance : la discrimination raciale, l'égalité des droits, la diversité, les travailleurs immigrés, de la précarité et des conditions de travail, des difficultés rencontrées, des juridictions et lois liées à ce problème, de la sensibilisation et de la mobilisation contre la discrimination raciale.
- Informations complémentaires : le sujet sur la discrimination raciale est important à cause :
 - Du respect des droits de l'homme et de l'égalité : la discrimination raciale viole les principes fondamentaux des droits de l'homme en privant certaines personnes de leurs droits fondamentaux en raison de leur origine ethnique ou de leur race.
 - Du maintien de la justice sociale et de la cohésion sociale : les individus et les groupes victimes de discrimination peuvent être privés d'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé et à d'autres ressources essentielles, ce qui renforce les déséquilibres sociaux et économiques. En promouvant l'inclusion et en combattant la discrimination, il est possible de favoriser une meilleure cohésion sociale en encourageant les interactions positives entre différentes communautés.
 - Du respect de la diversité et de la richesse culturelle : la discrimination raciale limite la reconnaissance et la célébration de la diversité des origines ethniques et des cultures qui enrichissent la société en apportant une variété d'idées, de perspectives et de traditions.
 - De la contribution au progrès et à l'innovation en permettant à des individus de différents horizons de contribuer pleinement à la société.
 - De la favorisation de la paix et de la stabilité en promouvant l'égalité et en luttant contre la discrimination, il est possible de créer un environnement plus pacifique et stable.
 - De la prise de conscience d'une responsabilité collective : la société prend la responsabilité de reconnaître et de corriger les injustices historiques et contemporaines. Cela contribue à une société plus équitable et juste pour tous.

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

Thématique : la paix vis-à-vis les conflits

FICHE 1 : La paix commence avec moi !

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

Remue méninge :

- Associations / mots / expressions possibles relatifs aux images.

Première image : la photo est en noir et blanc. Elle représente 5 canons de chars et 3 hélicoptères qui volent. Les canons tirent sur les hélicoptères ou bien ont tiré sur les hélicoptères et il n'en reste plus que 3. L'image représente la guerre.

2e association possible : Cela peut être également une manifestation en l'honneur d'un événement militaire, une sorte de parade militaire, le 9 mai, le jour de la victoire contre le fascisme.

Deuxième image : la photo a un fond bleu clair et au centre une représentation de la Terre. Il y a une colombe blanche qui tient dans son bec une feuille de laurier. L'image représente la paix.

- **Quelques mots que les apprenants pourraient proposer** : bataille, armée, conflit, troupes, combat, soldat, arme à feu, front, occupation, bombardement, armistice, tranchée, guérilla, alliés, adversaire, mobilisation, armistice, etc.
- **Quelques expressions que les apprenants pourraient proposer** : Déclaration de guerre, État de siège, Ravitaillement en temps de guerre, Zone de conflit, Frapper des cibles militaires, Zone de guerre, Armistice conclu, Front intérieur, Éviter les pertes civiles, Guerre totale, L'art de la guerre, Stratégie militaire, Guerre froide, Paix armée, Le prix de la victoire, Les champs de bataille, Conflits mondiaux, Réconciliation après la guerre, Traité de paix, La guerre des tranchées, Guerre civile, etc.

Activité 1 - Écriture créative (20 min)

(Productions écrites libres).

Activité 2 - Choix d'une phrase de la vidéo (20 min) :

- Transcription de la vidéo *La paix commence avec moi* :
<https://www.youtube.com/watch?v=Di1QiSI41Lw>.

*La paix, comme le sourire est un langage que tout le monde comprend
 Quand la colère essaie de m'enterrer et le monde sombre dans le chaos
 Je me souviendrai que la paix commence avec moi
 Quand la nuit engloutit la terre comme l'aube magnifique, l'ascension stellaire du soleil
 Je me souviendrai que la paix commence avec moi*

*Des années à fuir, des années à espérer
 Condamnés à vivre dans la guerre ou à s'exiler
 Pourtant une fois on m'a dit : la paix commence avec toi, petit
 Alors je choisis de donner pour mieux recevoir
 Fermer les yeux pour mieux percevoir
 Que serait le monde si tout espoir était perdu
 C'est pour la paix que l'on se bat
 Se battre pour la paix
 Comme une bouteille à la mer lancée en plein désert
 Moi je propose un message de paix en temps de guerre
 Au-delà des identités et des différences
 Dans tous les pays et sur tous les continents
 Au-delà des couleurs et des cultures
 Paroles et écritures
 Il n'est pas difficile de choisir la paix
 La paix est une plume qui écrit avec conviction,*

un stylo qui vous permet de repartir à zéro
 Si vous choisissez la paix
 Choisir, choisir de garder la paix quand tout ce que t'as connu c'est la guerre
 J'ai vu des gens venir de partout dans le monde
 Laissant leurs familles, leur confort,
 Et quand je vois leur engagement
 Je me dis, j'y croirai jusqu'au bout
 La paix, elle est fragile
 Mais ma dévotion est solide
 Je lui dédierai ma vie
 Et juste comme ça
 Je sais que la paix commence avec moi
 Si la paix commence avec moi
 Alors le futur me surveille
 Si la paix commence avec moi
 Alors dites au monde : je suis prêt(e).

Explication de la vidéo *La paix commence avec moi* :

Aujourd'hui, alors que le monde est confronté au plus grand nombre de conflits depuis la Seconde Guerre mondiale, @UNPeacekeeping (le Département du maintien de la paix de l'ONU) appelle à une action collective en faveur d'une paix durable.

Le poème *La paix commence avec moi* est une collaboration créative entre le Casque bleu et musicien congolais, Pacifique Akilimali, et la poète et défenseuse de la paix nigériane, Maryam Bukar Hassan.

Cette vidéo est récitée par des Casques bleus, des membres de la communauté et des influenceurs qui expriment une vision commune de la paix. Les participants proviennent de certains des 12 pays où opèrent les missions de maintien de la paix et de nations qui fournissent des troupes aux opérations de paix ou y apportent un soutien financier.

- Les réponses aux questions et la raison du choix des apprenants sont libres.

Activité 3 - Exposé oral (30 min)

- Les exposés des apprenants sont libres.

Proposition d'exposé : *Maintenir la Paix dans le Monde : Le Rôle des Individus*

Introduction

Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, je vais aborder un sujet d'une importance cruciale, à savoir le maintien de la paix dans le monde. Alors que les conflits et les tensions persistent à l'échelle mondiale, il est impératif de se demander quel rôle les individus peuvent jouer dans la promotion de la paix. Dans un monde où les divisions sont de plus en plus fréquentes, nous pouvons tous contribuer à bâtir un avenir plus pacifique. Dans cet exposé, nous examinerons les moyens par lesquels chaque personne peut agir pour préserver la paix dans le monde.

I. Éducation et sensibilisation

L'éducation joue un rôle essentiel dans la prévention des conflits. Les individus peuvent promouvoir la paix

- en s'instruisant sur les enjeux mondiaux ;
- en se tenant informés des questions internationales et des conflits en cours est le premier pas vers une participation éclairée ;
- en encourageant la tolérance : promouvoir la compréhension interculturelle et le respect des différences culturelles peut contribuer à atténuer les préjugés et les stéréotypes ;
- en sensibilisant aux droits de l'homme : soutenir les droits de l'homme et combattre les injustices est un moyen important de contribuer à la paix.

II. Dialogue et communication

La communication ouverte et le dialogue sont des outils puissants pour résoudre les conflits. Les individus peuvent agir en :

- favorisant le dialogue : encourager les discussions constructives entre les parties en conflit peut aider à trouver des solutions pacifiques.

- écoutant activement : écouter les opinions des autres, même si elles diffèrent des nôtres, peut favoriser la compréhension mutuelle.
- promouvant la diplomatie : soutenir la résolution pacifique des conflits par le biais de négociations diplomatiques est essentiel.

III. Engagement social et bénévolat

L'engagement social est un moyen concret de promouvoir la paix. Les individus peuvent contribuer en :

- s'impliquant dans des organisations de paix : rejoindre des ONG et des mouvements pacifiques permet de participer à des initiatives de prévention des conflits ;
- faisant du bénévolat pour des causes humanitaires : le bénévolat dans des zones touchées par des conflits ou des catastrophes peut avoir un impact positif ;
- soutenant l'éducation et le développement : favoriser l'éducation et le développement économique dans les régions en proie à la pauvreté peut contribuer à réduire les tensions.

IV. Promouvoir la justice et l'égalité

La justice et l'égalité sont des fondements de la paix. Les individus peuvent agir en :

- combattant la discrimination : s'opposer à la discrimination raciale, religieuse, ou de genre est essentiel pour créer des sociétés pacifiques ;
- promouvant la justice sociale : soutenir des systèmes de justice équitables est crucial pour prévenir les conflits.

Conclusion

En conclusion, chaque individu a un rôle à jouer dans la préservation de la paix mondiale. En s'engageant dans l'éducation, le dialogue, l'engagement social, la promotion de la justice et de l'égalité, nous pouvons contribuer à créer un monde plus pacifique. Il est important de se rappeler que la paix commence à un niveau individuel, et ensemble, nous avons le pouvoir de faire la différence. En travaillant collectivement, nous pouvons espérer un avenir plus harmonieux pour les générations futures.

Merci de votre attention.

Activité 4 - Création de slogans sur la paix (10 min)

Slogans possibles sur le thème de la paix :

- *La paix, pas la violence.*
- *Un monde en paix, un monde meilleur.*
- *Cultivons la paix, récoltons l'harmonie.*
- *La paix : la voie vers l'avenir.*
- *Un monde sans guerre est notre havre de paix.*
- *Paix, égalité, justice : les piliers de notre avenir.*
- *La diversité en harmonie, la paix dans le monde.*
- *Mettre fin à la guerre, c'est commencer la paix.*
- *Semons la paix, récoltons la tolérance.*
- *Le pacifisme, c'est la force.*
- *Un monde en paix est un monde prospère.*
- *Pour un avenir sans conflits, choisissons la paix.*
- *La paix, le plus beau cadeau que nous puissions offrir.*
- *La paix commence dans nos cœurs.*
- *Tous ensemble pour la paix.*
- *Give peace a chance! (John Lennon)*

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

FICHE 2 : Construire un monde d'humanité, cela dépend de nous !

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

- Transcription de la vidéo : *Simone Veil par Barbara Hendricks*

Je voulais juste dire quelque chose, que j'aimerais laisser, qui était dit par une femme que j'aimais beaucoup et que j'admirais, qui avait dit, j'espère que je vais me souvenir de tout : « Construire un monde dans lequel un nouvel Auschwitz ne sera plus possible dépend de chacun d'entre nous. Cela passe par l'éducation, un travail de chacun sur soi, et une attention permanente portée à l'autre, en reconnaissant en l'autre quelque chose qui nous est commun, cela s'appelle la fraternité, cela s'appelle l'humanité ». C'était Simone Veil.

Merci beaucoup d'avoir rappelé les mots de Simone Veil ce soir.

- **Présentation biographique de Barbara Hendricks :**

Barbara Hendricks est une célèbre soprano et artiste lyrique suédoise-américaine née le 20 novembre 1948 à Stephens, Arkansas, aux États-Unis. Elle est surtout connue pour sa carrière de chanteuse d'opéra, mais elle est également une actrice, une militante des droits de l'homme et de la sensibilisation aux problèmes des réfugiés et une ambassadrice de bonne volonté des Nations Unies (en 1987). Elle s'est engagée en faveur des droits de l'homme et de la justice sociale. Elle a travaillé avec diverses organisations, dont Amnesty International, et a utilisé sa renommée pour sensibiliser le public à des questions telles que les réfugiés, la discrimination et la pauvreté. Tout au long de sa carrière, Barbara Hendricks a reçu de nombreuses récompenses et distinctions, notamment la Légion d'honneur française et le Kennedy Center Honors. Elle a également été nommée Chevalier de l'Ordre royal de l'Étoile polaire de Suède.

- **Présentation de Simone Veil :**

Simone Veil, de son nom de naissance Simone Annie Liline Jacob, était une femme politique française emblématique et une figure de premier plan en France et en Europe. Elle est née le 13 juillet 1927 à Nice, en France. Elle est issue d'une famille juive. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle et sa famille ont été arrêtées par les nazis et déportées vers le camp de concentration d'Auschwitz, où une grande partie de sa famille a été tuée. Simone Veil a survécu à l'Holocauste et a été libérée en 1945. Après la guerre, Simone Veil a poursuivi ses études de droit à l'Université de Paris. Elle est devenue avocate, puis magistrate, marquant ainsi le début d'une carrière juridique exceptionnelle. Simone Veil a embrassé la politique en France. Elle est devenue membre du gouvernement français à plusieurs reprises, occupant des postes tels que ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Elle est surtout connue pour avoir fait adopter la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en 1975, un acte majeur en faveur des droits des femmes. Simone Veil a été élue au Parlement européen en 1979, devenant ainsi la première femme à présider l'Assemblée européenne. Son rôle a été essentiel dans la promotion de l'intégration européenne. Elle a reçu de nombreuses distinctions et honneurs, dont le Prix Charlemagne pour sa contribution exceptionnelle à la compréhension européenne. Elle a également été élue à l'Académie française en 2008. Simone Veil est décédée le 30 juin 2017 à Paris. Elle est largement saluée pour son rôle dans la défense des droits des femmes, sa contribution à l'unité européenne et sa résilience après avoir survécu à l'Holocauste.

Activité 1 - Explication et analyse des notions pertinentes de la vidéo (25 min)

Les notions soulignent l'importance de l'éducation, de l'auto-amélioration et de la compassion pour prévenir les atrocités du passé et construire un monde meilleur.

- Simone Veil et son héritage : Barbara Hendricks fait référence à Simone Veil, une femme qu'elle aimait et admirait beaucoup. Simone Veil était une personnalité importante de la politique française, notamment connue pour son combat en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la mémoire de l'Holocauste.
- La prévention de l'Holocauste : l'extrait évoque la nécessité de construire un monde où de tels événements horribles, comme l'Holocauste, ne se reproduisent plus. Cela souligne l'importance de lutter contre l'oppression, la discrimination et la haine.
- L'éducation peut contribuer à élargir la compréhension, la tolérance et la connaissance historique.

- Le travail sur soi : pour construire un monde meilleur, il est nécessaire de s'autoévaluer, de se remettre en question et de s'améliorer en tant qu'individu.
- L'attention à autrui et la fraternité : l'importance de prêter une attention constante à autrui est soulignée, ainsi que la notion de fraternité, c'est-à-dire la reconnaissance de ce que nous avons en commun en tant qu'êtres humains. Cela met en avant l'importance de la compassion et de l'empathie envers les autres.
- L'humanité implique que pour éviter les horreurs du passé, nous devons cultiver une véritable humanité, marquée par la compréhension, la tolérance et le respect mutuel.

1. Analyse de la phrase « Construire un monde [...] dépend de chacun d'entre nous. » implique plusieurs idées et sous-entendus importants :

- La responsabilité individuelle : ce qui suggère que la création et la préservation d'un monde meilleur ne sont pas uniquement le devoir des gouvernements, des organisations ou des personnalités influentes. Au contraire, chaque individu a une part de responsabilité dans ce processus.
- L'engagement collectif : le mot *chacun* souligne l'importance d'un engagement collectif. Cela signifie que pour créer un monde meilleur, il est essentiel que de nombreuses personnes participent activement et travaillent ensemble vers cet objectif commun.
- Le pouvoir d'action : chaque individu a un certain pouvoir d'action pour influencer positivement le monde qui les entoure. Cela peut se faire à travers des choix, des actions, des comportements, des attitudes et des contributions à la société.
- L'impact personnel : nos actions et nos décisions individuelles ont un impact sur le monde dans lequel nous vivons. Ainsi, les choix que nous faisons, qu'ils soient petits ou grands, peuvent contribuer à façonner le monde de manière positive ou négative.
- L'engagement envers un monde meilleur : un appel à l'engagement envers des valeurs et des actions qui visent à améliorer la condition humaine et à promouvoir la paix, la justice, l'égalité, et d'autres idéaux de progrès.
- Le sens de l'unité : malgré nos différences, en tant qu'êtres humains, nous partageons une responsabilité commune pour l'état du monde. Cela implique un sens de la solidarité et de la coopération.

Enfin, la phrase *Construire un monde [...] dépend de chacun d'entre nous* rappelle que la responsabilité de la création d'un monde meilleur repose sur les épaules de chaque individu et que notre pouvoir d'action individuel, lorsqu'il est combiné avec l'effort collectif, peut avoir un impact significatif sur la société et sur la planète dans son ensemble. Elle souligne également l'importance de l'engagement envers des valeurs humanitaires et l'idée que chacun peut contribuer à un changement positif en faisant le premier pas.

2. Analyse de l'extrait « Cela passe par l'éducation [...] » :

Simone Veil met en avant l'importance cruciale de l'éducation en tant que fondement pour la construction d'un monde meilleur. Cela sous-entend que :

- l'importance de l'éducation joue un rôle essentiel dans la formation des individus et de la société dans son ensemble.
- la transmission de connaissances, des compétences et des valeurs aux générations futures offre la possibilité d'apprendre l'histoire, la science, la culture, l'éthique et bien d'autres domaines qui contribuent à la compréhension du monde et à la prise de décisions informées.
- le développement de la pensée critique, en remettant en question, en analysant et en évaluant les informations de manière objective, permet de lutter contre la désinformation, les préjugés et l'ignorance.
- la promotion de la tolérance et de l'inclusion aide les individus à comprendre et à respecter les différences culturelles, religieuses et sociales, ce qui est essentiel pour la construction d'une société pacifique.
- le respect des droits de l'homme et l'égalité joue un rôle majeur dans la lutte contre les discriminations et les inégalités.
- l'éducation à la prévention des conflits encourage la résolution pacifique des différends et promeut la compréhension mutuelle.
- l'éducation contribue à l'amélioration de la qualité de vie des individus, ainsi qu'au développement économique de la société.

Enfin, Simone Veil insiste sur le fait que l'éducation est un moyen essentiel pour former des citoyens éclairés, tolérants, responsables et capables de contribuer à la construction d'un monde meilleur. Elle considère que l'éducation est l'un des piliers fondamentaux sur lesquels repose l'amélioration de la

société, la paix, la justice et la compréhension mutuelle. Elle sous-entend que l'investissement dans l'éducation est un investissement dans un avenir plus prometteur pour l'humanité.

3. Analyse de l'extrait « Un travail de chacun sur soi » :

Simone Veil met en avant l'idée que l'amélioration du monde dépend en partie de l'effort personnel de chaque individu pour se développer, se remettre en question et évoluer en tant qu'être humain. Ceci implique que chacun d'entre nous a la responsabilité de s'autoévaluer, de se remettre en question et de s'améliorer en tant qu'individu. Cette notion implique plusieurs idées importantes comme :

- la responsabilité personnelle : chacun d'entre nous a un rôle actif à jouer dans son propre développement personnel. Cela signifie que nous devons prendre en main notre propre croissance, notre comportement et nos attitudes.
- la réflexion et l'introspection : examiner nos actions, nos croyances, nos valeurs et nos comportements pour identifier ce qui peut être amélioré.
- l'amélioration continue : nous ne devrions pas nous contenter du statu quo, mais chercher constamment des moyens de grandir en tant qu'êtres humains.
- la conscience de ses propres défauts et préjugés : reconnaître ses propres défauts, préjugés et biais. Cela implique d'être honnête avec soi-même et de chercher à les corriger.
- le développement de la maturité émotionnelle : la gestion des émotions et la compréhension de la façon dont nos émotions influencent nos décisions et nos relations.
- l'impact sur les autres et la société : lorsque les individus s'améliorent, ils sont plus susceptibles de contribuer positivement à leur environnement et d'influencer ceux qui les entourent de manière bénéfique.
- la construction d'un monde meilleur : l'auto-amélioration individuelle contribue à la construction d'un monde meilleur. Lorsque de nombreuses personnes s'efforcent de devenir des individus plus responsables, empathiques et réfléchis, cela peut avoir un effet d'entraînement positif sur la société dans son ensemble.

En somme, Simone Veil encourageait l'idée que la construction d'un monde meilleur commence par une transformation personnelle. Elle appelait les individus à s'engager dans un processus de croissance personnelle, de réflexion et de responsabilité pour contribuer positivement à la société. Elle sous-entendait que le changement durable commence à l'intérieur de chaque individu, puis se propage pour créer un impact positif plus large dans le monde.

4. Analyse de l'extrait de Simone Veil « Une attention permanente portée à l'autre, en reconnaissant en l'autre quelque chose qui nous est commun » :

Cette phrase met en avant des idées importantes concernant la compassion, l'empathie et la compréhension interpersonnelle. Ceci sous-entend :

- la compassion et l'empathie ou l'importance de l'attention et de la sensibilité envers les autres. *Une attention permanente* implique que nous devrions constamment être conscients des besoins, des sentiments et des expériences des autres. Cela encourage la compassion et l'empathie envers les individus, ce qui peut renforcer les liens humains.
- la reconnaissance de la similarité : en dépit de nos différences, il existe quelque chose de commun à tous les êtres humains. En reconnaissant cette *chose qui nous est commun*, nous sommes plus enclins à voir les autres comme des semblables plutôt que comme des étrangers. Cela peut favoriser la compréhension mutuelle et la solidarité.
- la promotion de la diversité : reconnaître ce qui est commun aux autres ne signifie pas ignorer leur diversité. Au contraire, cela peut nous encourager à apprécier et à respecter les diversités culturelles, religieuses, ethniques et individuelles tout en maintenant un sentiment d'unité en tant qu'êtres humains.
- la prévention des préjugés et des conflits : en prêtant attention à l'autre et en reconnaissant notre humanité commune, nous sommes moins susceptibles de juger les autres prématurément ou de tomber dans des préjugés. Cela peut contribuer à la prévention des conflits et à la promotion de la compréhension interculturelle.
- la construction de liens et de relations solides : en étant attentif aux autres et en reconnaissant notre humanité partagée, nous sommes plus susceptibles de construire des relations solides et durables. Cela peut contribuer à la cohésion sociale et au bien-être collectif.
- le fondement pour l'action humanitaire, à la lutte contre les injustices. En reconnaissant les besoins des autres et notre humanité commune, nous pouvons être motivés à agir pour le bien-être des autres.

Finalement, l'extrait de Simone Veil encourage une attitude d'attention, d'empathie et de respect envers les autres en reconnaissant notre humanité partagée. Cela promeut la compréhension, la tolérance, la

compassion et la solidarité, des éléments essentiels pour construire un monde meilleur basé sur des relations interpersonnelles saines et une coexistence pacifique.

Activité 2 - Réflexions sur les paroles d'une chanson (15 min)

- Paroles de la chanson *Humanité* d'Antoine Armedan :
https://www.youtube.com/watch?v=SshGXXKBK_gHE&t=16s.

*Terre, Europe, Belgique, Bruxelles, vous êtes ici.
Et là un homme vient d'ouvrir une porte et sourit.
Voilà encore un lieu désert qui deviendra
Abri, asile, refuge pour ceux qui n'en ont pas.
Ouvrir des portes et faire entrer la lumière,
Mettre un peu d'dignité dans la misère
Avec ces petits gestes humanitaires,
Cet homme élève l'humanité toute entière.
(Musique)
Afrique, Mali, Bamako
Vous êtes ici.
Et là une infirmière s'affaire au milieu de la nuit.
Guérir, courir, soutenir, servir tenir des mains.
Elle se donne pour que personne ne manque de rien.
Aider des âmes pour faire revenir la lumière.
Mettre un peu d'légèreté dans les galères.
Avec ces petits gestes humanitaires,
Cette femme élève l'humanité toute entière.
(Musique)
La terre du nord au sud, d'ouest en est, partout.
Et là quel que soit le soleil, quelques soient les remous
On voit éclore, fleurir des gestes humanitaires,
D'humains qui élèvent l'humanité tout entière
(Musique)*

- **Description de la vidéo (les images, les situations, les personnes, etc...) :**

Sur la vidéo, il est possible de voir le chanteur et plusieurs personnes d'âges différents qui se retrouvent à différents endroits. Ils sont seuls ou bien en groupe. Ils paraissent heureux, calmes, que cela soit dans des endroits fermés ou bien ouverts, que cela soit en été ou en hiver. Ils représentent tous l'humanité, la terre entière, le monde.

- **Quelques idées possibles :**

- l'ouverture et l'accueil de personnes dans le besoin. Cela rappelle l'importance de la générosité et de l'ouverture envers les réfugiés et les personnes déplacées.
- le respect de la dignité dans la misère des individus qui vivent dans des conditions difficiles. Cela nous rappelle l'importance de traiter chaque être humain avec respect, quel que soit son statut ou sa situation.
- l'engagement humanitaire par des petits gestes humanitaires peut faire une grande différence. La chanson nous encourage à nous engager dans des actions de solidarité, qu'il s'agisse de soutenir des refuges pour les sans-abri, de faire du bénévolat dans des organisations caritatives ou d'aider nos voisins dans le besoin.
- le soutien médical dans le monde entier : l'infirmière évoquée dans la chanson rappelle l'importance des professionnels de la santé qui se dévouent pour soigner les malades, souvent dans des conditions difficiles.
- l'humanité dans le monde entier. L'humanité et la solidarité transcendent les frontières et les différences culturelles.

En somme, la chanson *Humanité* nous rappelle l'importance de l'humanité, de la dignité et de la solidarité à travers le monde. Elle nous encourage à faire preuve de compassion et d'engagement envers nos semblables, où qu'ils se trouvent, et à contribuer à élever l'humanité dans son ensemble.

Activité 3 - Travail sur l'interculturel (20 min)

- Paroles de la chanson *Isti* de Petre Šterjov :
<https://mk-mk.facebook.com/UNHCRSkopje1/videos/903426146402130/>.

*Погледнете нагоре, што е тоа што нè грее,
Зар за сите исто не е,
Зарем против себе да се бориме.
Некој мирно утро го буди,
А некој оружје.
Дали овој ден ќе смени нешто,
Дали крај ќе има, о боже !
Некој сонува за пари, некаква моќ,
А некој чекори бос и гладен во тивката ноќ.*

*Сите сме исти, исти, нешто сонуваме,
На слободата и мирот да се радуваме.
Да нема суров свет, ниту војни,
Подај рака, помогни,
Сето добро за друг е спокој за себе.*

*Без разлика кои сме и во што веруваме,
Овој свет за сите нас е ист,
Ова небо е широко до недоглед.
Постои само едно нешто најважно,
Да ги гледаш среќни своите блиски,
Да го имаш крај себе своето чедо сакано.*

*Некој сонува за пари, некаква моќ
А некој чекори бос и гладен во тивката ноќ.*

*Сите сме исти, исти, нешто сонуваме,
На слободата и мирот да се радуваме.
Да нема суров свет, ниту војни,
Подај рака, помогни,
Сето добро за друг е спокој за себе.*

- Description de la vidéo (les images, les situations, les personnes, etc...) :

On voit le chanteur qui compose, joue et chante au piano sa chanson, puis, nous découvrons la teneur de la vidéo : l'humanité, la solidarité et l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin.

On découvre des vidéos d'enfants qui dorment à même le sol, sous le soleil, des enfants qui pleurent, des jeunes qui sont dans des camps de réfugiés, qui attendent et qui survivent grâce à l'aide humanitaire d'une organisation internationale. Elle leur offre des vêtements, à manger, à boire, puis on les voit en file d'attente pour monter dans un train qui va les emmener on ne sait pas où.

- Possibles idées inspirées par la chanson *Isti* de Petre Šterjov en macédonien :

- l'unité et l'égalité : la chanson invite à l'idée que nous devrions nous battre ensemble pour un avenir meilleur, malgré nos différences. Nous sommes tous semblables, rêvant de liberté, de paix et d'un monde sans guerres.
- la quête de la paix et de la liberté : les paroles appellent à la recherche de la paix et de la liberté, dénonçant la violence et les conflits. Elles expriment le désir d'un monde sans guerre ni souffrance.
- la solidarité, la compassion envers les autres et l'entraide : la chanson encourage à tendre la main, à aider les autres et à reconnaître que le bien que l'on fait pour autrui contribue à notre propre tranquillité.
- la diversité culturelle : les paroles célèbrent la diversité du monde, affirmant que nous partageons tous le même ciel infini. Elles rappellent que la diversité culturelle est une richesse et que l'amour envers nos proches transcende les frontières.
- l'aspiration à un monde meilleur et à des changements positifs qui pourraient chaque jour apporter quelque chose de nouveau.

En somme, *Isti* de Petre Šterjov inspire des idées d'unité, d'égalité, de paix, de solidarité, de diversité et d'espoir pour un avenir meilleur. Elle nous rappelle que, malgré nos différences, nous sommes tous liés par notre désir commun de vivre dans un monde de paix et de compréhension mutuelle.

Activité 4 - Discussion (20 min)

1. **Avez-vous déjà été témoin ou acteur d'actions menées au nom de la fraternité, de la solidarité, l'humanité, l'égalité, etc. ? Racontez cet (ces) événement(s).**

(Réponses libres).

2. Voyez-vous une autre façon de garder la paix dans un monde ?

La préservation de la paix dans le monde est un défi complexe qui implique de nombreuses approches et stratégies. En plus des approches mentionnées précédemment, voici quelques autres idées pour maintenir la paix dans un monde :

- La diplomatie et la négociation pacifique sont essentielles pour résoudre les conflits internationaux. Les discussions ouvertes et la recherche de solutions mutuellement acceptables peuvent aider à éviter l'escalade des conflits.
- La médiation internationale : les médiateurs neutres, tels que les Nations Unies ou d'autres organisations internationales, peuvent jouer un rôle majeur dans la résolution des conflits. Ils peuvent faciliter le dialogue entre les parties en conflit et aider à trouver des solutions pacifiques.
- L'éducation à la paix : promouvoir l'éducation à la paix dans les programmes scolaires et dans la société en général peut contribuer à inculquer des valeurs de non-violence, de tolérance et de résolution pacifique des conflits aux générations futures.
- Le développement économique : la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie peuvent contribuer à la stabilité et à la réduction des conflits. Les inégalités économiques et sociales sont souvent des facteurs de tension.
- La gouvernance efficace : des gouvernements responsables et transparents sont essentiels pour prévenir les conflits. La mauvaise gouvernance, la corruption et le non-respect des droits de l'homme peuvent conduire à l'instabilité.
- La justice internationale : les tribunaux internationaux, tels que la Cour pénale internationale, peuvent contribuer à traduire en justice les auteurs de crimes contre l'humanité, ce qui peut dissuader de futurs actes de violence.
- Le désarmement : la réduction des armements, en particulier des armes de destruction massive, peut contribuer à la prévention des conflits et à la réduction des tensions internationales.
- Le droit international : le respect du droit international, y compris des traités et des conventions internationales, est fondamental pour maintenir la paix.
- Les partenariats internationaux : la coopération et les partenariats entre les nations, les organisations internationales, les ONG et d'autres acteurs peuvent contribuer à la promotion de la paix et de la stabilité.

Conclusion (s'il reste du temps)

- Récapitulatif de toutes les notions et de toutes les réflexions

Au cours de cette séance, ont été explorées diverses notions liées à la préservation de la paix dans le monde, comme les notions de diplomatie, de résolution des conflits, de l'importance de l'éducation, de l'engagement envers la fraternité et de nombreuses autres stratégies pour maintenir la paix. En fin de compte, il ressort clairement que la paix mondiale dépend d'une combinaison d'efforts, allant de la diplomatie et de la coopération internationale à l'éducation, à la compassion envers les autres, à l'amélioration personnelle et à la justice. Pour parvenir à un monde plus pacifique, il est essentiel de reconnaître notre humanité commune, de promouvoir la compréhension mutuelle et de s'engager dans des actions qui favorisent la paix, la tolérance et la justice à l'échelle mondiale.

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

FICHE 3 : Le traumatisme des enfants liés aux conflits armés

CORRIGÉ

Mise en route (10 min)

- Les sons entendus lors du visionnage de la vidéo *Avez-vous déjà été hanté(e) par un cauchemar?*: <https://www.youtube.com/watch?v=qNPPNESYSLc> des détonations, des hélicoptères, des enfants qui pleurent, des bombes, des coups de fusils, de l'eau qui coulent, des cris, des pleurs d'enfants, des cris de gens qui semblent effrayés.
- Est-ce que la musique de comptine est en rapport avec les sons en arrière-plan ? - NON. La caractéristique de la comptine est que la musique est apaisante, légère, endormante, évoque la sérénité, la jeunesse, la quiétude, alors que les autres sons en arrière-plan sont inquiétants, traumatisants et caractéristiques de la violence, de la guerre, de conflits.
- Hypothèses sur les événements qui se déroulent dans la vidéo : On peut voir la guerre, un conflit armé, la représentation de catastrophes provoquées par des inondations, la faim, la soif, les naufrages, les immigrés, la délocalisation, la fuite, l'abandon, etc.
- Propositions de sujets possibles de la séquence : les catastrophes et les enfants, l'influence des catastrophes sur les enfants, les enfants face aux conflits...

Activité 1 - Réflexions orale et écrite (40 min)

- **Description de la vidéo** *Les traumatismes des enfants piégés dans les conflits* de l'UNICEF : <https://www.youtube.com/watch?v=c3rsfIFfb1s>

Première situation : on y voit une salle de classe avec des enfants et une professeure qui tient cours. Presque tous les élèves lèvent la main pour répondre à la professeure sauf un, qui se trouve dans les premiers rangs et qui est en train d'écrire, de dessiner quelque chose sur une feuille et de façon répétitive. La professeure l'interpelle, mais, lui, continue de dessiner. On voit qu'il est perdu dans ses pensées et qu'il ne fait pas attention à ce qui se passe autour de lui et n'entend pas vraiment la professeure.

Deuxième situation : le même élève se trouve dans la cour de l'école. Tout le monde s'amuse, crie, court, sauf lui, comme s'il était exclu du groupe. Un ballon vient à lui, mais il ne réagit pas comme il se doit, comme s'il ne savait pas quoi faire, comme s'il n'entendait pas ses camarades d'école.

Troisième situation : il est probablement dans sa chambre. Il regarde la pluie tomber par la fenêtre, le ventilateur tourner et le son du ventilateur se transforme en celui des pales d'un hélicoptère. Il bouche ses oreilles avec ses mains pour ne plus entendre ce son. Il est effrayé et semble se rappeler d'événements passés, certainement vécus. (On voit à l'image un bébé dans un endroit délabré par la guerre, et l'on sous-entend que ces enfants supportent des traumatismes dès leur plus jeune âge).

Quatrième situation : il est encore dans sa chambre mais cette fois-ci une femme, certainement sa mère adoptive vient le consoler, lui montrer de l'amour et de la protection. (On peut également supposer qu'en fait il n'est pas allé chez lui, mais que tout ceci se passe à l'école et que la femme est en fait la professeure).

- **Autres exemples de traumatismes chez les enfants provoqués par les conflits :**

Les enfants sont souvent les victimes les plus vulnérables lors de conflits armés et peuvent subir de nombreux traumatismes, comme :

- des traumatismes psychologiques : les enfants sont souvent témoins de violences, de destructions et de pertes de vies humaines, ce qui peut entraîner des traumatismes psychologiques graves, tels que le stress post-traumatique, l'anxiété, la dépression et les cauchemars.
- des blessures physiques : les enfants peuvent être directement blessés lors d'attaques, de bombardements ou de combats. Les blessures physiques peuvent entraîner des traumatismes à court et à long terme, notamment des handicaps permanents.
- des déplacements forcés : ils peuvent être contraints de fuir leur domicile ce qui les expose à des traumatismes liés à la perte de leur lieu de vie, de leurs biens et à la séparation de leur famille.

- des recrutements forcés : dans certains conflits, les enfants sont enrôlés de force dans des groupes armés, ce qui les expose à un risque de violence, d'exploitation et de traumatismes graves.
- des témoins de violence sexuelle ce qui peut avoir des conséquences traumatisantes.
- des privations d'éducation : les conflits peuvent perturber l'accès à l'éducation des enfants, les privant ainsi de leur droit à l'apprentissage et à un avenir meilleur.
- de la malnutrition et l'accès limité à des soins de santé adéquats : les conflits peuvent perturber l'accès des enfants à une alimentation adéquate et à des soins de santé, ce qui peut entraîner des traumatismes liés à la malnutrition et à des maladies évitables.
- des destructions de communautés : les conflits peuvent détruire des communautés entières, perturbant les liens familiaux et sociaux, ce qui peut causer des traumatismes importants aux enfants.

- **Quelques idées possibles en réponse à la question : selon vous, comment pourrait-on changer les choses ?**

On peut changer les choses grâce à / au :

- soutien aux organisations humanitaires comme l'UNICEF, la Croix-Rouge, Médecins Sans Frontières, le Croissant-Rouge etc., qui travaillent dans des zones de conflit pour aider les enfants et les familles.
- la sensibilisation : en sensibilisant leur entourage et leurs communautés aux problèmes liés aux conflits armés et aux besoins des enfants touchés.
- la collecte de fonds : en organisant des collectes de fonds ou des campagnes de financement pour soutenir des projets d'aide humanitaire dans les zones de conflit.
- l'engagement politique : faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils prennent des mesures en faveur de la paix et de l'aide humanitaire, et le respect des droits de l'enfant.
- bénévolat : offrir du temps en tant que bénévoles auprès d'organisations locales ou internationales qui œuvrent pour aider les enfants touchés par les conflits.
- l'éducation sur les droits de l'enfant, les conflits et les besoins des enfants peut jouer un rôle clé dans la sensibilisation et la promotion du changement.
- parrainage d'enfants : certaines organisations offrent des programmes de parrainage d'enfants, permettant aux individus de soutenir directement un enfant dans le besoin.
- soutien aux familles déplacées : offrir un soutien direct aux familles de déplacées en fournissant des articles de première nécessité ou en aidant à l'intégration dans de nouvelles communautés.

Activité 2 - Compréhension du texte (20 min)

- Texte du communiqué de presse :

***Près d'un quart des enfants dans le monde vit dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes
NEW YORK, le 9 décembre 2016***

Environ 535 millions d'enfants, soit près d'un sur quatre, vivent dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes. Ils sont souvent privés de soins médicaux, d'une éducation de qualité et d'une nutrition et d'une protection adéquates, affirme aujourd'hui l'UNICEF.

L'Afrique subsaharienne regroupe presque les trois quarts – 393 millions – des enfants dans le monde vivant dans un pays en situation d'urgence. Elle est suivie par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, où résident 12 % de ces enfants.

Ces nouveaux chiffres sont publiés tandis que le dimanche 11 décembre 2016 marquera le 70ème anniversaire de l'organisation, qui travaille sans relâche dans les endroits les plus difficiles du monde pour apporter une aide vitale, un appui à long terme et de l'espoir aux enfants dont la vie et l'avenir sont menacés par des conflits, des crises, la pauvreté, les inégalités et les discriminations.

« L'UNICEF a été créé pour apporter de l'aide et de l'espoir aux enfants dont la vie et l'avenir sont menacés par les conflits et les privations, et ce chiffre colossal – qui correspond à un demi-milliard d'enfants – est un rappel clair que notre mission se fait de plus en plus urgente chaque jour », a affirmé Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF.

À cause des conflits, des catastrophes naturelles et des changements climatiques, les enfants sont contraints de fuir de chez eux, se retrouvent bloqués derrière les lignes de conflit et sont exposés aux risques de maladie, de violence et d'exploitation.

Près de 50 millions d'enfants ont été déracinés. Plus de la moitié d'entre eux ont été éloignés de leur foyer par les conflits.

Alors que les violences continuent de s'intensifier en Syrie, le nombre d'enfants vivant dans une zone assiégée a doublé en moins d'un an. Près de 500 000 enfants vivent aujourd'hui dans 16 zones assiégées dans le pays, presque complètement coupés d'une aide humanitaire et de services essentiels ininterrompus.

Dans le nord-est du Nigéria, près de 1,8 million de personnes sont déplacées. Presque un million d'entre elles sont des enfants.

En Afghanistan, près de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés. Au Yémen, près de 10 millions d'enfants sont touchés par les conflits.

Au Soudan du Sud, 59 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés et 1 école sur 3 est fermée dans les régions touchées par les conflits.

Plus de deux mois après le passage de l'ouragan Matthew en Haïti, plus de 90 000 enfants de moins de cinq ans ont toujours besoin d'aide.

Les situations d'urgence auxquelles sont confrontés aujourd'hui les enfants les plus vulnérables menacent de compromettre les progrès considérables réalisés au cours des dernières décennies : depuis 1990, le nombre de décès d'enfants avant l'âge de cinq ans a été divisé par deux et des centaines de millions d'enfants sont sortis de la pauvreté. Le taux de non-scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire a baissé de plus de 40 % entre 1990 et 2014.

Malgré des progrès importants, trop d'enfants sont laissés pour compte à cause de leur sexe, race, religion, groupe ethnique ou handicap ; parce qu'ils vivent dans la pauvreté ou dans des communautés difficiles d'accès ; ou simplement parce que ce sont des enfants.

« Que les enfants vivent dans un pays en conflit ou dans un pays en paix, leur développement est crucial, non seulement pour leur avenir en tant qu'individu, mais aussi pour l'avenir de leur société », a affirmé Anthony Lake.

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Combien d'enfants, selon le communiqué, vivent dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes ?

Selon le communiqué, environ 535 millions d'enfants, soit près d'un sur quatre, vivent dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes.

2. Quelles sont les régions du monde qui comptent le plus grand nombre d'enfants vivant dans des pays en situation d'urgence ?

La région d'Afrique subsaharienne regroupe presque les trois quarts de ces enfants, soit 393 millions d'enfants vivant dans des pays en situation d'urgence. Elle est suivie par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, où résident 12 % de ces enfants.

3. Quels sont les défis auxquels sont confrontés les enfants en situation d'urgence en raison des conflits et des catastrophes ?

- Le manque d'accès aux soins médicaux, ce qui les expose à des risques de maladie.
- Le manque d'accès à une éducation de qualité, ce qui peut compromettre leur développement intellectuel.
- Le manque d'accès à une nutrition adéquate, ce qui peut entraîner des problèmes de malnutrition.
- Le manque d'accès à une protection adéquate, ce qui peut les exposer à la violence et à l'exploitation.
- Le déplacement de leur foyer en raison des conflits, ce qui les expose à des conditions difficiles et à des risques.
- Le blocage derrière les lignes de conflit, ce qui peut entraîner un isolement et un manque d'accès à l'aide humanitaire et aux services essentiels.
- L'impact des violences qui s'intensifient, comme c'est le cas en Syrie, où de nombreux enfants vivent dans des zones assiégées, coupés de l'aide humanitaire.
- La fermeture d'écoles dans les régions touchées par les conflits, ce qui limite l'accès à l'éducation pour de nombreux enfants.
- Les besoins en aide humanitaire persistants, même des mois après des catastrophes naturelles, comme l'ouragan Matthew en Haïti.

4. Pourquoi le passage de l'ouragan Matthew en Haïti est-il mentionné dans le communiqué et quels sont les besoins des enfants qui en résultent ?

Le passage de l'ouragan Matthew en Haïti a eu un impact significatif sur le pays et a créé des besoins humanitaires importants, en particulier pour les enfants, qui sont :

- Les besoins en abri : l'ouragan a causé des dégâts matériels importants, y compris la destruction de nombreuses habitations.
- Les besoins en alimentation et en nutrition : les perturbations provoquées par l'ouragan ont pu entraîner une pénurie de nourriture et d'eau potable, exposant les enfants au risque de malnutrition.
- Les besoins en soins médicaux pour remédier aux blessures et aux maladies résultant de la catastrophe.
- Les besoins éducatifs : l'ouragan a endommagé de nombreuses écoles, perturbant l'éducation des enfants.

- Les besoins de soutien psychosocial pour surmonter les traumatismes causés par la catastrophe naturelle.
- L'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

5. Quels progrès ont été réalisés dans le monde pour améliorer la situation des enfants ces dernières décennies, selon le texte, et quelles sont les menaces actuelles pour ces progrès ?

Pour améliorer la situation des enfants les progrès suivants ont été réalisés :

- La réduction de la mortalité infantile : depuis 1990, le nombre de décès d'enfants avant l'âge de cinq ans a été divisé par deux, ce qui indique une amélioration de la survie infantile.
- La réduction de la pauvreté infantile : des centaines de millions d'enfants sont sortis de la pauvreté au cours de cette période.
- L'augmentation de la scolarisation : le taux de non-scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire a baissé de plus de 40 % entre 1990 et 2014, ce qui reflète une augmentation de l'accès à l'éducation.

Cependant, malgré ces progrès importants, il existe des menaces actuelles pour ces avancées qui sont :

- Les conflits armés, les catastrophes naturelles et les changements climatiques ont un impact dévastateur sur la vie des enfants, les exposant à des risques de maladie, de violence, de déplacement et d'autres dangers.
- La pauvreté, les inégalités et la discrimination (sexe, race, religion, groupe ethnique ou handicap).
- Les besoins non satisfaits : le fait que de nombreux enfants aient encore besoin d'aide, comme en témoigne le besoin persistant de plus de 90 000 enfants de moins de cinq ans en Haïti plus de deux mois après le passage de l'ouragan Matthew, montre que des besoins essentiels ne sont pas toujours satisfaits.

Activité 3 - Discussion (15 min)

- Réponse possible aux questions suivantes :

1. Est-ce que les choses ont changé depuis 2016 dans le monde ? (Cf. La date du texte de l'activité 2.) Est-ce que les choses se sont améliorées ou sont devenues bien pires ?

La période de 2016 à 2023 a été marquée par de nombreux événements et défis mondiaux, notamment la pandémie de la COVID-19, les conflits, les catastrophes naturelles, les mouvements sociaux et les avancées dans divers domaines. Malgré les efforts fournis par de nombreuses organisations mondiales, il reste encore beaucoup à faire pour assurer une vie respectant les droits des enfants.

2. Y a-t-il des organisations ou institutions qui s'occupent et aident ces enfants ?

L'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) est l'une des plus importantes et des plus connues. L'UNICEF travaille dans le monde entier pour fournir une aide humanitaire, des soins médicaux, une éducation de qualité, une nutrition adéquate et une protection aux enfants vivant dans des zones de conflit ou ayant été touchés par des catastrophes.

D'autres organisations, telles que la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, Médecins Sans Frontières, Save the Children et de nombreuses ONG (Organisations Non Gouvernementales) locales et internationales, sont également actives dans l'aide aux enfants dans ces situations difficiles.

- **Transcription de la vidéo *Protéger les enfants des conflits : Journée mondiale de l'enfance 2019* :**
<https://www.youtube.com/watch?v=Koq-biIsGOM>

On entend dans la vidéo : *Chaque enfant a le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir la protection des enfants des conflits armés.*

On peut lire dans la vidéo :

Protection des conflits

Près d'1 enfant sur 10 dans le monde vit dans des pays ou zones connaissant des conflits armés.

La France a fait de la protection des enfants dans les conflits armés une priorité absolue.

Au conseil de sécurité, mais aussi à travers les principes et engagements de Paris, adoptés par 105 États.

Journée mondiale de l'enfance !

Alors pour la journée mondiale de l'enfance, comme Zoé Bertrand, plaidons pour...

Conclusion (5 min)

- **Résumé possible des principaux points abordés pendant la séquence :**

Au cours de cette séquence, il a été discuté du communiqué de presse de l'UNICEF datant de décembre 2016, mettant en lumière la situation des enfants dans les zones de conflits et de catastrophes. Ont été

abordées des questions clés, notamment le nombre d'enfants touchés, les régions les plus affectées, les défis auxquels ils sont confrontés, les progrès réalisés et les menaces actuelles pour ces progrès. A été également explorée la façon dont les gens peuvent agir pour aider ces enfants et les organisations qui se consacrent à leur soutien. Les conditions des enfants en situation de conflits armés récents ou actuels ont été abordées en discussion libre.

DOSSIER 5 : PRÉVENIR LES CONFLITS ET LES RÉSOUDRE

Thématique : la francophonie et ses valeurs

FICHE 4 : Francophonie - un engagement pour les valeurs universelles

CORRIGÉ

Mise en route

- **Mots / expressions se référant à la francophonie** (avec petites explications pouvant servir à l'enseignant) :
 - L'ensemble des pays francophones : les pays dont le français est la langue officielle, comme la France, la Belgique, la Suisse, le Canada (particulièrement le Québec), le Luxembourg, et de nombreux pays d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique qui ont adopté le français comme langue officielle ou co-officielle.
 - La communauté de personnes qui parlent le français : tous les individus qui parlent le français, qu'ils soient francophones de naissance ou apprennent le français comme langue étrangère.
 - Les institutions et organisations qui promeuvent le français et la culture francophone : il existe de nombreuses institutions et organisations internationales, telles que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui sont dédiées à la promotion de la langue française, de la diversité culturelle, et de la coopération entre les pays membres.
 - L'influence de la culture française et de la langue française dans le monde : la francophonie fait référence à l'impact global de la culture française, de la littérature, de l'art, de la cuisine, et d'autres aspects culturels sur la scène internationale.
 - Francophone : une personne qui parle le français en tant que langue maternelle ou seconde langue.
 - Francophilie : l'amour ou l'appréciation de la culture et de la langue françaises.
 - Francophile : Une personne qui a un intérêt marqué pour la culture, la langue et les coutumes françaises.
 - Francophone international : une personne qui parle français en dehors des pays francophones, souvent en tant que langue étrangère.
 - etc...

Activité 1 - Prérequis sur la francophonie (15 min)

- Réponses possibles aux questions :

1. Comment définiriez-vous la francophonie ?

La francophonie est un concept qui englobe la langue, la culture et la communauté de personnes qui partagent le français comme moyen de communication. Elle encourage la diversité, la compréhension mutuelle et la coopération entre les pays et les régions francophones à travers le monde.

2. Quelle différence faites-vous entre *Francophonie* et *francophonie* ?

La *Francophonie* (avec une majuscule) est généralement utilisée pour désigner l'organisation internationale et ses activités officielles, tandis que la *francophonie* (avec une minuscule) englobe un concept plus large et inclusif qui fait référence à l'utilisation, à la diffusion et à la diversité du français dans le monde.

3. Que savez-vous de l'OIF ?

L'OIF est l'acronyme de l'Organisation internationale de la Francophonie, une institution internationale qui regroupe un ensemble de pays et de gouvernements ayant le français en commun en tant que langue officielle, langue de travail ou langue de communication.

- But et Mission : l'Organisation internationale de la Francophonie a pour mission de promouvoir la langue française, la diversité culturelle, la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'éducation, et le développement durable au sein de ses pays membres. Elle encourage également la coopération et la solidarité entre ces pays.
- Composition : l'OIF est composée de 88 États et gouvernements membres, ainsi que de 27 membres observateurs. Ces membres sont situés sur tous les continents et partagent le français en tant que langue commune. La France est un membre fondateur de l'OIF.
- Institutions : l'Organisation internationale de la Francophonie dispose de plusieurs institutions, notamment l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Secrétariat général de la

Francophonie, et l'Agence universitaire de la Francophonie, qui soutiennent ses objectifs et ses activités.

- Actions et Programmes : l'OIF mène diverses actions et programmes visant à promouvoir la langue française, l'éducation, la culture, le développement durable, la démocratie, et la paix. Elle organise régulièrement des sommets où les dirigeants des pays membres se réunissent pour discuter de questions d'intérêt commun.
- La Journée internationale de la Francophonie : le 20 mars de chaque année est célébré comme la Journée internationale de la Francophonie pour célébrer la création de l'OIF et pour mettre en avant la richesse culturelle et linguistique de la francophonie.

Activité 2 - Sensibilisation à la francophonie (30 min)

- Transcription de la vidéo *Qu'est-ce que la Francophonie* de l'OIF : <https://www.youtube.com/watch?v=pFbNL6OPda0>:

La Francophonie c'est quoi ?

321 millions de francophones dans le monde

1. Langue commune : le français

88 états et gouvernements membres

Les missions de l'Organisation internationale de la Francophonie

Agir dans plusieurs domaines

Langue française et diversité linguistique

Paix, démocratie et droits de l'Homme

Éducation et formation

Économie et numérique

Développement durable

Égalité Femme-Homme

Jeunesse

dans ses États et gouvernements membres

Par exemple : La Francophonie avec Elles

Favoriser l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles francophones.

www.francophonie.org

- **Informations pertinentes de la vidéo /transcription** sont les suivantes :
 - La Francophonie c'est quoi ? : introduction à la notion de la francophonie.
 - 321 millions de francophones dans le monde : nombre approximatif de personnes parlant français dans le monde.
 - Langue commune - le français : confirmation que le français est la langue commune partagée par les membres de la francophonie.
 - 88 états et gouvernements membres : nombre d'États et de gouvernements qui sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
 - Les missions de l'Organisation internationale de la Francophonie : Présentation des missions de l'OIF.
 - Agir dans plusieurs domaines : les domaines d'action de l'OIF sont énumérés.
 - Langue française et diversité linguistique : un des domaines d'action de l'OIF est la promotion de la langue française et de la diversité linguistique.
 - Paix, démocratie et droits de l'Homme : l'OIF s'engage à promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme.
 - Éducation et formation : l'OIF soutient des initiatives liées à l'éducation et à la formation.
 - Économie et numérique : les activités de l'OIF incluent des domaines économiques et numériques.
 - Développement durable : l'OIF s'implique dans des questions de développement durable.
 - Égalité Femme-Homme : la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est une préoccupation de l'OIF.
 - Jeunesse : l'OIF s'intéresse à la jeunesse.
 - dans ses États et gouvernements membres : les missions de l'OIF sont menées dans les États et gouvernements membres.
 - Par exemple : la Francophonie avec Elles : un exemple concret d'initiative de l'OIF est mentionné, concernant l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles francophones.

www.francophonie.org : Une adresse Web est fournie pour obtenir plus d'informations sur la Francophonie.

- Texte *Organisation internationale de la francophonie (OIF)* :

<https://www.francophonie.org/lorganisation-internationale-de-la-francophonie-81>

Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs ajoutées qui guident son action.

L'OIF apporte à ses 88 États et gouvernements un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, selon quatre grandes missions :

Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle

Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme

Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche

Développer la coopération économique au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'au numérique dans l'ensemble des actions de l'OIF.

L'OIF met en œuvre la coopération multilatérale francophone au côté de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de quatre opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5MONDE, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.

L'OIF est placée sous l'autorité de 3 instances politiques : Le Sommet, l'instance suprême de la Francophonie qui se réunit tous les deux ans, la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

La Secrétaire générale de la Francophonie est la plus haute responsable de l'OIF. Louise Mushikiwabo a été désignée à ce poste par le Sommet de la Francophonie en 2018 à Erevan (Arménie).

La Secrétaire générale nomme une Administratrice chargée d'exécuter et de gérer la coopération. Caroline St-Hilaire a été nommée à cette fonction le 21 mars 2023.

L'OIF compte plusieurs directions de programme ou d'appui et, pour relayer son action sur le terrain, elle dispose de 13 représentations extérieures.

- 4 représentations auprès d'organisations internationales partenaires :

à Addis-Abeba, auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique de l'Afrique de l'ONU,

à Bruxelles, auprès de l'Union européenne,

à New York et à Genève, auprès des Nations unies

- 9 représentations pour autant de zones géographiques :

à Antananarivo (Madagascar) pour l'océan Indien

à Beyrouth (Liban) pour le Moyen-Orient

à Bucarest (Roumanie) pour l'Europe centrale et orientale

à Hanoï (Vietnam) pour la zone Asie-Pacifique ;

à Port-au-Prince (Haïti) pour la Caraïbe et l'Amérique latine

à Libreville (Gabon) pour l'Afrique centrale,

à Lomé (Togo) pour l'Afrique de l'Ouest,

à Québec (Canada-Québec) pour les Amériques

à Tunis (Tunisie) pour l'Afrique du Nord

- Voir l'organigramme de l'OIF (pdf)

L'OIF est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est à Paris (France).

En 2019, son budget s'élevait à 71 millions d'euros.

Les recettes sont principalement constituées par des contributions statutaires et par d'autres, volontaires, qui abondent le Fonds multilatéral unique (FMU), l'outil par lequel la Francophonie finance ses actions de coopération.

L'OIF, ce sont aussi des femmes et des hommes : plus de 300 employés travaillant à pied d'œuvre au siège, à Paris, ou dans les représentations extérieures.

- **Les informations pertinentes du texte ci-dessus :**

➤ **Création et Origine** : l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été créée le 20 mars 1970 à Niamey.

➤ **Objectif** : l'OIF met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations.

➤ **Valeurs ajoutées** : de l'OIF incluent le partage des expériences, la concertation, la solidarité, et la collaboration avec divers réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile.

➤ **Missions** : l'OIF mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, axées sur la promotion de la langue française, la paix, la démocratie, les droits de l'Homme, l'éducation, la formation, le développement durable, et la coopération économique.

➤ **Focus sur les jeunes, les femmes et le numérique** :

➤ **Institutions et opérateurs** : l'OIF travaille en coopération avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et quatre opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF),

TV5MONDE, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), et l'Université Senghor d'Alexandrie.

- Organisation : l'Organisation est dirigée par trois instances politiques : le Sommet, la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).
- Direction actuelle : Louise Mushikiwabo est la Secrétaire générale de la Francophonie, et Caroline St-Hilaire est l'Administratrice chargée d'exécuter et de gérer la coopération.
- Représentations extérieures : l'OIF a 13 représentations extérieures réparties auprès d'organisations internationales partenaires et dans différentes zones géographiques.
- Budget : en 2019, le budget de l'OIF s'élevait à 71 millions d'euros, principalement financé par des contributions statutaires et des contributions volontaires au Fonds multilatéral unique (FMU).
- Effectif : l'OIF emploie plus de 300 employés travaillant au siège à Paris et dans les représentations extérieures.

- Quiz

Note importante pour l'enseignant au sujet du Quiz : faites attention à la question 9, la réponse correcte est 88 états et non pas 56 comme indiqué en tant que réponse correcte par le Quiz.

- Réponses au QCM

1. a) Une organisation internationale regroupant les pays francophones.
2. a) Organisation Internationale de la Francophonie.
3. b) 88.
4. b) Promotion des gouvernements.
5. b) La Francophonie se réfère à l'organisation internationale, tandis que la francophonie se réfère à l'ensemble des personnes et communautés parlant le français dans le monde.
6. a) Engagement pour la paix mondiale, démocratie, droits de l'homme, développement équitable et durable.
7. b) En favorisant l'enseignement de plusieurs langues, y compris les langues maternelles.
8. b) En organisant des festivals culturels internationaux.
9. a) Promotion de la paix mondiale.
10. b) En les intégrant et en les valorisant dans les activités culturelles.

Activité 3 :

- Réponses possibles aux questions suivantes :

1. Selon vous, la francophonie est-elle visible en Macédoine du Nord ?

La francophonie est présente en Macédoine du Nord, bien que le français ne soit pas une langue officielle du pays ni largement parlée par la population. La Macédoine du Nord a le statut de membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce qui signifie qu'elle entretient des liens et collabore avec les pays et les organisations francophones. Cela dénote un intérêt pour la promotion de la langue française et des valeurs de la francophonie dans le pays.

Dans ce contexte, on peut trouver des initiatives visant à promouvoir la langue et la culture françaises et les cultures francophones en Macédoine du Nord, telles que des cours de français, les deux alliances françaises (de Bitola et de Tetovo), l'Institut français de Skopje, l'Association des professeurs de français de la République de Macédoine, le Centre de réussite universitaire « Le Très-FLE » puis le Centre d'employabilité francophone du même nom de l'AUF près l'Université « Sts. Cyrille et Méthode », la filière de langue et littérature françaises du Département de langues et littératures romanes de la Faculté de philologie « Blaze Koneski » - Skopje, des événements et activités culturels, de nombreux concours de langue française et des échanges éducatifs. Ces activités contribuent à rendre la francophonie visible et à renforcer les liens culturels et éducatifs entre la Macédoine du Nord et la francophonie mondiale.

2. Comment augmenter / assurer la visibilité de la francophonie en Macédoine du Nord ?

- Par la promotion de la langue française dans l'éducation en renforçant le nombre de cours d'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires, en encourageant les universités et les facultés à proposer régulièrement des cours de français et en développant des programmes d'échange pour les étudiants francophones.

- Par le soutien aux événements culturels et artistiques et l'organisation de festivals, d'expositions, de concerts, de pièces de théâtre et d'autres événements culturels francophones pour sensibiliser le public à la culture et à la diversité de la francophonie.
- Par la diplomatie culturelle en travaillant en collaboration avec les ambassades des pays francophones en Macédoine du Nord pour promouvoir la langue française et la culture francophone à travers des échanges culturels, des partenariats artistiques et des projets de coopération.
- Par des programmes de bourses et d'échanges d'étudiants, d'enseignants et de professionnels entre la Macédoine du Nord et des pays francophones en offrant des bourses d'études et des opportunités de formation, de séjour etc.
- Par les médias, la communication, les réseaux sociaux donnant une plus grande visibilité de la francophonie en diffusant des informations sur les activités et les opportunités liées à la langue et à la culture françaises, des séries télévisées, des émissions françaises ou francophones.
- Par la collaboration avec des entreprises et des institutions en favorisant l'implantation d'entreprises françaises ou francophones en Macédoine du Nord et travailler en partenariat avec ces entreprises pour promouvoir la langue française dans le milieu professionnel et encourager les employés à apprendre le français.
- Par la sensibilisation du public en menant des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les avantages de la maîtrise de la langue française et de l'implication dans la Francophonie.
- Par le soutien de l'enseignement universitaire (Département de français) en mettant régulièrement à disposition et en soutenant financièrement des lecteurs et stagiaires natifs.
- Par le soutien aux alliances françaises en rendant plus visibles les activités des alliances dans le milieu éducatif et réseaux sociaux.

3. Comment pouvons-nous promouvoir les valeurs de la francophonie ?

- Par l'enseignement de la langue française : la promotion de la langue française à travers des programmes d'apprentissage dans l'administration publique, comme mentionné dans le texte, peut aider à renforcer la compréhension de la langue française et à faciliter la communication avec les membres de la Francophonie. L'enseignement du français peut être étendu à d'autres secteurs de l'éducation.
- Par la célébration de la Journée de la Francophonie : organiser des événements et des activités pour célébrer la Journée de la Francophonie, comme cela est mentionné, peut sensibiliser le public aux valeurs de la Francophonie. Ces événements peuvent inclure des ateliers culturels, des conférences sur les droits de l'homme, des expositions artistiques, etc.
- Par la coopération avec d'autres membres de la Francophonie dans le but de favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme, du développement durable, de l'éducation, de la culture, et de la recherche.
- Par la valorisation de l'identité nationale à travers l'adhésion à la Francophonie - une opportunité pour valoriser l'identité nationale, la langue, l'histoire et le patrimoine culturel de la Macédoine du Nord moyennant des initiatives culturelles, des festivals, des expositions et des projets éducatifs.
- Par la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme à travers son engagement envers la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la tolérance.
- Par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information qui favorisent la communication et la coopération dans le cadre de la francophonie. Cela inclut la promotion de la culture et de la langue française en ligne.

4. Comment renforcer le dialogue interculturel ?

En envisageant :

- des programmes d'échange culturel qui permettront aux artistes, écrivains, musiciens et acteurs culturels de différents pays francophones de se rencontrer, de collaborer et de partager leurs expériences.
- des festivals culturels internationaux qui mettront en avant les arts, la musique, la danse, le cinéma et la littérature francophones. Ces festivals offriront une plateforme pour présenter la diversité culturelle au sein de la Francophonie.
- des ateliers, des conférences et des séminaires qui aborderont des questions culturelles et interculturelles. Invitez des experts et des penseurs à partager leurs perspectives.
- des programmes d'éducation interculturelle dans les écoles et les institutions éducatives pour sensibiliser les élèves à la diversité culturelle et linguistique de la Francophonie.

- l'apprentissage de la langue française comme moyen de communication interculturelle. Encouragez les échanges linguistiques et les cours de français pour les non-francophones, les établissements bilingues etc.
- la promotion de la littérature en traduisant des œuvres littéraires en français de différents pays membres et en organisant des rencontres avec des écrivains francophones.
- une diplomatie culturelle afin de renforcer les relations internationales et promouvoir la culture francophone. Les ambassades et les représentations diplomatiques peuvent jouer un rôle clé dans cette démarche.
- un soutien des média pour la promotion de la diversité culturelle et linguistique de la Francophonie (diffuser des émissions, des films et des programmes de radio qui reflètent cette diversité).
- l'utilisation des plateformes en ligne et des réseaux sociaux pour encourager le dialogue interculturel. Créer des espaces en ligne pour le partage de contenus culturels et artistiques.
- des partenariats internationaux entre les organisations internationales et les institutions culturelles pour renforcer le dialogue interculturel au-delà de la Francophonie.
- des échanges universitaires et académiques entre les établissements d'enseignement supérieur des pays membres pour encourager la recherche et le partage des connaissances.
- l'organisation de Journées culturelles et éducatifs dédiées à chaque pays membre, permettant ainsi de mieux connaître et comprendre les spécificités culturelles de chaque région.

5. Comment promouvoir le multilinguisme ?

Le multilinguisme représente la diversité linguistique et afin de le promouvoir, au sein de l'OIF, il faudrait envisager :

- l'enseignement des langues dans les écoles, en mettant l'accent sur le français en tant que langue commune, tout en respectant et en valorisant les langues maternelles des élèves.
- un soutien aux langues autochtones des différents pays membres de la Francophonie dans le but de les préserver et de les revitaliser.
- la traduction et l'interprétation du et en français dans les activités officielles pour garantir que tous les membres puissent participer pleinement.
- l'inclusion des langues minoritaires et régionales dans les activités de la Francophonie pour refléter la diversité linguistique des pays membres.
- la célébration des langues par l'organisation d'événements culturels et linguistiques pour mettre en lumière la richesse des langues parlées au sein de la Francophonie.
- des bourses linguistiques pour encourager l'apprentissage des langues et la maîtrise de plusieurs langues.
- des échanges linguistiques entre les membres de la Francophonie pour encourager l'apprentissage mutuel des langues.
- des collaborations avec les communautés linguistiques locales pour promouvoir le multilinguisme et la diversité culturelle.
- la publication de ressources éducatives, des livres, des supports audiovisuels et des outils en plusieurs langues pour faciliter l'apprentissage et la préservation des langues.

Conclusion (5 min)

- Résumé des principaux points abordés durant la séance.

Pendant la séance ont été abordés la Francophonie et son rôle en tant qu'organisation internationale regroupant les pays francophones. Les missions clés de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), notamment la promotion de la langue française, la démocratie, les droits de l'homme, le développement durable et l'égalité femme-homme ont été identifiées. L'importance du multilinguisme, de la valorisation des langues autochtones et de la promotion du dialogue interculturel au sein de la Francophonie ont été également discutées. En fin de séance ont été formulées des questions pour approfondir la compréhension de ces sujets et des moyens de les mettre en pratique.